



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



**GESTIONNAIRE**

de la réserve  
naturelle régionale

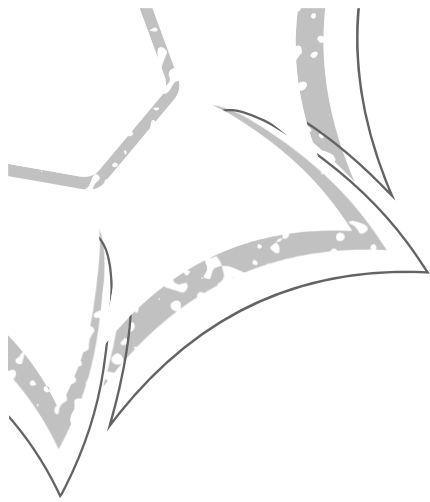


**AUTORITÉ DE  
TUTELLE**

de la réserve  
naturelle régionale



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

## Rapport d'activité 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins

### Rédaction :

Alexandre Boissinot (DSNE), Stéphane Barbier (DSNE), Christophe Blouin (DSNE), Emilien Brabant (DSNE), Marc Bruneau (DSNE), Paul Cousin (DSNE) & Nicolas Cotrel (DSNE).



### Référence à utiliser pour citer le document :

Deux-Sèvres Nature Environnement, 2026 – Rapport d'activité 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Deux-Sèvres Nature Environnement. 175 pages et 5 annexes.

### Avec le soutien financier de :



### En partenariat avec :



La Réserve Naturelle du Bocage des Antonins est membre de Réserves Naturelles de France



Crédit photographique de la couverture : Léa Collober



# Résumé

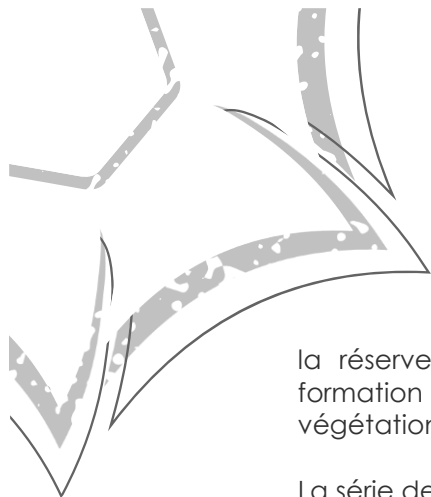
**En 2025, 79 opérations de gestion ont été planifiées sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. La réalisation de cette huitième année du plan de gestion a été marquée par l'inauguration de la Maison de la réserve et la fête des 10 ans du classement du site.**

L'année 2025 a été marquée par les travaux associés à la construction de la Maison de la réserve et l'inauguration du bâtiment le 12 septembre (figure 1). Une centaine de personnes (partenaires financiers et techniques, conseil d'administration et bénévoles de DSNE, élus, propriétaires...) ont participé à cette journée qui est venue marquer la fin d'un long projet entamé en 2021. Les 12 et 13 septembre nous avons également fêté les 10 ans du classement de la RNR du Bocage des Antonins. A cette occasion, nous avons programmé différents événements naturalistes et festifs : papotages sur le bocage, sorties naturalistes, spectacles musicaux, quizz sonore, balade conté, exposition photo, Escape Game sur le bocage... Ces deux journées ont rassemblés de nombreux participants (environ 400) et fédérées de nombreux bénévoles (une trentaine). Elles resteront un événement marquant pour Deux-Sèvres Nature Environnement.

Les observations naturalistes réalisées en 2025 ont permis de renforcer les connaissances sur le site qui compte aujourd'hui plus de 2700 taxons, dont de nombreuses espèces rares et spécialisées. Deux nouvelles espèces de plantes ont été répertoriées. Le site compte aujourd'hui 419 taxons de plantes, dont 56 ont un statut patrimonial reconnu comme le Fluteau nageant ou la Pilulaire à globules, deux espèces protégées et 33 espèces sont inscrites sur une liste rouge (Poitou-Charentes, Massif armoricain et/ou national) du fait de leur risque de disparition. En 2025, un inventaire de la flore des mares de la réserve a permis de recenser 98 espèces associées à ces habitats et souligne les enjeux de conservation de ces petits habitats aquatiques sur la réserve naturelle.

Avec ces nouvelles connaissances, ce sont plus de 1734 taxons de faune qui ont été inventoriés dans seulement une quinzaine de groupes étudiés : 48 mammifères dont 17 chauves-souris, 144 oiseaux, 6 poissons, 5 reptiles, 10 amphibiens, 57 papillons de jour (Rhopalocères, une nouvelle espèce en 2025), 402 papillons de nuit (Hétérocères), 44 libellules (2 nouvelles espèces en 2025), 43 criquets ou sauterelles (Orthoptères), > 600 coléoptères, 25 fourmis, 197 araignées, 56 symphytes, 28 syrphes, 47 punaises et 31 mollusques. Initié récemment, l'inventaire de la fonge et des bryophytes du site compte déjà plus de 510 espèces dont une vingtaine de champignons particulièrement menacés à l'échelle régionale. Cette liste, loin d'être exhaustive, est complétée chaque année par de nouvelles découvertes.

Plusieurs travaux de gestion des habitats de la réserve ont également été réalisés en 2025, tels que l'installation de bacs abreuvoirs pour alimenter en eau les parcelles pâturées par les bovins, la gestion des haies et des ourlets herbacés, la restauration de dépressions humides, les chantiers pédagogiques avec les étudiants en BTS GPN du Lycée Agricole de Melle et les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup-sur-Thouet, plusieurs chantiers avec les bénévoles et adhérents de DSNE notamment dans le cadre de la construction de la Maison de



la réserve (scierie, murets de pierres sèches, mare pédagogique vitrée), la formation et la gestion d'arbres têtards, la fauche des prairies, la gestion de la végétation rivulaire des mares et de l'étang des Forges.

La série de vidéos de présentation de la RNR réalisée par Léa Collober et Valentin Trucchi, s'est enrichie en 2025 d'un nouvel épisode. L'épisode 6 est consacré à la construction de la Maison de la réserve. Soit un total de 17 vidéos dédiées à la RNR (totalisant 59 648 vues) et à visionner sur la chaîne [YouTube de DSNE](#). Le bocage et la RNR du Bocage des Antonins ont également été à l'honneur sur ARTE dans la série documentaire « Les promesses de la terre – Redécouvrir le bocage », dans la nouvelle émission de Radio Gâtine « C'est beau la nature » ou encore à la Radio Télévision Suisse.

Une vingtaine de sorties natures, six formations, deux programmes pédagogiques avec les collèges de Champdeniers et de Mazières en Gâtine ainsi que des chantiers pédagogiques avec les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Melle et en Bac Pro. Gestion des Milieux Naturels et de la Faune de la MFR de Saint-Loup ont été organisés sur le bocage des Antonins en 2025. Ces animations ont permis de sensibiliser un peu plus de 1600 personnes dont plus de 300 apprenants aux problématiques de conservation des espaces bocagers, des pratiques agricoles et à la biodiversité présente dans ces paysages.

En 2025, de nouveaux outils pédagogiques ont été développés tels que la création sonore de Boris Jollivet « L'oreille des Trognons », une maquette sur le bocage, des silhouettes d'oiseaux ou encore des sculptures (fer et bois).



Figure 1 : La construction de la Maison de la réserve a été l'élément marquant de l'année 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot



# Remerciements

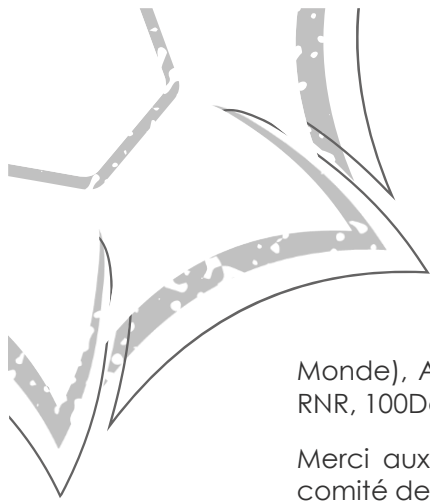
Nous remercions les salariés, les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association qui se sont impliqués activement dans les activités de la réserve en 2025 : Annabel Bachelier, Stéphane Barbier, Christophe Blouin, Emilien Brabant, Marc Bruneau, Nicolas Cotrel, Paul Cousin, Anne Faucher, Jean-Pierre Georges, Pascale Jean-Dit Berthelot, Vincent Leboullec, Magali Migaud, Ludovic Rolland, Yves Saget et Clara Schnapper. Merci à Albane Moisant en service civique sur la réserve pour son travail.

Merci également aux bénévoles pour leur précieuse aide pour les sorties, chantiers, suivis ainsi que l'organisation des 10 ans de la RNR (figure 2) et l'inauguration de la Maison de la réserve : Etienne Berger (Bocage Pays Branché), Christophe Blouin, Léonie Boissinot, Michel Bonnessée, Emmanuel Bonnin, Joël Bolteau, Vincent Boutteaud, Emilien Brabant, Marc Bruneau, Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Niort - France terre d'asile, Pierrette et Pierre Chaigne, Michel Clairand, Olivier Collober, Léa Collober, Jean Collon, Nicolas Cotrel, Thomas Degraeve, Pascal Dubech, Christian Dupuis, Jean-Pierre Georges, Pierre Girardin, Anne et Dominique Faucher, Julie Forain, Laurent Forissier, Christophe Ingrand, Pascale et Philippe Jean-Dit Berthelot, Alexandre Langlais, Christiand et Véronique Lavand, Catherine Lerat, Olivier Lourdais (CNRS Chizé), Béatrice Mary, Magalie Magné, Noëvan Mary, Marie-Hélène Mélo, Paulin Mercier, Magali Migaud, Vincent Parvaud, Antoine Pasquier, Françoise Peyre, Agnès et Jean-François Poilane, Ludovic Rolland, Robert Ricochon, Jean-Marie Rouvreau, Yves Saget, Yann Sellier (RN du Pinail), Richard Tajasque, Clara Schnapper, Valentin Trucchi, Jean Warnet.

Merci à l'ensemble des propriétaires de la réserve : Myriam Collin, Olivier, Peggy et Léa Collober, Christian et Véronique Lavand, Jean-François, Agnès et Alice Poilane, Robert et Dominique Ricochon, Jean-Marie et Marylène Rouvreau, Raymond et Laure Sibileau. (Figure 1). Merci à Christophe, Guillaume et Jean-Pierre Baribault, exploitants agricoles sur la réserve, pour leur implication dans la mise en œuvre des opérations de gestion sur le site.

Merci à l'ensemble des étudiants et des formateurs en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole Jacques Bujault de Melle et en BAC Pro. Gestion des Milieux Naturels et de la Faune de la Maison Familiale de Saint-Loup-Lamairé pour les chantiers réalisés sur la réserve.

Merci aux partenaires techniques de la réserve : la commune de Saint-Marc-La-Lande, l'école primaire des Petits Antonins de Saint-Marc-La-Lande, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN), le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO), le Lycée Agricole Jacques Bujault de Melle, la Maison Familiale de Saint-Loup-Lamairé, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), le CNRS de Chizé (UMR 7372), l'Office Français de la Biodiversité (OFB), Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine, Bocage Pays Branché, le Pays de Gâtine (Projet de PNR de Gâtine poitevine), le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN NA), la Réserve Naturelle Nationale du Pinail, Damien Monnereau (Arbo&Sens), Bastien Moreau (Arboré Passion), Julien Coirier (Arboriginal), Citer Signalétique, Tony Bailly et Emmanuel Ferjou (Les Recycleurs de sons), Boris Jollivet, François Couturier (Association Transibus), Océane Charruyer (Le Nombriil du



Monde), Arshella, Archimag et l'équipe de Maitrise d'œuvre de la Maison de la RNR, 100Détours.

Merci aux représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine et aux membres du comité de gestion de la réserve pour leurs nombreuses contributions dans la vie de la réserve.

Nous remercions les partenaires financiers de la réserve pour leur précieux soutien sans qui les actions programmées en 2025 ne pourraient être réalisées : la Région Nouvelle-Aquitaine, le Gouvernement – Fonds vert, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre du CTMA Sèvre Niortaise Amont et affluents avec le SMBVSN, la Communauté de Communes Val de Gâtine, la Commune de Saint-Marc-la-Lande, la MAIF, ainsi que le CPIE Brenne-Berry.



Figure 2 : L'inauguration de la Maison de la réserve et la fête des 10 ans de la Réserve Naturelle Régionale ont permis de mobiliser de nombreux bénévoles. © Alexandre Boissinot



# Sommaire

## Rapport d'activité 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins..... 2

### I/ Rapport d'activités 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins..... 19

#### 1.1 Généralités..... 19

### II/ AD : Gestion administrative de la réserve ..... 34

#### 2.1 Rappel des objectifs et généralités ..... 34

#### 2.2 AD1 : Rédaction, enregistrement, suivi des infractions et dérangements constatés..... 34

#### 2.3 AD2 : Budget et opérations comptables : assurer la préparation, le suivi et l'exécution du budget annuel. Etablir le budget prévisionnel, gestion comptable propre à la RNR, recherche de financement ..... 35

#### 2.4 AD3 : Réalisation des plannings d'activités au regard du calendrier prévisionnel, suivi analytique de chaque salarié..... 35

#### 2.5 AD4 : Rédaction et diffusion du rapport annuel d'activité..... 35

#### 2.6 AD7 : Représentation de la réserve (réunions...) ..... 35

#### 2.7 AD8 : Comité consultatif de la RNR ..... 36

#### 2.8 AD9 : Organisation des échanges et réunions préalables à la validation interne des documents ..... 36

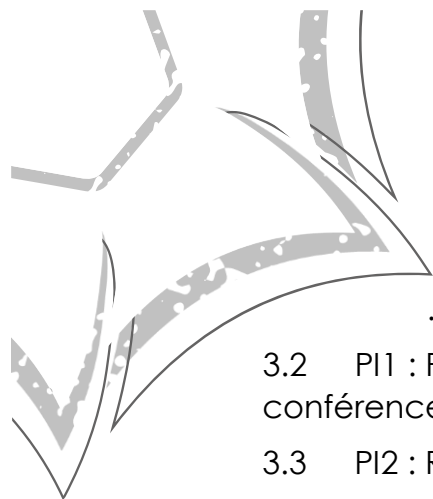
#### 2.9 AD10 : Suivre une stratégie d'extension du périmètre classé en RNR, mettre en place les procédures de classement de nouvelles parcelles ..... 36

#### 2.10 AD13 : Gestion du matériel, outils et véhicules de la RNR (assurance, stock...) ..... 37

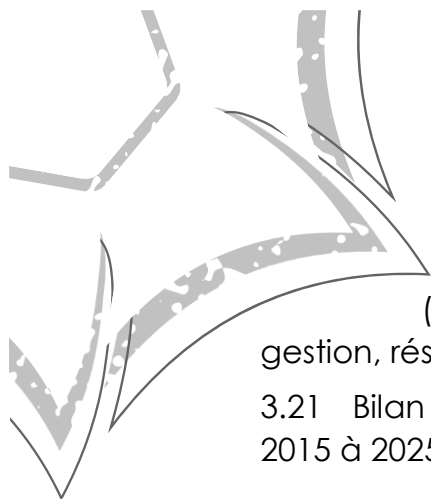
#### 2.11 AD14 : Maintien des relations régulières avec les acteurs locaux et les partenaires privilégiés ..... 37

#### 2.12 AD15 : Participation aux réseaux des espaces naturels gérés : RNF, CREN, Conseil Départemental...et aux réseaux de conservation des espaces bocagers (collectif bocage, CIVAM...). Mutualisation des moyens, entraides... ..... 37

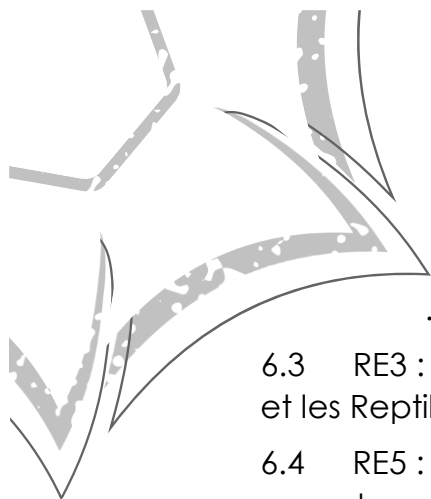
### III/ PI : Pédagogie, informations, animations et éditions ..... 39



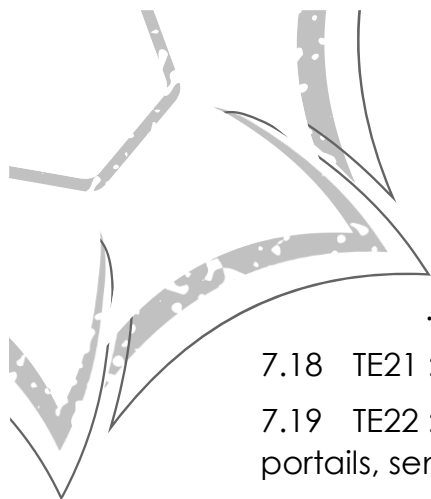
3.1	..... Rappel des objectifs et généralités	39
3.2	PI1 : Participation/communication à des congrès, colloques, conférences, journées techniques...	40
3.3	PI2 : Réalisation de publications.....	42
3.4	PI3 : Participation à des formations .....	44
3.5	PI4 : Participation à la dynamique d'un réseau d'échanges d'expériences et de connaissances autour du bocage.....	45
3.6	PI5 : Bibliographie sur les différentes thématiques en lien avec le Plan de Gestion de la RNR.....	45
3.7	PI7 : Organisation de sorties nature sur différentes thématiques en lien avec la RNR.....	45
3.8	PI8 : Participation aux manifestations de dynamique nationale et du réseau des espaces protégés : "Journées Mondiales des Zones Humides", "Fréquence Grenouille", "Fête de la Nature"...	47
3.9	PI9 : Conception et édition d'une brochure d'information « RNR du Bocage des Antonins ».....	47
3.10	PI11 : Réalisation d'un film.....	49
3.11	PI12 : Création de nouveaux outils et supports pédagogiques, tous publics.....	49
3.12	PI13 : Mise en place de programmes pédagogiques à destination des écoles .....	54
3.13	PI14 : Accueil d'apprenants (stagiaire, service civique, apprenti...) .....	56
3.14	PI15 : Accueil des classes d'enseignement supérieur.....	57
3.15	PI16 : Participation et accueil de formations pour adultes .....	59
3.16	PI17 : Organisation de chantiers éco-volontaires, en fonction des besoins de la réserve .....	61
3.17	PI18 : Renforcement de la lisibilité de la réserve : gestion du site Internet, infolettre, liens au sein des réseaux associatifs, RNF, conception et édition des programmes d'animations, médias... ..	66
3.18	PI19 : 2025 -10 ans de la RNR du Bocage des Antonins .....	71
3.19	PI20 : Participation Congrès RNF.....	76



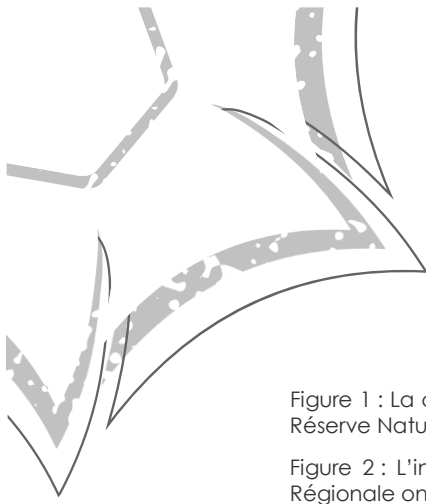
3.20.....PI26 : Organisation de 1 à 2 visites de terrain par an (compréhension des enjeux biologiques, mesures de gestion, résultats obtenus...)	avec les propriétaires.....	76
3.21 Bilan de la fréquentation de la RNR du Bocage des Antonins de 2015 à 2025.....		77
<b>IV/ PO : Police .....</b>		<b>79</b>
4.1 Rappel des objectifs et généralités .....		79
<b>V/ SE : Suivis, études et inventaires .....</b>		<b>81</b>
5.1 Rappel des objectifs et généralités .....		81
5.2 SE2 : Réactualisation de l'inventaire floristique de la RNR .....		81
5.3 SE5 : Récolte de graines d'arbres et arbustes pour la production de plans d'origine locale .....		84
5.4 SE6 : Suivi photographique du paysage .....		84
5.5 SE7 : Favoriser une trame bocagère plus large .....		88
5.6 SE8 : Médiation et concertation avec les agriculteurs riverains ..		88
5.7 SE9 : Veille foncière et échanges de parcelles .....		88
5.8 SE10 : Suivi de la qualité de l'eau .....		88
5.9 SE11 : Dosage des contaminants (pesticides) – selon opportunité 92		
5.10 SE14 : Suivi de la Chalarose du Frêne – veille sanitaire.....		92
5.11 SE15 : Suivi des communautés d'odonates.....		94
5.12 SE16 : Suivi des communautés de lépidoptères rhopalocères ...		99
5.13 SE17 : Suivi des communautés d'orthoptères .....		104
5.14 SE18 : Suivi des communautés d'amphibiens.....		110
5.15 SE19 : Suivi des communautés d'oiseaux nicheurs .....		114
5.16 SE20 : Suivi des communautés de chauves-souris.....		116
5.17 SE28 : Inventaire des abeilles et des bourdons.....		118
5.18 SE30 : Inventaire des mollusques.....		118
5.19 SE34 : Mise en place des pièges photographiques pour la surveillance des secteurs à forts enjeux -Etude de la fréquentation..		119
<b>VI/ RE : Recherche.....</b>		<b>121</b>
6.1 Rappel des objectifs et généralités .....		121



6.2. RE1 : Suivi démographique des populations de reptiles .....	121
6.3 RE3 : Utilisation de l'éco-complexe bocager par les Amphibiens et les Reptiles .....	126
6.4 RE5 : Caractérisation des cortèges de faune et de flore associés aux arbres têtards .....	128
6.5 RE9 : Programme de recherche/étude sur différentes thématiques en lien avec la conservation des espaces bocagers/zones humides/changement climatique. Selon les opportunités .....	131
<b>VII/ TE : Travaux d'entretien et de maintenance .....</b>	<b>134</b>
7.1 Rappel des objectifs et généralités .....	134
7.2 TE2 : Gestion des refus de pâturage par broyage .....	134
7.3 TE3 : Fauche des prairies.....	136
7.4 TE4 : Restauration des prairies colonisées par les ligneux .....	138
7.5 TE7 : Gestion de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges .....	138
7.6 TE8 : Gestion des niveaux d'eau.....	140
7.7 TE9 : Contrôle, régulation ou destruction des espèces envahissantes : Ragondins, Rats musqués et toutes autres espèces envahissantes.....	141
7.8 TE10 : Restauration des mares et des dépressions humides .....	141
7.9 TE11 : Gestion de la végétation rivulaire des mares, des dépressions humides et de la réserve de l'étang .....	144
7.10 TE12 : Exploitation respectueuse et traditionnelle des haies selon les préconisations du Plan de Gestion des Haies.....	144
7.11 TE13 : Gestion des ourlets herbacés des pieds de haies.....	146
7.12 TE14 : Gestion des arbres têtards .....	147
7.13 TE15 : Gestion des ligneux sur la digue de l'étang des Forges..	147
7.14 TE16 : Gestion du cordon de saules en bordure de l'étang des Forges.....	147
7.15 TE17 : Maintien de haies et de boisements en évolution naturelle	148
7.16 TE19 : Gestion du bois mort .....	148



7.17	TE20 : Valorisation du bois et des rémanents	148
7.18	TE21 : Formation de nouveaux arbres têtards	149
7.19	TE22 : Entretien de la végétation aux abords des équipements, portails, sentier de découverte et panneaux d'information	150
7.20	TE24 : Mise en sécurité des cheminements, entretien des arbres par élagage et/ou abattage	151
7.21	TE25 : Entretien du matériel, local de stockage, outils et véhicules de la RNR (réparations, nettoyage...)	151
<b>VIII/ TU : Travaux uniques et équipements</b>		<b>153</b>
8.1	Rappel des objectifs et généralités	153
8.2	TU6 : Mise en exclos des herbiers, plantes patrimoniales (ex. macre)	153
8.3	TU8 : Mise en place d'exclos et de systèmes d'abreuvements pour les bovins sur les mares	155
8.4	TU13 : Mise en défens des haies, pose d'un système de clôture et entretien	155
8.5	TU17 : Mise en place de la signalétique RNR	156
8.6	TU18 : Chantier pédagogique de plessage des haies, formation d'arbres têtards	157
8.7	TUX : Maison de la réserve	159
<b>IX/ Bilan financier 2025</b>		<b>165</b>
<b>X/ Planification 2026</b>		<b>167</b>
<b>XI/ Références bibliographiques</b>		<b>175</b>
<b>XII/ Annexes</b>		<b>177</b>



# Table des figures

Figure 1 : La construction de la Maison de la réserve a été l'élément marquant de l'année 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	4
Figure 2 : L'inauguration de la Maison de la réserve et la fête des 10 ans de la Réserve Naturelle Régionale ont permis de mobiliser de nombreux bénévoles. © Alexandre Boissinot.....	6
Figure 3 : Les opérations de gestion de la réserve se répartissent dans 7 catégories d'intervention....	19
Figure 4 : Répartition du nombre d'opérations de gestion par type sur l'année 2025.....	20
Figure 5 : Taux de réalisation des opérations de la programmation 2025 du plan de gestion.....	20
Figure 6 : Taux de réalisation par type d'opérations de la programmation 2025 du plan de gestion...21	
Figure 7 : Répartition du temps de travail de l'équipe salariée (hors service civique) par type d'opérations en 2025.....	21
Figure 8 : Exposition « Le Bocage en héritage » réalisée par Camera Natura à l'occasion des dix ans de la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	32
Figure 9 : Taux de réalisation des opérations liées à la gestion administrative de la réserve en 2025...34	
Figure 10 : Taux de réalisation des opérations liées à la pédagogie, à l'information, aux animations et à l'édition de la réserve en 2025.....	39
Figure 11 : Atelier « Reptiles » de la commission patrimoine biologique de Réserve Naturelle de France, Vouneuil-sur-Vienne (86). © Alexandre Boissinot.....	40
Figure 12 : Visuel du 52 <sup>ème</sup> congrès de la Société Herpétologique de France (SHF) à Obernai (67)....	41
Figure 13 : Journée technique de démonstration d'une fête abatteuse pour la gestion d'une haie sur la commune de Sanxay (86). © Alexandre Boissinot.....	41
Figure 14 : Extraits de l'article de Lourdis et al. - Living in the Hedge: Farmland Reptile Diversity Is Driven by Hedgerow Structural Complexity and Landscape Connectivity, publié dans la revue Animal Conservation.....	43
Figure 15 : Couverture de l'article de Rey et al. - Les serpents « sentinelles » de la qualité des habitats : vers une meilleure prise en compte des vipères dans les espaces naturels gérés publié dans la revue Naturae.....	43
Figure 16 : Participants de la formation « Valeurs Ajoutées » encadrée par Réserve Naturelle de France à Angoulême. © RNF.....	44
Figure 17 : Découverte du bocage et de la biodiversité de la réserve avec l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) des Deux-Sèvres © Alexandre Boissinot.....	46
Figure 18 : Echanges entre Christophe Baribault, agriculteur sur la réserve naturelle, et une classe d'étudiants © Alexandre Boissinot.....	46
Figure 19 : Affiche des 48h nature organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine.....	47
Figure 20 : Visuels de la brochure de la RNR du Bocage des Antonins rééditée en 2025.....	48
Figure 21 : Vignette Youtube de l'épisode 6 consacré à la construction de la Maison de la réserve...49	
Figure 22 : Boris Jollivet réalisant une prise de son sur une jeune trogne de la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	50
Figure 23 : Dessin de Florian Gadenne imprimé en grand format et exposé à la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot.....	51
Figure 24 : Silhouettes d'oiseaux, à taille réelle, installées dans la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot.....	52
Figure 25 : Habillage de la mare pédagogique vitrée de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot.....	52
Figure 26 : Sculpture de Triton marbré de l'artiste Karlito réalisée avec de la ferraille de réemploi et installée à proximité de la mare pédagogique vitrée. © Alexandre Boissinot.....	53



Figure 27 : Sculpture d'une Genette commune de l'artiste Julien Coirier réalisée avec une bille de chêne. © Alexandre Boissinot.....	53
Figure 28 : Exemple de pupitre accompagnant les sculptures et aménagements pédagogiques de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot.....	54
Figure 29 : Animation scolaire sur le bocage et la biodiversité associée avec le Collège de Champdeniers et une classe d'espagnols dans le cadre d'un programme Erasmus +. © Alexandre Boissinot.....	55
Figure 30 : Albane Moisant en service civique sur la RNR du Bocage des Antonins en 2025. © Alexandre Boissinot.....	56
Figure 31 : Participation d'Albane Moisant aux 15 ans du Service Civique à la préfecture des Deux-Sèvres le 25 septembre 2025. © Pascale Jean-Dit-Berthelot.....	57
Figure 32 : Visite de la réserve avec les étudiants en BAC STAV du Lycée agricole Le Chesnoy accompagnés par le CPIE de Gâtine poitevine © Barbara Puaud.....	58
Figure 33 : Participants de la formation « Reptiles et amphibiens » réalisée pour le CPIE Brenne – Berry © Alexandre Boissinot.....	59
Figure 34 : Présentation de l'étude sur les communautés de reptiles de la RNR du Bocage des Antonins aux BPREA du Campus des Sicaudières © Alexandre Boissinot.....	60
Figure 35 : Participants à la soirée du 17/10/2025 consacrée à la présentation du projet de la Maison de la réserve dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture (JNA) des Deux-Sèvres © Alexandre Boissinot.....	60
Figure 36 : Fauche et exportation de la végétation sous les jeunes trognes du champ Volleau avec les étudiants en Bac pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup. © Alexandre Boissinot.....	61
Figure 37 : Chantier réalisé avec les étudiants en BTS GPN de Melle le 05 novembre 2025. En haut, image avant intervention et en bas après la fauche de la bordure de la mare. © Alexandre Boissinot.....	62
Figure 38 : Etudiants en BTS GPN du Lycée agricole de Melle ayant réalisés le chantier sur la RNR du Bocage des Antonins le 05 novembre 2025. © Alexandre Boissinot.....	63
Figure 39 : Chantier du 13 novembre 2025 avec les Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup. © Alexandre Boissinot.....	63
Figure 40 : Etudiants et formateurs de la MFR de Saint-Loup ayant réalisés le chantier du 13 novembre 2025. © Alexandre Boissinot.....	64
Figure 41 : Réalisation de planches et de poteaux pour la Maison de la réserve à la scierie de Palmplie avec des bénévoles de DSNE © Léa Collober.....	65
Figure 42 : Réalisation de murets en pierres sèches pour la Maison de la réserve avec des bénévoles de DSNE et encadré par Vincent Boutteaud © Alexandre Boissinot.....	65
Figure 43 : Réalisation de la mare pédagogique vitrée de la Maison de la réserve © Alexandre Boissinot.....	66
Figure 44 : Infolettres n°17 en 2025.....	67
Figure 45 : Nombre d'articles de presse publiés entre 2015 et 2025 en lien avec la réserve.....	67
Figure 46 : Exemple d'article de presse publié sur la réserve en 2025 à l'occasion des 10 ans du classement.....	68
Figure 47 : Logos des radios qui ont parlé de la RNR du Bocage des Antonins en 2025.....	69
Figure 48 : Visuel de l'émission « C'est beau la nature » de Rafio Gâtine pour l'émission sur la RNR du Bocage des Antonins. © C'est beau la nature.....	70
Figure 49 : Visuel de l'épisode « Redécouvrir le bocage » de la série Arte 'Les promesses de la terre » © Arte.....	71
Figure 50 : Affiche de la « Fête du Bocage des Antonins ».....	72
Figure 51 : Réunion avec les bénévoles pour préparer la Fête du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	73
Figure 52 : Création d'un espace restauration et d'un bar pour la Fête du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	73

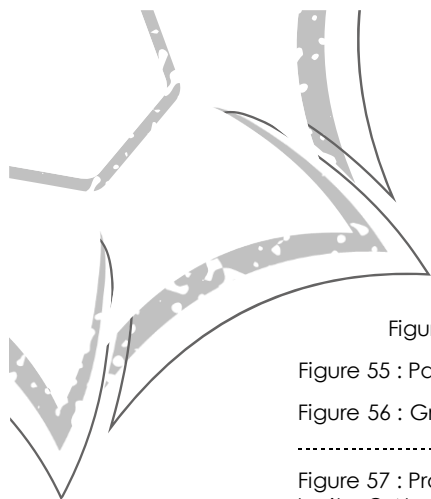


Figure 53 : Mobilisation de bénévoles pour la restauration de la Fête du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	74
Figure 54 : Spectacle musical d'Arzhella « La libre forêt ». © Alexandre Boissinot.....	74
Figure 55 : Papotage autour du bocage © Alexandre Boissinot.....	75
Figure 56 : Grimpe d'arbre avec ArborAddict et les Grimpereaux de l'Hermitain © Alexandre Boissinot.....	75
Figure 57 : Propriétaires de la RNR et salariés de DSNE réunis pour échanger sur les actions planifiées sur le site. © Alexandre Boissinot.....	76
Figure 58 : Fréquentation de la RNR du Bocage des Antonins sur la période 2005 – 2025.....	77
Figure 59 : Répartition du nombre de participants sur la RNR du Bocage des Antonins par type de fréquentation entre 2005 et 2025.....	77
Figure 60 : Sensibilisation du public à la réglementation de la réserve naturelle. © Marie Delage.....	79
Figure 61 : Taux de réalisation des opérations liées aux suivis, études et inventaires sur la réserve en 2025.....	81
Figure 62 : Callitriche à angles obtus (Callitriche obtusangula), nouvelle espèce de plante pour la RNR du Bocage des Antonins. © Stéphane Barbier.....	83
Figure 63 : Mare n°8 hébergeant la seule station de Flûteau nageant de la RNR du Bocage des Antonins. © Stéphane Barbier.....	83
Figure 64 : Récolte de fruits de Prunellier épineux pour la production de plants d'origine locale sur la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	84
Figure 65 : Localisation des observatoires photographiques sur la RNR du Bocage des Antonins.....	85
Figure 66 : Exemple du suivi photographique de l'observatoire N°4 réalisé le 24/05/2019, le 13/12/2019, le 14/12/2021, le 24/05/2022 et le 06/12/2022, le 15/05/2025 et le 18/11/2025. L'ensemble des photos permet d'apprécier la croissance des branches sur les deux arbres têtards en quelques années. © Alexandre Boissinot.....	87
Figure 67 : Points de suivi de la qualité de l'eau mis en place en 2021 sur la RNR du Bocage des Antonins.....	89
Figure 68 : Suivi de la concentration en nitrate dans les points d'eau échantillons sur la RNR du Bocage des Antonins de 2017 à 2025.....	90
Figure 69 : Récolte des données de la Sonde piézométrique installée au niveau du dispositif de vidange de l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot.....	91
Figure 70 : Suivi piézométrique de l'étang des Forges entre 2021 et 2025.....	91
Figure 71 : Avancée de la chalarose du frêne en France.....	93
Figure 72 : Mares et étangs de la RNR du Bocage des Antonins.....	94
Figure 73 : Evolution de la richesse spécifique sur l'ensemble des milieux aquatiques suivis pour les Odonates en fonction des années sur la RNR du Bocage des Antonins.....	95
Figure 74 : Evolution de la richesse spécifique des Odonates par années en fonction des stations de suivi, mares 1 à 9, sur la RNR du Bocage des Antonins.....	96
Figure 75 : Evolution de la richesse spécifique des Odonates par années en fonction des stations de suivi, mares 10 à 17, étang des Forges et Petit étang, sur la RNR du Bocage des Antonins.....	97
Figure 76 : Richesse spécifique cumulée des Odonates par point d'eau sur la RNR du Bocage des Antonins.....	98
Figure 77 : Localisation des placettes de suivi des Rhopalocères sur la RNR du Bocage des Antonins.....	100
Figure 78 : Evolution de la richesse spécifique sur l'ensemble des placettes de suivi Rhopalocères en fonction des années sur la RNR du Bocage des Antonins.....	101
Figure 19 : Evolution de la richesse spécifique des rhopalocères par station en fonction des années de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.....	102
Figure 20 : Richesse spécifique moyenne des Rhopalocères par station de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.....	103

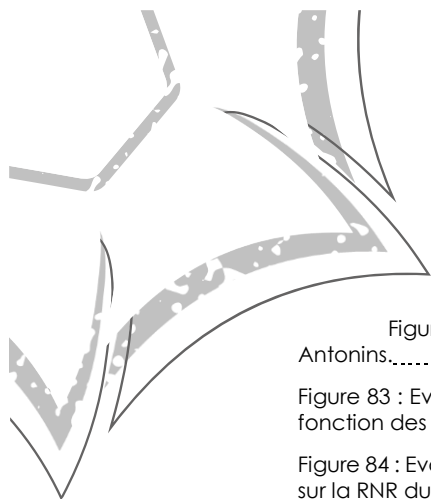


Figure 81 : Richesse spécifique cumulée sur les 4 années de suivi des Rhopalocères par station sur la RNR du Bocage des Antonins.....	103
Figure 82 : Localisation des placettes de suivi des Orthoptères sur la RNR du Bocage des Antonins.....	105
Figure 83 : Evolution de la richesse spécifique sur l'ensemble des placettes de suivi des Orthoptères en fonction des années sur la RNR du Bocage des Antonins.....	106
Figure 84 : Evolution de la richesse spécifique en Orthoptères par station en fonction des années de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.....	106
Figure 85 : Richesse spécifique moyenne des Orthoptères par station de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.....	107
Figure 86 : Richesse spécifique cumulée sur les 5 années de suivi des Rhopalocères par station sur la RNR du Bocage des Antonins.....	107
Figure 87 : Fréquence des espèces d'orthoptères sur l'ensemble des relevés et des passages.....	108
Figure 88 : Le Criquet ensanglanté, espèce caractéristique des prairies humides. Ici un mâle (haut) et une femelle (bas). © Laurent Debordes.....	109
Figure 89 : Localisation des sites de reproduction des amphibiens suivis sur la RNR du Bocage des Antonins.....	110
Figure 90 : Evolution du nombre de pontes de Grenouille rousse sur la RNR du Bocage des Antonins entre 2013 et 2025.....	111
Figure 91 : Evolution de la richesse spécifique moyenne en Amphibiens sur l'ensemble des points d'eau (19 mares et deux étangs) de la RNR du Bocage des Antonins entre 2013 et 2025.....	112
Figure 92 : Evolution de la richesse spécifique moyenne en Amphibiens sur le réseau de mares (nb 7) créées en 2012 sur la RNR du Bocage des Antonins.....	112
Figure 93 : Evolution du nombre de pontes de Grenouille agile sur la RNR du Bocage des Antonins entre 2013 et 2025.....	113
Figure 94 : Localisation des points d'écoute diurnes mis en place sur la réserve en 2018.....	114
Figure 95 : Variation interannuelle de l'abondance des 10 espèces d'oiseaux les plus contactées depuis 2018 sur la RNR du Bocage des Antonins.....	115
Figure 96 : Localisation du point de suivi des chiroptères de la réserve dans le cadre du protocole Vigie Chiro.....	117
Figure 97 : Trie des échantillons d'abeilles et de bourdons collectés dans la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	118
Figure 98 : Martre des pins observée dans un boisement en bordure de l'étang des Forges au mois de juin 2025 © DSNE.....	119
Figure 99 : Adulte de Genette commune observé sur la RNR du Bocage des Antonins en août 2025 © DSNE.....	119
Figure 100 : Évolution du nombre de captures, marquages, recaptures et sessions par année.....	122
Figure 101 : Nombre de captures (couleuvres) et d'observations (P. muralis) par mois par espèce en 2025.....	123
Figure 102 : Nombre moyen de captures (couleuvres) et d'observations (P. muralis) par mois par espèce en 2025.....	124
Figure 103 : Comparaison du nombre moyen de captures (couleuvres) et d'observations (P. muralis) par mois entre 2024 et 2025 pour N. helvetica (en haut à gauche), Z. longissimus (en haut à droite), H. viridiflavus (en bas à gauche) et P. muralis (en bas à droite).....	125
Figure 104 : Cartographie d'occupation du sol autour de la RNR du Bocage des Antonins.....	127
Figure 105 : Cartographie de la modélisation du graphe du réseau écologique du Triton marbré sous Graphab en vue topologique avec la métrique CF autour de la RNR du Bocage des Antonins.....	128
Figure 106 : Mue de Couleuvre verte et jaune. © Alexandre Boissinot.....	132
Figure 107 : Localisation de la gestion des refus de pâturage par broyage en 2025.....	135

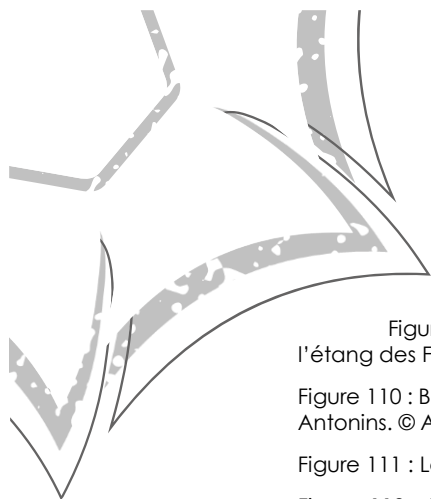


Figure 108 : Gestion des refus de pâturage au cœur de parcelles de prairie sur la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot .....	135
Figure 109 : Fauche avec exportation de la végétation dans la petite prairie en bordure de l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot.....	137
Figure 110 : Bottes de foin issues de la fauche de la prairie du champ Volleau sur la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot.....	137
Figure 111 : Localisation des zones de restauration des prairies colonisées par les ligneux.....	138
Figure 112 : Localisation des zones d'interventions pour la gestion de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges en 2025. ....	139
Figure 113 : Suppression de jeunes ligneux avec un arrache arbuste. © Alexandre Boissinot.....	139
Figure 114 : Arrachage manuel de jeunes ligneux en bordure l'étang des Forges en 2025. © Alexandre Boissinot.....	140
Figure 115 : Exutoire de l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot.....	140
Figure 116 : Myriophylle du Brésil sur la mare de la parcelle de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot.....	141
Figure 117 : Ornières restaurées en eau le 8 décembre 2025.....	142
Figure 118 : Décapage de la végétation et léger curage à la pelle des ornières. © Alexandre Boissinot .....	142
Figure 119 : Ornières restaurées. © Alexandre Boissinot.....	143
Figure 120 : Ornières restaurées en eau le 8 décembre 2025 © Alexandre Boissinot.....	143
Figure 121 : Localisation de la gestion de la végétation rivulaire des mares en 2025.....	144
Figure 122 : Intervention sur les haies avec un mini tracteur muni d'une barre sécateur. © Alexandre Boissinot.....	145
Figure 123 : Intervention sur les haies avec un mini tracteur muni d'un broyeur à fléaux. © Alexandre Boissinot.....	145
Figure 124 : Exemple d'intervention sur l'ourlet herbacé d'une haie. La photo du haut montre le pied de la haie avant intervention et la photo du bas illustre l'ourlet après le passage du broyeur. © Alexandre Boissinot.....	146
Figure 125 : Reprise des branches à la perche élagueuse sur une jeune trogne de Frêne. © Alexandre Boissinot.....	147
Figure 126 : Localisation de la haie n°19 et du boisement n°2 laissés en évolution naturelle (rond rouge). ....	148
Figure 127 : Débitage d'un tremble tombé sur une clôture. © Alexandre Boissinot.....	149
Figure 128 : Nettoyage des pupitres d'information sur le parcours pédagogique qui longe la RNR du Bocage des Antonins. © Albane Moisant.....	150
Figure 129 : Localisation de l'exclos de la végétation aquatique mis en place dans l'étang des Forges en 2025.....	153
Figure 130 : Exclos de la végétation aquatique mis en place dans l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot.....	154
Figure 131 : Bac abreuvoir galvanisé et équipé d' flotteur automatique installé en 2025 pour l'abreuvement du troupeau de bovins. © Alexandre Boissinot.....	155
Figure 132 : Entretien du dessous des clôtures électriques à la tondeuse débroussaileuse. © DSNE.....	156
Figure 133 : Pupitre de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot.....	156
Figure 134 : Mise en œuvre du plessage avec les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup et l'association Bocage Pays Branché. © Alexandre Boissinot.....	157
Figure 135 : Travail d'équipe pour Le plessage de cette grosse branche de Frêne a nécessité concertation et un travail d'équipe. © Alexandre Boissinot.....	158
Figure 136 : Chantier de plessage finalisé sur une haie en bordure du parcours pédagogique de la RNR. © Alexandre Boissinot.....	158

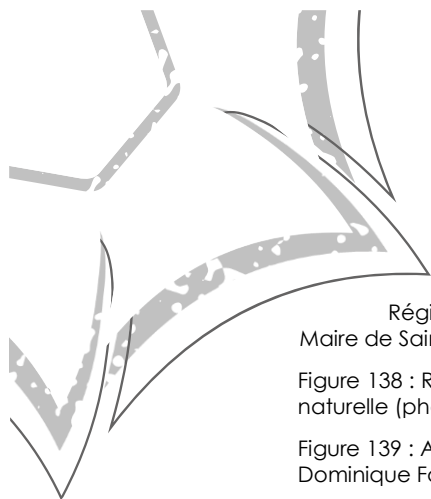


Figure 137 : Discours de la présidence collégiale de Deux-Sèvres Nature Environnement lors de l'inauguration de la Maison de la réserve en présence du vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Communauté de communes Val de Gâtine, de l'Etat et du Maire de Saint-Marc-La-Lande. © Dominique Faucher..... 160

Figure 138 : Réhabilitation d'une ancienne stabulation agricole (photo du haut) en Maison de réserve naturelle (photos du bas)..... 161

Figure 139 : Accueil guidé de l'inauguration de la Maison de la réserve avec La D'âme Compagnie. © Dominique Faucher..... 162

Figure 140 : Présentation en chanson de la classe dehors pratiquée par l'école des Petits Antonins de Saint-Marc-La-Lande sur les parcelles de la Maison de la réserve. © Dominique Faucher..... 162

Figure 141 : Présentation de la conception de la Maison de la réserve par DSNE, Archimag et 100Détours. © Dominique Faucher..... 163

Figure 142 : Coupe du ruban d'inauguration de la Maison de la réserve par Guillaume Rioux (vice-président à la Région Nouvelle-Aquitaine), Pascal Olivier (mairie de Saint-Marc-La-Lande), Anne Faucher (présidence collégiale de DSNE). © Dominique Faucher ..... 163

Figure 143 : Répartition du nombre d'opérations de gestion planifiées en 2026 sur la RNR du Bocage des Antonins en fonction des différentes catégories..... 167

## Table des tableaux

Tableau 1 : Rappel des objectifs du plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins (DSNE, 2018)..... 22

Tableau 2 : Etat de la réalisation des actions programmées en 2025 sur la RNR Bocage des Antonins ..... 25

Tableau 3 : Liste des 15 observatoires au sol et des 4 observatoires aériens sur la RNR du Bocage des Antonins..... 85

Tableau 3: Années de début du suivi sur chaque point d'eau de la RNR du Bocage des Antonins... 98

Tableau 5 : Présence des taxons d'amphibiens dans les différents points d'eau de la réserve en 2025 ..... 113

Tableau 6 : Valeur comparée de deux indices biologiques oiseaux entre 2018 et 2025..... 115

Tableau 7 : Liste des espèces de Chiroptères contactées entre 2012 et 2025 sur la RNR du Bocage des Antonins..... 117

Tableau 8 : Détail du nombre de captures, marquages, recaptures et sessions par année..... 122

Tableau 9 : Évolution du taux de recapture par espèce par année..... 123

Tableau 10 : Liste des bryophytes observées sur les 25 arbres..... 129

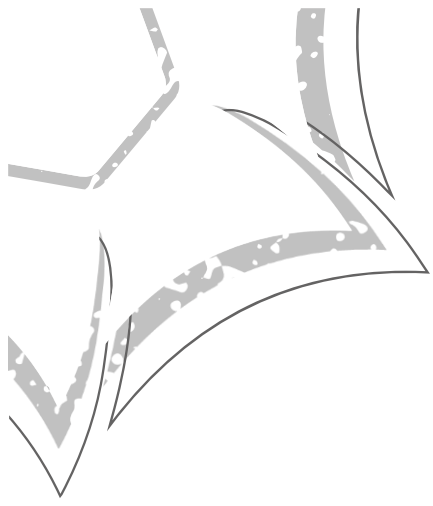
Tableau 11 : Nombre de bottes de foin produites par parcelle entre 2019 et 2025..... 136

Tableau 12 : Bilan financier 2025 de la RNR du Bocage des Antonins..... 165

Tableau 13 : Programmation prévisionnelle des opérations de gestion en 2026..... 168

Tableau 14 : Budget prévisionnel 2026 de la RNR du Bocage des Antonins (hors Maison de la RNR)... 171

Tableau 12 : Détail des charges associées au budget de la RNR 2026..... 172



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ



# Généralités



# I/ Rapport d'activités 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins

## 1.1 Généralités

Le programme d'actions 2025 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins s'articule autour de 79 opérations de gestion réparties dans 7 catégories (figures 4 et 5) qui s'inscrivent dans les objectifs à long terme (OLT) définis dans le plan de gestion 2018-2027 de la réserve (tableau 1). Parmi ces opérations, 71 planifiées ont été finalisées, 4 sont en cours de réalisation et 4 n'ont pas été réalisées (figures 5, 6 et 7).



Figure 3 : Les opérations de gestion de la réserve se répartissent dans 7 catégories d'intervention.

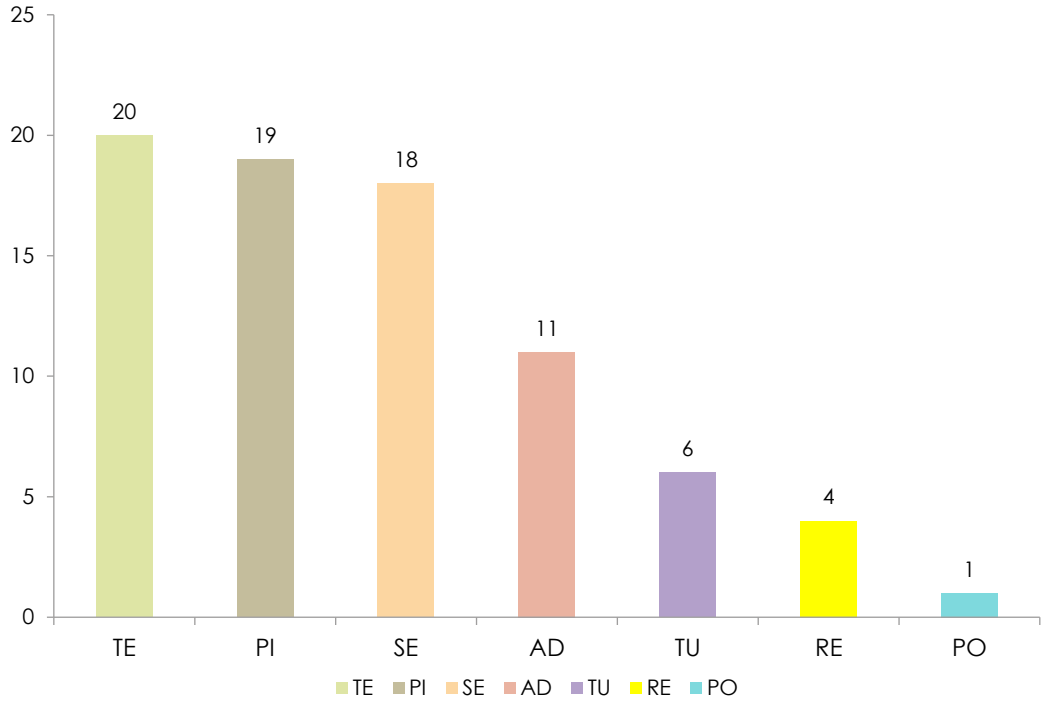
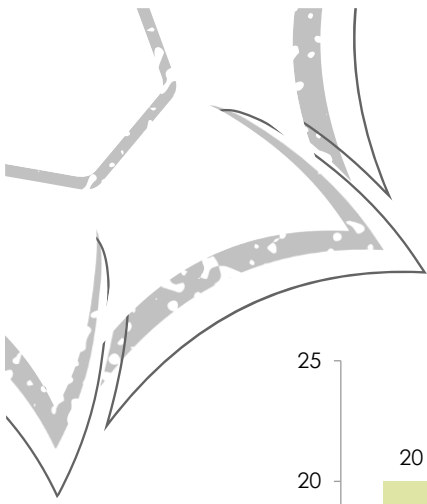


Figure 4 : Répartition du nombre d'opérations de gestion par type sur l'année 2025

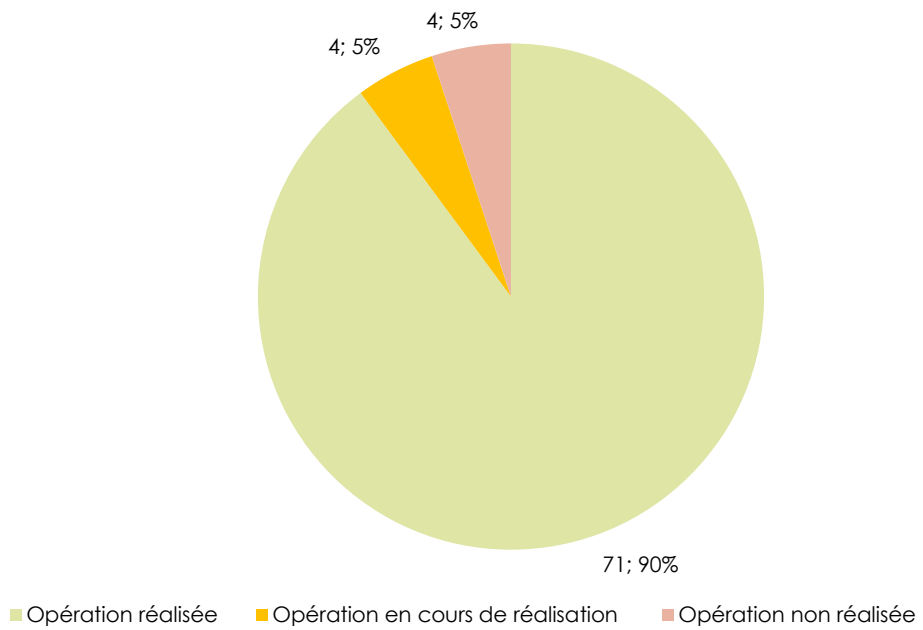


Figure 5 : Taux de réalisation des opérations de la programmation 2025 du plan de gestion.

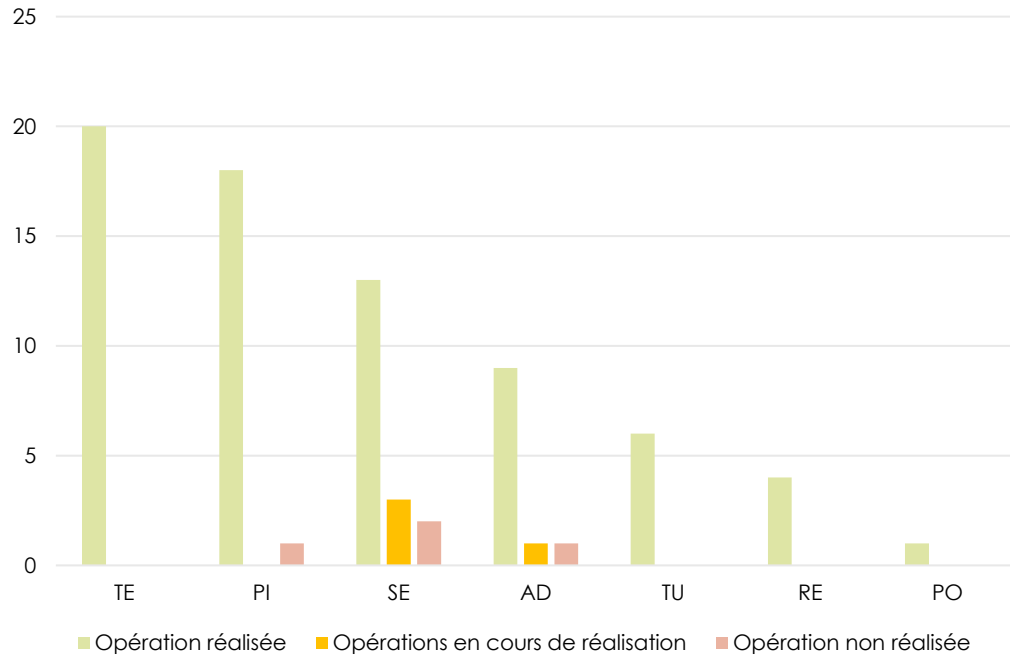
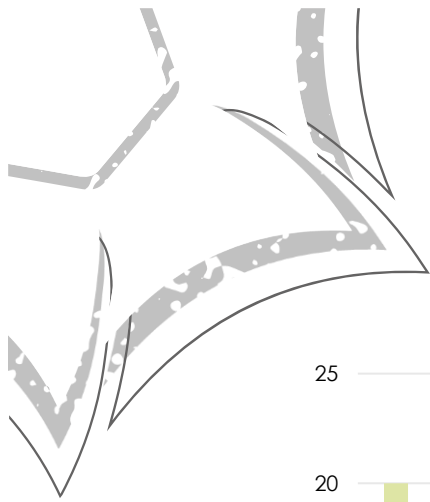


Figure 6 : Taux de réalisation par type d'opérations de la programmation 2025 du plan de gestion.

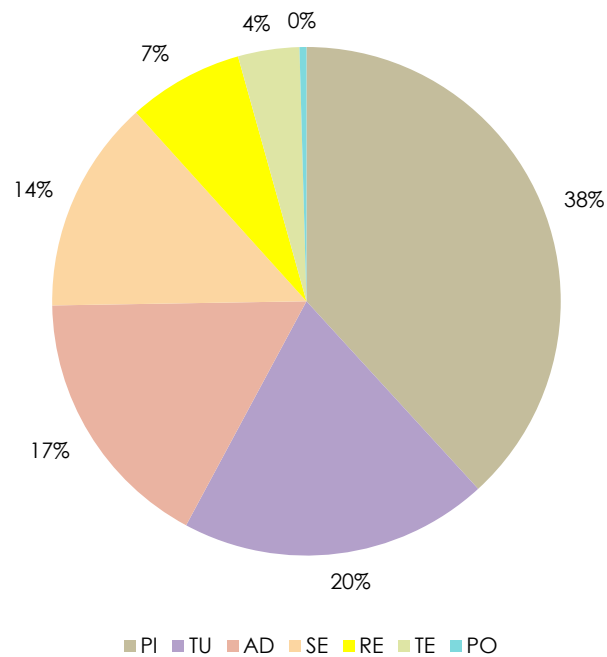


Figure 7 : Répartition du temps de travail de l'équipe salariée (hors service civique) par type d'opérations en 2025.

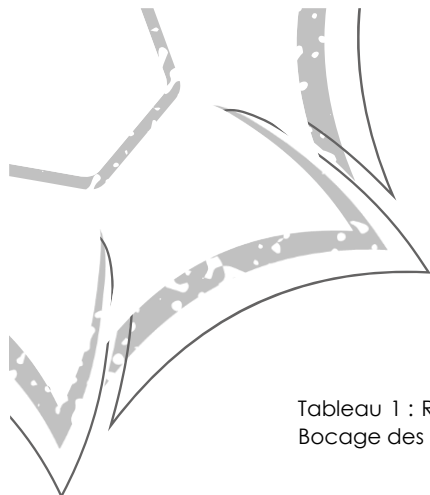
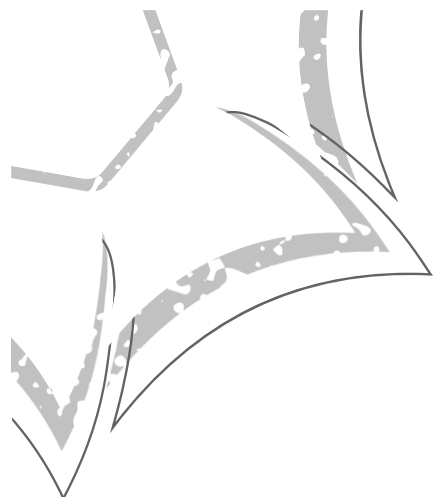
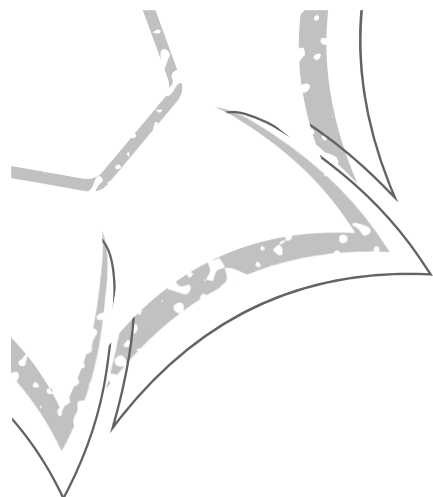


Tableau 1 : Rappel des objectifs du plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins (DSNE, 2018)

N°OLT	Objectifs à long terme (OLT)	Facteurs influençant l'état de conservation	N° OCT	Objectifs du Plan (OCT)
A	<b>Préserver l'identité paysagère de la réserve. Maintenir et assurer un bon état de conservation de la mosaïque d'habitats du site et des cortèges de faune/flore associés</b>	La dynamique d'évolution de la végétation, la qualité de l'eau, le renouvellement des arbres têtards, le pâturage	A1	Conserver la mosaïque d'habitats de l'éco-complexe bocager et agir pour leur bon état de conservation, notamment ceux à forte valeur patrimoniale. Habitats ciblés : habitats humides, boisements du site, réseaux de haies et d'arbres têtards.
		La dynamique d'évolution de la végétation, la qualité et la gestion des niveaux d'eau, le pâturage, l'état de conservation des habitats	A2	Préserver la richesse floristique du site et assurer la sauvegarde des espèces à fortes valeurs patrimoniale et menacées.
		La qualité et la gestion des niveaux d'eau, le pâturage, la dynamique d'évolution de la végétation, l'état de conservation des habitats naturels	A3	Maîtriser les facteurs influençant l'accueil des taxons de faune les plus menacés et/ou remarquables pour la réserve, pour lesquelles la RNR joue un rôle important pour la conservation des populations.
		La dynamique d'évolution de la végétation, le pâturage, les aléas climatiques, la période et le type d'intervention	A4	Mettre en place une gestion pérenne des haies et des arbres têtards en conciliant le maintien de la biodiversité et les pratiques agricoles.
		La dynamique d'évolution de la végétation	A5	Préserver le contexte paysager de la RNR
		Conservation des enjeux environnementaux à l'échelle d'un territoire cohérent, les pratiques agricoles environnantes	A6	Mener une stratégie en faveur de la conservation d'une entité fonctionnelle : trame bocagère
B	<b>Améliorer et maintenir à un bon niveau la qualité et la gestion quantitative de l'eau sur le site.</b>	Contexte local, l'exploitation riveraine des parcelles, les niveaux d'eaux (variations climatiques), dynamique de	B1	Maîtriser les écoulements d'eau sur le site et/ou développer des actions permettant de maintenir la qualité et la quantité d'eau sur le site



		comblement naturel des points d'eau, la dégradation de la digue et du système de vidange de l'étang des Forges	B2	Assurer un suivi temporel de la qualité et la quantité d'eau sur la RNR
C	Acquérir des connaissances scientifiques pour assurer une gestion et une conservation des habitats et des cortèges de faune/flore/fonge associés au paysage bocager. Valoriser ces connaissances.	Recherche de financeurs, la quiétude	C1	Mettre en place des études, sur le long terme, sur des groupes/espèces indicateurs des espaces bocagers
		Recherche de financeurs et de partenaires	C2	Mettre en œuvre des études expérimentales en lien avec la conservation des espaces bocagers, des habitats associés
		Partenaires, dynamiques régionales et nationales	C3	Participer à des réseaux d'études et de recherche
		Partenaires, évaluation du temps	C4	Valoriser les données issues des études
		Gestion des niveaux d'eau, qualité de l'eau	C5	Développer un programme de conservation du Brochet en partenariat avec les structures compétentes
		Catalogue des formations	C6	Développer les connaissances techniques, former le personnel
		Logiciels, méthodologie	C7	Améliorer la collecte des données et perfectionner la valorisation des données
		D	Mettre en place des inventaires naturalistes complémentaires permettant d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel du site. Développer des actions de conservation.	Ressources numériques, méthodologie
Compétences disponibles, recherche de financeurs et de partenaires, liste de référence disponible	D2			Elargir la connaissance à l'ensemble des taxons susceptibles de caractériser la RNR par leur valeur patrimoniale, indicatrice et ainsi de contribuer à ajuster les modalités de gestion. Recueillir de manière ciblée les éléments améliorant la connaissance fonctionnelle de la RNR
Dérangement des autres espèces de la RNR, emprise d'une volière de relâchée sur les habitats	D3			Accueillir des espèces ayant bénéficié d'une assistance en centre de soins pour la faune agréé en prévision de relâché (oiseaux essentiellement)



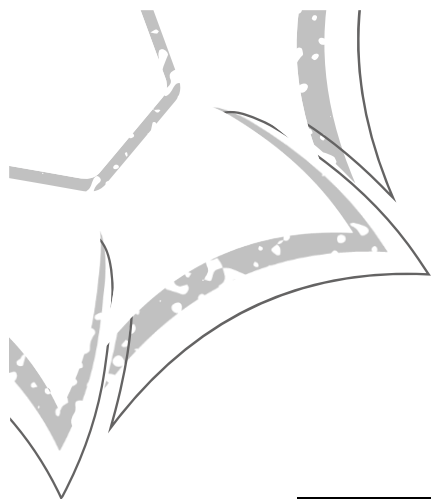
<b>E</b>	<b>Mettre en place une stratégie d'accueil et de sensibilisation du public dans l'objectif d'améliorer l'appropriation du rôle fondamental de la RNR (acteurs, habitants et usagers)</b>	Capacité de la RNR à accueillir le public, quiétude	E1	Concilier l'accueil et l'information du public avec la conservation de la faune et de la flore de la RNR
		Infrastructures d'accueil, diffusion et communication des informations	E2	Informier et sensibiliser le public sur l'existence de la RNR, son patrimoine naturel/historique et sa réglementation
		Capacité de la RNR à accueillir le public, quiétude	E3	Développer et poursuivre les actions de formation : programmes scolaires, étudiants en formation supérieure, professionnels en formation, bénévoles, stagiaires...
		Réseaux, partenaires	E4	Assurer la promotion de la RNR du Bocage des Antonins
<b>F</b>	<b>Mettre en place, avec les structures et acteurs compétents, des actions visant conserver et valoriser les éléments historiques en lien avec le site. Développer des actions communes avec la Maison du Patrimoine de Saint-Marc-la-Lande</b>	Partenaires, dynamiques locales	F1	Conserver et valoriser les pratiques anciennes de gestion du bocage (entretien des haies et des arbres têtards, plessage...)
		Partenaires, dynamiques régionales	F2	Développer des actions communes sur le patrimoine historique de la RNR en lien avec la Maison du Patrimoine de Saint-Marc-la-Lande (Ordre religieux des Antonins, Jardin médicinale...)
		Partenaires, dynamiques régionales	F3	Valoriser/conservier l'œuvre de René Verriet de Litardière
<b>G</b>	<b>Mettre en place toutes les procédures de suivis pour une bonne lisibilité de la gestion, des besoins humains et financiers : mission administrative, de police/surveillance.</b>	Nombre d'agent	G1	Faire respecter la réglementation de la RNR
		Réalisation du programme d'actions	G2	Suivi administratif et financier de la gestion de la RNR
		Validation des actions	G3	Coordonner le comité consultatif de gestion et les propriétaires
		Aléas de disfonctionnement du matériel	G4	Assurer la maintenance du matériel, des outils, du véhicule et du local
		Visibilité des actions	G5	Conforter le rôle et la contribution de la RNR au sein des réseaux locaux, régionaux, nationaux et scientifiques des espaces naturels



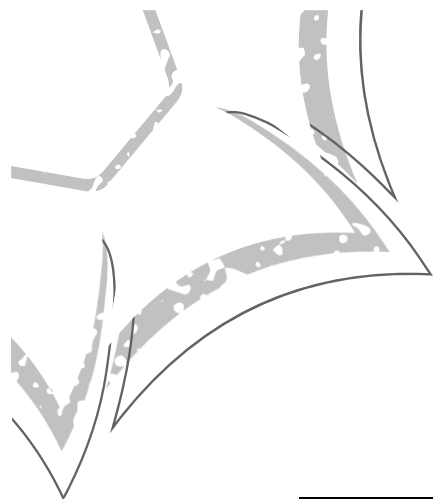
Le tableau ci-dessous, liste les 79 opérations planifiées sur la réserve en 2025 ainsi que leur état de réalisation (tableau 2).

Tableau 2 : Etat de la réalisation des actions programmées en 2025 sur la RNR Bocage des Antonins.

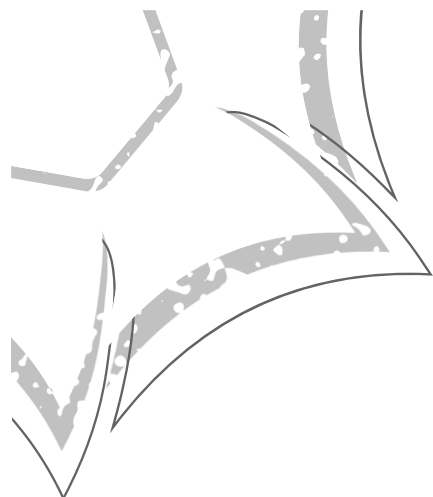
Opérations			OLT & OCT	2025	
Code	Opération de gestion	Priorité		Etat de réalisation	Commentaire
SE2	Réactualisation de l'inventaire floristique de la RNR	1	A2	=	Terrain et bilan réalisé. 415 espèces de plantes sont répertoriées sur la RNR à ce jour. 2 nouvelles espèces en 2025.
SE5	Récolte de graines d'arbres et arbustes pour la production de plans d'origine locale	2	A4	=	Récolte de graines réalisée par Prom'Haies NA le 9/10/2025.
SE6	Suivi photographique du paysage	1	A5	=	Réalisation des deux passages (Mai et Décembre) et saisie des données.
SE7	Favoriser une frange bocagère plus large	1	A6	-	Action qui n'a pas été réalisée.
SE8	Médiation et concertation avec les agriculteurs riverains	1	B1	≤	Poursuite des échanges avec les agriculteurs riverains.
SE9	Veille foncière - échange de parcelles	1	B1	±	Veille foncière en cours
SE10	Suivi de la qualité Nitrate, phosphate, PH, T°...) et de la quantité d'eau	1	B2	≤	Analyse des Nitrates. Prélèvements réalisés sur l'ensemble de l'année, avec une période estivale sans dosage.
SE11	Dosage des contaminants (pesticides) - selon opportunité	1	B2	±	Action en cours dans le cadre du programme de recherche « ShedTox » porté le CNRS de Chizé
SE14	Suivi de la Chalarose du Frêne - veille sanitaire	1	C1	≤	Veille réalisée. Des cas de Chalarose sont rapportés sur l'ensemble de la réserve, notamment chez des jeunes sujets de Frêne.
SE15	Suivi des communautés d'odonates	1	C1	=	L'ensemble des passages a été réalisé. 35 espèces ont été observées en 2025 sur la RNR. Deux nouvelles espèces ont été observées sur le site portant le nombre d'Odonates à 44 dans la RNR.
SE16	Suivi des communautés de lépidoptères rhopalocères	1	C1	=	L'ensemble des passages a été réalisé. 42 espèces ont été observées en 2025 sur la RNR. Une nouvelle espèce, le Gazé, a été observée sur le site portant le nombre de papillons de jours à 57 dans la RNR.
SE17	Suivi des communautés d'orthoptères	1	C1	=	L'ensemble des passages a été réalisé. 30 espèces



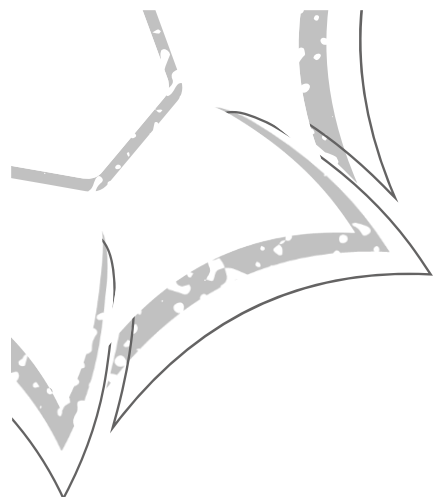
					ont été observées en 2025 sur la RNR.
SE18	Suivi des communautés d'amphibiens	1	C1	≤	L'ensemble des passages a été réalisé.
SE19	Suivi des communautés d'oiseaux nicheurs	1	C1	=	Prospections de terrain réalisées par le GODS. Deux nouvelles espèces ont été observées sur le site. Rapport produit.
SE20	Suivi des communautés de chauve-souris	1	C1	=	Les deux passages du protocole ont été réalisés. 11 espèces ont été détectées en 2025.
SE28	Inventaire des abeilles et des bourdons	1	D2	±	En 2025, le tri des échantillons a été finalisé. Nous avons contacté le GRETIA pour échanger sur les possibilités d'identification.
SE30	Inventaire des mollusques	1	D2	-	Action non réalisée.
SE34	Mise en place des pièges photographiques pour la surveillance des secteurs à forts enjeux -Etude de la fréquentation	1	G1	≥	Mise en place des deux pièges photographiques au printemps et à l'automne.
PI1	Participation/communication à des congrès, colloques, conférences, journées techniques...	1	C4	≤	Participation à 3 événements en 2025 : Atelier reptiles de RNF, 52 <sup>ème</sup> Congrès SHF, journée technique « Valorisation des haies ».
PI2	Réalisation de publications	1	C4	≤	Contribution à la rédaction de plusieurs publications en collaboration avec le CNRS de Chizé. Deux articles scientifiques publiés en 2025.
PI3	Participation à des formations	1	C6	=	Participation du conservateur à trois formations : Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT - RNF), Valeurs Ajoutées (RNF), PSC1.
PI4	Participation à la dynamique d'un réseau d'échanges d'expériences et de connaissances autour du bocage	1	C6	≤	Poursuite des échanges avec le CNRS de Chizé et l'OFB sur la cartographie des bocages de France.
PI5	Bibliographie sur les différentes thématiques en lien avec le Plan de Gestion de la RNR	1	C7	≤	Travail bibliographique réalisé.
PI7	Organisation de sorties nature sur différentes thématiques en lien avec la RNR	1	E1	≥	23 sorties nature réalisées : bocage et biodiversité, libellules, reptiles... 448 participants.
PI8	Participation aux manifestations de dynamique nationale et du	1	E1	≤	Participation à la 8 <sup>ème</sup> édition des 48h Nature de



	réseau des espaces protégés : "Journées Mondiales des Zones Humides", "Fréquence Grenouille", "Fête de la Nature"				la Région Nouvelle-Aquitaine.
PI9	Conception et édition d'une brochure d'information "RNR du Bocage des Antonins "	1	E2	=	Mise à jour et réédition de la brochure de la RNR en 1500 exemplaires.
PI11	Réalisation d'un film	1	E2	=	Réalisation d'une vidéo sur la construction de la Maison de la réserve. Vidéo mise en ligne sur le YOUTUBE de DSNE.
PI12	Création de nouveaux outils et supports pédagogiques, tous publics	1	E2	=	Collaboration avec Boris Jollivet pour la réalisation d'une création sonore sur le bocage de la réserve et les arbres têtards : « L'Oreille des Trognons », aménagements pédagogiques de la Maison de la réserve : sculptures en fer et en bois, silhouettes d'oiseaux, mare vitrée...
PI13	Mise en place de programmes pédagogiques à destination des écoles	1	E3	=	Programmes pédagogiques réalisés avec les Collèges de Champdeniers et de Mazière en Gâtine. Poursuite des échanges avec l'école des Petits Antonins dans le cadre de la classe dehors (ATE) sur le terrain de la Maison de la réserve.
PI14	Accueil d'apprenants (stagiaire, service civique, apprenti...)	1	E3	≥	Accueil d'Albane Moisant en service civique à la RNR en 2025.
PI15	Accueil des classes d'enseignement supérieur (suivant la demande)	1	E3	≥	Accueil d'étudiants en BPREA au Campus des Sicaudières, de BTS GPN et de Bac Pro GMNF du Lycée agricole de Melle, de BTS GPN du Lycée agricole de la Roche Sur Yon, de Bac Pro GMNF de la MFR de ST Loup sur Thouet.
PI16	Participation et accueil de formations pour adultes	1	E3	=	Réalisation de six formations, exemples : amphibiens/reptiles avec le CPIE Brenne Berry, Bocage et Biodiversité avec les BPREA.
PI17	Organisation de chantiers éco-volontaires, en fonction des besoins de la réserve	1	E3	=	Chantier réalisé avec des bénévoles de DSNE : arrachage de jeunes



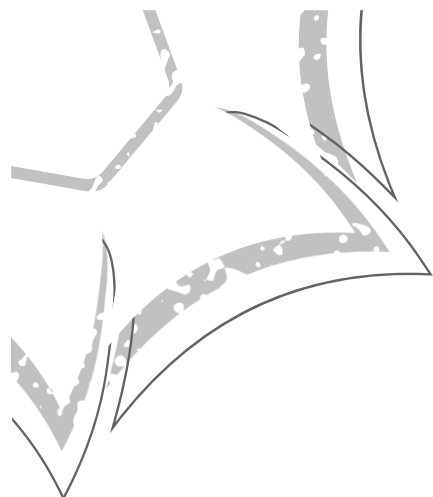
					ligneux en bordure de l'étang des Forges et broyage de ronciers. Réalisation de deux chantiers dans le cadre de la construction de la Maison de la réserve : construction de murets de pierres sèches et de la mare pédagogique vitrée.
PI18	Renforcement de la lisibilité de la réserve : gestion du site Internet, infolettre, liens au sein des réseaux associatifs, RNF, conception et édition des programmes d'animations, médias...	1	E4	≥	Réalisation de l'infolettre n°17 en décembre. Maintenance du site internet.
PI19	2025 : 10 ans de la RNR Bocage des Antonins	1	E4	≥	Organisation des 10 ans de la RNR les 12 et 13 septembre 2025 : conférence, animations naturalistes, spectacles musicales, expositions... Forte mobilisation bénévoles et environ 500 participants sur les deux journées.
PI20	Participation Congrès RNF	1	E4	-	Faute de disponibilité, pas de participation au congrès RNF en 2025.
PI26	Organisation de 1 à 2 visites de terrain par an (compréhension des enjeux biologiques, mesures de gestion, résultats obtenus...) avec les propriétaires	1	G3	=	Echanges réguliers avec plusieurs propriétaires du site. Réalisation d'une réunion annuelle avec les propriétaires.
TE2	Gestion des refus de pâturage par broyage	1	A1	=	Broyage réalisé.
TE3	Fauche des prairies	1	A1	=	Fauche du Champ Volleau et de la parcelle de l'étang des Forges réalisée en juin 2025.
TE4	Restauration des prairies colonisées par les ligneux	1	A1	=	Suppression de jeunes ligneux dans 4 parcelles. 3560 m <sup>2</sup> de prairies ont été gérées.
TE7	Gestion de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges	1	A2	=	Chantier réalisé avec des adhérents de DSNE et dans le cadre du chantier pédagogique avec les BTS GPN de Melle.
TE8	Gestion des niveaux d'eau	1	A2	=	Intervention au printemps et à l'automne en fonction de la pluviométrie.
TE9	Contrôle, régulation ou destruction des espèces	1	A2	≤	Surveillance de la population de Ragondin



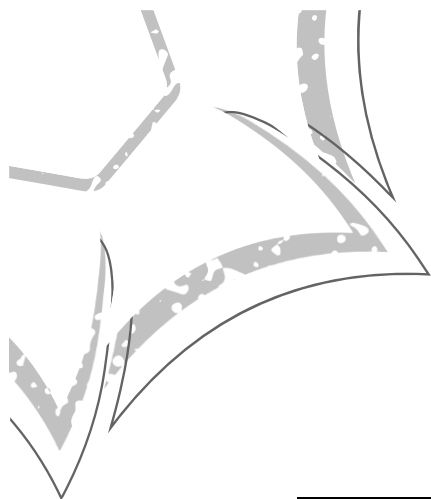
	<b>envahissantes : Ragondins et Rats musqués</b>				pas de de piégeage en 2025. Veille de la flore envahissante également dans le périmètre de la RNR. Arrachage de quelques pieds de Myriophylle aquatique ( <i>Myriophyllum aquaticum</i> ) dans la mare du terrain de la Maison de la réserve.
TE10	<b>Restauration des mares et des dépressions humides</b>	1	A3	=	Restauration des dépressions humides dans le bas des Bourbes.
TE11	<b>Gestion de la végétation rivulaire des mares, des dépressions humides et de la réserve de l'étang</b>	1	A3	≤	Intervention sur la végétation rivulaire de 10 mares et de la réserve de l'étang.
TE12	<b>Exploitation respectueuse et traditionnelle des haies selon les préconisations du Plan de Gestion des Haies</b>	1	A4	=	Intervention réalisée sur 5,6 km. de haies en octobre et novembre.
TE13	<b>Gestion des ourlets herbacés des pieds de haies</b>	1	A4	=	Intervention réalisée sur 5,6 km. d'ourlets herbacés en février et octobre.
TE14	<b>Gestion des arbres têtards</b>	1	A4	=	Chantier réalisé avec les Bac Pro. GMNF de la MFR de ST Loup et Bocage Pays Branché le 23 janvier, le 9 octobre et le 13 novembre.
TE15	<b>Gestion des ligneux sur la digue de l'étang des Forges</b>	1	A4	=	Chantier réalisé avec des adhérents de DSNE.
TE16	<b>Gestion du cordon de saules en bordure de l'étang des Forges</b>	1	A4	=	Chantier réalisé avec des adhérents de DSNE.
TE17	<b>Maintien de haies et boisements en évolution naturelle</b>	1	A4	=	Action et veille réalisée
TE19	<b>Gestion du bois mort</b>	1	A4	=	Veille réalisée sur les arbres morts.
TE20	<b>Valorisation du bois et des rémanents</b>	1	A4	=	Chantier réalisé avec les entreprises Arbo&Sens et Arboré Passion le 14 novembre 2025.
TE21	<b>Formation de nouveaux arbres têtards</b>	1	A4	=	Chantier réalisé avec les entreprises Arbo&Sens et Arboré Passion le 14 novembre 2025.
TE22	<b>Entretien de la végétation aux abords des équipements, portails, sentier de découverte et panneaux d'information</b>	1	A5	≤	Réalisé en septembre et en octobre.
TE24	<b>Mise en sécurité des cheminements, entretien des arbres par élagage et/ou abattage</b>	1	E1	≤	Réalisé en novembre et décembre.



TE25	Entretien du matériel, local de stockage, outils et véhicules de la RNR (réparations, nettoyage...)	1	G4	=	Entretien réalisé tout au long de l'année.
TU6	Mise en exclos des herbiers, plantes patrimoniales (ex. macre)	2	A2	=	Opération réalisée le 28 novembre 2025 avec la création d'un exclos d'environ 50 m <sup>2</sup> dans l'étang des Forges
TU8	Mise en place d'exclos et de systèmes d'abreuvements pour les bovins sur les mares	1	A3	≥	Maintenance de la pompe solaire réalisée. Installation de nouveaux bac abreuvoirs et de flotteurs sur les bacs.
TU13	Mise en défens des haies, pose d'un système de clôture et entretien	1	A4	=	Entretien des clôtures au printemps et poursuite de l'entretien réalisé en octobre, novembre et décembre
TU17	Mise en place de la signalétique RNR	1	E2	≤	Un pupitre a été installé au niveau de l'entrée de la Maison de la réserve
TU18	Chantier pédagogique de plessage des haies, formation d'arbres têtards	1	F1	=	Chantier réalisé les 22 et 23 janvier 2025 avec les étudiants en Bac Pro. GMNF et l'association Bocage Pays Branché.
TUX	Maison de la RNR	1	/	≥	Finalisation de la Maison de la RNR et inauguration du bâtiment le 12 septembre 2025 avec une centaine de participants.
AD1	Rédaction, enregistrement, suivi des infractions et dérangements constatés	1	G1	-	Aucune infraction n'a été constatée en 2025 sur la RNR.
AD2	Budget et opérations comptables : assurer la préparation, le suivi et l'exécution du budget annuel. Etablir le budget prévisionnel, gestion comptable propre à la RNR, recherche de financement	1	G2	≥	Réalisé, suivi régulier du budget, notamment en lien avec la construction de la Maison de la réserve qui a nécessité un suivi accru des prestataires et de la trésorerie.
AD3	Réalisation des plannings d'activités au regard du calendrier prévisionnel, suivi analytique de chaque salarié	1	G2	=	Suivi régulier de la comptabilité analytique.
AD4	Rédaction et diffusion du rapport annuel d'activités	1	G2	=	Rapport d'activité réalisé et mis en ligne sur le site Internet de la RNR du Bocage des Antonins.
AD7	Représentation de la réserve (réunions...)	1	G2	=	Participation à plusieurs réunions tout au long de l'année 2025.
AD8	Comité consultatif de la RNR	1	G3	≥	Réalisation du comité de gestion le 18 février 2025.



AD9	Organisation des échanges et réunions préalables à la validation interne des documents	1	G3	=	Réunion mensuelle réalisée entre le directeur de DSNE et le conservateur de la réserve. Création d'un comité de suivi de la Maison de la réserve avec des membres du bureau de DSNE.
AD10	Suivre une stratégie d'extension du périmètre classé en RNR, mettre en place les procédures de classement de nouvelles parcelles	1	G3	±	En cours.
AD13	Gestion du matériel, outils et véhicules de la RNR (assurance, stock...)	1	G4	=	Réalisée
AD14	Maintien des relations régulières avec acteurs locaux et les partenaires privilégiés	1	G5	=	Réalisée. Echanges avec la commune, l'école de Saint Marc la Lande, notamment dans le cadre de la construction de la Maison de la réserve. Echanges avec le SMBSN dans le cadre du CTMA Sèvre Amont.
AD15	Participation aux réseaux des espaces naturels gérés : RNF, CREN, Conseil Départemental... Mutualisation des moyens, entraides... et aux réseaux de conservation des espaces bocagers (collectif bocage, CIVAM...)	1	G5	≤	Participation du conservateur de la RNR au CSP du projet de PNR de Gâtine poitevine.
RE1	Suivi démographique des populations de reptiles	1	C1	=	Réalisée, 50 sessions de capture en 2025. 143 captures de serpents.
RE3	Utilisation de l'écocomplexe bocager par les Amphibiens et les Reptiles (Etude de télémétrie - caractérisation microclimatique)	1		≤	Travail de réflexion sur la mise en place d'une étude des amphibiens des trognes par ADNE. Modélisation Graphab du réseau écologique favorable au Triton marbré.
RE5	Caractérisation des cortèges de faune et de flore associés aux arbres têtards	1	C2	≤	Inventaire des bryophytes du réseau de 26 trognes. 20 espèces observées. Un rapport produit.
RE9	Programme de recherche/étude sur différentes thématiques en lien avec la conservation des espaces bocagers/zones humides/changement climatique. Selon les opportunités	1	C3	=	Poursuite de la collaboration avec le CNRS de Chizé et l'OFB : typologie des bocages de France, dispositif national de suivi des bocages, modélisation Deux-Sèvres. Poursuite



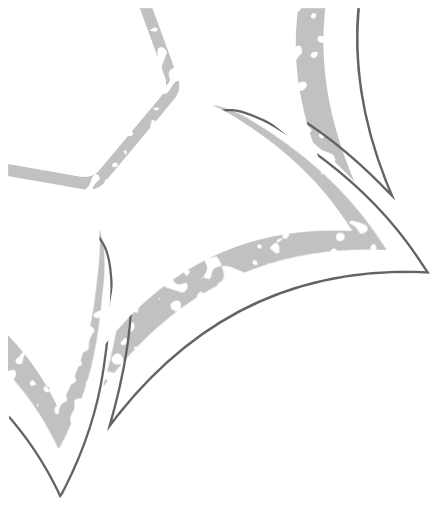
					des échanges sur l'étude du CNRS de Chizé sur le dosage des contaminants dans les mues de serpents.
PO1	Surveillance ciblée de la RNR sur les périodes "à risques" : chasse, période d'ouverture du site au public, cueillette des champignons	1	G1	=	Mission de police réalisée tout au long de l'année. Rappel à la loi réalisé lors des sorties et formation sur la réserve.

Légende du tableau 2 :

Opérations réalisées :		Opérations en cours :	Opérations non réalisées :
≥	à temps supérieur	±	-
=	à temps équivalent		
≤	à temps inférieur		



Figure 8 : Exposition « Le Bocage en héritage » réalisée par Camera Natura à l'occasion des dix ans de la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## AD : Gestion administrative de la réserve





## II/ AD : Gestion administrative de la réserve

### 2.1 Rappel des objectifs et généralités

Cet objectif à long terme consiste à mettre en place toutes les procédures de suivis pour une bonne lisibilité de la gestion, des besoins humains et financiers de la réserve.

Neuf des 11 opérations de gestion planifiées dans la partie gestion administrative ont été réalisées en 2025 (figure 9). Une opération est en cours de réalisation « AD10 Suivre une stratégie d'extension du périmètre classé en RNR, mettre en place les procédures de classement de nouvelles parcelles ». L'opération « AD1 Rédaction, enregistrement, suivi des infractions et dérangements constatés » n'a pas été menée n'ayant pas eu d'infraction de constaté en 2025 sur la réserve naturelle.

Plusieurs actions ont été réalisées en dépassant le temps initialement programmé, notamment en ce qui concerne le suivi du budget et opérations comptables (AD2), en lien avec le projet de la Maison de la réserve.

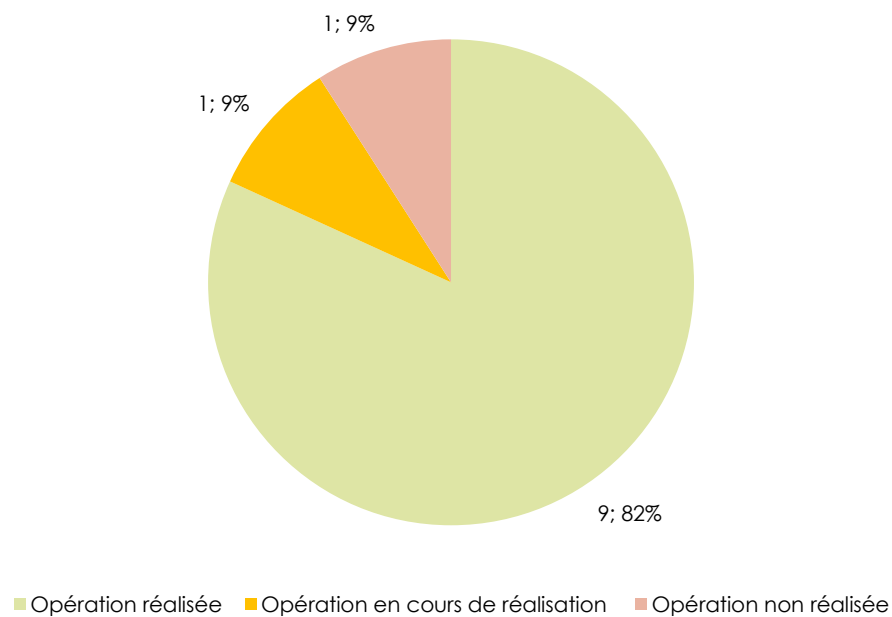
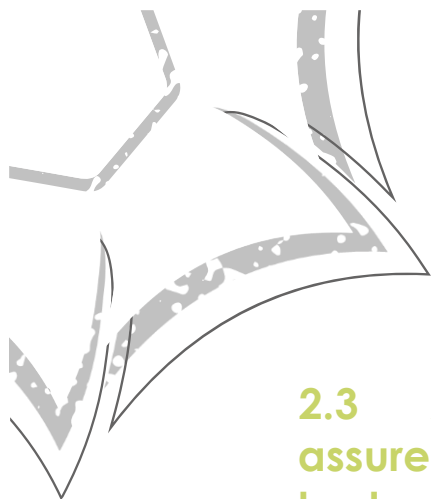


Figure 9 : Taux de réalisation des opérations liées à la gestion administrative de la réserve en 2025.

### 2.2 AD1 : Rédaction, enregistrement, suivi des infractions et dérangements constatés

Aucune infraction n'a été constatée sur la RNR du Bocage des Antonins en 2025.



### **2.3 AD2 : Budget et opérations comptables : assurer la préparation, le suivi et l'exécution du budget annuel. Etablir le budget prévisionnel, gestion comptable propre à la RNR, recherche de financement**

Un temps conséquent a été consacré au budget et aux opérations comptables de la réserve en 2025 notamment en lien avec la construction de la Maison de la réserve. Cette action porte notamment sur le suivi du budget, les commandes, les factures associées ainsi que sur le suivi administratif de la construction de la Maison de la réserve naturelle. En 2025, le budget global de la RNR planifié a été financé. Des cofinancements complémentaires ont été obtenus auprès du Gouvernement, dispositif Fonds Vert, pour le financement d'aménagements pour la Maison de la réserve ainsi qu'auprès de la Communauté de communes Val de Gâtine pour le plan de gestion de la réserve. Des prestations liées à des formations sont également réalisées (CPIE Brenne-Berry).

### **2.4 AD3 : Réalisation des plannings d'activités au regard du calendrier prévisionnel, suivi analytique de chaque salarié**

Réalisation et suivi de la planification des actions. Pas de remarques particulières.

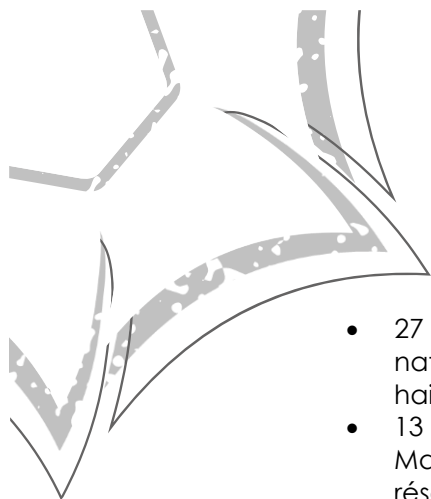
### **2.5 AD4 : Rédaction et diffusion du rapport annuel d'activité**

La rédaction du rapport annuel d'activité de l'année 2025 a été finalisée en janvier 2026. Ce document présente l'ensemble des 79 opérations de gestion planifiées sur l'année 2025 ainsi que le statut de réalisation. Il a été diffusé à l'ensemble des membres du comité de gestion du site et est disponible en libre téléchargement sur le site internet de la réserve. <http://www.bocage-des-antonins.fr/rapport-activite/>

### **2.6 AD7 : Représentation de la réserve (réunions...)**

Participation à plusieurs réunions sur l'année 2025 afin de représenter la réserve et Deux-Sèvres Nature Environnement. Voici quelques exemples de réunion auxquelles nous avons participé :

- 28 janvier 2025 : Copil du CTMA Sèvre Niortaise amont et affluents 2023-2025, bilan des actions et prévisionnel 2026-2028 ;



- 27 août 2025 : réunion d'échange avec Oriane Marquot du Muséum national d'Histoire naturelle sur les espèces d'amphibiens et de reptiles des haies, leurs exigences et problématiques de conservation ;
- 13 octobre 2025 : échange avec le nouvel employé communal de Saint-Marc-La-Lande sur la gestion des haies du chemin communal qui longe la réserve naturelle ;
- 17 novembre 2025 : réunion de présentation du projet de recherche de l'ADEME « VALOHAIE – Quelle valorisation de l'arbre agricole pour le préserver ? ». Projet coordonné par le WWF en partenariat avec l'Université de Poitiers, l'INRAE Renne-Angers et Mission Val de Loire.

## 2.7 AD8 : Comité consultatif de la RNR

Le comité consultatif a été réalisé le 18 février 2025 avec 22 participants (Figure 8). L'ordre du jour de la réunion était le suivant (Annexe 1) :

- Tour de table ;
- Exemples d'opérations de gestion réalisées en 2024 ;
  - ✓ Intervention du Lycée agricole de Melle – chantier pédagogique
  - ✓ Présentation de la vidéo sur les prairies naturelles de la RNR
- Présentation et avancement du projet de Maison de la réserve naturelle ;
- Planification des opérations de gestion en 2025 ;
- Visite du chantier de construction de la Maison de la réserve.

L'après-midi, le conservateur de la RNR du Bocage des Antonins a accompagné les membres du comité de gestion sur le chantier de la Maison de la réserve afin de leur montrer l'avancement des travaux et échanger sur plus en détails sur les démarches associées au projet (réemploi, matériaux biosourcés, provenance, intégration d'aménagements favorables à la biodiversité dans la construction...).

## 2.8 AD9 : Organisation des échanges et réunions préalables à la validation interne des documents

Des points mensuels sont réalisés entre Alexandre Boissinot, conservateur de la réserve, et Nicolas Cotrel, directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement afin de planifier/valider les budgets, dépenses, présenter l'avancée des différentes opérations de gestion. En 2025, 6 réunions ont été réalisées. Des échanges réguliers ont lieu avec la Région Nouvelle Aquitaine également. Création d'un comité de suivi de la construction de la Maison de la réserve avec des membres du bureau de DSNE.

## 2.9 AD10 : Suivre une stratégie d'extension du périmètre classé en RNR, mettre en place les procédures de classement de nouvelles parcelles



Cette action, qui demande un long travail de réflexions, est en cours. Nous avancerons sur la stratégie d'extension du périmètre en 2026 notamment en lien avec le Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT) et la révision du plan de gestion prévue en 2027.

## 2.10 AD13 : Gestion du matériel, outils et véhicules de la RNR (assurance, stock...)

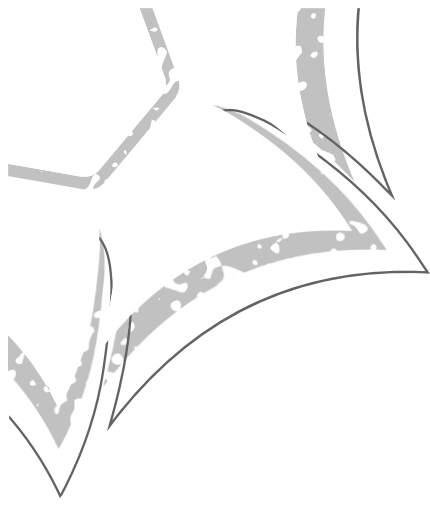
Commande du matériel nécessaire aux opérations de gestion sur le site et réalisation d'un document listant le matériel de la réserve. Pas de remarques particulières.

## 2.11 AD14 : Maintien des relations régulières avec les acteurs locaux et les partenaires privilégiés

Plusieurs temps d'échanges ont été réalisés avec les propriétaires, la mairie de Saint-Marc-La-Lande, l'école des Petits Antonins et les différents partenaires (Lycée Agricole de Melle, MFR de Saint-Loup-sur-Thouet, CNRS de Chizé, l'OFB, GODS...) du site tout au long de l'année 2025. Des échanges réguliers ont lieu entre la commune de Saint-Marc-La-Lande, l'école des Petits Antonins et Deux-Sèvres Nature Environnement dans le cadre de la construction de Maison de la réserve.

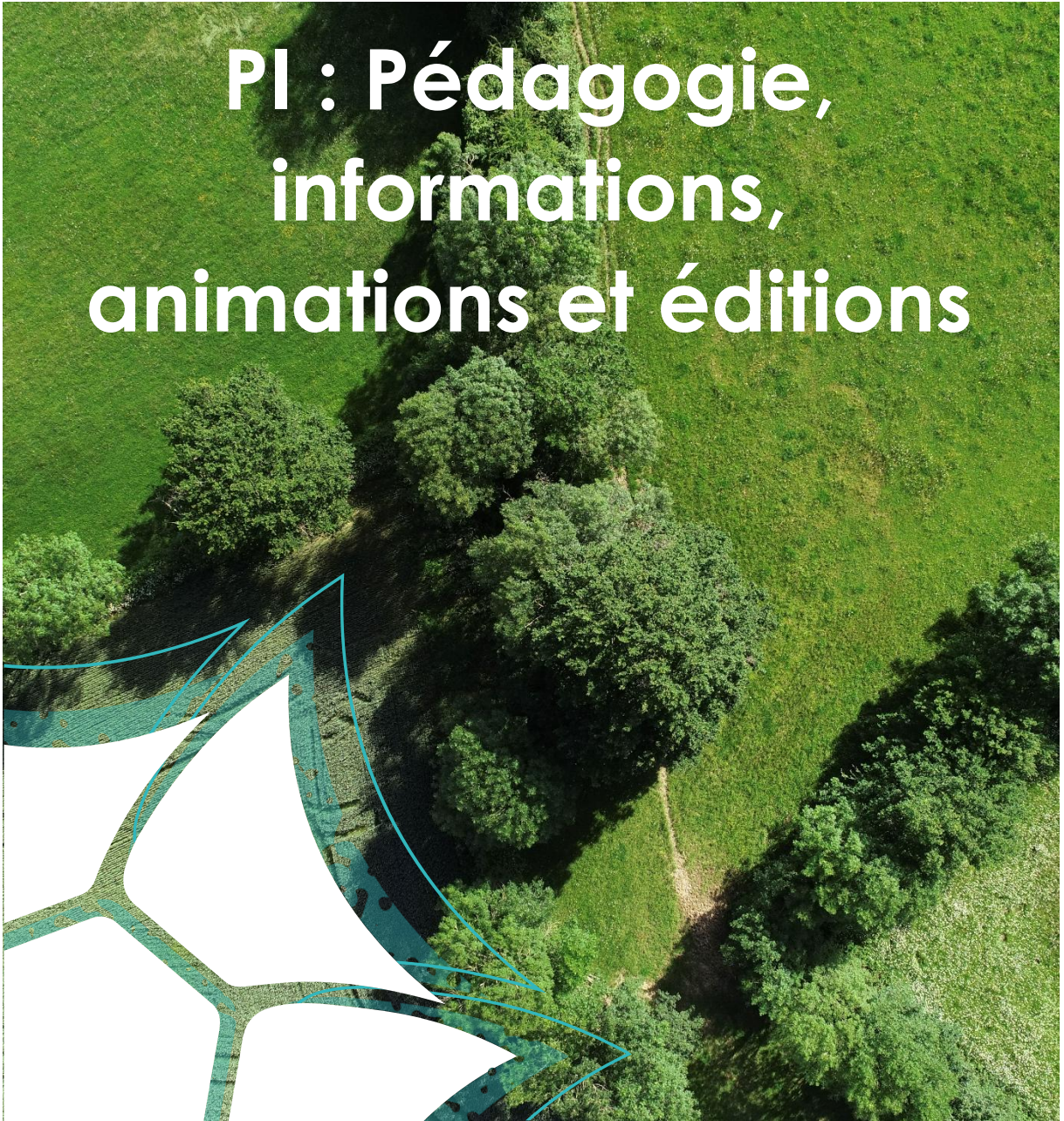
## 2.12 AD15 : Participation aux réseaux des espaces naturels gérés : RNF, CREN, Conseil Départemental...et aux réseaux de conservation des espaces bocagers (collectif bocage, CIVAM...). Mutualisation des moyens, entraides...

Alexandre Boissinot (Conservateur de la RNR du Bocage des Antonins) est membre du Conseil Scientifique et Prospectif (CSP) du projet de Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine. A ce titre il a participé à une réunion du CSP le 24 septembre 2025 à Parthenay. Cette réunion a été l'occasion de réaliser un point sur l'état d'avancement du projet de PNR, avec notamment un retour sur l'avis du Préfet de Région et la suite de la procédure. Des échanges ont également été menés sur le mode de fonctionnement du CSP. Echanges avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et contribution au plan d'actions territorial de la SNAP en Deux-Sèvres et en Nouvelle-Aquitaine. Nicolas Cotrel, membre du comité de pilotage et du Grand Conseil du PNR de Gâtine, a également participé à plusieurs réunions en novembre et en décembre 2025. En outre, la sortie de la charte v1.2 du projet de PNR de Gâtine poitevine a nécessité un temps de relecture substantiel afin de vérifier la prise en compte de la RNR et des enseignements issus des inventaires, de la gestion et de la valorisation du site. Des échanges ont eu lieu dans l'année avec Agrobio et le CIVAM de Gâtine afin d'identifier des pistes d'actions en commun. Nul doute que leur présence à l'inauguration de la maison de la RNR et sa mise à disposition par la suite constituera un point d'ancrage complémentaire à ce partenariat, comme avec le SECO, le PETR...

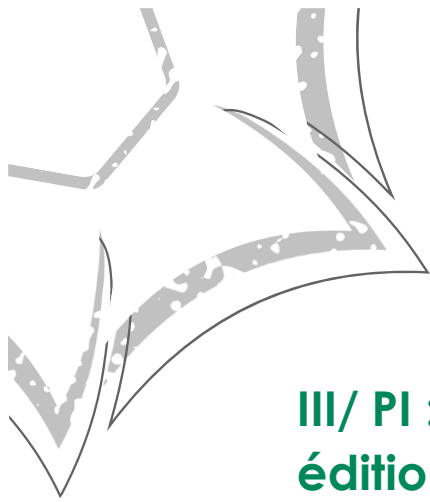


Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ



PI : Pédagogie,  
informations,  
animations et éditions



## III/ PI : Pédagogie, informations, animations et éditions

### 3.1 Rappel des objectifs et généralités

Sur les 19 opérations de gestion initialement planifiées en 2025 sur la partie pédagogie, informations, animations et/ou de l'édition, 18 opérations ont été intégralement réalisées et une seule n'a pas été réalisée faute de disponibilité « PI20 : Participation Congrès RNF » (figure 10).

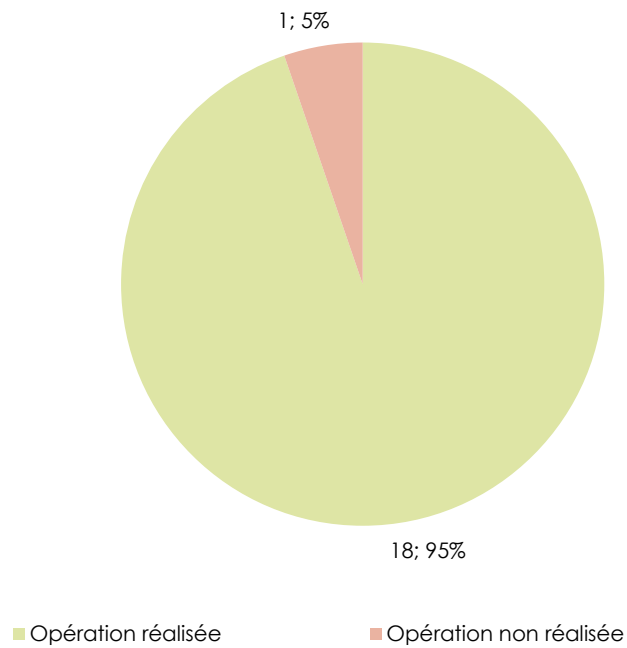


Figure 10 : Taux de réalisation des opérations liées à la pédagogie, à l'information, aux animations et à l'édition de la réserve en 2025.



### 3.2 PI1 : Participation/communication à des congrès, colloques, conférences, journées techniques...

Alexandre Boissinot, conservateur de la réserve, et Albane Moisant, service civique, ont participé à 3 événements sur l'année 2025 (figures 11, 12 et 13) :

- Le 16/09/2025 : présentation du suivi des communautés de serpents par CMR de la RNR du Bocage des Antonins dans le cadre de l'atelier Reptiles de la commission patrimoine biologique de Réserve Naturelle de France, 20 participants.

- Boissinot A., Degraeve T., Moisant A., Billy G., Lourdais O., 2025 – Démographie et phénologie de 3 espèces de serpents dans la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins.

- Du 23 au 26/10/2024 : contribution à une communication au 52<sup>ème</sup> congrès de la Société Herpétologique de France (SHF) à Obernai (67), 300 participants (Figure 10) :

- Degottex Fery F., Olivier A., Guiller G., Le Gentilhomme J., Boissinot A., Martinez-Freiria F., Glauser G., Guinchard S., Bustamante P., Goutte A., Lourdais O. – Etudier les mues pour mieux comprendre l'exposition des serpents aux contaminants (communication).

- Le 04/12/2025 : participation à une journée technique « Valorisation de haies en bois plaquettes – Démonstration de matériel, échanges et analyses des plaquettes ». Journée organisée par la Chambre d'agriculture de la Vienne et Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine sur la commune de Sanxay (86).



Figure 11 : Atelier « Reptiles » de la commission patrimoine biologique de Réserve Naturelle de France, Vouneuil-sur-Vienne (86). © Alexandre Boissinot

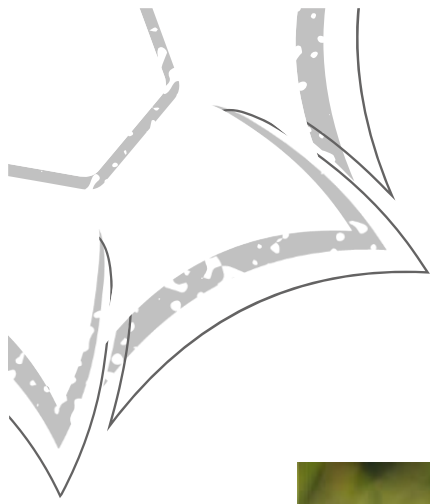
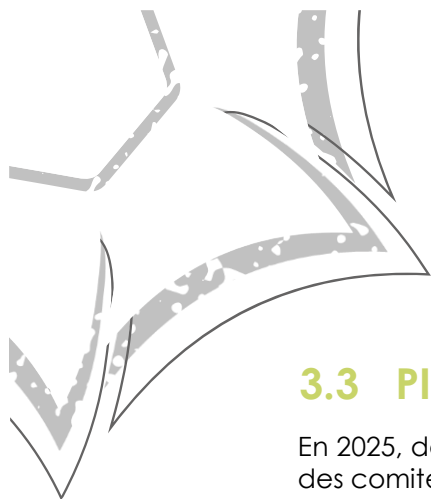


Figure 12 : Visuel du 52<sup>ème</sup> congrès de la Société Herpétologique de France (SHF) à Obernai (67).



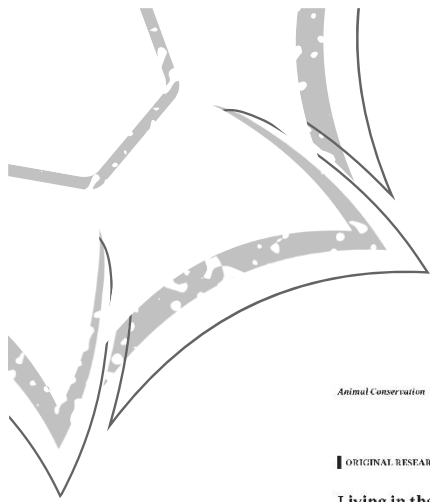
Figure 13 : Journée technique de démonstration d'une tête abatteuse pour la gestion d'une haie sur la commune de Sanxay (86). © Alexandre Boissinot



### 3.3 PI2 : Réalisation de publications

En 2025, deux articles ont été publiés dans des revues scientifiques indexées avec des comités de relecture. Plusieurs autres articles et une contribution à un ouvrage collectif sur la haie sont en cours de soumission ou d'écriture :

- Lourdais, O., Boissinot, A., Mathiot, A., Guiller, G., Grillet, P., Morin, S., & Besnard, A. (2025). Living in the Hedge: Farmland Reptile Diversity Is Driven by Hedgerow Structural Complexity and Landscape Connectivity. *Animal Conservation*. <https://doi.org/10.1111/acv.70010>. (figure 14)
- Rey G., Graitson E., Duchesnes T., Dezetter M., Guiller G., Barrioz M., Boissinot A., Ursenbacher S., Guillon M., Lourdais O. (2025). Les serpents « sentinelles » de la qualité des habitats : vers une meilleure prise en compte des vipères dans les espaces naturels gérés. *Naturae*. <https://doi.org/10.5852/naturae2025a1> (figure 15)
- Degottex Féry F., Duchesne T., Boissinot A., Vidal J., Morin S., Doiteau T., Goutte A. Lourdais O. - Hedgerows from preserved farming landscape better support reptile diversity: insight from a military training area in western France. En cours de soumission à la revue *Amphibia-Reptilia*.
- Précigout P.A., Boissinot A., Decocq G., Lenoir J., Matutini F., Ricci B., Rivers-Moore J., Andrieu E., Lourdais O., Alignier A., Aviron S., Robert C., - Chapitre 1 : Les haies, des espaces de biodiversité dans les paysages agricoles. In Aviron S., Alignier A. (Coords), Multifonctionnalité des haies – regards croisés autour d'enjeux environnementaux, juridiques et méthodologiques. En préparation Edition Quae.
- Lourdais O., Vacher J.P., Boissinot A., Guillon M., Matutini F., Isselin-Nondeleu F., Besnard A., Morin S. - Threatened by intensive agriculture and neglected by conservation: heritage hedgerow landscapes are biodiversity “hotspots” for reptiles and amphibians. En préparation.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

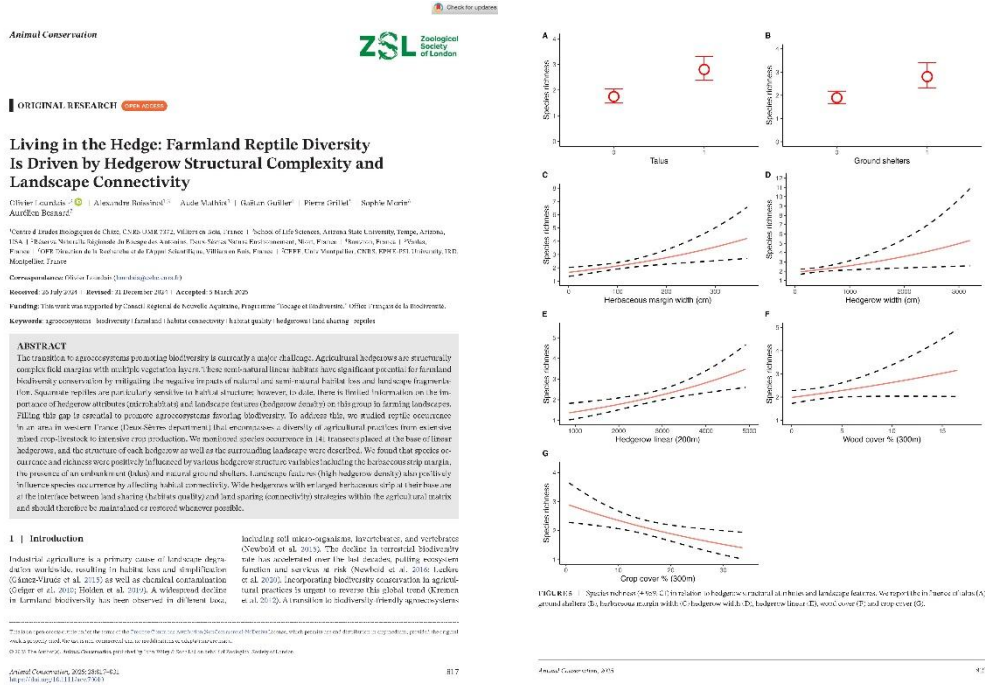
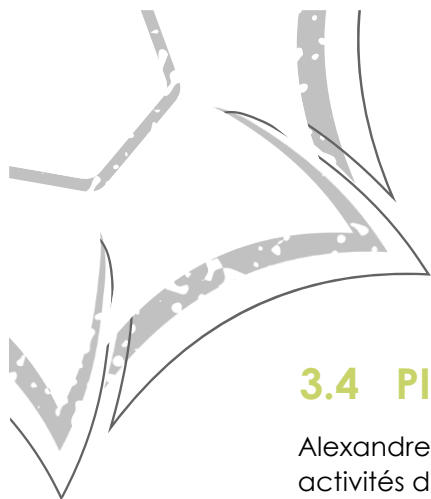


Figure 14 : Extraits de l'article de Lourdais et al. - Living in the Hedge: Farmland Reptile Diversity Is Driven by Hedgerow Structural Complexity and Landscape Connectivity, publié dans la revue Animal Conservation.



Figure 15 : Couverture de l'article de Rey et al. - Les serpents « sentinelles » de la qualité des habitats : vers une meilleure prise en compte des vipères dans les espaces naturels gérés publié dans la revue Naturaee.



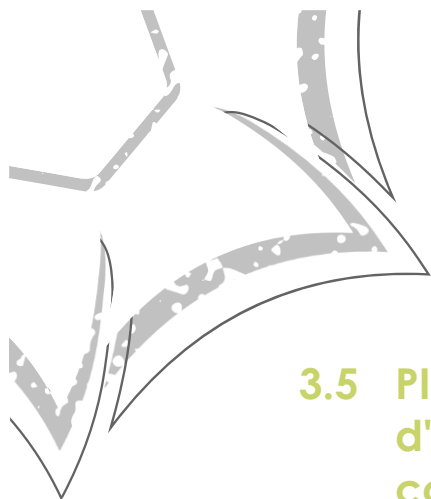
### 3.4 PI3 : Participation à des formations

Alexandre Boissinot a participé à trois formations en 2025 dans le cadre des activités de la RNR :

- Du 19 au 21 février, formation « Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT) – des clés pour évaluer l'ancrage de son aire protégée à son territoire » à Rochefort (17). Formation encadrée par Réserve Naturelle de France dans le cadre du projet dénommé « Déploiement des Diagnostics d'Ancrage Territorial dans les Réserves Naturelles et Aires protégées » et dans le lequel est inscrite la RNR du Bocage des Antonins.
- 21 novembre, formation « Valeurs Ajoutées – les clés pour évaluer les services écosystémiques de son aire protégée » à Angoulême (16). Formation encadrée par Réserve Naturelle de France (figure 16).
- Le 11 décembre, formation « PSC1 » à Niort (79).



Figure 16 : Participants de la formation « Valeurs Ajoutées » encadrée par Réserve Naturelle de France à Angoulême. © RNF



### 3.5 PI4 : Participation à la dynamique d'un réseau d'échanges d'expériences et de connaissances autour du bocage

Poursuite de la collaboration avec le CNRS de Chizé (CEBC et Université de la Rochelle, UMR 7372 CNRS) et l'OFB dans le cadre du dispositif national de suivi des bocages. En 2025, le travail de cartographie des bocages de France a été poursuivi par le CNRS de Chizé. Une réunion de travail a eu lieu le 26 novembre avec plusieurs chercheurs pour échanger et planifier les analyses qui restent à finaliser. Ce travail de cartographie donnera lieu, à terme, à une publication scientifique.

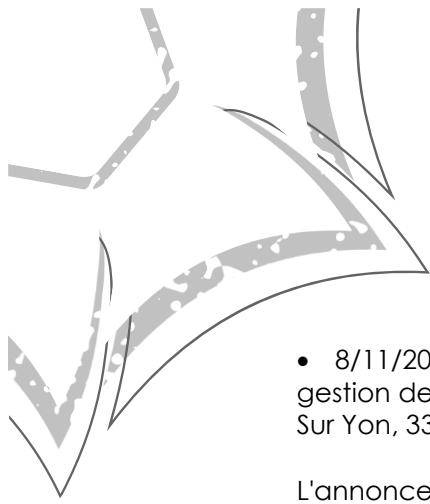
### 3.6 PI5 : Bibliographie sur les différentes thématiques en lien avec le Plan de Gestion de la RNR

Un temps a été consacré à la recherche de références bibliographiques en lien avec les opérations de gestion planifiées sur la réserve et les publications réalisées en 2025 : analyses CMR, biodiversité du bocage et pratiques de gestion, trognes...

### 3.7 PI7 : Organisation de sorties nature sur différentes thématiques en lien avec la RNR

Un total de 23 sorties nature ont été organisées sur la réserve en 2025. Ces sorties ont été inscrites dans le calendrier inter-associatif des sorties nature du département pour certaines et qui est coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement. Les autres sorties ont été organisées à la demande d'établissements scolaires, d'entreprises ou d'associations. Celles-ci ont permis de sensibiliser 448 personnes (Figures 13, 14 et 15). Voici quelques exemples de thématiques :

- 14/05/2025 : Sortie découverte et étude des reptiles, 30 personnes (Figure 13) ;
- 03/06/2025 : Découverte du bocage et de la biodiversité de la réserve avec l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) des Deux-Sèvres, 18 personnes (figure 17) ;
- 02/06/2025 : Découverte du bocage et de la biodiversité de la réserve avec l'entreprise Hargassner France, 35 personnes ;
- 04/07/2025 : Découverte du bocage et des pratiques agricoles avec des adhérents de l'association Les amis de la Conf', 25 personnes ;
- 05/07/2025 : Découverte des libellules des mares et étangs de la réserve, 2 personnes ;



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

- 8/11/2025 : Découverte du bocage, de la biodiversité et des pratiques de gestion de la réserve avec les étudiants en BTS GPN du Lycée Nature de la Roche Sur Yon, 33 personnes.

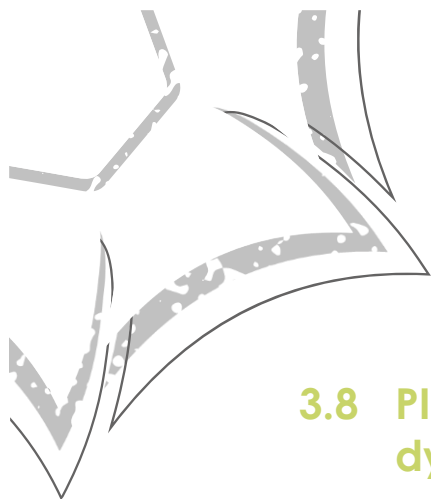
L'annonce des sorties a été relayée dans la presse et dans le calendrier inter-associatif départemental créé et animé par DSNE ainsi que sur le facebook et dans les newsletters RNR/DSNE.



Figure 17 : Découverte du bocage et de la biodiversité de la réserve avec l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) des Deux-Sèvres © Alexandre Boissinot



Figure 18 : Echanges entre Christophe Baribault, agriculteur sur la réserve naturelle, et une classe d'étudiants © Alexandre Boissinot



### 3.8 PI8 : Participation aux manifestations de dynamique nationale et du réseau des espaces protégés : "Journées Mondiales des Zones Humides", "Fréquence Grenouille", "Fête de la Nature"...

A l'occasion de la 8<sup>ème</sup> édition des 48 heures Nature organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine, nous avons proposé une visite de la Maison de la réserve naturelle le vendredi 27 septembre (figure 19). L'objectif de cet événement était de présenter la démarche du projet ainsi que la réserve naturelle. Deux personnes seulement ont participé à cet événement.



Figure 19 : Affiche des 48h nature organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine

### 3.9 PI9 : Conception et édition d'une brochure d'information « RNR du Bocage des Antonins »

En 2025, nous avons mis à jour et réédité à 1500 exemplaires la brochure de présentation de la réserve naturelle (figure 20) qui a été élaborée en 2021 (éditée également à 1500 exemplaires). Celle-ci est distribuée gratuitement aux partenaires de la réserve ainsi qu'aux étudiants et participants aux animations organisées sur le site.



## La Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins

### Territoire d'histoire, d'agriculture et de nature

### Protéger Gérer Faire découvrir

#### Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)

Association loi 1901 et affiliée à France Nature Environnement, Deux-Sèvres Nature Environnement a été créée en 1969. Elle a pour vocation :

- D'étudier, recenser et préserver le patrimoine naturel et paysager d'intérêt local, départemental voire national et européen ;
- De participer et agir sur toutes les démarches de prise en compte du patrimoine naturel, paysager et, plus généralement, de préservation de l'environnement (eau, énergies...), de lutte contre les pollutions et les nuisances ;
- D'œuvrer dans un souci d'éducation à l'environnement et de sensibilisation de tous les publics ;
- De promouvoir la préservation de l'environnement à travers un urbanisme durable et un aménagement harmonieux et équilibré du territoire.

Reconnue par l'ensemble des acteurs du territoire départemental et régional, l'association a implusé de nombreux projets sur le département. Elle est signataire de nombreuses conventions de partenariats et réalise des études à destination des collectivités locales, allant de la commune au département.

En tant que gestionnaire de la réserve, Deux-Sèvres Nature Environnement a pour principales missions la protection, la gestion et le suivi du patrimoine naturel de la réserve (habitats, faune, flore...), l'élaboration et la mise en oeuvre du plan de gestion, la surveillance, l'accueil et l'éducation du public.

#### Partenaires

La réserve bénéficie de l'appui technique de nombreuses structures dans le cadre de suivis, d'études, de chantiers, d'animations et de valorisation : La Maison du Patrimoine de Saint-Marc-La-Lande, commune de Saint-Marc-La-Lande, école des Petits Antonins de Saint-Marc-La-Lande, Syndicat des Eaux du Centre-Ouest, lycée Agricole Jacques Bujault de Melles, Maison Familiale et Rurale de Saint-Loup-Sur-Thouet, Lycée Nature de La Roche-sur-Yon, Collège Roger Thibault de Mazières-en-Gâtine, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Prom'Hales en Nouvelle-Aquitaine, Bocage Pays Branché, Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CNRS et Univ. de la Rochelle UMR 7372), Pôle Bocage de l'Office Français de la Biodiversité, CPIE de Gâtine Poitevine, Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Réserve Naturelle Nationale du Pinais, Aracins, Laboratoire National d'Entomologie Forestière de l'Office National des Forêts, Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux (GREITA), Pays de Gâtine (projet PNR de Gâtine Poitevine), Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM), Institut Pasteur, Ministère de la transition écologique et Solidaire, Ministère de la Culture, Arbo&Sens, ArborAddict, Bionomex Environnement, Carrères Kléber Moreau, le CAVER (programme LIFE Herby), Zoosylvie, Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine, Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise, Société Limousine d'Etude des Mollusques, Camera Natura.

Depuis sa création, la RNR du Bocage des Antonins est soutenue financièrement par : Le Gouvernement (France Relance et Fonds vert), la Région Nouvelle-Aquitaine, le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'Agence de l'eau Loire Bretagne (programme Re-Sources et CTMA), la Fondation Patrimoine, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres, le pôle Bocage de l'Office Français de la Biodiversité, 2020 : Année des Trognons et les propriétaires.

La Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins est membre de Réserves Naturelles de France.

#### Région Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine présente un patrimoine géologique varié : des dunes littorales à l'ouest aux contreforts du massif central à l'est, de la frange sud du bassin parisien et du massif armoricain au nord, jusqu'à la chaîne pyrénéenne au sud. Cette diversité géologique constitue la base des différents écosystèmes du territoire : milieux littoraux et aquatiques, zones humides, massifs forestiers, milieux bocagers, coteaux secs, moyenne et haute montagne. Sur ces territoires, la Région accompagne des espaces naturels exceptionnels : les Réserves Naturelles Régionales. Avec 1/8 de la surface nationale, la Nouvelle-Aquitaine est pourvue de 11 Réserves Naturelles Régionales (RNR), véritables coeurs de biodiversité : la RNR du Bocage des Antonins, la RNR Vallée du Pressoir, la RNR de la Massonne, la RNR Site de Saint-Cyr, la RNR des Sauvages, la RNR de la Vallée de la Renaudie, la RNR du Réseau de landes atlantiques du Parc naturel régional Périgord-Limousin, la RNR Haute vallée de la Vézère, la RNR Site des carrières de Terres-les-Bains, la RNR Étang de Chouroumillas et la RNR Errota Handia. Ces sites s'inscrivent dans la démarche régionale de préservation des sites naturels remarquables et s'ajoutent aux 22 Réserves Naturelles Nationales que compte la Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de sa feuille de route Néo Terra, la Région s'est donnée pour ambition d'aboutir à un réseau de 25 réserves naturelles régionales d'ici à 2030. Le processus de classement d'une réserve naturelle régionale est long (au moins 1 an, plus souvent 2 ou 3 ans) et implique la participation des acteurs locaux.

La Région intervient sur la préservation des espaces naturels et de la biodiversité par plusieurs moyens, notamment en s'appuyant sur ses partenaires tels que le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.

Conscient des enjeux en matière de biodiversité, la Région a créé Ecobiose, un comité scientifique qui a pour mission d'évaluer le rôle de la biodiversité dans les socio-écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine. Le rapport est téléchargeable sur le site internet : <https://www.eco-biose.com/rapport/>

Enfin, en lien avec les services de l'État et l'ensemble des acteurs régionaux, la Stratégie Régionale Biodiversité paraîtra prochainement.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans la réalisation de ce document.

Références bibliographiques à utiliser :  
Boissinot, A., 2020 - La Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins : territoire d'histoire, d'agriculture et de nature. Deux-Sèvres Nature Environnement. 27 pages.

Photographies :  
Stéphane Barbier, Alexandre Boissinot, Michel Bonnessau, Stéphane Bonnet, Hugo & Nathan Bazoucier, Christophe Brochant, Alain Buchet, Renaud Chauv, Collection de Libellules, Lise Colliot, Olivier Colliot, Laurent Deborties, Marie Drisig, Christophe Legend, Yann Marquis, Paulin Mercier, Nicolas Moreau, Maxime Pissarault, Jean-Marie Rouzeau, Yann Sallier, Philippe Wall, Thierry Watzet.

Illustrations :  
Denis Chamard (pages 3, 5, 14)  
Ludovic Rolland (couvertures, quatrième de couverture et pages 1, 4, 6, 7, 12, 15, 16, 20, 21, 23, 26)

Création graphique et mise en page :  
DSNE - Alexandre Boissinot, 2021. Impression mise à jour 2025

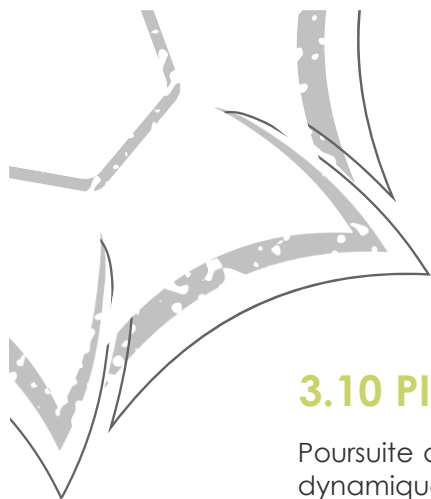
Comité de lecture :  
Stéphane Barbier, Olivier Colliot, Nicolas Cottet, Anne Feucher, Clémence Mutalapaova, Céline Rubinio, Pierrette Chaigne

Impression :  
CITEB (graphique) 79000 Issoudes  
Site : 4518003600026

27

Territoire d'histoire, d'agriculture et de nature

Figure 20 : Visuels de la brochure de la RNR du Bocage des Antonins rééditée en 2025.



### 3.10 PI11 : Réalisation d'un film

Poursuite de la série de documentaires (format court) pour illustrer l'histoire, la dynamique de création de la réserve, les pratiques de gestion de la réserve et la biodiversité du site. Ces petits documentaires sont valorisés sur les réseaux sociaux de Deux-Sèvres Nature Environnement (Youtube, Facebook, Instagram), sur le site internet de la réserve et à la Maison de la réserve. En 2025, un nouvel épisode a été réalisé par Léa Collober et Valentin Trucchi (figure 21).

- Episode 6 : Le chantier de la Maison de la réserve, une construction unique en son genre (26 mn).

L'ensemble de la série de vidéos de la RNR est disponible en libre accès sur la chaîne Youtube de DSNE à l'adresse suivante :

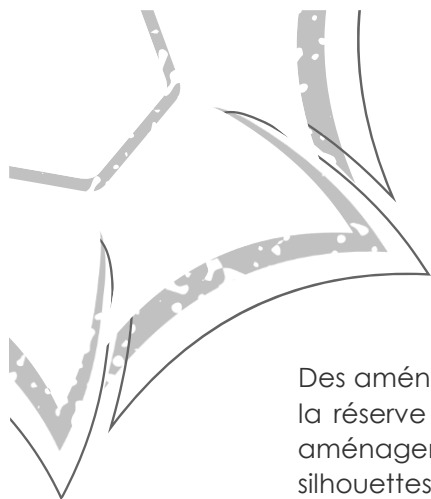
[https://youtube.com/playlist?list=PLfh12FC6z2DiDhTcrb\\_ZPXrzbNqsMuT9e&si=UGO\\_eCm2r4MO7mrYv](https://youtube.com/playlist?list=PLfh12FC6z2DiDhTcrb_ZPXrzbNqsMuT9e&si=UGO_eCm2r4MO7mrYv)



Figure 21 : Vignette Youtube de l'épisode 6 consacré à la construction de la Maison de la réserve.

### 3.11 PI12 : Création de nouveaux outils et supports pédagogiques, tous publics

En 2025, le projet de « cinéma pour les oreilles » autour du bocage et des trognes de la réserve naturelle a été poursuivi avec Boris Jollivet, audio-naturaliste (figure 22) qui est venu au printemps et en été réaliser des enregistrements dans la réserve naturelle. Cette création sonore, intitulée « L'oreille des Trognes » a été présentée en avant première lors de l'inauguration de la Maison de la réserve le 12 septembre 2025. Elle a également été présentée lors du 41<sup>ème</sup> Festival International du Film Ornithologique de Ménégoût (FIFO) au cours de trois représentations. Plus d'informations sur la travail de Boris Jollivet : [www.boris-jollivet.com](http://www.boris-jollivet.com)



Des aménagements pédagogiques ont été installés sur le terrain de la Maison de la réserve ainsi que dans le bâtiment afin de compléter les outils existants. Ces aménagements se composent du dessin de la Trogne de Florian Gadenne, de silhouettes d'oiseaux, d'une sculpture en bois de Genette réalisée par Julien Coirier ainsi d'une sculpture en fer de l'artiste Karlito représentant un Triton marbré réalisée à partir de la ferraille de l'ancienne stabulation (figures 23 à 28). Des petits panneaux pédagogiques ont également été installés dans la Maison de la réserve pour expliquer la démarche du projet et la provenance des matériaux utilisés.



Figure 22 : Boris Jollivet réalisant une prise de son sur une jeune trogne de la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot

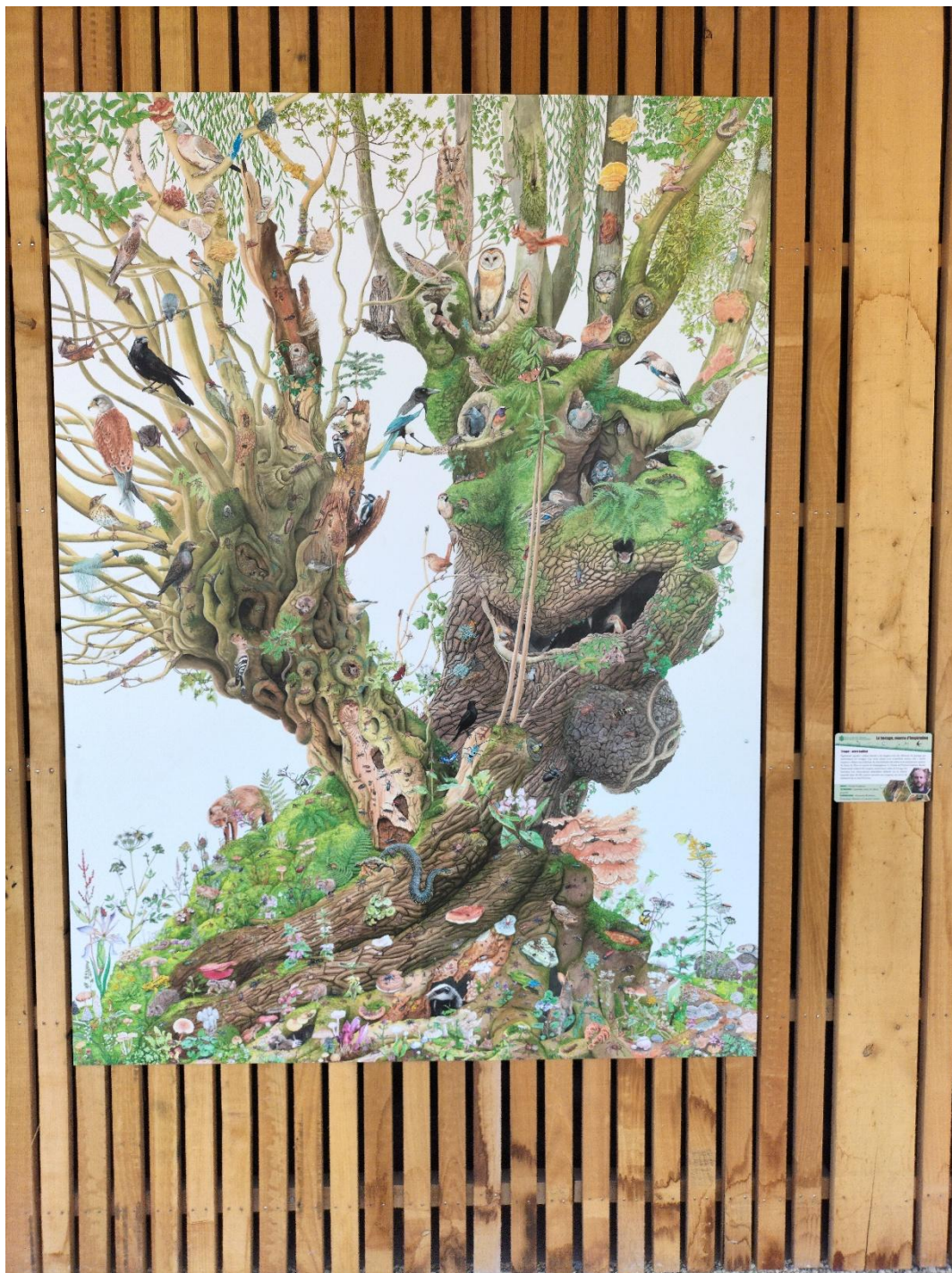
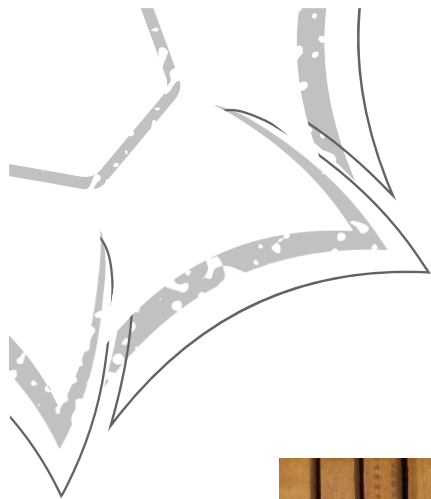


Figure 23 : Dessin de Florian Gadenne imprimé en grand format et exposé à la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot

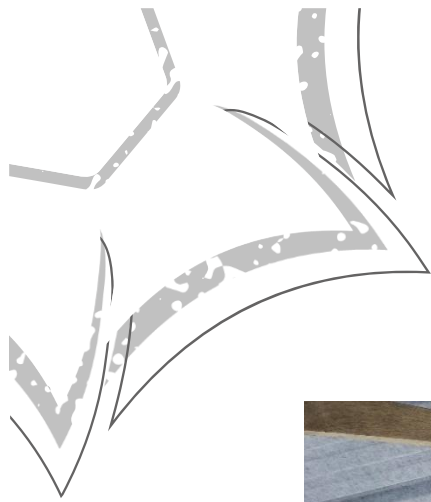


Figure 24 : Silhouettes d'oiseaux, à taille réelle, installées dans la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot

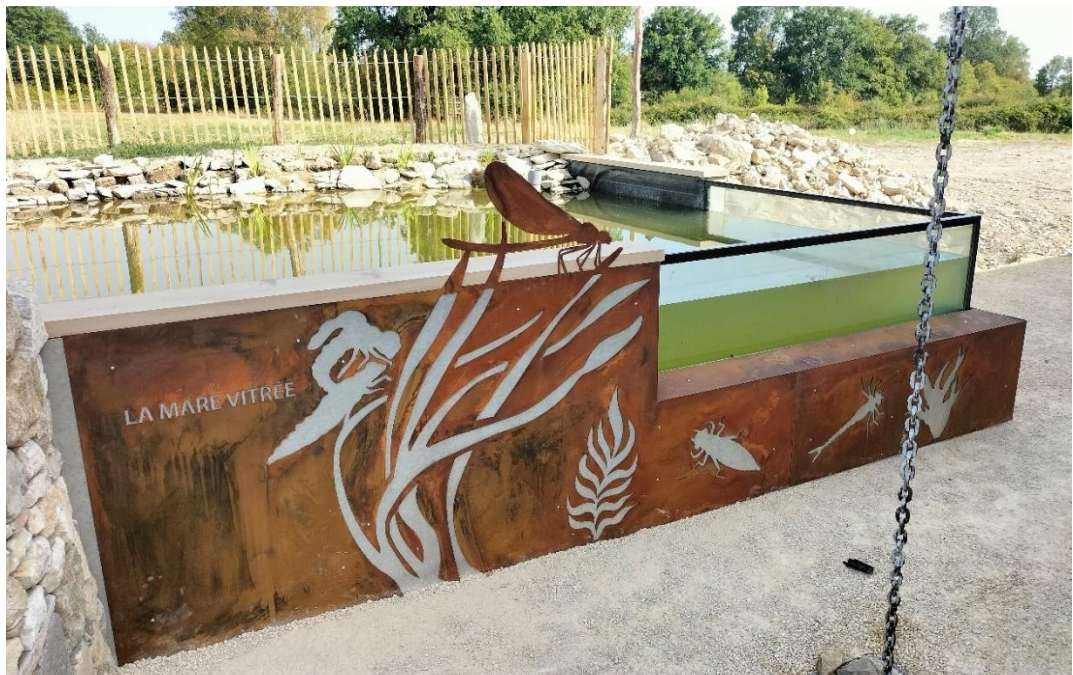


Figure 25 : Habillage de la mare pédagogique vitrée de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot



Figure 26 : Sculpture de Triton marbré de l'artiste Karlito réalisée avec de la ferraille de réemploi et installée à proximité de la mare pédagogique vitrée. © Alexandre Boissinot



Figure 27 : Sculpture d'une Genette commune de l'artiste Julien Coirier réalisée avec une bille de chêne. © Alexandre Boissinot



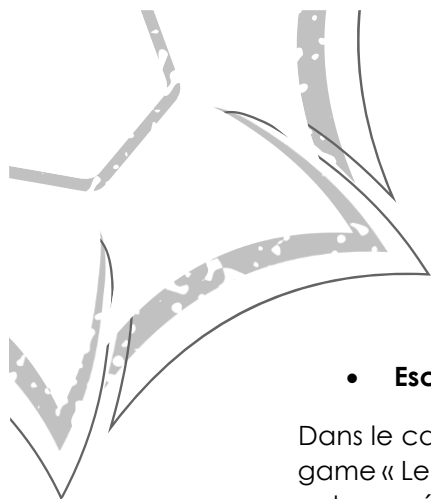
Figure 28 : Exemple de pupitre accompagnant les sculptures et aménagements pédagogiques de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot

### 3.12 PI13 : Mise en place de programmes pédagogiques à destination des écoles

En 2025 Christophe Blouin, chargé de mission éducation à l'environnement à DSNE, est intervenu sur trois projets distincts : programme ERASMUS avec le Collège de Champdeniers, Escape Game « Le mystère du bocage » avec le CPIE de Gâtine poitevine pour les 10 ans de la réserve naturelle et un programme pédagogique avec le Collège de Mazière-en-Gâtine. En complément de ces interventions, des échanges réguliers ont lieu avec l'école des Petits Antonins de Saint-Marc-La-Lande dans le cadre d'Aire Terrestre Educative (ATE) sur les terrains de la Maison de la réserve.

- **Animations ERASMUS Collège de Champdeniers (figure 29)**

Depuis plusieurs années, le collège de Champdeniers réalise des sorties vers la RNR dans le cadre des échanges ERASMUS. En 2025, l'éducateur de DSNE a encadré un groupe franco-espagnol et un groupe franco-allemand qui sont venus découvrir la réserve, notamment son paysage, le lien entre la biodiversité et l'activité humaine, ainsi que découvrir certaines espèces (amphibiens, reptiles, plantes...). L'objectif de ces sorties est d'offrir aux étudiants une vitrine de la biodiversité de la gâtine, en parcourant quelques parcelles au sein de la réserve tout en réalisant diverses activités : réalisation d'une carte des lieux, observation des plaques à reptiles, pêche dans une mare, recherche d'oiseaux avec des jumelles...Un travail de traduction a dû également être fait pour faciliter les échanges avec les élèves étrangers (accompagnés par leurs professeurs de langues par forcément habitués à certains termes techniques). Dates des interventions : 17 et 19/03.



- **Escape Game « Le mystère du bocage » pour les 10 ans de la RNR**

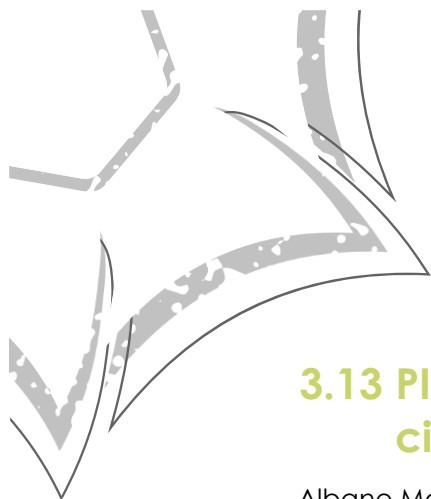
Dans le cadre des 10 ans de la RNR, le CPIE a mis à disposition son outil d'escape game « Le mystère du bocage » pour une journée. Une co-animation a été réalisée entre un éducateur du CPIE (Nicolas Bernard) et l'éducateur de DNSE. Dans ce cadre, l'éducateur de DSNE a d'abord dû se former sur l'outil, pendant le FLIP de Parthenay en Juillet. L'escape game a ensuite été co-animé pendant les 10 ans, avec un réel succès : tous les créneaux ont été occupés et les participants ont laissé un très bon avis. Cet escape-game est constitué de deux barnums pour un total de 9m<sup>2</sup>, soit 2 pièces avec plusieurs énigmes. L'objectif pour les participants est de s'échapper des deux barnums en moins d'une heure et chaque énigme permet de trouver des indices pour arriver à ce résultat. Cet escape game a été pensé pour valoriser le paysage bocager et les indices tournent autour de cette thématique. Date d'intervention : 13 septembre. Plus d'info sur cet escape game sur la page du CPIE : <https://cpie79.fr/sensibiliser/nos-ateliers-tout-public/escape-game-le-mystere-du-bocage>.

- **Projet pédagogique sur le bocage – Collège de Mazière-en-Gâtine**

Pour l'année scolaire 2025-26, une classe de 6e du collège de Mazière-en-Gâtine, par l'intermédiaire de son enseignante de SVT, Mme Kim-Thardy, va participer à un projet pédagogique de 4 séances sur la découverte du bocage, avec deux séances sur la RNR et deux sur la commune de Mazière-en-Gâtine. Une première séance introductive a été réalisée en Novembre 2025, les 3 autres séances auront-elles lieux en 2026. L'objectif est de découvrir les différents éléments constituant du bocage (haies, zones humides, prairie, bois...), ainsi que le fonctionnement biologique d'un tel milieu (trames, réseau trophique ...) et le lien entre l'homme et la biodiversité, des thématiques qui s'associent parfaitement au programme scolaire des collégiens. Date d'intervention : 14 novembre.



Figure 29 : Animation scolaire sur le bocage et la biodiversité associée avec le Collège de Champdeniers et une classe d'espagnols dans le cadre d'un programme Erasmus +. © Alexandre Boissinot



### 3.13 PI14 : Accueil d'apprenants (stagiaire, service civique, apprenti...)

Albane Moisant a rejoint l'équipe de Deux-Sèvres Nature Environnement pour une mission de service civique de 8 mois sur la RNR du Bocage des Antonins, notamment pour étudier les reptiles et amphibiens du site (figure 30). Tout juste diplômée d'une école d'ingénieurs, elle a commencé son service civique à DSNE mi-février pour reprendre le suivi des reptiles et des amphibiens sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins.

*« Passionnée par la faune, je suis heureuse de pouvoir participer à cette étude tout en améliorant mes compétences en herpétologie et en découvrant les missions associées à la gestion d'une réserve naturelle. Étant originaire de Normandie, le service civique à DSNE va également être l'occasion pour moi de découvrir la biodiversité et les paysages des Deux-Sèvres. »* Albane Moisant.



Figure 30 : Albane Moisant en service civique sur la RNR du Bocage des Antonins en 2025. © Alexandre Boissinot

Dans le cadre de la mission de service civique, Albane Moisant a participé à la formation PSC1 le 30/04/2025 avec la Protection Civile de Niort ainsi qu'à la formation civique et citoyenne (FCC) organisée par Unis Cité Nouvelle-Aquitaine



du 16 au 17 avril 2025 sur la thématique « Environnement : comprendre, pour agir de manière collective et individuelle ».

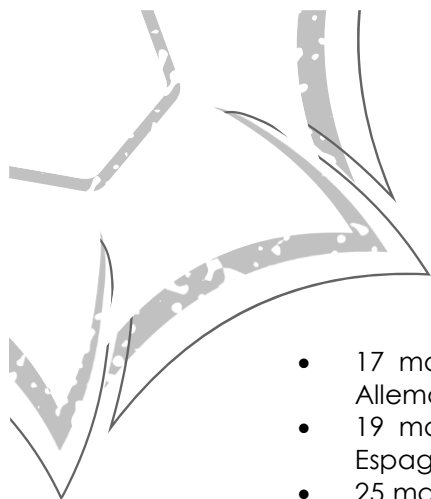
Albane Moisant ainsi que Pascale Jean-Dit-Berthelot (administratrice à DSNE) ont également participé à l'anniversaire des 15 ans du Service Civique à la préfecture des Deux-Sèvres le 25 septembre 2025 (figure 31). Des échanges ont eu lieu entre les volontaires et le Préfet des Deux-Sèvres sur les missions du service civique.



Figure 31 : Participation d'Albane Moisant aux 15 ans du Service Civique à la préfecture des Deux-Sèvres le 25 septembre 2025. © Pascale Jean-Dit-Berthelot

### 3.14 PI15 : Accueil des classes d'enseignement supérieur

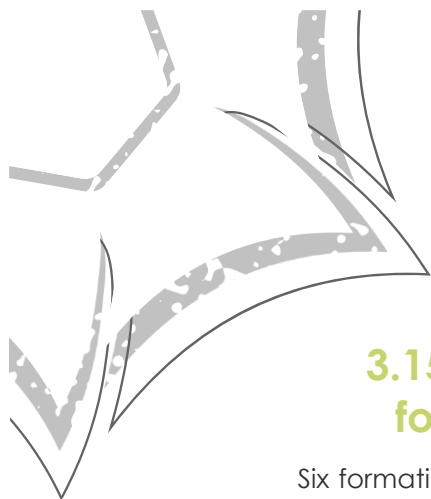
Réalisation de 9 sorties avec des classes sur le bocage afin de leur présenter l'historique de la mise en place des espaces bocagers en France, l'évolution des pratiques et du paysage, les rôles et usages liés aux bocages, les influences du paysage sur la biodiversité, la vocation et le fonctionnement d'une Réserve Naturelle Régionale (figure 32). Un total de 283 étudiants a été sensibilisé. Les classes accueillies en 2025 ont été les suivantes :



- 17 mars 2025 : Collège Léo Desavire de Champdeniers (79) et étudiants Allemands dans le cadre du programme Erasmus +. 45 personnes ;
- 19 mars 2025 : Collège Léo Desavire de Champdeniers (79) et étudiants Espagnols dans le cadre du programme Erasmus +. 45 personnes ;
- 25 mars 2025 : CPIE de Gâtine poitevine avec des étudiants en BAC STAV du Lycée agricole Le Chesnoy (45). 25 personnes (figure 32) ;
- 15 mai 2025 : Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) du Lycée agricole de Melle. 30 personnes ;
- 27 mai 2025 : BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Melle, 40 personnes ;
- 25 septembre 2025 : Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) de la MFR de Saint-Loup Sur Thouet. 15 personnes ;
- 08 octobre 2025 : BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Melle, 35 personnes ;
- 03 novembre 2025 : Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) du Lycée Nature de la Roche-sur-Yon (85). 15 personnes ;
- 25 novembre 2025 : BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Nature de la Roche-sur-Yon (85). 33 personnes.



Figure 32 : Visite de la réserve avec les étudiants en BAC STAV du Lycée agricole Le Chesnoy accompagnés par le CPIE de Gâtine poitevine © Barbara Puaud



### 3.15 PI16 : Participation et accueil de formations pour adultes

Six formations ont été organisées en lien avec les activités de la RNR du Bocage des Antonins en 2025. Elles sont regroupées 98 personnes.

- 01/04/2025 : Formation « Bocage et biodiversité » avec les BPREA du Campus des Sicaudières (12 personnes). Journée co-encadrée avec Etienne Berger de l'association Bocage Pays Branché ;
- 19 au 23/05/2025 : Formation « Reptiles et amphibiens » pour le CPIE Brenne-Berry (13 personnes). Formation co-encadrée avec Olivier Swift de Mélotopic (figure 33) ;
- 04/06/2025 : Formation de l'IFFCAM « Enregistrer les sons de la nature » encadrée par Boris Jollivet (2 personnes) ;
- 10/06/2025 : Formation « Bocage et biodiversité » avec les BPREA du Campus des Sicaudières (10 personnes). Journée co-encadrée avec Etienne Berger de l'association Bocage Pays Branché (figure 34) ;
- 29/09/2025 : Formation sur l'historique du bocage, les enjeux associés à la biodiversité et la mise en œuvre du plan de gestion dans une réserve naturelle auprès des BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole Jacques Byjault à Melle (35 personnes) ;
- 17/10/2025 : Formation dans le cadre des journées nationales de l'architecture afin de présenter les démarches associées à la construction de la Maison de la réserve. Soirée organisée en partenariat avec le CAUE des Deux-Sèvres (25 personnes) (figure 35).



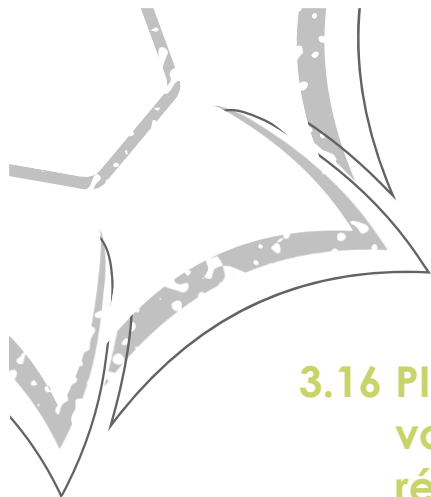
Figure 33 : Participants de la formation « Reptiles et amphibiens » réalisée pour le CPIE Brenne – Berry © Alexandre Boissinot



Figure 34 : Présentation de l'étude sur les communautés de reptiles de la RNR du Bocage des Antonins aux BPREA du Campus des Sicaudières © Alexandre Boissinot



Figure 35 : Participants à la soirée du 17/10/2025 consacrée à la présentation du projet de la Maison de la réserve dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture (JNA) des Deux-Sèvres © Alexandre Boissinot



### 3.16 PI17 : Organisation de chantiers éco-volontaires, en fonction des besoins de la réserve

Plusieurs chantiers pédagogiques ont été organisés en 2025, notamment avec les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Melle (lycée Terre et Paysage sud Deux-Sèvres, <http://www.terres-et-paysages.fr>) et les étudiants en Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune de la MFR de Saint-Loup Lamairé (<http://www.mfr-saintloup.fr/>).

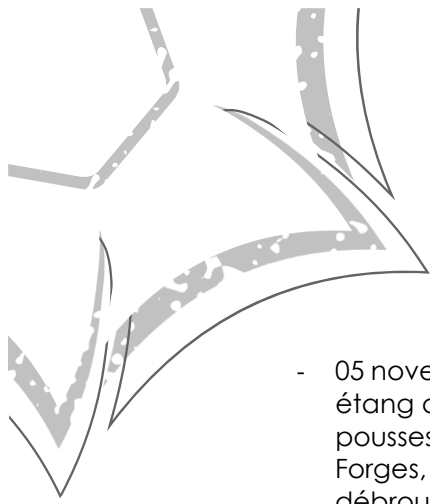
Les chantiers sur la réserve permettent aux étudiant(e)s, futurs gestionnaires d'espaces naturels, d'acquérir deux compétences essentielles pour leur métier que sont l'organisation et l'encadrement d'opérations de génie écologique. Pour assurer la qualification professionnelle des étudiant(e)s, les équipes pédagogiques du lycée agricole de Melle et de la MFR de Saint-Loup-Lamairé, ont toujours misé sur ces expériences, en situation réelle, en réponse à des commandes de professionnels locaux. Ces deux établissements sont prêts à s'impliquer, dans la durée, sur ce site pour de nouvelles interventions de restauration ou d'entretien.

Trois chantiers ont été réalisés en 2025 :

- 10 octobre 2025 avec les étudiants en Bac Pro GMNF de la MFR de Saint-Loup-Lamairé qui sont pour broyer les ronciers et faucher puis exporter la végétation dans la partie du champ Volleau avec les trognes de plein champs ; 10 étudiants et 2 enseignants (figure 36).



Figure 36 : Fauche et exportation de la végétation sous les jeunes trognes du champ Volleau avec les étudiants en Bac pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup. © Alexandre Boissinot



- 05 novembre 2025, avec les BTS GPN de Melle qui sont intervenus en bordure de étang des Forges (figures 37 et 38). Le chantier a consisté à arracher les jeunes pousses de ligneux sur les berges de la réserve de l'étang et de l'étang des Forges, à faucher et exporter le végétation d'une petite prairie et à débroussailler les accès à l'observatoire en bordure d'étang. 35 étudiants et 2 enseignants ;



Figure 37 : Chantier réalisé avec les étudiants en BTS GPN de Melle le 05 novembre 2025. En haut, image avant intervention et en bas après la fauche de la bordure de la mare. © Alexandre Boissinot



Figure 38 : Etudiants en BTS GPN du Lycée agricole de Melle ayant réalisés le chantier sur la RNR du Bocage des Antonins le 05 novembre 2025. © Alexandre Boissinot

- 13 novembre 2025 avec les étudiants en Bac Pro GMNF de la MFR de Saint-Loup-Lamairé qui sont intervenus dans la parcelle du bas des bourbes pour maintenir le milieu ouvert et supprimer les ronciers qui se développaient sous les jeunes arbres têtards (figure 39). Les étudiants sont également restaurés plusieurs dépressions humides lors de ce chantier. 15 étudiants et 2 enseignants (figure 40).



Figure 39 : Chantier du 13 novembre 2025 avec les Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup. © Alexandre Boissinot



Figure 40 : Etudiants et formateurs de la MFR de Saint-Loup ayant réalisés le chantier du 13 novembre 2025. © Alexandre Boissinot

Quatre chantiers ont également été réalisés avec des bénévoles et d'adhérents de Deux-Sèvres Nature Environnement :

- 10 janvier 2025 : réalisation de planches et de poteaux à la scierie de Pamplie (79) suite au don d'une grume de chêne d'un propriétaire forestier privé pour le projet de construction de la Maison de la réserve (figure 41) ;
- 24 au 28 mars 2025 : chantier de construction de murets de pierres sèches pour la Maison de la réserve. Chantier encadré par le murailleur Vincent Boutteaud (figure 42);
- 18 juin 2025 : aménagement de la mare pédagogique vitrée : création des palliers de la mare, finalisation de l'installation de la bâche et du géotextile, mise en place des pierres de parnement (figure 43);
- 28 novembre 2025 : chantier dans la RNR du Bocage des Antonins réservé aux adhérents de DSNE. Lors de cette journée nous sommes intervenus en bordure de l'étang des Forges pour arracher des jeunes ligneux de saules, de frênes et réaliser un exclos dans l'étang. 10 participants.

L'ensemble des chantiers a réunis 84 participants.



Figure 41 : Réalisation de planches et de poteaux pour la Maison de la réserve à la scierie de Palmplie avec des bénévoles de DSNE © Léa Collober



Figure 42 : Réalisation de murets en pierres sèches pour la Maison de la réserve avec des bénévoles de DSNE et encadré par Vincent Boutteaud © Alexandre Boissinot

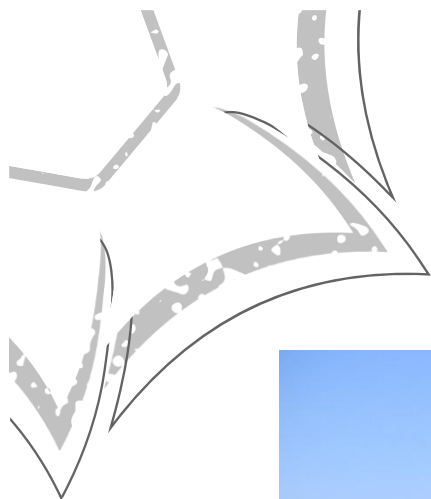


Figure 43 : Réalisation de la mare pédagogique vitrée de la Maison de la réserve © Alexandre Boissinot

### 3.17 PI18 : Renforcement de la lisibilité de la réserve : gestion du site Internet, infolettre, liens au sein des réseaux associatifs, RNF, conception et édition des programmes d'animations, médias...

- **Site Internet :**

Les activités planifiées sur la RNR en 2025 (sorties nature, conférences...) ont été publiées sur le site internet, <http://www.bocage-des-antonins.fr>.

Un total de 29 publications sur les activités de la RNR a été publié sur le Facebook de DSNE et 25 sur le compte Instagram de l'association. Un peu plus de 76 850 personnes ont consulté ces informations (63294 Facebook et 13559 Instagram). Lien du Facebook de DSNE et du compte Instagram : <https://www.facebook.com/dsne79> et <https://www.instagram.com/dsne79>

- **Lettre d'information :**

Publication d'une « Lettre des Antonins » en 2025 (figure 44, annexe 2) :

- La Lettre des Antonins n°17 – décembre 2025 : Consultable à l'adresse suivante : [https://www.bocage-des-antonins.fr/wp-content/uploads/2025/12/INFOLETTRE\\_17\\_DECEMBRE\\_2025-1.pdf](https://www.bocage-des-antonins.fr/wp-content/uploads/2025/12/INFOLETTRE_17_DECEMBRE_2025-1.pdf)

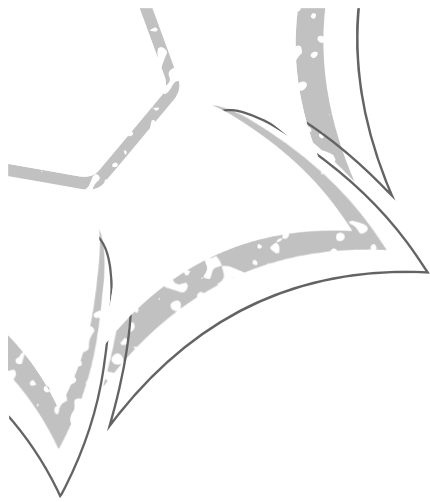


Figure 44 : Infolettres n°17 en 2025.

- **Lettre d'information de DSNE « Fleur de carotte » :**

Les activités de la réserve sont également publiées régulièrement dans la « Fleur de carotte », la lettre d'information de DSNE.

- **Presse :**

40 articles de presse ont été publiés en lien avec la réserve naturelle en 2025 dans plusieurs journaux : Courrier de l'Ouest, La Nouvelle République, Ouest-France, Vivant Open média, Ici Poitou... (figures 45 et 46, annexe 3).

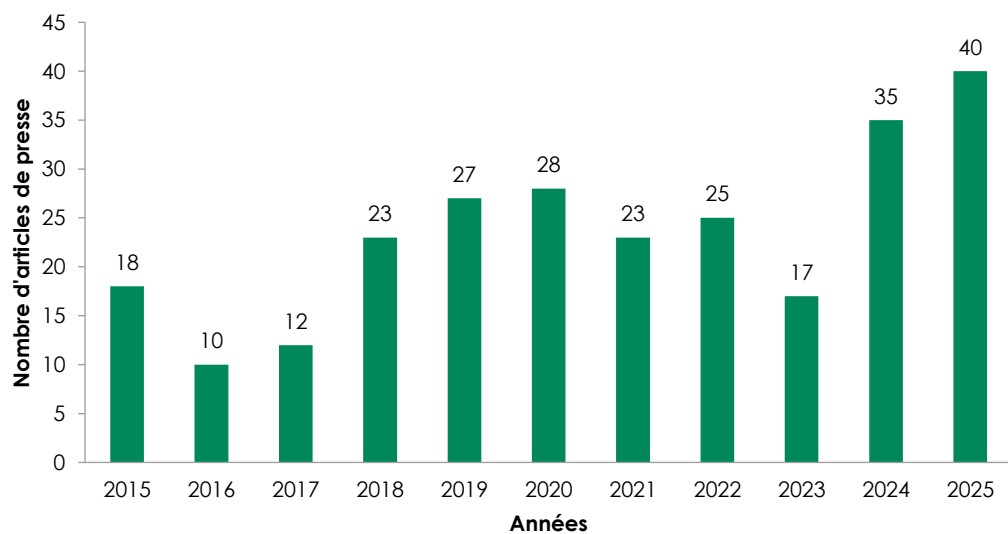
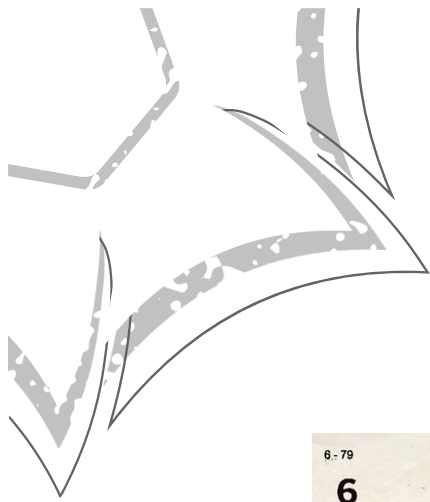


Figure 45 : Nombre d'articles de presse publiés entre 2015 et 2025 en lien avec la réserve.



environnement

1772

# Réserve des Antonins : dix ans

Dix ans après sa création, la réserve du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande va fêter son anniversaire les 12 et 13 septembre 2025. L'occasion de découvrir sa nouvelle « Maison ».

**C'**est un beau cadeau qui va marquer un bel anniversaire. La réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande va dévoiler sa « Maison de la réserve » les 12 et 13 septembre. Un week-end riche en festivités pour fêter ses dix ans d'existence. Le site qui s'étend sur 23 hectares a ceci d'original qu'il protège un lieu qui n'a, a priori, rien d'exceptionnel ou d'extraordinaire qui saute aux yeux : des prairies où paissent des vaches parthenaises, une vingtaine de mares, un étang, des arbres têtards et des haies. « C'est la seule réserve de la Région consacrée à un bocage et il n'y en a que cinq en France. Ce n'est pas classique car c'est un paysage qui peut être considéré comme banal ! », souligne Alexandre Boissinot, le conservateur de la réserve, salarié de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) qui en a la gestion, confiée par la Région.



Alexandre Boissinot et Anne Faucher sur le site de la Maison de la réserve qui sera inaugurée le 12 septembre. (Photo NR)

## « Ce n'est pas quelque chose sous cloche »

Et pourtant ! « C'est un paysage qui disparaît », observe Anne Faucher, membre de la gouvernance collégiale de DSNE. Or, les observations et recherches depuis dix ans sur place ont confirmé que derrière cette apparence banale, le bocage regorgeait de richesses phénoménales, tant pour la faune que pour la flore dont la survie est intimement liée à la conservation de ce paysage de prairies bordées d'arbres et de haies. « Sur les 23 ha, on trouve plus

de 410 plantes sur les 1.600 répertoriées dans le département. Soit à peu près 25 %. C'est très précieux d'avoir une telle richesse sur une petite surface ! », note Alexandre Boissinot. « On le doit sûrement à la famille Verriet de Litardière », historiquement propriétaire d'une partie des lieux dont « René était un botaniste de renommée internationale » qui a dressé des inventaires ici. « On a un historique incroyable de plus d'un siècle ! », se réjouit le conservateur, heureux de voir que les efforts de conservation du milieu portent leurs fruits : « En restaurant une mare, trois espèces sont réapparues qu'on avait pu voir il y a cent ans mais jamais observées ensuite ».

Si ce bocage est particulièrement préservé, c'est aussi « grâce à la gestion particulière des agriculteurs qui n'ont pas mis d'intrants, de pesticides et qui ont conservé les haies, de vraies haies. Certaines font quatre à cinq mètres de large ». Les agriculteurs sont d'ailleurs toujours présents dans la réserve qui élève des parthenaises. Un point essentiel : « L'humain est très présent dans la réserve. Ce n'est pas quelque chose sous cloche. S'il n'y a pas d'élevage, il n'y a pas de bocage. L'idée, c'est de montrer qu'on peut concilier une activité agricole d'élevage et nos paysages remarquables du bocage. C'est un enjeu qu'on doit avoir ! » Et c'est ce que prouve la réserve

depuis dix ans, démontrant que l'homme peut avoir une activité sans dénaturer son environnement et que tout le monde

de est gagnant. « C'est un paysage fonctionnel sur plein de plans, sur l'eau, sur l'effet brise-vent, sur les températures aussi. On fait des suivis avec le CNRS de Chizé et quand il fait 40 degrés au milieu de la prairie, on ne dépasse pas les 20 °C dans la haie. »

**« La haie, c'est primordial »**  
Sans compter les bénéfices en termes de biodiversité dans ces vieilles haies : « Les gros arbres grouillent de vie, même quand ils sont morts. Aujourd'hui, on peut dire que la haie, c'est primordial. Cela a renforcé l'intérêt de protéger de vieilles haies. On ne peut pas remplacer des haies anciennes arrachées par de jeunes plantations. » Alexandre Boissinot en veut pour preuve ses recherches sur les arbres têtards. « Dans une trogne, il peut y avoir 200 à 300 espèces hébergées : des oiseaux, des amphibiens, des insectes dans le terreau, des champignons... » Sur l'ensemble de la réserve, en une décennie, ce sont « plus de 2.700 espèces qui ont été inventoriées ».

Hélène Chasseriau

## Un savoir plus

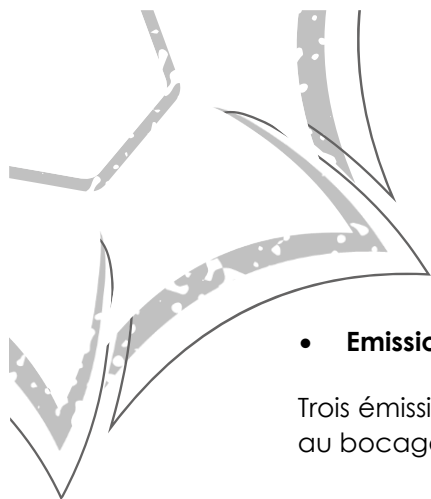
### La maison dans une ancienne stabulation

En plus de participer à la restauration et la préservation des lieux, Alexandre Boissinot s'emploie aussi à transmettre. « Il y a un parcours pédagogique autour de la réserve avec un observatoire et tous les ans, quatre à cinq sorties grand public sont organisées » en plus de l'accueil de groupes, notamment des scolaires. « Plus de 7.000 personnes » ont été sensibilisées en quelques années sur la réserve. « Mais on n'avait pas de lieu d'accueil. C'est désormais chose faite avec la « Maison de la réserve », « une ancienne stabulation que nous avons transformée » avec Archimag de Bressuire et 100 Déjeuners de La Chapelle-Saint-Étienne. Un bâtiment original avec un bardage à claire-voie intégrant un maximum de

matériaux recyclés et des aménagements pour vivre en harmonie avec la faune locale. « Des hirondelles sont venues y nicher pendant le chantier ». La plus belle démonstration de l'intégration de la Maison dans son environnement. Les humains, eux, pourront la découvrir les 12 et 13 septembre à l'occasion de festivités. « On est présents sur tout le département, très attachés à la Gâtine et au Bocage pour sa diversité et sa fragilité. La réserve est encore méconnue. Cette Maison sera un outil pédagogique. Ce sera la première maison d'une réserve naturelle dans la région », souligne Anne Faucher pour Deux-Sèvres Nature Environnement, propriétaire du bâtiment.

Figure 46 : Exemple d'article de presse publié sur la réserve en 2025 à l'occasion des 10 ans du classement.

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

- **Emissions de radio :**

Trois émissions de radio ont parlé de la réserve naturelle et de la richesse associée au bocage et plus particulièrement aux mares (figure 47).

- Émission du 03/03/2025 « Les gens d'ici en Poitou » d'Ici Poitou qui interview Léa Collober pour présenter la réalisation de son film « Odysée Mare ». A réécouter en suivant le lien :

<https://www.francebleu.fr/emissions/une-semaine-en-poitou/odyssee-mare-un-voyage-fascinant-dans-l-infiniment-petit-7744637>

- Émission du 17/05/2025 « Prise de Terre » de la Radio Télévision Suisse qui donne carte blanche à Léa Collober, cinéaste nature et réalisatrice du film « Odysée Mare » tourné sur la réserve naturelle. Elle nous livre une version radiophonique originale de cette plongée naturaliste et poétique dans le monde merveilleux et insoupçonné d'une petite mare. A réécouter en suivant le lien :

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2025/audio/plongee-dans-la-mare-28886779.html>

- Émissions du mois d'octobre et de décembre « C'est beau la nature » de Radio Gâtine (figure 48). Cette émission explore les enjeux du vivant ; un espace de parole et de rencontres avec celles et ceux qui cultivent un lien sensible, engagé ou poétique avec notre environnement : naturalistes, chercheurs, militants et acteurs associatifs.

Ces émissions ont permis de présenter la réserve naturelle et ses missions. A réécouter en suivant le lien :

<https://soundcloud.com/radio-gatine/sets/cest-beau-la-nature>

- Radio Gâtine nous a également interviewé à plusieurs reprises dans le cadre de la construction de la Maison de la réserve naturelle, son inauguration et la fête des 10 ans du site. A réécouter en suivant le lien :

<https://radiogatine.fr/recherche/Antonins>



Radio Télévision  
Suisse



Figure 47 : Logos des radios qui ont parlé de la RNR du Bocage des Antonins en 2025.

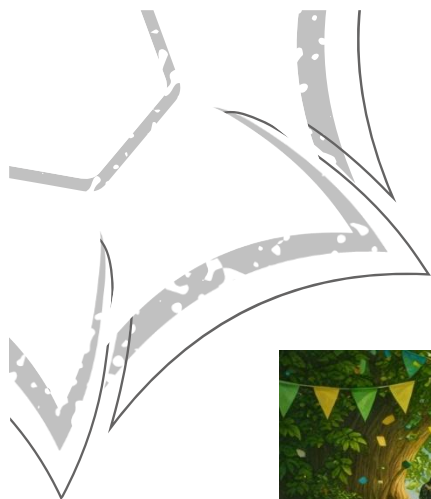


Figure 48 : Visuel de l'émission « C'est beau la nature » de Rafio Gâtine pour l'émission sur la RNR du Bocage des Antonins. © C'est beau la nature

- **Stand :**

Les actions conduites sur la RNR du Bocage des Antonins ont été présentées sur le stand de DSNE dans le cadre du 41<sup>ème</sup> Festival International du Film Ornithologique de Ménégoût (FIFO).

- **Film et reportage TV:**

Le bocage et la RNR du Bocage des Antonins sont à l'honneur sur ARTE dans la série documentaire "Les promesses de la terre – Redécouvrir le bocage" (figure 49). Cet épisode a été tourné en partie sur la RNR et dans le nord du département des Deux-Sèvres. On y retrouve les collègues des associations Bocage Pays Branché et de La Buissonnante.

*Synopsis : « Aménagé depuis le Moyen Âge, le bocage est un ensemble formé de haies, de clairières et de mares. En moins de 50 ans, ce type de paysage a été drastiquement réduit pour favoriser l'agriculture intensive. Le reconstruire apparaît aujourd'hui comme une évidence car il offre protection et nourriture aux troupeaux, ainsi qu'une multitude d'habitats pour la faune sauvage. Dans le Maine-et-Loire, un éleveur laitier a replanté des haies dans lesquelles il a réintroduit des arbres fruitiers. Dans les Deux-Sèvres, un pépiniériste cultive des essences locales afin de recréer un bocage semblable à celui qui prévalait autrefois dans la région. Non loin de là, la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins est classée depuis 2015 ».*



À visionner en cliquant sur le lien suivant :  
[https://youtu.be/HcnFS\\_UFh4U?si=TwizycaXjT8nzfYC](https://youtu.be/HcnFS_UFh4U?si=TwizycaXjT8nzfYC)



Figure 49 : Visuel de l'épisode « Redécouvrir le bocage » de la série Arte 'Les promesses de la terre' © Arte

### 3.18 PI19 : 2025 -10 ans de la RNR du Bocage des Antonins

Deux-Sèvres Nature Environnement a organisé les 12 et 13 septembre 2025 l'évènement « Fête du Bocage des Antonins » pour célébrer les 10 ans du classement de la réserve naturelle (figure 50). Pour cet évènement spécial, l'association a concocté un programme très riche : spectacles musicaux avec les recycleurs de sons et Arzhella, des animations naturalistes (atelier peinture et dessin, vie microscopique des mares, découverte des serpents...), papotages sur le bocage, balade contée avec le Nombriil du Monde, projection de films, Escape Game « Le Mystère du Bocage » animé par le CPIE et DSNE, Quiz sonore naturaliste avec Boris Jollivet, grimpe d'arbres avec ArborAddict et les Grimpereaux de l'Hermitain, expositions photos et sculptures, cantine associative avec le Laboratoire des Transitions...(figures 51 à 56).

Ces deux journées de fête ont été une véritable réussite avec environ 500 participants, une forte mobilisation bénévole (une trentaine) tout au long de l'évènement et l'implication de nombreux partenaires. La Fête du Bocage des Antonins restera un évènement marquant pour Deux-Sèvres Nature Environnement.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

Saint-Marc-la-Lande (79)

# Fête du Bocage des Antonins

déjà 10 ans !

★ Entrée gratuite ★

Programme complet : 

Spectacles musicaux, animations nature, films, expositions photos et peintures, grimpe d'arbres, jeux pour enfants, restauration et buvette

Venez fêter l'anniversaire de la réserve naturelle, découvrir son bocage préservé, sa biodiversité unique, les actions réalisées pour sa sauvegarde et la Maison de la Réserve tout juste inaugurée !

Organisée par :

 Réserve Naturelle Régionale BOCAGE DES ANTONINS

Crédit photo : Léa Collaber. Ne pas jeter sur la voie publique

12 et 13 septembre 2025

Figure 50 : Affiche de la « Fête du Bocage des Antonins »



Figure 51 : Réunion avec les bénévoles pour préparer la Fête du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot



Figure 52 : Création d'un espace restauration et d'un bar pour la Fête du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot

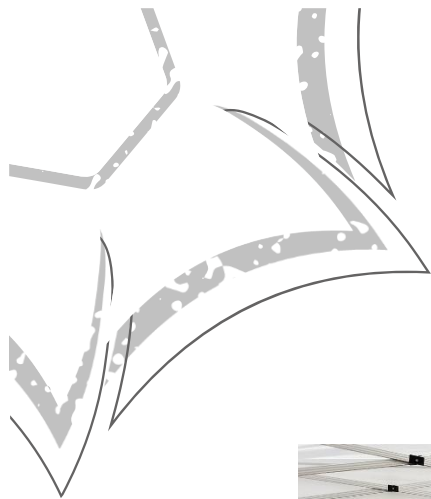


Figure 53 : Mobilisation de bénévoles pour la restauration de la Fête du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot



Figure 54 : Spectacle musical d'Arzhella « La libre forêt ». © Alexandre Boissinot

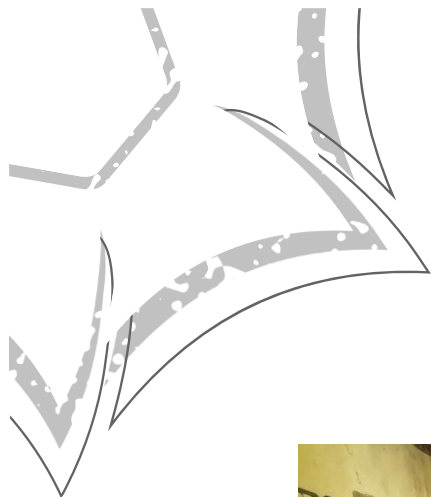


Figure 55 : Papotage autour du bocage © Alexandre Boissinot



Figure 56 : Grimpe d'arbre avec ArborAddict et les Grimpereaux de l'Hermitain © Alexandre Boissinot



### 3.19 PI20 : Participation Congrès RNF

Le personnel de la RNR du Bocage des Antonins n'a pas pu participer au congrès de RNF en 2025 faute de disponibilité.

### 3.20 PI26 : Organisation de 1 à 2 visites de terrain par an (compréhension des enjeux biologiques, mesures de gestion, résultats obtenus...) avec les propriétaires

Réalisation de plusieurs sorties sur le terrain avec une partie des propriétaires de la réserve, notamment avec Olivier Collober sur la parcelle de l'étang des Forges, Jean-Marie Rouvreau sur les parcelles en lien avec le projet de Maison de la réserve et Robert Ricochon sur ses parcelles. Une réunion avec les propriétaires de la RNR a été organisée le 10 janvier 2025 afin de présenter le bilan des actions 2024 et échanger sur la planification 2025 notamment le chantier de construction de la Maison de la réserve et l'organisation des 10 ans de la réserve (figure 57).



Figure 57 : Propriétaires de la RNR et salariés de DSNE réunis pour échanger sur les actions planifiées sur le site. © Alexandre Boissinot



### 3.21 Bilan de la fréquentation de la RNR du Bocage des Antonins de 2015 à 2025

Depuis le classement du site en avril 2015, la RNR du Bocage des Antonins accueille entre 300 et 700 visiteurs par an dans le cadre de sorties nature, chantiers pédagogiques et conférences (figures 58 et 59). Le pic de fréquentation observé en 2025 est associé à l'inauguration de Maison de la réserve et la fête des 10 ans du classement du site auxquelles 500 personnes ont participé (Figures 41 et 42). Ceci ne prend pas en compte la fréquentation sur le chemin pédagogique qui longe la réserve, ni la lecture du panneau d'accueil du site sur le parking communal.

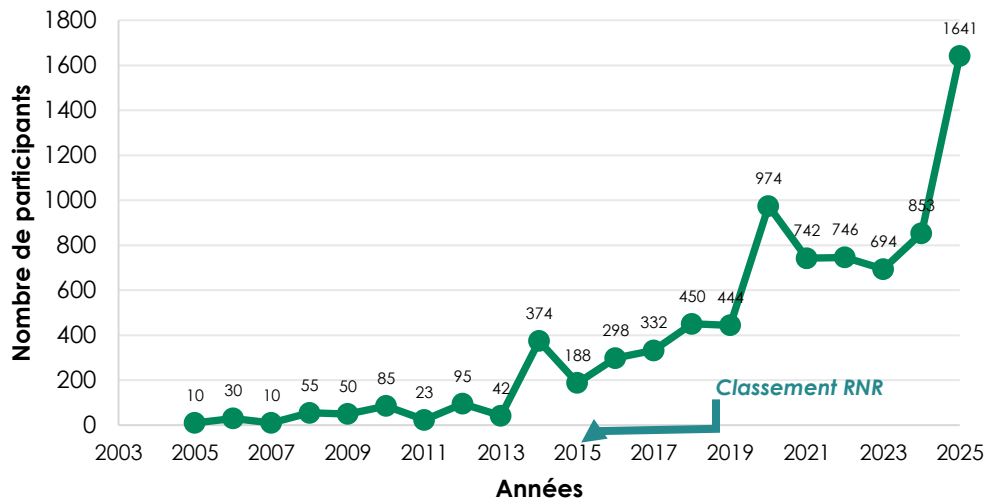


Figure 58 : Fréquentation de la RNR du Bocage des Antonins sur la période 2005 – 2025

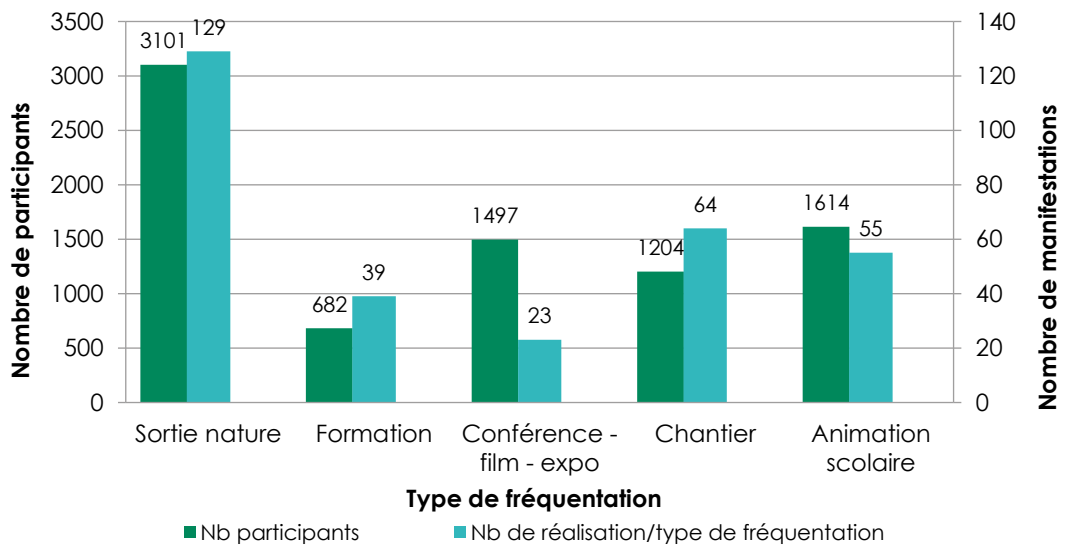
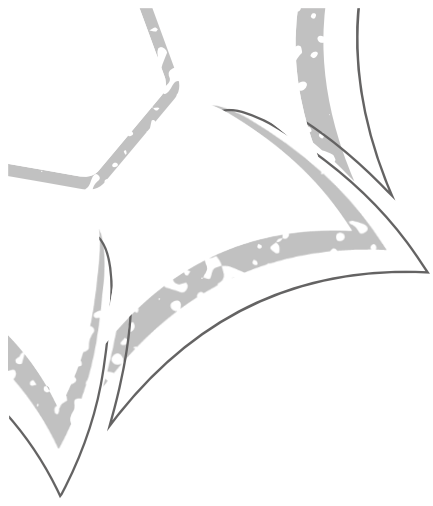
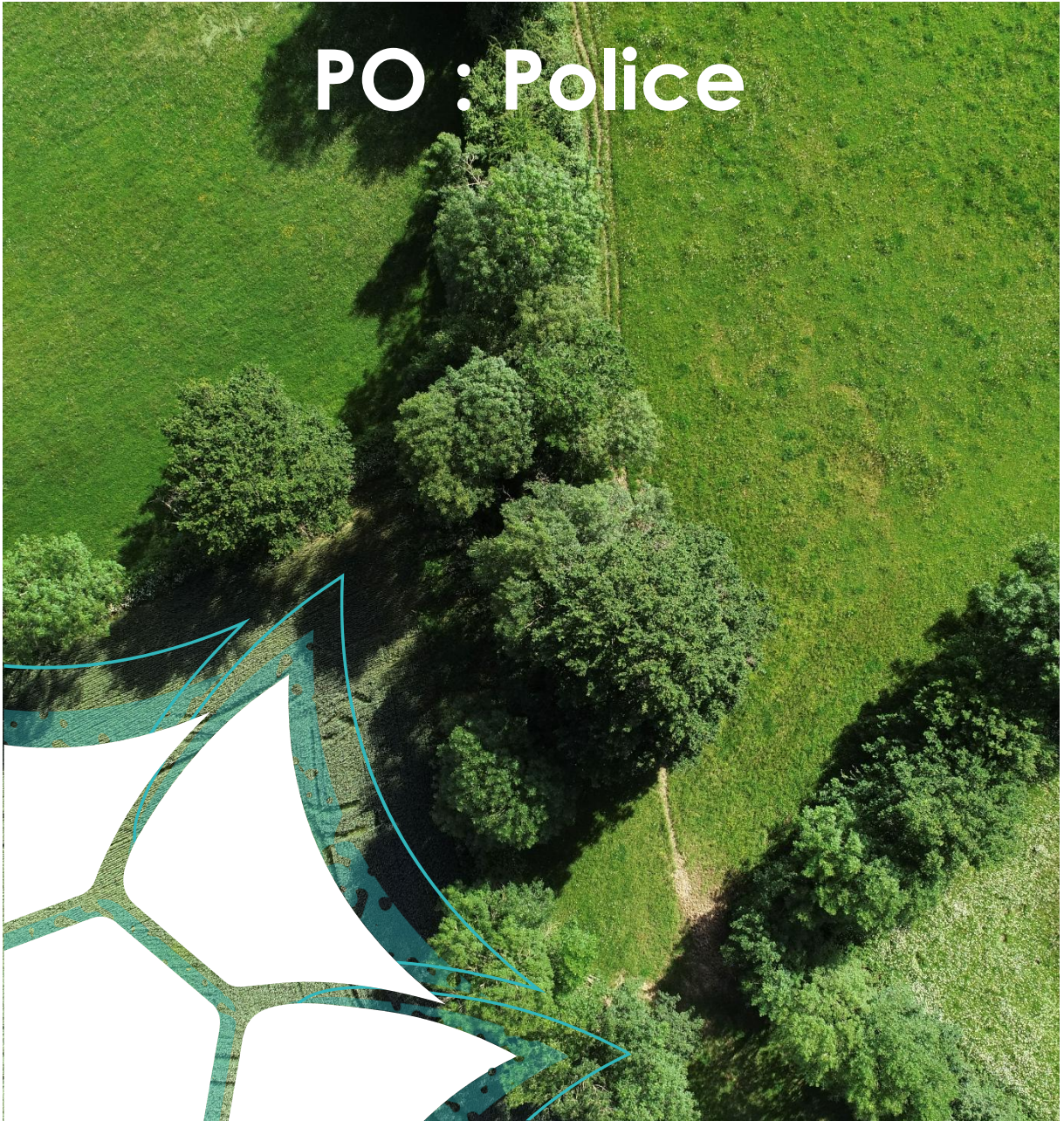


Figure 59 : Répartition du nombre de participants sur la RNR du Bocage des Antonins par type de fréquentation entre 2005 et 2025.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



PO : Police



## IV/ PO : Police

### 4.1 Rappel des objectifs et généralités

La mission de police s'intègre dans l'objectif à long terme G du plan de gestion et qui vise à mettre en place toutes les procédures de suivis pour une bonne lisibilité de la gestion, des besoins humains et financiers : mission administrative, de police/surveillance. La mission de police a pour objectif de faire respecter la réglementation de la réserve. Le conservateur est le seul commissionné sur la réserve (figure 60).

Les jours planifiés en 2025 pour réaliser la mission de Police ont tous été réalisés. Des échanges réguliers ont lieu avec certains agriculteurs riverains et plusieurs propriétaires en périphérie de la réserve.

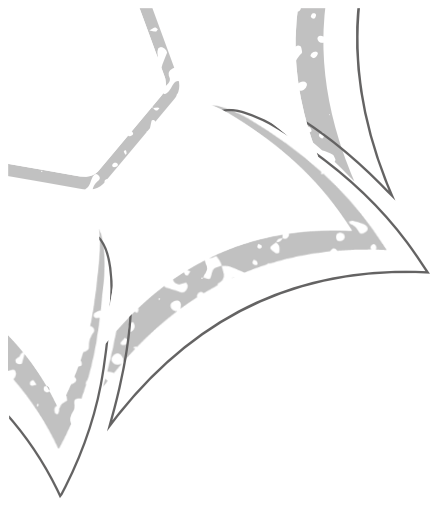
La RNR n'étant pas ouverte au public en dehors des sorties-animations encadrées par le gestionnaire, elle reste toutefois peu sujette aux actes de malveillance. Lors de chaque visite encadrée la réglementation du site est rappelée, ce qui contribue à conforter sa bonne connaissance et donc son respect.

Des échanges ont eu lieu avec l'ACCA de Saint-Marc-La-Lande afin de se concerter lors de chaque battue et sur la réglementation du site.

Aucune infraction n'a été constatée sur la réserve naturelle en 2025.



Figure 60 : Sensibilisation du public à la réglementation de la réserve naturelle. © Marie Delage



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**SE : Suivis, études et inventaires**





## V/ SE : Suivis, études et inventaires

### 5.1 Rappel des objectifs et généralités

Sur les 18 opérations de gestion initialement planifiées en 2025 dans le cadre des suivis, études et inventaires de la réserve, 13 opérations ont été intégralement réalisées, trois opérations sont toujours en cours « SE9 : Veille foncière - échange de parcelles », « SE11 : Dosage des contaminants (pesticides) – selon opportunité » et l'opération « SE28 : Inventaire des abeilles et des bourdons ». Les opérations « SE7 : Favoriser une trame bocagère plus large » et « SE30 : inventaire des mollusques » n'ont pas été réalisées (figure 61).

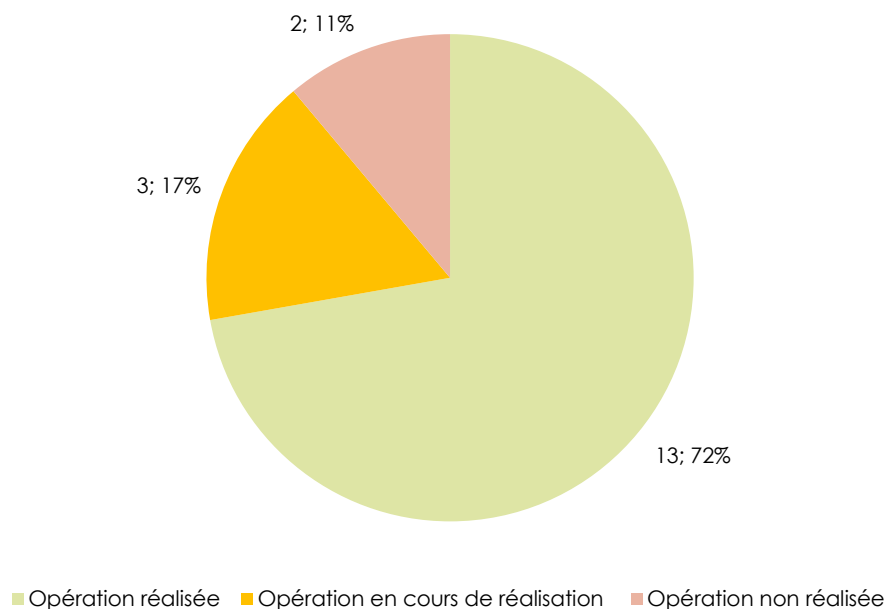
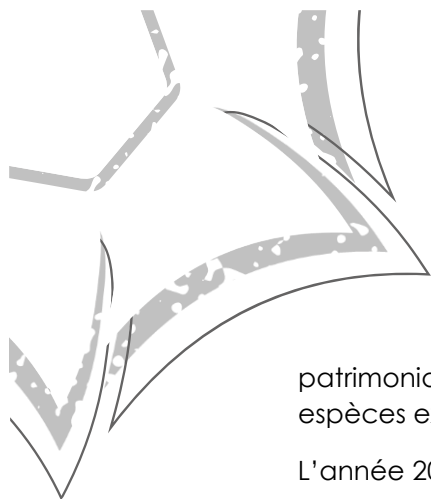


Figure 61 : Taux de réalisation des opérations liées aux suivis, études et inventaires sur la réserve en 2025.

### 5.2 SE2 : Réactualisation de l'inventaire floristique de la RNR

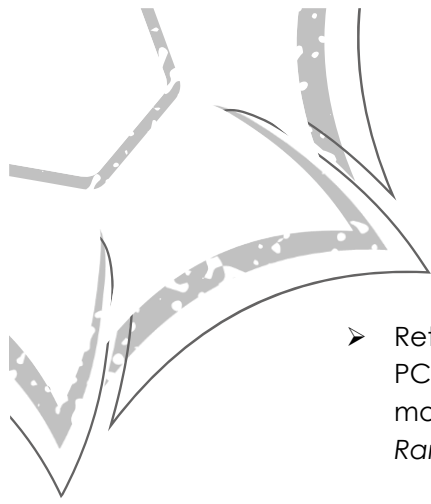
Une veille botanique (flore vasculaire) régulière est assurée sur la RNR du Bocage des Antonins par les salariés et les bénévoles de DSNE. Elle permet de suivre les populations de certaines espèces végétales patrimoniales, de détecter des taxons



patrimoniaux nouveaux pour la réserve, et de détecter au plus tôt d'éventuelles espèces exotiques envahissantes ([rapport complet en suivant ce lien](#)).

L'année 2025 est marquée par :

- La découverte de 2 nouvelles espèces sur la RNR : le Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*) (figure 62) et l'Arroche prostrée (*Atriplex prostrata*), espèces sans statut, toutes deux découvertes dans des mares. Cela porte à 415 le nombre d'espèces végétales sur la RNR (419 taxons).
- Inventaire exhaustif de la flore vasculaire et des bryophytes aquatiques des 20 mares de la réserve (figure 63, [rapport complet en suivant ce lien](#)).
  - Près de 100 espèces végétales ont été répertoriées sur le réseau de 20 mares, 14 hydrophytes (enracinées et flottantes), 32 espèces amphibies et/ou hydrophiles, 22 espèces prairiales hygrophiles débordant des habitats périphériques, et 30 espèces dites accidentelles (d'autres habitats).
  - La diversité des hydrophytes est élevée, témoignant de végétations aquatiques diversifiées avec une grande complémentarité des différentes mares qui hébergent des cortèges parfois très différents.
  - Ces 20 mares hébergent 18 espèces patrimoniales (dont 3 non inféodées aux mares), ce qui est considérable. Cela représente une part non négligeable des enjeux floristiques de la RNR du Bocage des Antonins. 5 d'entre elles sont inféodées aux mares de la réserve et ne se rencontrent pas sur d'autres habitats : *Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*, *Ranunculus omiophyllus*, *Ranunculus tripartitus*, *Potamogeton trichoides*.
  - Seule une espèce exotique envahissante, *Lemna minuta*, a été observée. Elle ne semble pas constituer une menace forte pour les mares de la réserve.
  - Les cortèges floristiques de ces mares sont négativement influencés par l'ombrage, les ragondins quand ils sont très régulièrement présents, et les assèchements précoces. La Glycérie flottante, très abondante sur certaines mares, semble entrer en compétition avec des hydrophytes patrimoniales ; un premier test de retrait s'est avéré favorable à la réapparition du Flûteau nageant. Enfin, certaines espèces patrimoniales sont connues pour être favorisées par le piétinement des abords des mares en Gâtine par les bovins qui s'y abreuvent (*Luronium natans*, *Ranunculus hederaceus*) ; ces espèces seraient peut-être présentes sur un plus grand nombre de mares de la RNR en les rouvrant à un abreuvement traditionnel par les bovins.
  - Ce premier aperçu de la flore des mares de la RNR pourrait être complété par une approche phytocénotique.



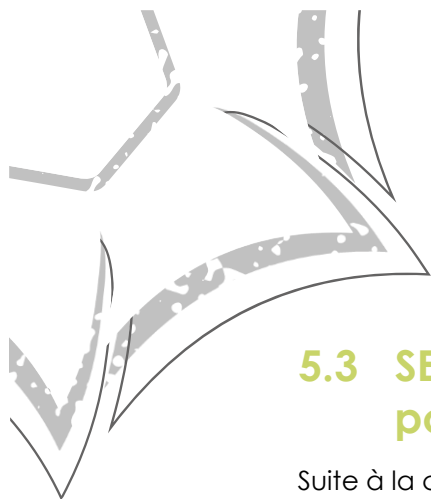
- Retour en abondance du Flûteau nageant (*Luronium natans*, VU, PN et PR-PC) après retrait l'hiver précédent de l'abondant tapis de Glycérie sur la moitié de sa mare, où il n'avait pas été revu depuis 2021. Extension de *Ranunculus tripartitus* à une seconde mare.



Figure 62 : Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*), nouvelle espèce de plante pour la RNR du Bocage des Antonins. © Stéphane Barbier



Figure 63 : Mare n°8 hébergeant la seule station de Flûteau nageant de la RNR du Bocage des Antonins. © Stéphane Barbier



### 5.3 SE5 : Récolte de graines d'arbres et arbustes pour la production de plans d'origine locale

Suite à la convention de partenariat signée en 2024 avec l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine pour la réalisation de récolte de graines d'arbres et arbustes pour la production de plants d'origine locale sur la RNR, une récolte de graines a été réalisée le 09 octobre 2025 avec comme résultat : 5,57 kg de fruits collectés d'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) et 18,3 kg de fruits de Prunellier épineux (*Prunus spinosa*) et 23 kg de chêne pédonculé (*Quercus robur*) (figure 64).



Figure 64 : Récolte de fruits de Prunellier épineux pour la production de plants d'origine locale sur la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot

### 5.4 SE6 : Suivi photographique du paysage

Nous avons mis en place en 2018 le suivi photographique du paysage de la réserve. Ce suivi a pour objectif d'observer selon les saisons, à moyen et à long terme, l'évolution du paysage du site. Ce suivi est basé sur la méthodologie développée par l'antenne paysage du Conservatoire d'Espace Naturel de Poitou-Charentes (<http://www.cren-poitou-charentes.org/paysage/paysage-et-sites-du-conservatoire/observatoires-photographiques-du-paysage>). Concrètement, il s'agit de fixer un certain nombre de points de vue (appelés « observatoires ») sur un site, puis de reprendre ces clichés à l'identique, à intervalle de temps régulier. La comparaison des photographies prises successivement permet d'appréhender les évolutions paysagères et de les évaluer. 15 observatoires ont été sélectionnés en 2018 sur la réserve (tableau 3). Ils sont répartis sur l'ensemble du site, notamment en fonction des opérations de gestion réalisées ou planifiées (figure 65). Deux suivis photographiques ont été réalisés en 2025 les 15/05/2025 et 18/11/2025 pour les observatoires au sol (figure 66). Il n'y a pas eu de suivi photographique en drone en 2025.

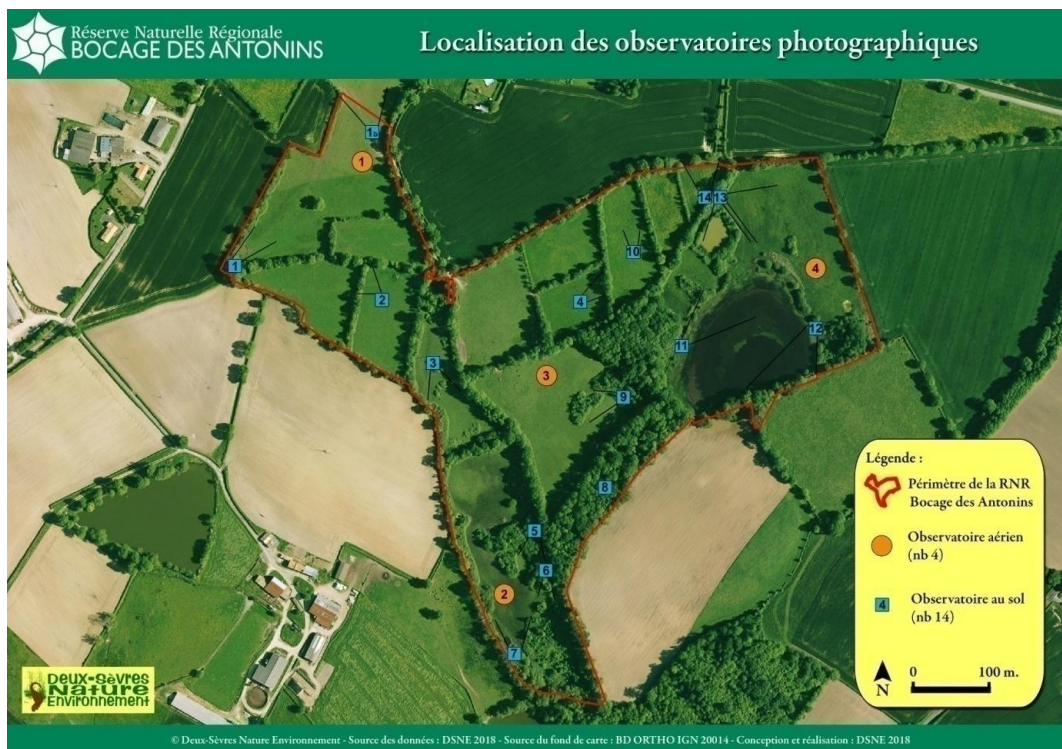
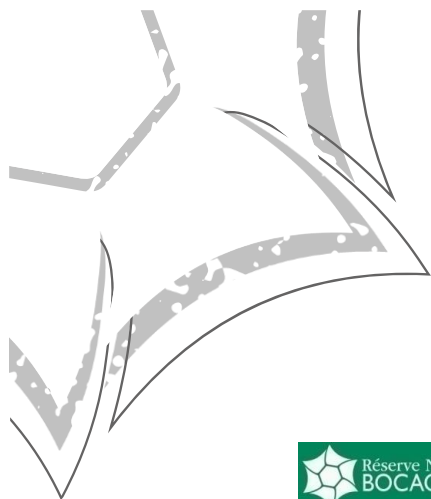
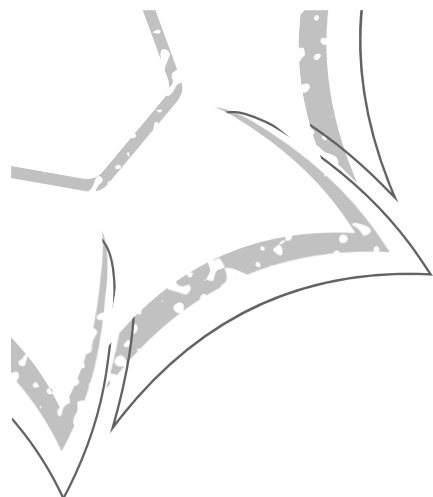


Figure 65 : Localisation des observatoires photographiques sur la RNR du Bocage des Antonins.

Tableau 3 : Liste des 15 observatoires au sol et des 4 observatoires aériens sur la RNR du Bocage des Antonins.

N° Observatoire	Description de la prise de vue
<b>Sol</b>	
<b>OBS 1</b>	Vue sur le grand pré, gestion de la prairie.
<b>OBS 1 bis</b>	Vue sur la haie plantée en décembre 2018, évolution de la végétation
<b>OBS 2</b>	Vue sur la haie plessée réalisée en 2018, évolution de la végétation.
<b>OBS 3</b>	Vue sur la création d'une haie spontanée mise au printemps 2019, évolution de la végétation.
<b>OBS 4</b>	Vue sur un tronçon de haies avec remise en exploitation d'un réseau d'arbres têtards.
<b>OBS 5</b>	Vue sur le chantier de restauration de la prairie des bourbes colonisées par les ligneux et formation de nouveaux arbres têtards.
<b>OBS 6</b>	Vue sur la restauration de la mare n°8. Colonisation de la végétation.
<b>OBS 7</b>	Vue sur la prairie du bas des bourbes
<b>OBS 8</b>	Vue dans le boisement.



<b>OBS 9</b>	Vue sur le chantier de restauration de la prairie du champ Volleau colonisées par les ligneux et formation de nouveaux arbres têtards.
<b>OBS 10</b>	Vue sur la création de la mare n°12. Colonisation de la végétation.
<b>OBS 11</b>	Vue sur les ceintures de végétation de l'étang des Forges, partie ouest.
<b>OBS 12</b>	Vue sur la digue de l'étang des Forges, suivi de la restauration.
<b>OBS 13</b>	Vue sur la prairie du champ de l'étang et de la réserve de l'étang (2 photos).
<b>OBS 14</b>	Vue sur la plantation fruitière réalisée en décembre 2018
<b>Aérien</b>	
<b>A - 1</b>	Vue aérienne sur les prairies du nord-ouest de la réserve et suivi de l'évolution de la plantation réalisé en décembre 2018.
<b>A - 2</b>	Vue aérienne sur les prairies des bourbes et suivi de l'évolution de la restauration des prairies colonisées par les ligneux.
<b>A - 3</b>	Vue aérienne sur les prairies du centre de la réserve et suivi de l'évolution de la restauration de la prairie du Champ Volleau colonisée par les ligneux.
<b>A - 4</b>	Vue aérienne sur les parcelles en bordure de l'étang des Forges et suivi de l'évolution de la restauration de l'étang des Forges.

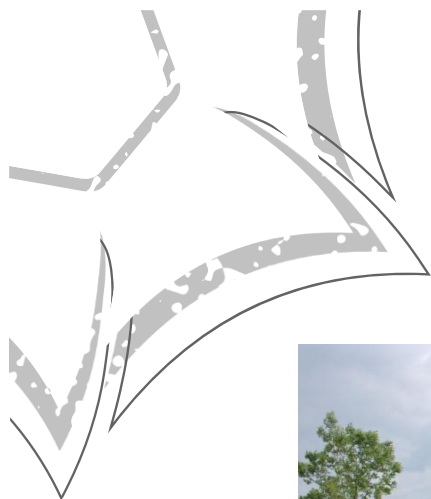


Figure 66 : Exemple du suivi photographique de l'observatoire N°4 réalisé le 24/05/2019, le 13/12/2019, le 14/12/2021, le 24/05/2022 et le 06/12/2022, le 15/05/2025 et le 18/11/2025. L'ensemble des photos permet d'apprécier la croissance des branches sur les deux arbres têtards en quelques années. © Alexandre Boissinot.



### 5.5 SE7 : Favoriser une trame bocagère plus large

Opération de gestion qui n'a pas été mise en place en 2025.

### 5.6 SE8 : Médiation et concertation avec les agriculteurs riverains

Plusieurs échanges réalisés en 2025 avec Emmanuel Goudeau, Bruno Billerot ainsi que Christophe et Guillaume Baribault qui exploitent des terres en périphérie de la réserve naturelle. Ces discussions permettent d'échanger sur les pratiques réalisées sur la réserve et de maintenir les bonnes relations de voisinage.

### 5.7 SE9 : Veille foncière et échanges de parcelles

Veille foncière réalisée dans le cadre du projet de Maison de la réserve naturelle. Réflexion en cours pour intégrer à terme de nouvelles parcelles pour la cohérence du site et les enjeux autour de la qualité de l'eau.

### 5.8 SE10 : Suivi de la qualité de l'eau

Le suivi de la qualité de l'eau mis en place en 2017, en partenariat avec le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) dans le cadre du programme Re-Sources (2017-2021), a été reconduit en 2024. Les prélèvements ont été réalisés, en moyenne, tous les 15 jours à compter du 7 janvier 2025 et jusqu'au 23 mai 2025. Les prélèvements ont été arrêtés tôt dans la saison du fait de la sécheresse et de l'absence d'écoulement sur plusieurs points, dont les drains agricoles. Les prélèvements ont repris en décembre 2025. Les mesures sont réalisées pour évaluer les concentrations en nitrate. 8 points de prélèvements ont été placés sur la réserve de manière à mesurer (figure 67) :

- Les apports des exutoires de drainage (P1 et P2) ;
- La qualité de l'eau de l'étang des Forges (P4) ;
- La teneur au niveau du puits présent à l'ouest de la réserve (P6) et de la mare localisée en aval (P5), recevant les eaux d'un exutoire de drainage ;
- L'autoépuration d'une zone humide présente entre les points (P5) et (P3) avec un prélèvement dans une mare qui collecte ces écoulements (P3) ;
- La qualité de l'eau de 2 mares qui sont éloignées des principaux exutoires de drainage à l'ouest du site (P7 et P8).

Deux autres points (P9 et P10) ont été rajoutés en 2021 afin de mesurer les concentrations en nitrate à l'entrée et à la sortie de la réserve de l'étang (Figure 48). Ces mesures permettront d'apprécier sur le long terme le rôle tampon de ce point d'eau pour l'amélioration de la qualité de l'eau qui arrive dans l'étang des Forges.

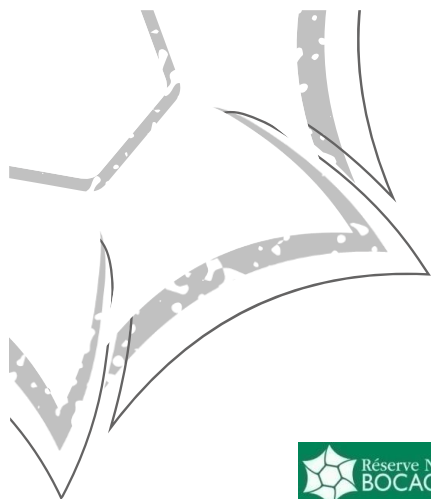


Figure 67 : Points de suivi de la qualité de l'eau mis en place en 2021 sur la RNR du Bocage des Antonins.

Les résultats obtenus sur l'année 2025 montrent toujours des concentrations importantes en nitrate (Figure 49) sur plusieurs points de prélèvement tout au long de l'année (P1, P2, P5 et P6) avec des fluctuations importantes. Les mares P7 et P8, qui semblent déconnectées des écoulements issus des parcelles cultivées en amont de la réserve, présentent les plus faibles et les plus stables valeurs en nitrate depuis le début du suivi (Figure 49). Ces deux points de prélèvements peuvent être considérés comme des références de la qualité d'eau à atteindre (<10mg/L).

Les valeurs maximales pour la classe de très bon état écologique des eaux fixées dans la Directive Cadre sur l'Eau (2000/60/CE) sont 10 mg/l pour les nitrates. Ces résultats mettent en avant les apports importants en nitrate sur la réserve par les exutoires de drainage et montrent également une qualité dégradée des eaux de sources. En effet, les valeurs observées dans le puits localisé à l'ouest du site (point P6) montrent des concentrations particulièrement élevées en nitrate ces dernières années (Figure 40). L'étang des Forges restauré en 2019 et remis en eau en 2020, présente une concentration en nitrate qui n'a pas excédé 20 mg/litre en 2025.

Les concentrations en nitrate sont globalement stables depuis 2017 sur l'ensemble des points de prélèvement, à l'exception des points n°5 et n°6 où une tendance à la hausse est constatée (figure 68). Les points n°9 et 10 n'ont pas été représentés n'ayant pas suffisamment de données.

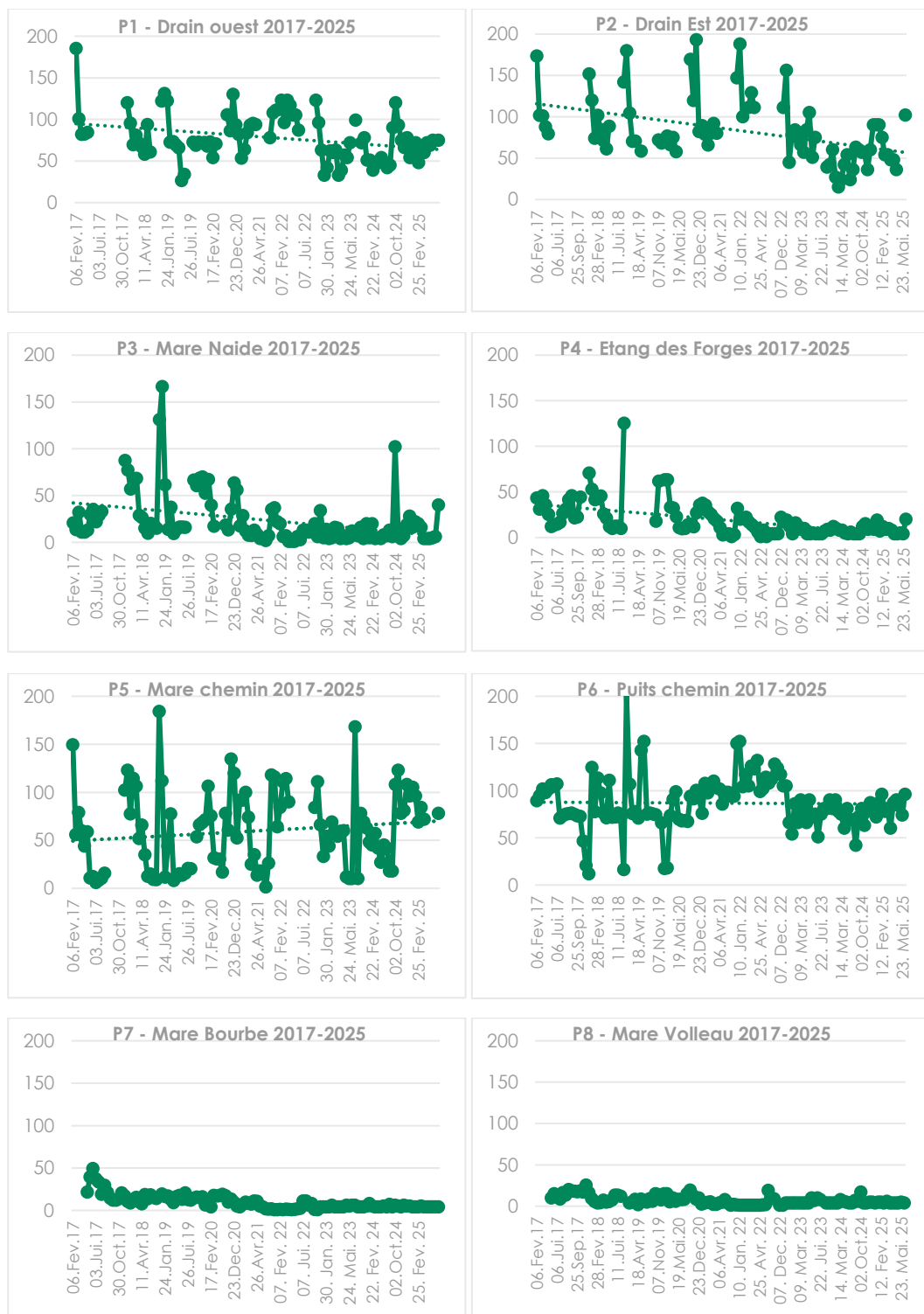
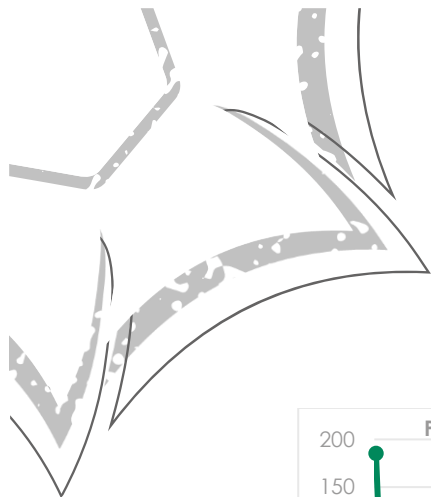
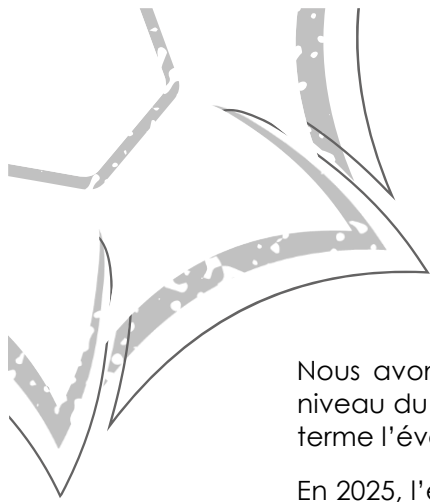


Figure 68 : Suivi de la concentration en nitrate dans les points d'eau échantillons sur la RNR du Bocage des Antonins de 2017 à 2025.



Nous avons également installé le 21 janvier 2021 une sonde piézométrique au niveau du dispositif de vidange de l'étang des Forges afin d'apprécier sur le long terme l'évolution des niveaux d'eau et des températures (figure 69).

En 2025, l'étang des Forges a atteint son niveau d'étiage le 28 août où il a perdu 86 cm de hauteur d'eau par rapport à son niveau maximal. L'étang a progressivement remonté à partir de la mi-octobre suite aux pluies et n'était tout à fait plein à la fin décembre (figure 70). La température de l'eau a été la plus forte début septembre 2025 où elle n'a pas excédé 18,3 degrés au plus profond de l'étang (figure 70).



Figure 69 : Récolte des données de la Sonde piézométrique installée au niveau du dispositif de vidange de l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot

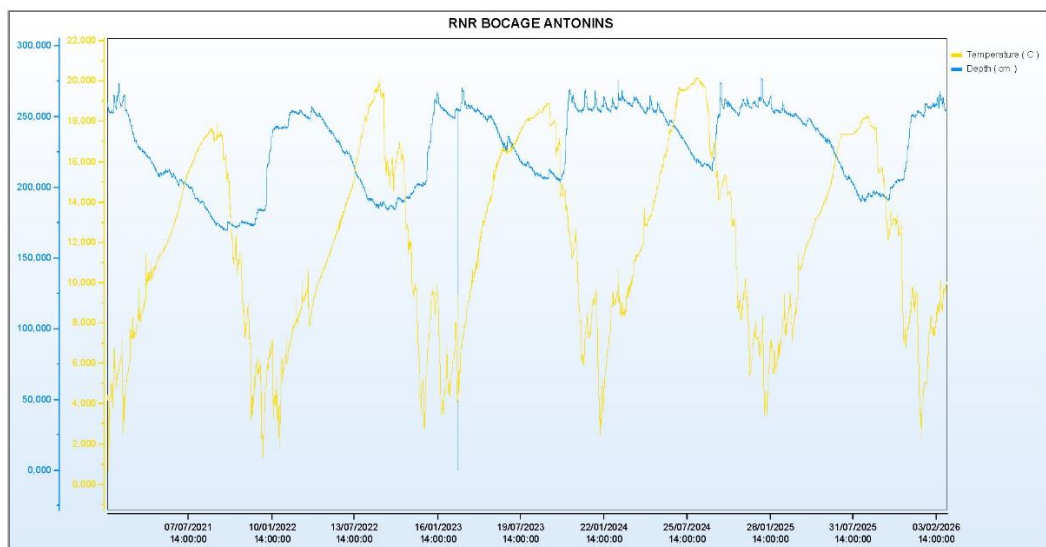
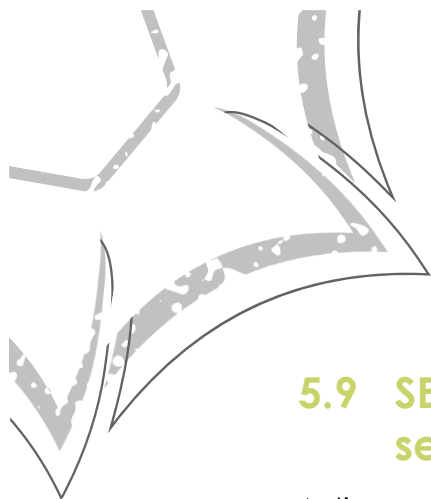


Figure 70 : Suivi piézométrique de l'étang des Forges entre 2021 et 2025.



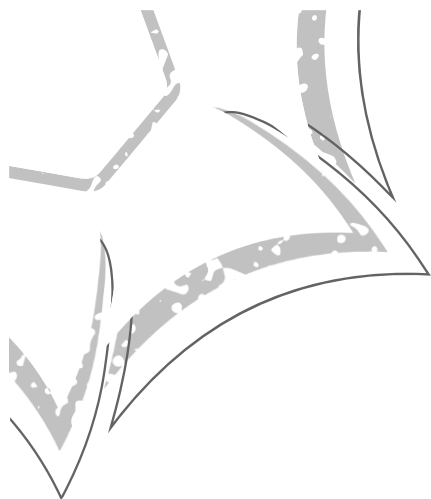
## 5.9 SE11 : Dosage des contaminants (pesticides) – selon opportunité

Action en cours dans le cadre du programme de recherche « ShedTox » porté le CNRS de Chizé (Olivier Lourdaï) et auquel nous contribuons. Voici un résumé du projet et des premiers résultats :

« La pollution est l'une des causes majeures du déclin de la biodiversité. Les pesticides en milieu agricole induisent des effets néfastes sur des organismes non-cibles, mais l'exposition des reptiles reste relativement inexploree. Chez les squamates, l'exposition aux contaminants environnementaux se fait principalement par voie cutanée et ingestion de proies. Ces organismes constituent de bons indicateurs de la contamination à l'échelle locale du fait de leur faible mobilité et de leur métabolisme bas. Certaines études suggèrent que la mue est une matrice intégrative et non-invasive pour évaluer l'exposition des reptiles aux contaminants environnementaux. L'objectif de ce projet est d'exploiter la mue pour étudier l'exposition de différentes espèces de serpents aux pesticides à l'échelle nationale. Les variations inter-espèces, individuelles et spatio-temporelles seront étudiées, ainsi que les potentiels effets sur la reproduction. Nous avons constitué une collection de 750 mues récupérées en France et en Espagne entre 1992 et 2025 pour 11 espèces (5 Colubridés terrestres, 2 Colubridés aquatiques et 4 Vipéridés). Notre hypothèse est que les niveaux de pesticides dans les mues dépendent des écologies spatiale et alimentaire des espèces, avec des différences d'exposition notamment entre la couleuvre de Montpellier, espèce généraliste de grande taille, et la vipère d'Orsini, petite espèce acridophage. La position trophique des individus est estimée à partir des signatures isotopiques. Une partie de ces mues provient de suivis SEE-Life incluant des données sur la reproduction. Les dosages de 22 pesticides dans 339 mues seront terminés en mars 2026. Des premiers résultats indiquent la présence d'un pyrazole (et deux de ses métabolites), d'un organophosphoré et d'un pyréthriinoïde. »

## 5.10 SE14 : Suivi de la Chalarose du Frêne – veille sanitaire

En France comme dans de nombreux pays européens les frênes sont menacés par un champignon, la chalarose du frêne (*Hymenoscyphus fraxineus*). Par son ampleur et son origine, la chalarose est qualifiée de maladie émergente et invasive. Elle est apparue en Pologne au début des années 1990 et est arrivée en France en 2008. Depuis la maladie ne cesse de progresser en France et est connue depuis quelques années dans le département des Deux-Sèvres (Marais Poitevin notamment) (figure 71).



Année de premier signalement  
de chalarose du frêne

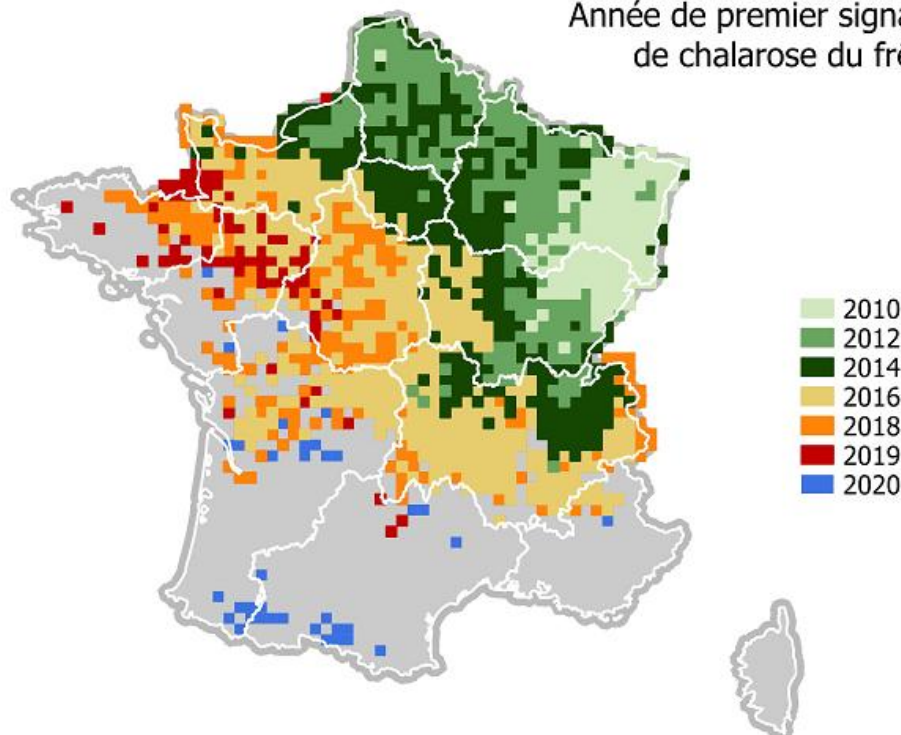


Figure 71 : Avancée de la chalarose du frêne en France. Source : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Carte-nationale-des-premiers>

Le Frêne commun étant l'arbre dominant sur la réserve, nous avons intégré dans le plan de gestion de la réserve la mise en place d'un suivi de la Chalarose du Frêne. Nous avons sélectionné en 2018 des Frênes communs qui présentent des variations dans les âges et les modes de gestion :

- Zone 1 : ilot composé de 36 frênes têtards (formés en 2017) et de 24 frênes en port libre (baliveaux) dont l'âge est inférieur à 20 ans ;
- Zone 2 : ilot composé de 8 frênes têtards (exploités en 2018) dont l'âge est > 50 ans.
- Zone 3 : ilot composé de 2 frênes têtards (exploités en 2018) dont l'âge est > 50 ans.
- 10 frênes têtards (du programme RE5) dont l'âge est supérieur à 50 ans et qui n'ont pas été exploités depuis au moins 25 ans.

La première mention de Chalarose sur la réserve date de 2020. Sur la période 2022-2025, plusieurs jeunes arbres semblent être touchés par la Chalarose (nécroses du feuillage et mortalités de rameaux). La Chalarose semble présente sur l'ensemble de la réserve naturelle. En 2025, nous ne constatons pas de mortalité importante d'individus de Frêne sur le site néanmoins la maladie est répartie sur l'ensemble du site avec de nombreuses branches qui dépérissent. Les jeunes pousses de frêne semblent particulièrement touchées.

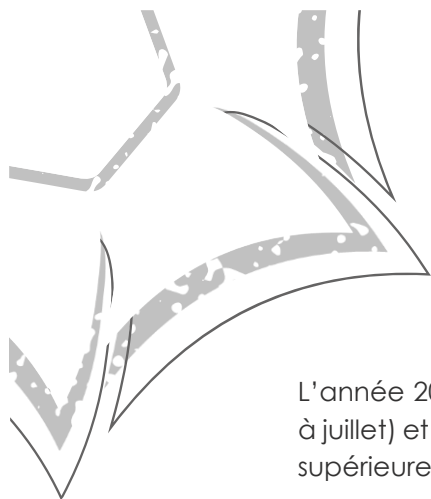


### 5.11 SE15 : Suivi des communautés d'odonates

Le nombre de libellules observé sur le site depuis les années 2000 est particulièrement élevé avec 44 espèces, soit 70 % des espèces des Deux-Sèvres (nb 62) et 61% des espèces présentes en Poitou-Charentes (nb 70). Depuis 2016, un suivi des Odonates a été mis en place sur la réserve afin de suivre l'évolution des cortèges. La méthodologie se base sur le suivi de l'ensemble des pièces d'eaux (mares et étangs) de la réserve, soit les 19 mares, l'étang des Forges, la Réserve de l'étang et la mare à proximité du bâtiment de la maison de la réserve (mare 20) et la mare vitrée (mare 21) (figure 72). Sur chaque pièce d'eau, toutes les espèces observées ont été notées, et une valeur leur a été attribuée en fonction du degré d'abondance de l'espèce sur la pièce d'eau (I = 1 à 2 ind, II = 3 à 10 ind, III + de 10 ind et IV + de 10 ind et espèce dominante). Un à deux passages par mois ont été réalisés entre le mois de Mai et Septembre de chaque année de suivi, soit 5 passages par année, dans le but d'observer des espèces à la phénologie différente. Certaines mares ont été restaurées (mare 1 et 8 en 2018 ; mare 3 en 2022) ou récemment créées (mare 14, 15, 16, 17 en 2020 et 18 et 19 en 2025) au fil des années, elles ont donc été ajoutées au suivi, même si elles ne bénéficient pas du même recul que les mares présentes depuis 2012. Leur suivi permet de connaître la dynamique de colonisation des espèces sur de nouveaux sites.



Figure 72 : Mares et étangs de la RNR du Bocage des Antonins.



L'année 2025 a été particulièrement sèche au printemps et en début d'été (avril à juillet) et plus humides en fin d'été (août-septembre), les températures auront été supérieure aux normales entre 1990 et 2020 avec en moyenne +2°C.

Après 9 années de suivi, nous observons une richesse spécifique observée sur l'ensemble des stations d'en moyenne 30,6 espèces, avec des fluctuations entre chaque année de suivi (figure 1). Depuis 2023, entre 34 et 35 espèces sont observées chaque année ce qui est la plus forte richesse spécifique observée depuis le début du suivi (figure 73). Parmi les 35 espèces observées en 2025, 3 ont été observées hors protocole : le Gomphe à pinces, l'Agrion de mercure et le Cordulégastre annelé. Parmi ces 35 espèces, on retrouve deux nouvelles espèces qui n'ont jamais été observées sur la RNR : l'Agrion de mercure, espèce protégée qui affectionne les petits cours d'eau ensoleillés et l'Epithèque à deux tâches découverte pour la première fois dans le département en 2024. Concernant l'Agrion de mercure, sa reproduction au sein de la RNR est peu probable en l'absence de cours d'eau et du fait de la présence d'un unique mâle. Pour l'Epithèque à deux tâches, 4 exuvies ont été récoltées en bordure de l'étang, sans pour autant observer d'imago volant. La présence d'exuvie au sein du plan d'eau de l'Etang des forges témoigne par ailleurs de la reproduction de l'espèce sur le site. L'espèce avait été découverte pour la première fois dans le département en 2024 et a fait l'objet de 3 autres découvertes de site au cours de l'année 2025.

Le maximum d'espèces observées est de 35 espèces d'Odonates en 2023 et 2025 sur la RNR du Bocage des Antonins, tandis que le minimum était de 27 espèces en 2016. En cumulé, et avec les observations ponctuelles, réalisées hors des parcelles ou hors période de suivi, portent la richesse spécifique à 44 espèces sur la RNR depuis 2016. Il est probable que certaines espèces ne se reproduisent pas sur la réserve, et qu'elles ne soient que de passage, en activité de chasse ou en phase de maturation. C'est probablement le cas des espèces des milieux lotiques qui sont très rares sur la réserve, comme les Caloptéryx vierge et éclatant, la Cordulégastre annelée, le Gomphe à pinces, l'Agrion de mercure, l'Orthétrum brun et bleuisant.

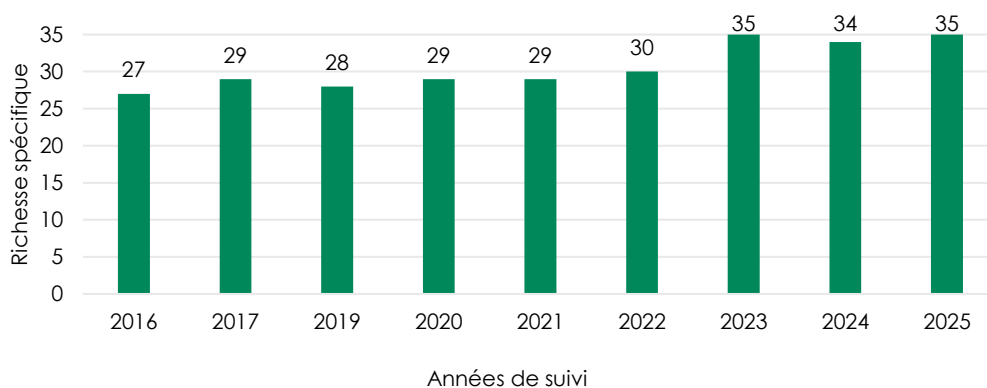
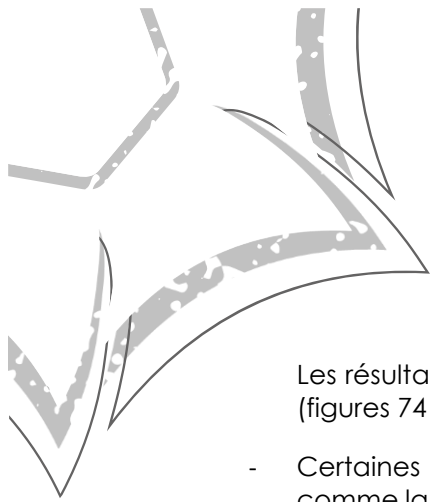


Figure 73 : Evolution de la richesse spécifique sur l'ensemble des milieux aquatiques suivis pour les Odonates en fonction des années sur la RNR du Bocage des Antonins.



Les résultats obtenus par station de suivi sont assez hétérogènes au fil des années (figures 74 et 75). Pour le moment, il ressort que :

- Certaines stations présentent une forte augmentation de leur richesse spécifique comme la Mare 3 (probablement due au curage récent) passant à 12 espèces en 2025 comparé à 8 en 2024.
- L'étang des forges présente une légère augmentation de sa richesse spécifique avec 29 espèces (plus haute richesse spécifique observée depuis le début du suivi qui comptait 18 espèces), à l'inverse, la réserve de l'étang voit encore sa richesse spécifique baisser passant à 17 espèces contre 21/22 en 2025 et 2024.
- De nombreuses stations présentent une richesse spécifique stable ces 3 dernières années (mares 1, 2, 4, 6, 7, 8, 13, 14, 16 et 17), certaines ont par ailleurs fortement baissé depuis les premières années du suivi comme les mares 1, 6, 8, ou encore 13.
- Certaines stations présentent une diminution de leur richesse spécifique (mare 5, 9, 10, 11, 12, 15 et surtout mare 20). La mare 20 est passée de 10 espèces en 2024 à 3 en 2025. A noter aussi la très faible richesse de la mare 5 avec 2 espèces suite à son renfermement.
- De nombreuses stations ne bénéficient pas encore assez de recul pour faire une quelconque analyse (mare 18 à 21).

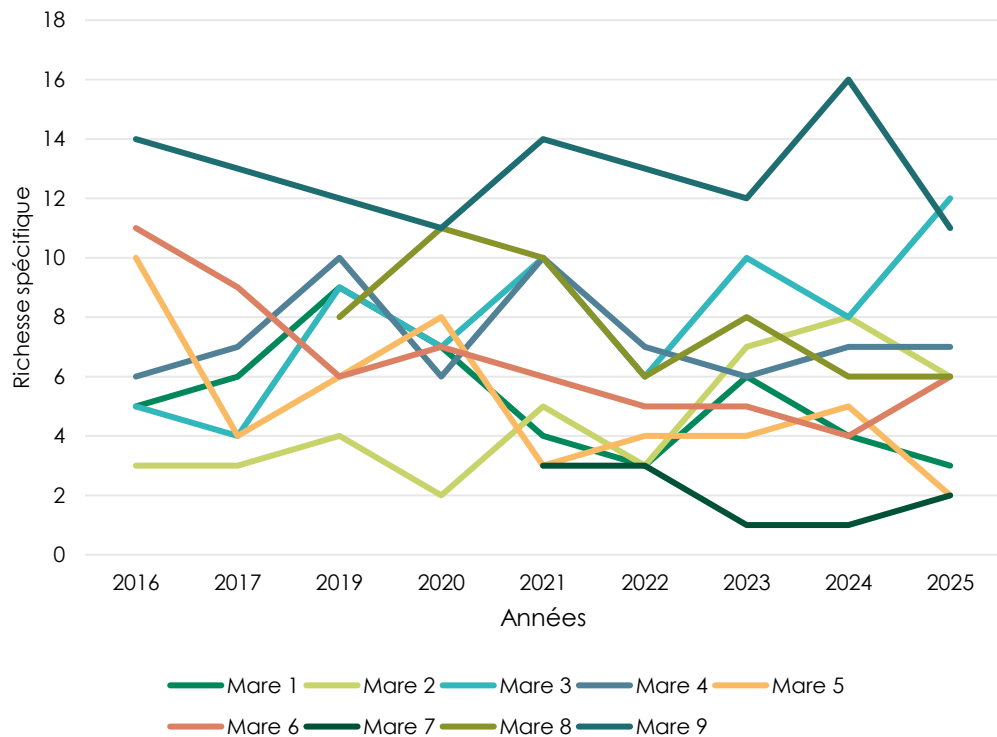


Figure 74 : Evolution de la richesse spécifique des Odonates par années en fonction des stations de suivi, mares 1 à 9, sur la RNR du Bocage des Antonins.

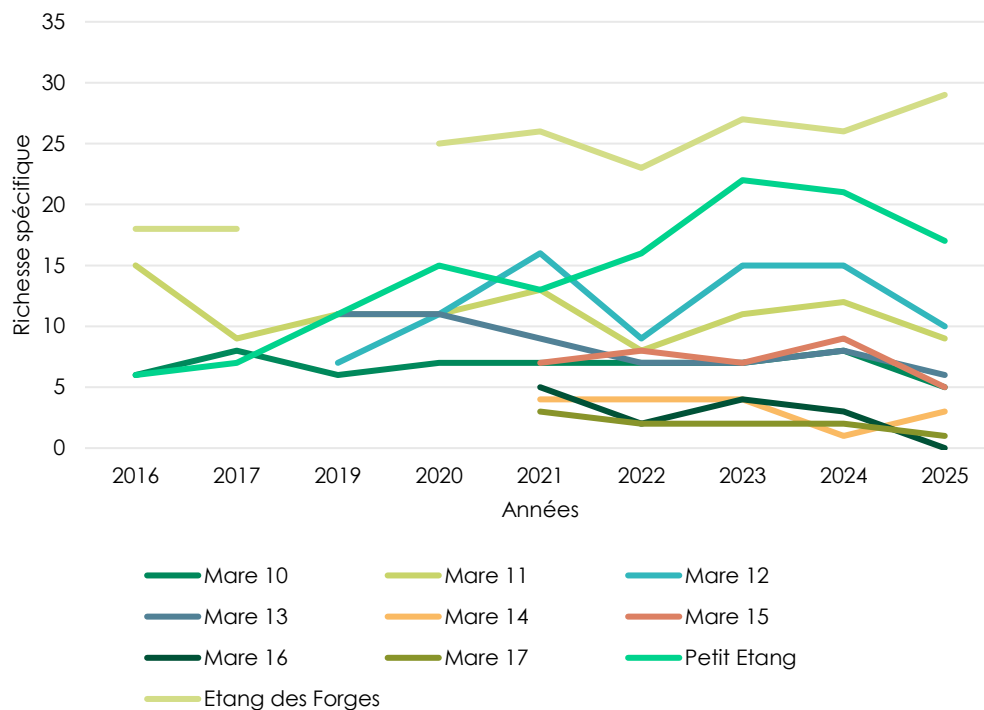
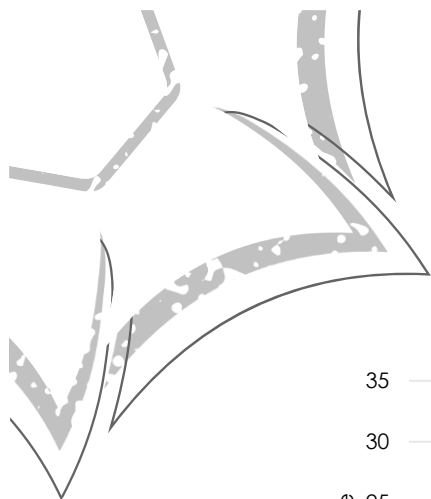


Figure 75 : Evolution de la richesse spécifique des Odonates par années en fonction des stations de suivi, mares 10 à 17, étang des Forges et Petit étang, sur la RNR du Bocage des Antonins.

La période printanière étant sèche, cela pourrait expliquer la faible richesse spécifique au sein des mares qui se sont rapidement retrouvées à sec durant le suivi. La majorité des baisses de richesses spécifiques pour les mares concerne une baisse d'entre 3 et 5 espèces.

L'augmentation de la richesse spécifique est très marquée pour la réserve de l'étang passé de 6 espèces en 2016 à 22 espèces en 2023, puis 17 espèces en 2025. Au vu de la taille du site et de la végétation pour le petit étang, nous devons arriver au maximum des espèces possibles observables sur ce site et voir une stagnation voire une baisse de la richesse spécifique durant les prochaines années. Pour l'étang, la richesse spécifique semble se stabiliser depuis 2020 à environ 25 espèces suite à son assec réalisé en 2019 (qui explique l'absence de donnée à cette date). Depuis cet assec, on observe 25 espèces en 2020, 26 espèces en 2021, 23 espèces en 2022, 27 espèces en 2023, 26 espèces en 2024 et 29 espèces en 2025, sans compter pour chaque année l'observation hors protocole d'autres espèces, comme le Gomphe à pince en 2025.

Pour la majorité des mares présentant une faible richesse spécifique, on observe des assecs de plus en plus réguliers et précoces (mare 4, mare 5 et mare 8 par exemple). Pour les mares 6 et 7, situées dans un boisement ou en lisière, la luminosité est très faible au sein des mares, un passage durant une heure à fort ombrage limite, par conséquent, la diversité au sein du relevé.

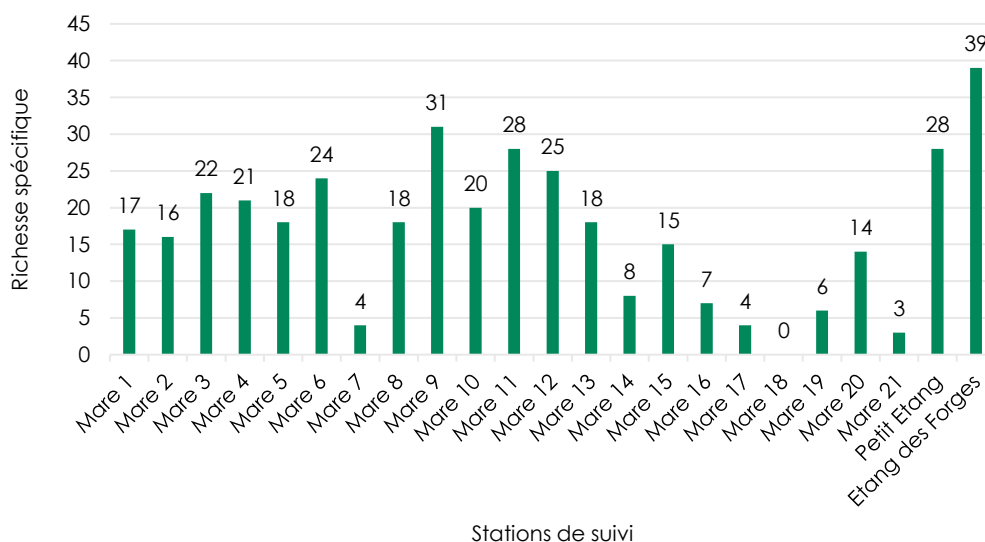
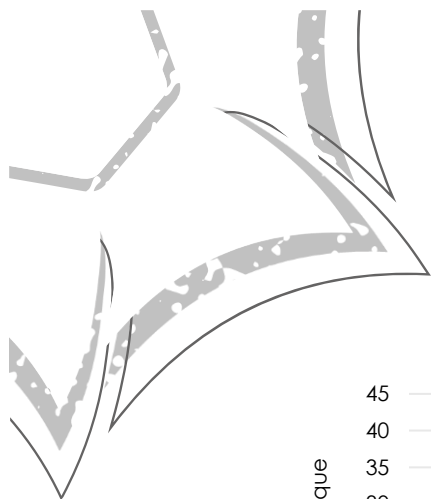
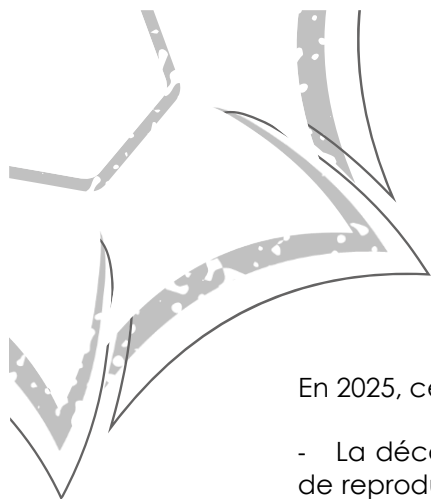


Figure 76 : Richesse spécifique cumulée des Odonates par point d'eau sur la RNR du Bocage des Antonins.

En cumulant les 7 années de suivi, la richesse spécifique la plus élevée est observée sur l'étang des Forges, malgré l'absence de suivi en 2019, avec 39 espèces recensées au total (figure 76). De nombreuses mares bénéficient de moins de passage que les principales (seules les mares 1 à 6, 9 à 11 et le petit étang et l'étang des forges sont suivis depuis 2016) (tableau 4).

Tableau 4: Années de début du suivi sur chaque point d'eau de la RNR du Bocage des Antonins

Sites	Années de début de suivi
Mare 1	2016
Mare 2	2016
Mare 3	2016
Mare 4	2016
Mare 5	2016
Mare 6	2016
Mare 7	2021
Mare 8	2019
Mare 9	2016
Mare 10	2016
Mare 11	2016
Mare 12	2019
Mare 13	2019
Mare 14	2021
Mare 15	2021
Mare 16	2021
Mare 17	2021
Mare 18	2025
Mare 19	2025
Mare 20	2023
Mare 21	2025
Petit Etang	2016
Etang des Forges	2016

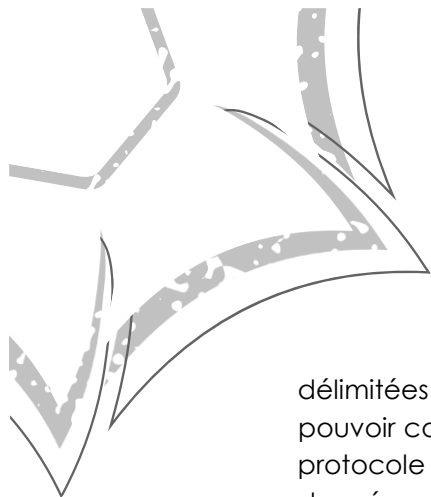


En 2025, certains constats méritent d'être signalés :

- La découverte de deux nouvelles espèces : l'Agrion de mercure (sans preuve de reproduction) et l'Epithèque à deux taches (avec preuve de reproduction sur l'étang), portant à 43 espèces sur la RNR
- Une stagnation haute de la richesse spécifique (35 espèces)
- Des mares de plus en plus régulièrement à sec qui pourrait avoir une incidence sur les espèces
- L'observation de l'Agrion nain sur la mare vitrée de la maison de la réserve, l'observation de l'Anax napolitain, du Sympetrum méridional, de l'Orthétrum bleissant et de la Naiade aux yeux rouges sur l'étang des forges
- La baisse du nombre de sites possédant l'Agrion délicat, 6 en 2024 pour 1 en 2025
- La forte augmentation du nombre de stations à *Libellula* :
  - Pour la Libellule à quatre tâches : 2 stations en 2022, 4 en 2023, 6 en 2024 et 9 en 2025
  - Pour la Libellule déprimée : 9 stations en 2024 et 16 en 2025
- La présence de la Cordulie bronzé sur 6 stations, à l'inverse des 2-3 habituels chaque année avec son apparition sur de nombreuses mares
- Deux constats restent par ailleurs négatifs quant à la forte baisse du nombre de stations à Sympétrums et Lestes.
  - Pour les Sympétrums, bien que l'ensemble des 4 espèces ait été observé, on note leur présence que dans très peu de relevés : 3 pour le Sympétrum méridional et strié et 5 pour le sanguin, à l'inverse de la dizaine de stations positives les années passées. De même que leur classe d'abondance qui ont été très faible (aucune classe d'abondance à 3).
  - Pour les Lestes, à noter déjà l'absence du Leste fiancé, mais souvent observé qu'avec des faibles effectifs. Pour les autres espèces (Leste sauvage, verdoyant et vert notamment) on note leur présence sur respectivement 4, 1 et 5 stations, à l'inverse également des plus d'une dizaine de stations entre 2021 et 2024. De même que leur classe d'abondance qui ont été très faible (aucune classe d'abondance à 3 pour le Leste sauvage et verdoyant).
  - Les constats pour ces deux espèces pourraient être la cause des nombreux assèchements des mares conjugué aux fortes variations des niveaux d'eau observés ces dernières années.

## 5.12 SE16 : Suivi des communautés de lépidoptères rhopalocères

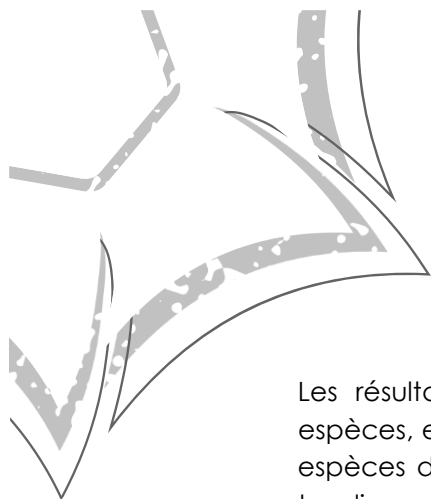
Depuis 2016, un suivi des Rhopalocères a été mis en place sur la RNR du Bocage des Antonins afin de suivre l'évolution des cortèges et d'évaluer les pratiques de gestion. Initialement prévu toutes les années, la fréquence de ce suivi a été revue à la baisse dès 2017, avec 1 passage tous les 2 ans. La méthodologie se base sur le suivi de 8 placettes disposées sur l'ensemble de la Réserve, géo-référencées,



délimitées dans l'espace, et d'une surface équivalente (0,5 hectare) afin de pouvoir comparer d'une année sur l'autre les évolutions constatées (figure 77) Le protocole de chronoventaire (Dupont, 2014) a été utilisé afin de disposer de données standardisées. Il consiste à noter toutes les espèces de Rhopalocères observées sur une placette, pour une durée minimale d'inventaire de 20 minutes, en répartissant les observations par tranche de 5 minutes (0-4 min = rang 1 ; 4-9 min = rang 2 ; etc). Si aucune nouvelle espèce n'est contactée au bout de 15 minutes d'affilée après la dernière espèce notée, le suivi est terminé. Le découpage temporel par 5 minutes de l'observation permet d'avoir la courbe d'accumulation des espèces sur la station pour chaque session. Cette courbe est considérée comme une estimation de la pression d'observations sur le site au cours de la session. Ainsi, le rang d'observation est assimilé à un indicateur semi quantitatif pour l'espèce en relation avec 3 paramètres : l'abondance et/ou la détectabilité et/ou la localisation des individus au niveau de la station. Les espèces rencontrées dans les premières minutes (rang 1 ou 2) correspondent généralement aux espèces ubiquistes, les plus communes et/ou abondantes sur la station, tandis que les espèces rencontrées en fin de protocole (rang 4 ou +) sont généralement des espèces peu communes, et/ou peu abondantes, et/ou localisées sur la station. Un passage par mois a été réalisé entre le mois de Mai et Septembre de chaque année de suivi, soit 5 passages par année, dans le but d'observer des espèces à la phénologie différente.



Figure 77 : Localisation des placettes de suivi des Rhopalocères sur la RNR du Bocage des Antonins



Les résultats obtenus montrent une richesse spécifique d'en moyenne 37,66 espèces, entre chaque année de suivi (figure 78). Le maximum observé est de 40 espèces de Rhopalocères en 2019 et 2023 sur la RNR du Bocage des Antonins, tandis que le minimum était de 34 espèces en 2025. Les observations ponctuelles, réalisées hors des parcelles ou hors période de suivi, portent la richesse spécifique à 56 espèces sur la RNR, soit 52% des espèces présentes en Deux-Sèvres (n=108). Il s'agit pour beaucoup d'espèces de passage, que ne se reproduisent pas sur la Réserve, et qui proviennent de milieux alentours, telles que le Fluoré, le Silène ou la Mélitée orangée. Les fluctuations observées entre les années de suivi peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la discrétion et/ou localisation et/ou faible abondance de certaines espèces (Thècle du Bouleau, Thècle de la Ronce, Azuré de la faucille, Azuré du trèfle, Grande Tortue), par les fluctuations naturelles de population, ou encore par la météo lors des différents passages réalisés, qui peut biaiser les résultats si cette dernière n'est pas optimale. Cette année a eu un printemps très sec peu favorable aux rhopalocères. La période de mai, souvent considéré comme l'une des plus favorable pour les rhopalocères s'est avéré très pauvre, les rhopalocères sortant plutôt en fin de saison (août-septembre).

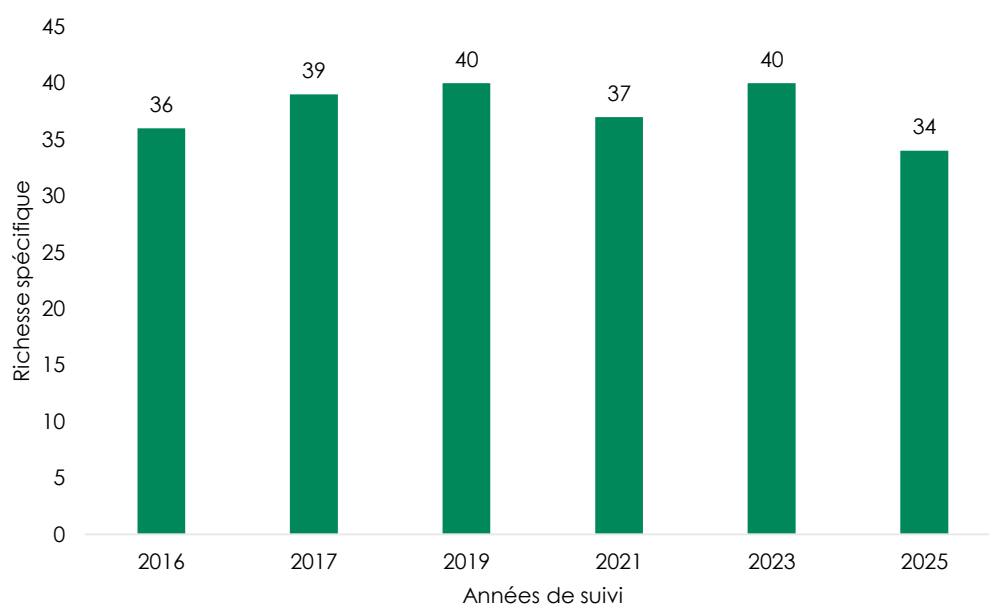
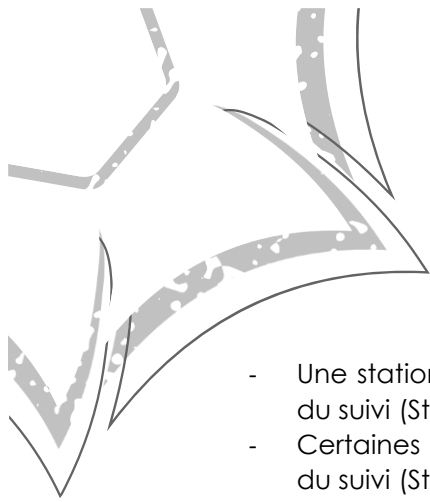


Figure 78 : Evolution de la richesse spécifique sur l'ensemble des placettes de suivi Rhopalocères en fonction des années sur la RNR du Bocage des Antonins.

Les résultats obtenus par stations de suivi sont assez hétérogènes au fil des années (figure 79). Pour le moment, il ressort que :

- Deux stations présentent une augmentation après avoir eu une diminution ces dernières années (Stations 5 et 7) ;



- Une station présente une richesse spécifique relativement stable depuis le début du suivi (Station 1) ;
- Certaines stations présentent une richesse spécifique qui fluctue depuis le début du suivi (Station 8) ;
- De nombreuses stations présentent une baisse de leur richesses spécifiques (Stations 2, 3, 4 et 6) pourtant stable par le passé ;

La richesse spécifique maximale sur une station donnée a été observée sur la station 5, avec 27 espèces de Rhopalocères recensées au cours de la saison 2025. A l'inverse, la richesse spécifique minimum a été observée sur la station 2, avec 15 espèces recensées ;

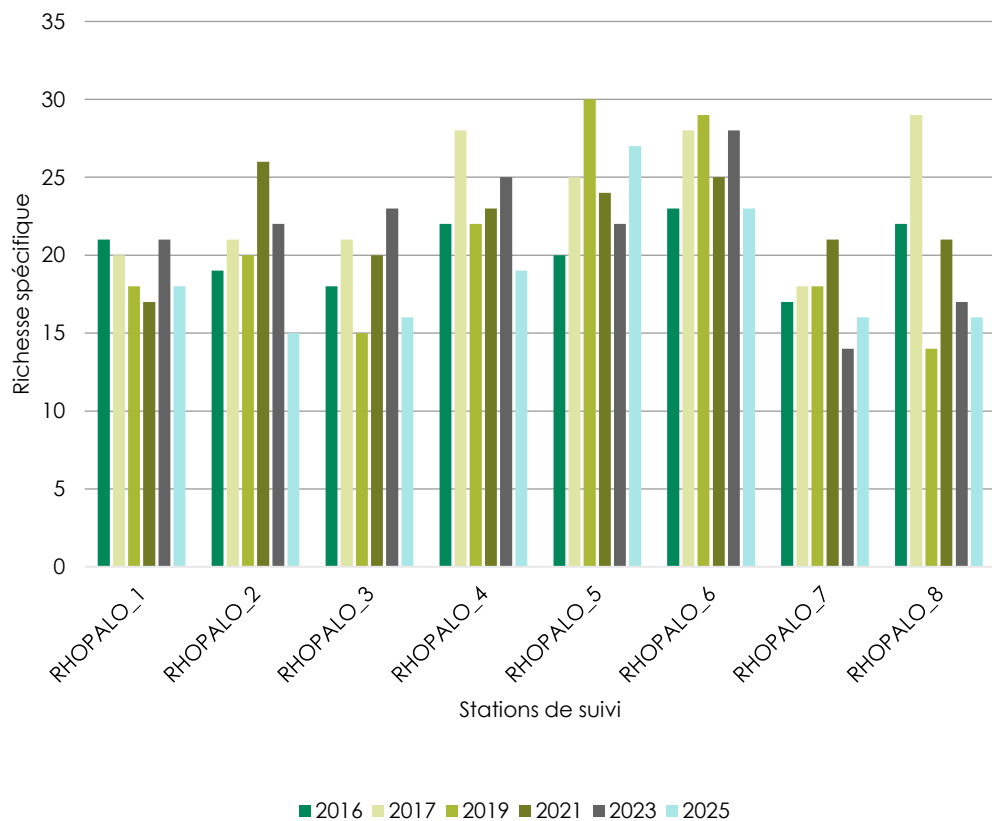


Figure 59 : Evolution de la richesse spécifique des rhopalocères par station en fonction des années de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.

Si l'on regarde les résultats par station, la station qui présente la plus forte richesse spécifique moyenne sur les 5 dernières années est la station 6, avec 26 espèces, tandis que la station 7 présente la richesse spécifique moyenne la plus faible, avec 17,33 espèces (figure 80).

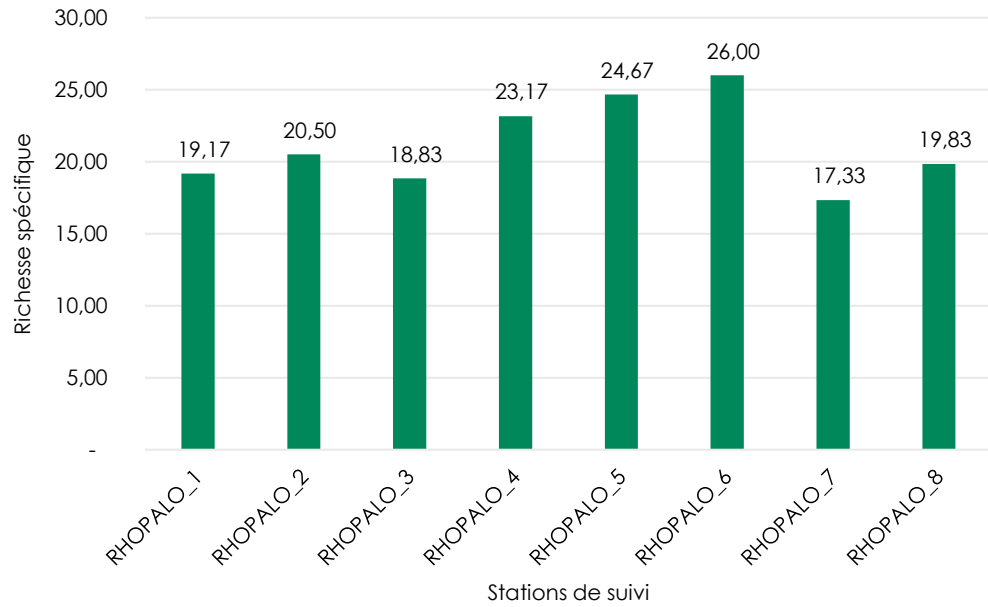


Figure 60 : Richesse spécifique moyenne des Rhopalocères par station de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins

En cumulant les 5 années de suivi, la richesse spécifique la plus élevée est observée sur la Station 6, avec 41 espèces recensées au total. A l'inverse, la station 3 ne présente que 31 espèces au total sur l'ensemble du suivi (figure 81).

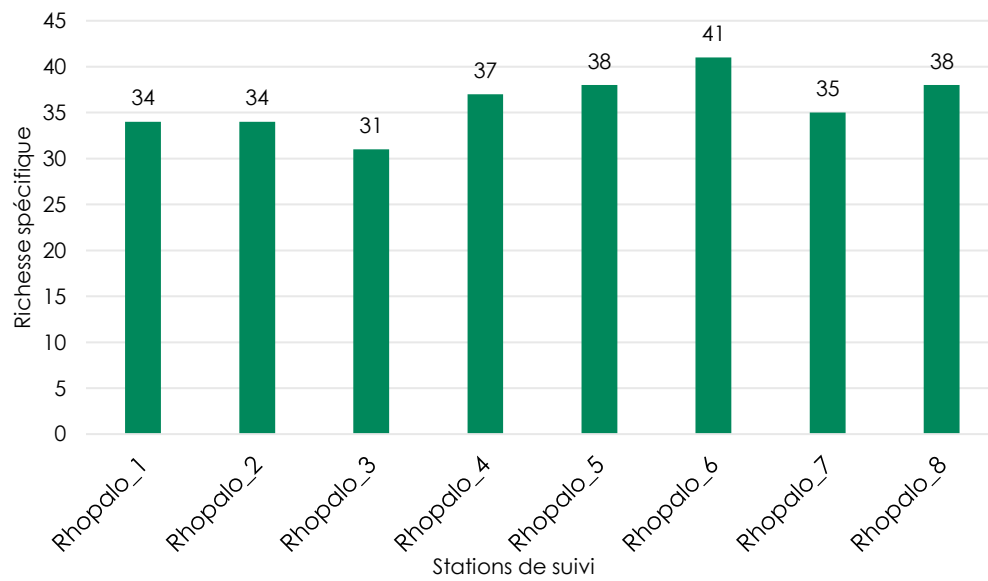
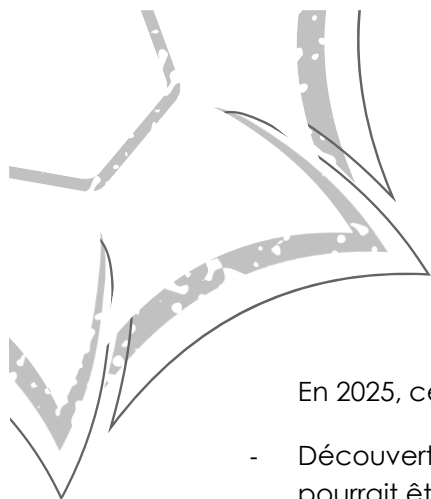


Figure 81 : Richesse spécifique cumulée sur les 4 années de suivi des Rhopalocères par station sur la RNR du Bocage des Antonins.



En 2025, certains constats méritent d'être signalés :

- Découverte du Gazé sur la RNR à proximité de la station 7, sa reproduction pourrait être possible en lien avec les patchs de Prunelier présents sur le site ;
- La présence de l'Azuré de la faucille mentionnée aussi en 2023 ;
- La mention de nombreuses espèces hors protocole dont de nombreuses espèces de lisières (Aurore, Carte géographique, Gazé, Grande tortue, Petit sylvain, Sylvain azuré, Thécla de la ronce et du chêne), portant à 42 espèces observées en 2025 sur la RNR ;
- L'absence du Demi-argus observée lors des 4 derniers suivis ;
- Une baisse de la richesse spécifique au sein des parcelles pâturées en lien avec l'absence du pâturage en 2025 et la faible présence de rhopalocères en début de saison. La conjugaison de ces deux éléments a entraîné une faible ressource nectarifère au sein de ces parcelles en fin de saison (période la plus favorable pour les rhopalocères) ;
- Après une dominance du Myrtil (>1500 individus), on retrouve l'Azuré commun fortement présent cette année au sein de la RNR (>250 individus). Une faible abondance des piérides avec 50 individus (toutes espèces confondues) et une faible abondance des mélitées.

### 5.13 SE17 : Suivi des communautés d'orthoptères

Depuis 2016, un suivi des Orthoptères a été mis en place sur la RNR du Bocage des Antonins afin de suivre l'évolution des cortèges et d'évaluer les pratiques de gestion. Initialement prévu toutes les années, la fréquence de ce suivi a été revue à la baisse dès 2017, avec 1 passage tous les 2 ans.

La méthodologie se base sur le suivi de 12 placettes disposées sur l'ensemble de la Réserve, géo-référencées, délimitées dans l'espace, et d'une surface équivalente (1000 m<sup>2</sup>) afin de pouvoir comparer d'une année sur l'autre les évolutions constatées (figure 82). Sur chaque placette, toutes les espèces observées ont été notées, et une valeur leur a été attribuée en fonction du degré d'abondance de l'espèce sur la placette (I = 1 à 2 ind, II = 3 à 10 ind, III + de 10 ind et IV + de 10 ind et espèce dominante).

Un passage par mois a été réalisé entre le mois de Mai et Septembre de chaque année de suivi, soit 5 passages par année, dans le but d'observer des espèces à la phénologie différente.

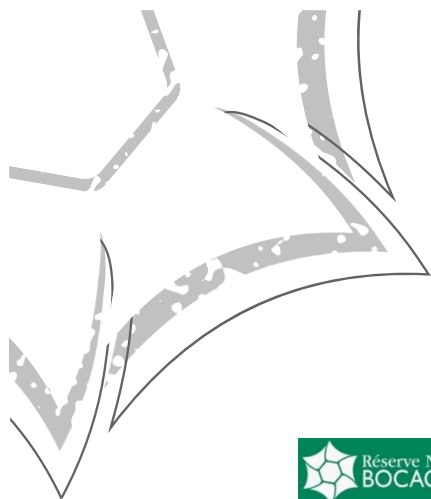


Figure 82 : Localisation des placettes de suivi des Orthoptères sur la RNR du Bocage des Antonins.

Après 5 années de suivi, nous observons une richesse spécifique moyenne sur l'ensemble des stations de 30,3 espèces, avec des fluctuations, non significatives, entre chaque année de suivi. Le maximum observé est de 32 espèces d'Orthoptères en 2021 sur la RNR du Bocage des Antonins, tandis que le minimum était de 28 espèces en 2019 (figure 83). Les observations ponctuelles, réalisées hors des parcelles ou hors période de suivi, portent la richesse spécifique à 42 espèces sur la RNR. Il s'agit pour beaucoup d'espèces discrètes, ou à la biologie particulière (arboricole ou arbusticole), ne facilitant pas leur détection (Grillon d'Italie, Courtilière commune, Phanéroptère commun), ou alors d'espèces ne se reproduisant probablement pas sur la Réserve, observable en périphérie ou en transit au sein des parcelles (Oedipode turquoise).

Les fluctuations observées entre les années de suivi peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la discrétion et/ou localisation et/ou faible abondance de certaines espèces (Tétrix des vasières, Tétrix riverain, Ephippigère des vignes, Criquet glauque), par les fluctuations naturelles de population, ou encore par la météo lors des différents passages réalisés, qui peut biaiser les résultats si cette dernière n'est pas optimale.

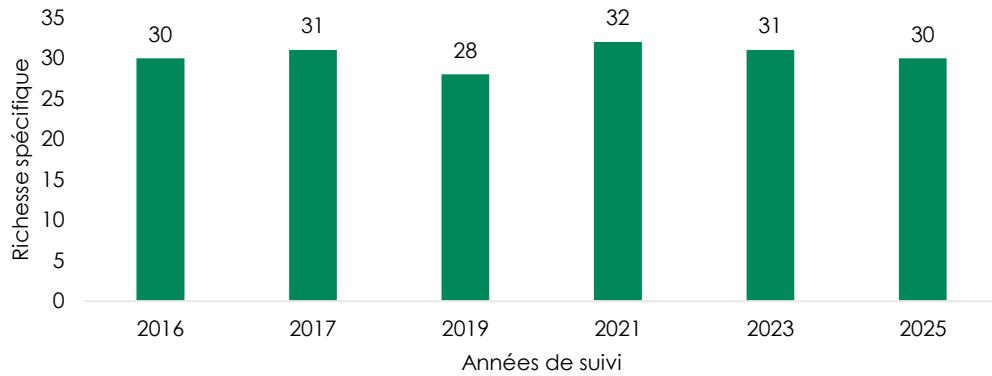
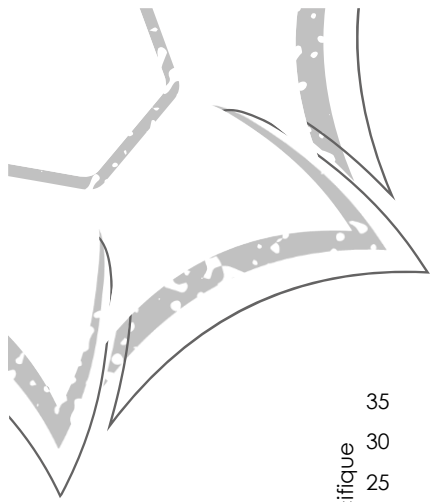


Figure 83 : Evolution de la richesse spécifique sur l'ensemble des placettes de suivi des Orthoptères en fonction des années sur la RNR du Bocage des Antonins

Les résultats obtenus par station de suivi sont assez hétérogènes au fil des années (figure 84). Pour le moment, il ressort que :

- Certaines stations présentent une diminution continue de leur richesse spécifique (Stations 3 et 7) ;
- Certaines stations présentent une diminution récente de leur richesse spécifique (Stations 6 et 12) ;
- Certaines stations présentent une richesse spécifique qui fluctue depuis le début du suivi mais qui reste stable lors des deux derniers suivis (Stations 8, 9, 10, 11) ;
- Certaines stations présentent une augmentation récente de leur richesse spécifique suite à une baisse en 2023 (Stations 1, 2, 4 et 5) ;

La richesse spécifique maximale observée en 2025 sur une station donnée est sur la station 6, avec 18 espèces. A l'inverse, la richesse spécifique minimum a été observée sur la station 8, avec une unique espèce.

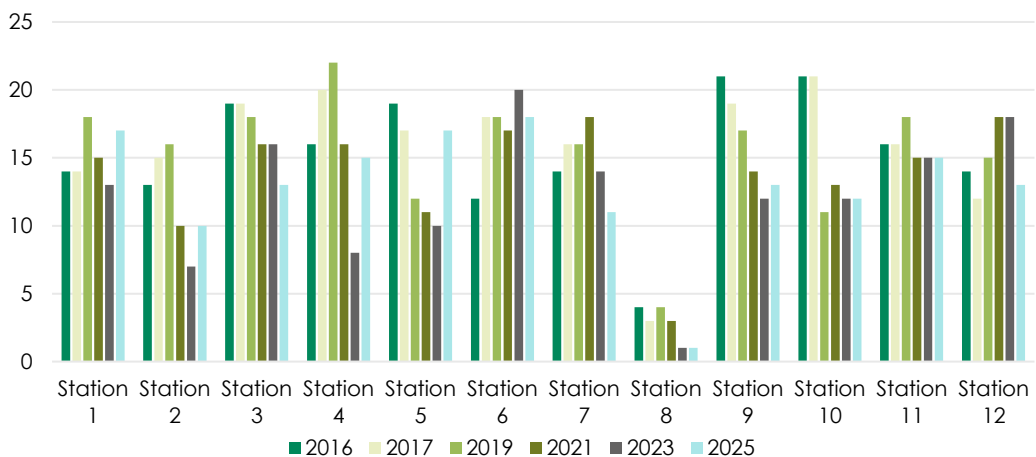
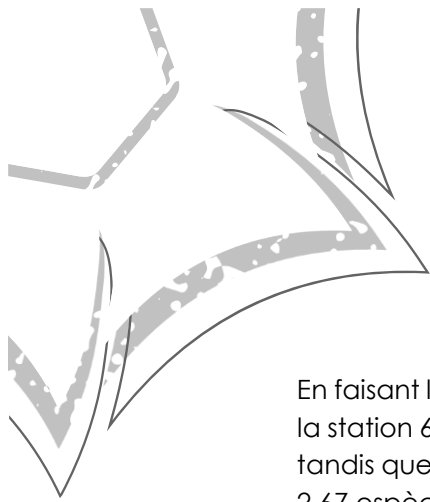


Figure 84 : Evolution de la richesse spécifique en Orthoptères par station en fonction des années de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.



En faisant la moyenne de la richesse spécifique par station sur les 5 années de suivi, la station 6 ressort comme la plus diversifiée, avec une moyenne de 17,17 espèces, tandis que la station 8 présente la richesse spécifique moyenne la plus faible, avec 2,67 espèces (figure 85).

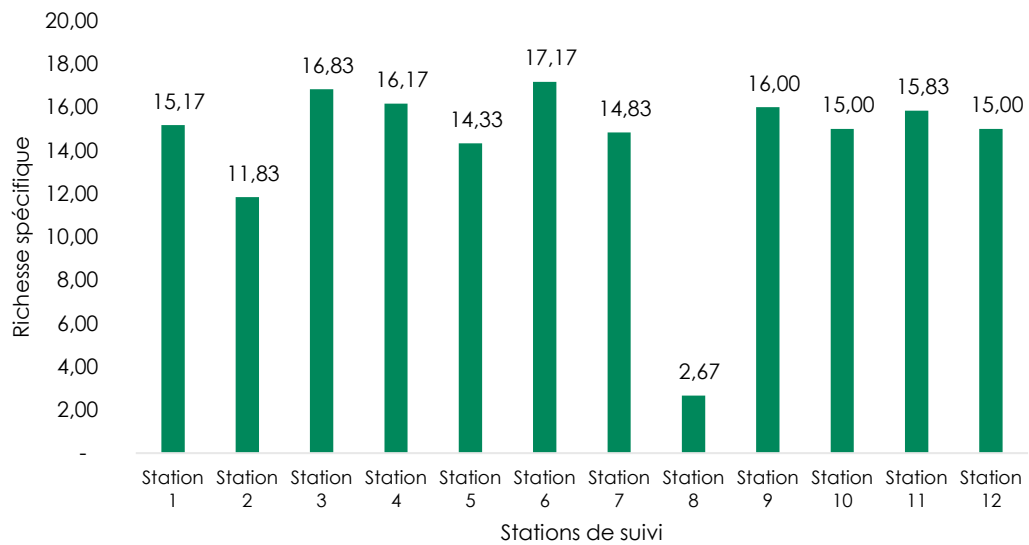


Figure 85 : Richesse spécifique moyenne des Orthoptères par station de suivi sur la RNR du Bocage des Antonins.

En cumulant les 5 années de suivi, la richesse spécifique la plus élevée est observée sur la station 6, avec 30 espèces recensées au total, à l'inverse la station avec la richesse spécifique la plus basse est la station 8 avec 6 espèces (figure 86).

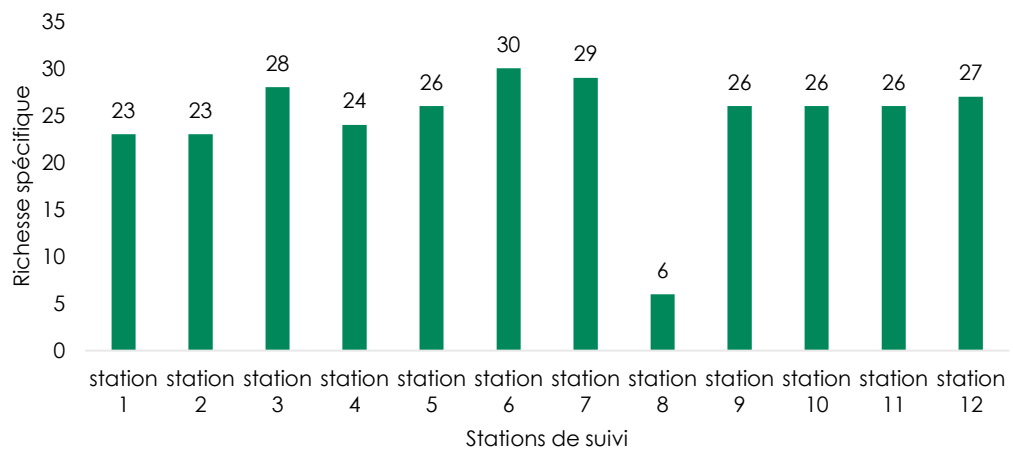
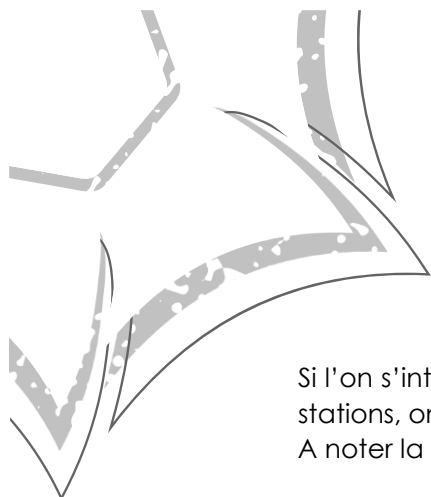


Figure 86 : Richesse spécifique cumulée sur les 5 années de suivi des Rhopalocères par station sur la RNR du Bocage des Antonins.



Si l'on s'intéresse aux espèces les plus signalées lors des 5 passages au sein des 12 stations, on observe que le Criquet des pâtures a été observé à plus de 35 reprises. A noter la présence du Criquet ensanglanté a aussi plus de 20 reprises (figure 87).

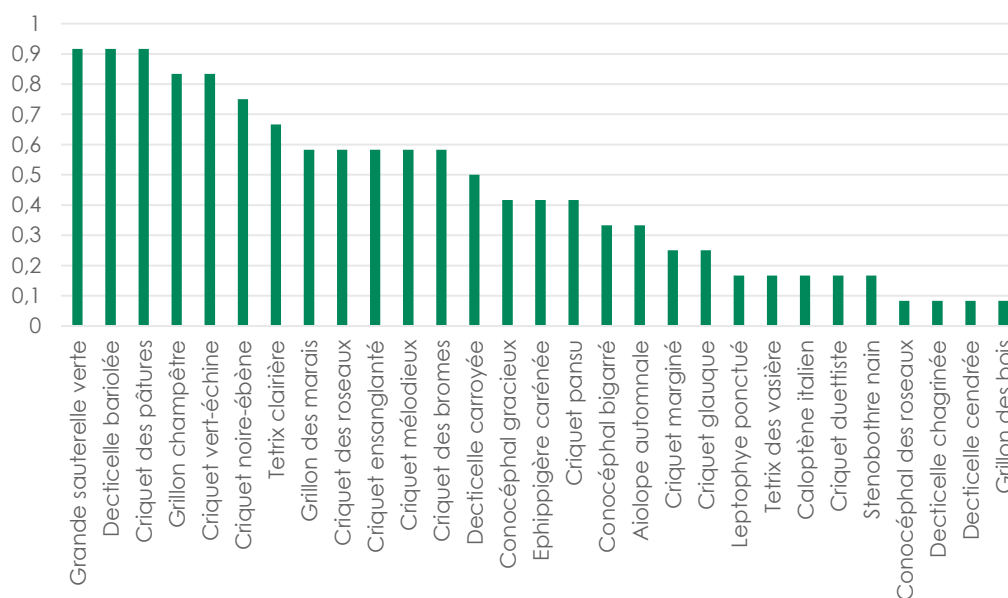
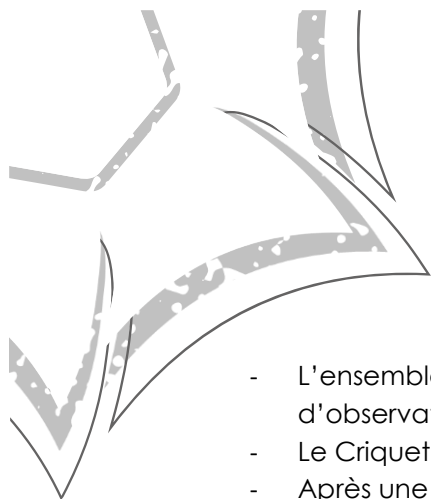


Figure 87 : Fréquence des espèces d'orthoptères sur l'ensemble des relevés et des passages.

Si l'on regarde par ailleurs la fréquence relative des espèces sur l'ensemble des relevés, on note la dominance de la Grande sauterelle verte, de la Decticelle bariolée ou encore du Criquet des pâtures sur l'ensemble des stations. Le Criquet ensanglanté étant au même niveau que le Criquet des roseaux, à 0,58.

En 2025, certains constats méritent d'être signalés :

- Une richesse spécifique sur l'ensemble de la RNR du Bocage des Antonins stable en fonction des différentes années ;
- Peu de variation concernant les espèces présentes ;
- Une baisse marquée de la richesse spécifique ces dernières années comme sur les stations 3 et 7, qui par ailleurs, notamment pour la station 3 présente des abondances marquées de certaines espèces ;
- Une forte augmentation de la richesse spécifique sur les relevés 4 et 5. La station 4 pourrait s'expliquer par l'absence de pâturage au sein du relevé ;
- Après une chute de 75% de la richesse spécifique entre 2019 et 2021, une chute sur encore 66% des stations (8/12) entre 2021 et 2023, les résultats entre 2023 et 2025 sont plus encourageants avec seulement 33% des stations qui présentent une baisse, dont autant qui augmentent ;
- Une seule espèce observée dans le boisement au sein de la station 8, les autres espèces étant relativement discrètes et difficiles à contacter ;

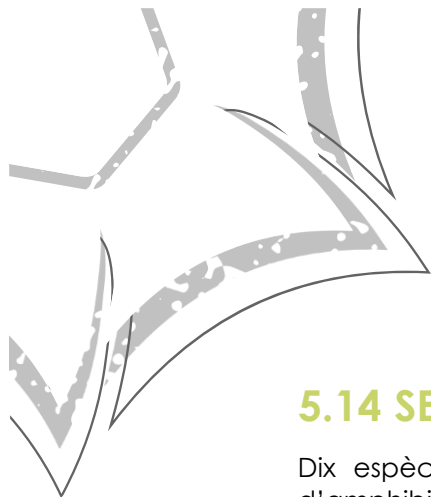


- L'ensemble des Tetrix n'a pas été observé en 2025 sur la RNR avec l'absence d'observation de Tetrix riverain ou encore du Tetrix caucasien ;
- Le Criquet Tricolore n'aura pas été observé en 2025 ;
- Après une baisse du nombre de stations à espèces des milieux humides sur le long terme, celle-ci semble se stabiliser à des faibles effectifs :
  - Diminution du nombre de stations pour le Conocéphale des roseaux (n=3 en 2016 ; n=2 en 2017 ; n=1 en 2019, 2021, 2023 et 2025) qui se concentre maintenant uniquement sur la station 6.
  - La baisse du nombre de stations à Criquet ensanglanté (n=11 en 2017 ; n=9 en 2019 ; n=7 en 2021, n=4 en 2023 et n=7 en 2025) (figure 88)
  - Un nombre de stations de Criquet des roseaux assez stable depuis le début du suivi (n=8 en 2016 ; n=8 en 2017 ; n=4 en 2019 ; n=8 en 2021, n=7 en 2023 et n=7 en 2025).
- Mais malgré cette stabilité sur l'ensemble des relevés ayant l'espèce, une forte baisse de l'abondance des espèces a été observée en 2023, pour 2025 on retrouve :
  - 2 stations présentent des densités en baisse
  - 2 stations présentent des densités stables.
  - 3 stations présentent des densités en hausses.  
Sachant qu'au sein de 3 relevés un individu erratique a seulement été observé

Cette espèce étant moins exigeante que les deux précédents, elle arrive plus facilement à être dans les milieux plus xérique et à diverses hauteurs.



Figure 88 : Le Criquet ensanglanté, espèce caractéristique des prairies humides. Ici un mâle (haut) et une femelle (bas). © Laurent Debordes



## 5.14 SE18 : Suivi des communautés d'amphibiens

Dix espèces d'amphibiens se reproduisent sur la réserve. Les communautés d'amphibiens sont suivies annuellement sur la réserve depuis 2013, à la suite de la création de 7 mares durant l'hiver 2012-2013. 19 mares, l'étang des Forges et 6 dépressions humides sont suivies annuellement (figure 89). Ces suivis se divisent en 2 études distinctes liées à la phénologie des espèces et aux habitats de reproduction (tableau 5).

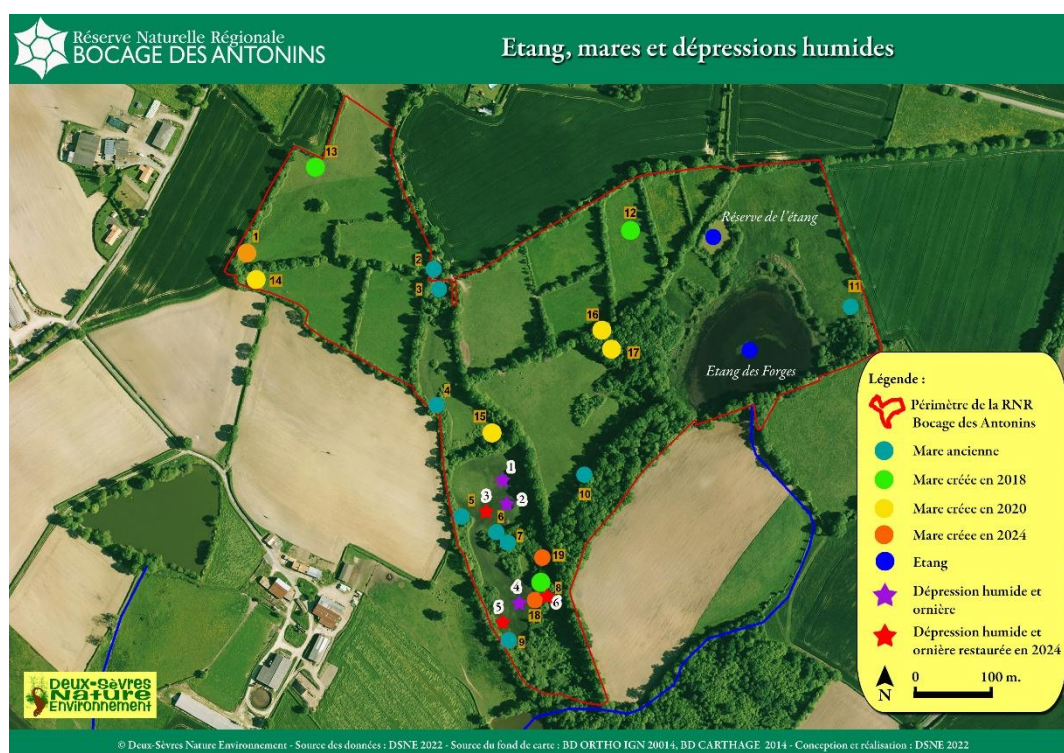


Figure 89 : Localisation des sites de reproduction des amphibiens suivis sur la RNR du Bocage des Antonins.

La première étude porte sur la Grenouille rousse qui peut se reproduire à partir de fin décembre. 4 passages ont été réalisés, le 16 janvier, le 23 janvier, le 30 janvier et le 12 février, sur l'ensemble des dépressions favorables à la reproduction de l'espèce (nb 6) afin de comptabiliser les pontes (figure 90). En 2025, 29 pontes de Grenouille ont été comptabilisées ce qui reste particulièrement faible.

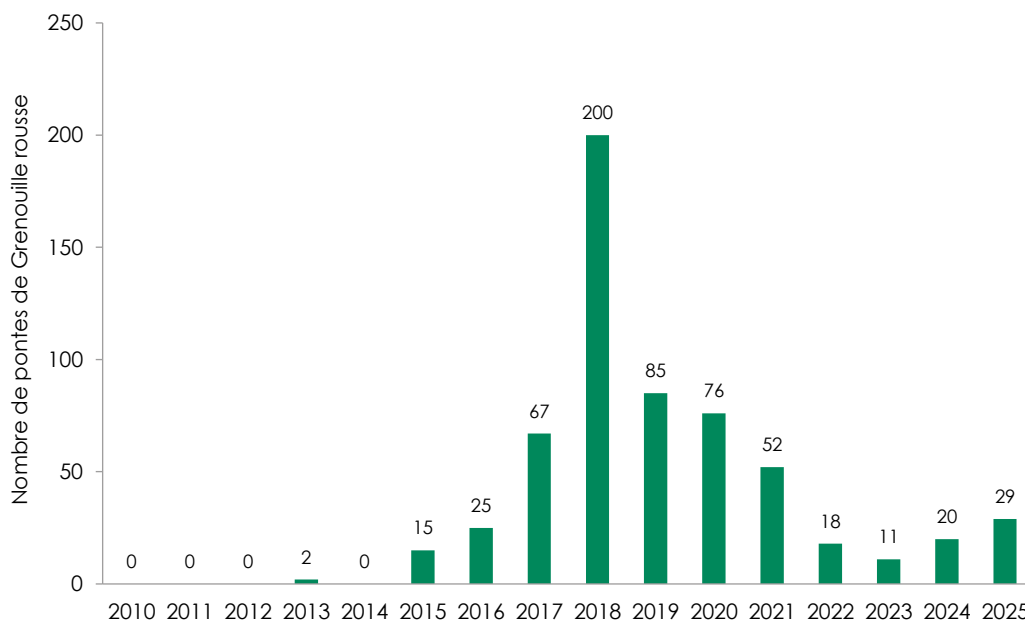
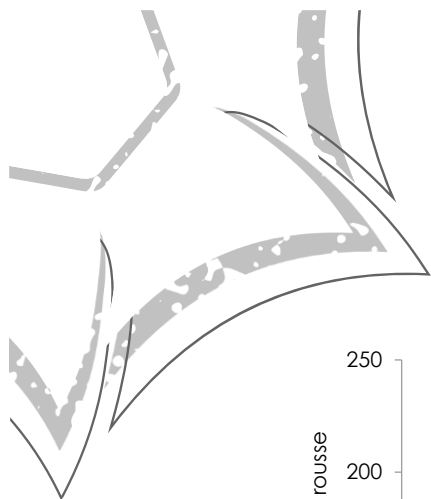


Figure 90 : Evolution du nombre de pontes de Grenouille rousse sur la RNR du Bocage des Antonins entre 2013 et 2025.

La seconde étude porte sur les communautés d'amphibiens des mares et de l'étang des Forges. Trois passages amphibiens ont été réalisés, le 27 février, 9 avril et le 4 juin 2025 sur l'ensemble des 19 mares et l'étang (Protocole POPAmphibiens SHF). Le suivi sur les 7 mares créées en 2012-2013 s'inscrit également dans le cadre d'une étude menée en partenariat avec le CNRS de Chizé (UMR 7372) sur la colonisation des amphibiens dans un réseau de 28 nouvelles mares à l'échelle du département des Deux-Sèvres.

En 2025, la richesse spécifique naïve moyenne sur l'ensemble des points d'eau suivies est de 5,6 espèces (min 3, max 8) (figure 91, tableau 5). La richesse spécifique naïve moyenne observée dans les mares créées en 2012 est en hausse depuis 2021, mais l'année 2025 marque une légère baisse (figure 92). L'effet bénéfique de la restauration de mares sur les amphibiens a été constatée sur la réserve avec une colonisation rapide des espèces et une progression positive de la richesse sur celles-ci. Nous avons pu observer également en 2022 et 2023 l'effet bénéfique du curage sur la réserve de l'étang (curage en 2021) et de la restauration de la mare n°3. Avant 2021, seulement 2 espèces étaient mentionnées dans la réserve de l'étang contre 7 en 2023, 8 en 2024 et 7 en 2025.

Les pontes de Grenouille agile sont comptabilisées sur le site sur l'ensemble des points d'eau suivis depuis 2013 (figure 93). Ces données permettent également d'apprécier les tendances d'évolution de l'espèce sur la réserve. L'année 2025 a été très bonne pour l'espèce et constitue la meilleure année depuis le début du suivi avec plus de 700 pontes comptabilisées.

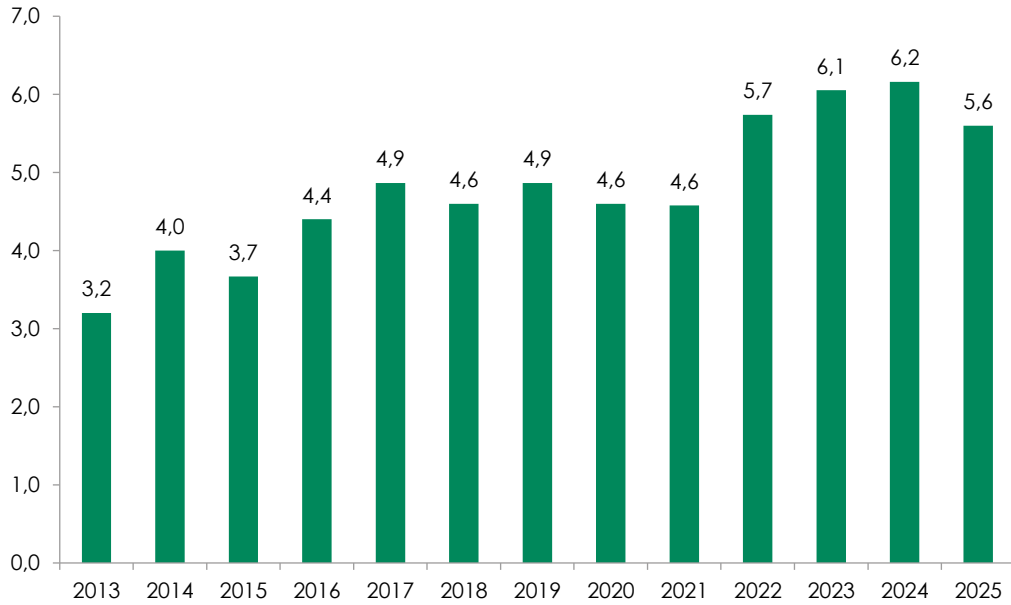


Figure 91 : Evolution de la richesse spécifique moyenne en Amphibiens sur l'ensemble des points d'eau (19 mares et deux étangs) de la RNR du Bocage des Antonins entre 2013 et 2025.

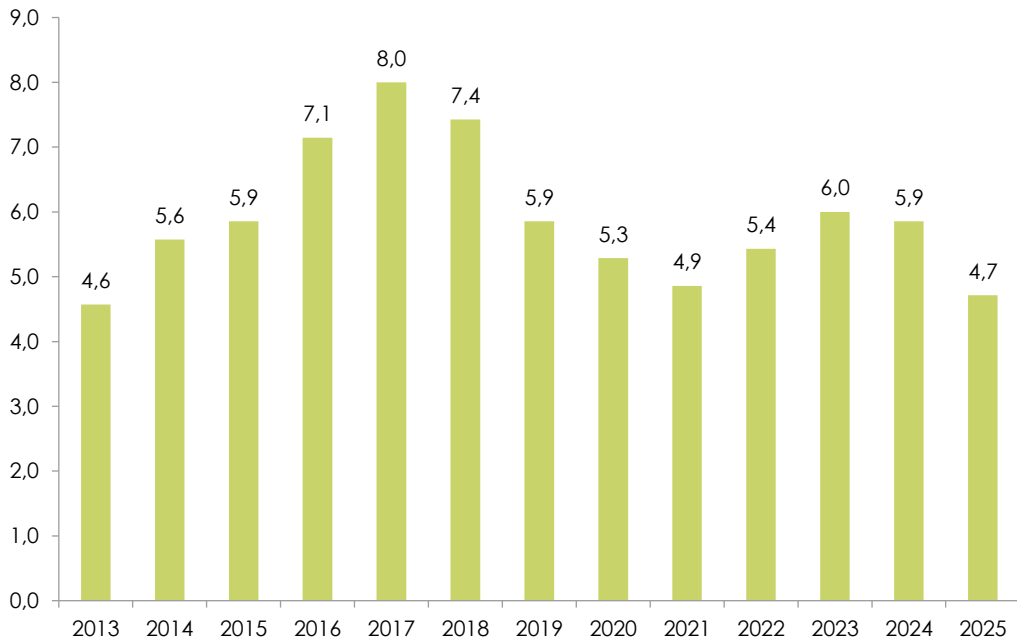


Figure 92 : Evolution de la richesse spécifique moyenne en Amphibiens sur le réseau de mares (nb 7) créées en 2012 sur la RNR du Bocage des Antonins.



Tableau 5 : Présence des taxons d'amphibiens dans les différents points d'eau de la réserve en 2025.

2025																														
Taxons	Mares, étang des Forges (ETG) et réserve de l'étang (RES)																					Dépressions humides / Ornières								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	ETG	RES	1	2	3	4	5	6	
Grenouille agile	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
Grenouille rousse																												■		
Grenouille commune	■	■					■		■																					
Grenouille rieuse	■	■																												
Grenouille de Lessona	■	■																												
Grenouille verte sp.	■	■																										■		
Crapaud épineux																														
Rainette verte	■	■																												
Triton marbré	■	■																												
Triton palmé																														
Salamandre tachetée																														
Richesse spécifique naïve / site	1	6	6	5	4	5	7	7	5	7	7	6	6	5	3	6	7	5	6	4	5	3	8	7	0	0	2	3	3	1

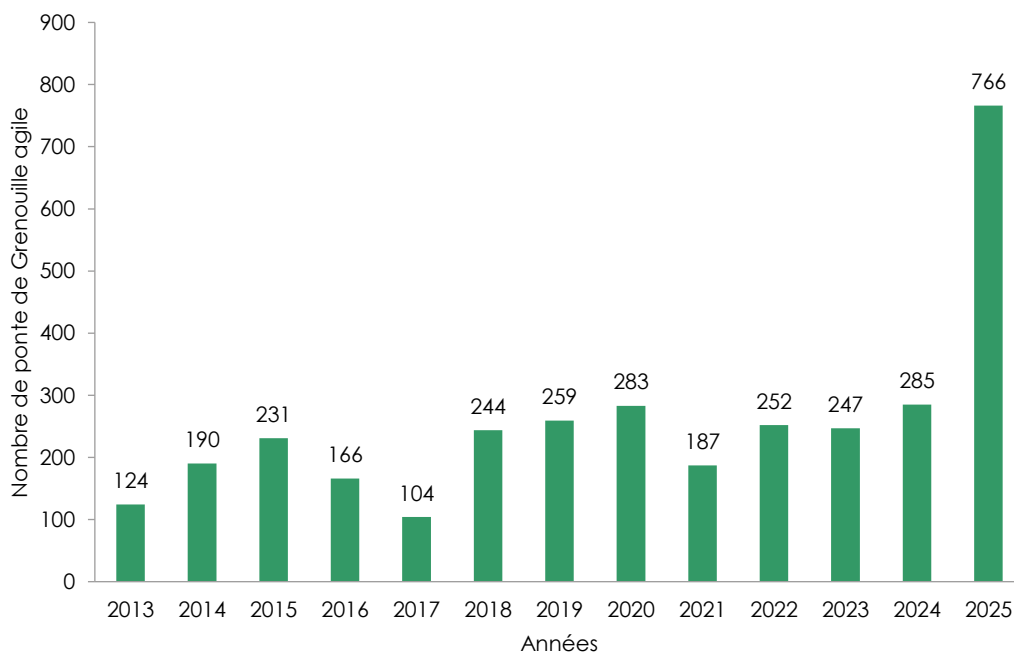
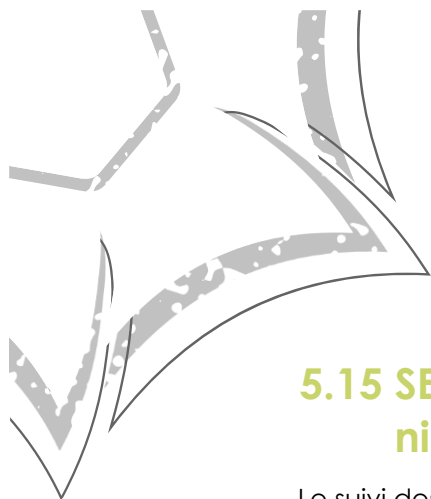


Figure 93 : Evolution du nombre de pontes de Grenouille agile sur la RNR du Bocage des Antonins entre 2013 et 2025.



## 5.15 SE19 : Suivi des communautés d'oiseaux nicheurs

Le suivi des communautés d'oiseaux est réalisé sur la RNR du Bocage des Antonins depuis 2018 (figure 94). Avec 144 espèces d'oiseaux dont 58 sont des nicheurs, la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins confirme son rôle d'écrins de bocage préservé. Après une année 2024 marqué par une saison de reproduction particulièrement humide et défavorable, les données récoltées en 2025 montrent un retour à des effectifs relativement similaires à ce qui a été observé depuis le début des suivis. L'année a en particulier été bonne pour le Lorient d'Europe et la Tourterelle des bois. La Bouscarle de Cetti, elle, confirme son installation dans la réserve Cette étude, conduite selon la même méthodologie depuis 2018 permet d'analyser les évolutions de son peuplement avifaunistique. L'analyse préliminaire montre des évolutions interannuelles parfois fortes pour certaines espèces. Globalement, l'analyse des indices biologiques montrent une diversité spécifique et des indices d'abondance meilleurs qu'en 2024 mais qui restent dans la moyenne basse de ce qui a été observé depuis le début des suivis. Les données ad libitum recueillies entre janvier 2025 et août 2025 permettent d'ajouter le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* à la liste des oiseaux de la réserve. Il est observé le 12 mars juillet en vol sur la réserve. Il s'agit très probablement d'un individu du couple nichant au sein de la carrière de Mazières-en-Gâtine, à quelques kilomètres de la réserve. Une seconde espèce, la Caille des blés *Coturnix coturnix*, rejoindra cette liste le 13 juillet, entendue au niveau de l'étang des Forges et pouvant potentiellement nicher dans les cultures alentours. [Rapport complet en suivant ce lien.](#)

Localisation des IPA en 2018 sur la Réserve Naturelle Régionale des Antonins



Figure 94 : Localisation des points d'écoute diurnes mis en place sur la réserve en 2018.



Les principales espèces détectées lors des Indices Ponctuels d'Abondances sont, en 2025, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, le Merle noir *Turdus merula*, la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, la Mésange charbonnière *Parus major*, et le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*. La forte représentativité de ces espèces est jugée normale aux regards des résultats obtenus sur d'autres sites du département ou de la région. Le graphique ci-dessous montre la variation interannuelle des passereaux les plus abondants sur les points d'écoute (figure 95). Après une année 2024 marqué par un printemps pluvieux, plusieurs espèces, en particulier le Pouillot véloce, connaissent une hausse des contacts en 2025. La majorité des espèces montrent des fluctuations interannuelles ne permettant pas de dégager de tendance significative, ce qui va dans le sens des analyses réalisés en 2023, montrant une relative stabilité des espèces dans la réserve, le milieu étant lui-même stable. A noter que l'observateur ayant réalisé depuis 2018 a changé en 2024, entraînant un possible biais d'observation.

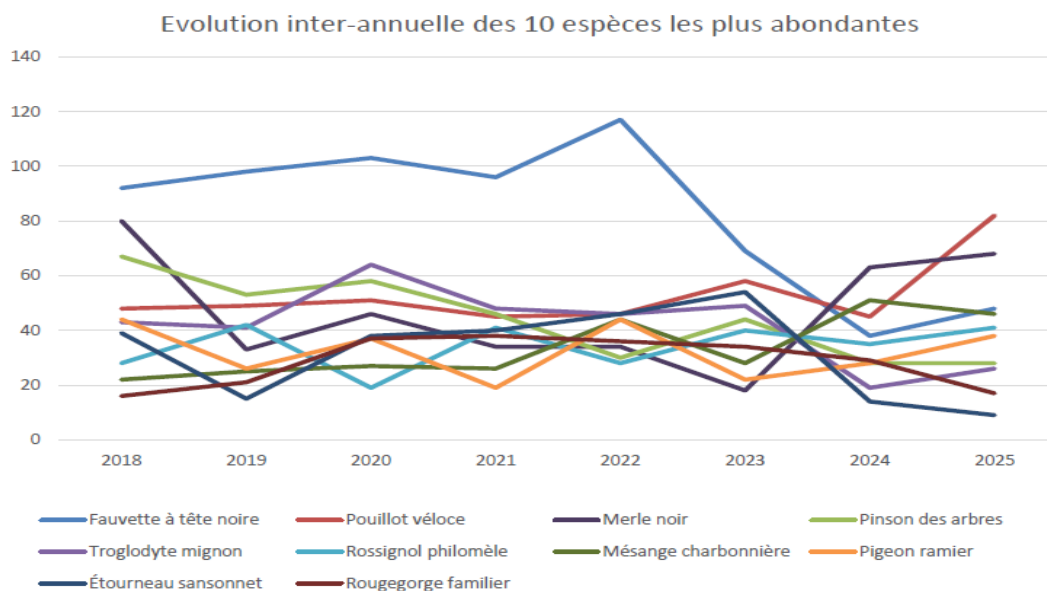
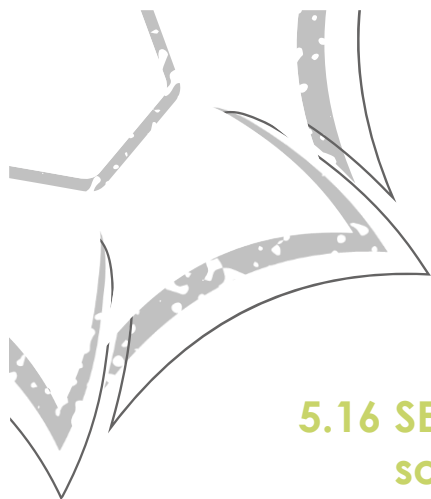


Figure 95 : Variation interannuelle de l'abondance des 10 espèces d'oiseaux les plus contactées depuis 2018 sur la RNR du Bocage des Antonins.

Tableau 6 : Valeur comparée de deux indices biologiques oiseaux entre 2018 et 2025

Années	Moyenne	
	Nombre d'individus	Nombre d'espèces
2018	55,50	17,58
2019	56,00	22,16
2020	66,75	20,83
2021	59,58	20,25
2022	59,08	20,08
2023	54,83	21,25
2024	45,58	18,92
2025	53,58	19,17



## 5.16 SE20 : Suivi des communautés de chauves-souris

Pour la septième année consécutive, le protocole Point Fixe du programme Vigie-Chiro du Muséum national d'Histoire naturelle a été réalisé sur le secteur de la RNR du Bocage des Antonins. Pour cela, un Passive Recorder a été installé le 16 juillet et le 15 septembre 2025 pour enregistrer les ultrasons des chauves-souris pendant au moins une nuit complète (figure 96).

Cette année, 11 espèces ont été contactées sur le site, soit près de 48 % du cortège départemental avec notamment la détection d'une espèce non contactée depuis 2012 : la Noctule commune. Parmi les 16 espèces connues sur la RNR, neuf sont prioritaires au sein du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine (Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, Sérotine commune, Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées et Murin de Daubenton).

En termes de niveaux d'activités globaux, l'échantillonnage du mois de septembre montre de bien meilleurs résultats. En effet, ce sont 404 contacts par nuit qui ont été mesurés en septembre pour 84 en juillet. Cela met en évidence une fréquentation hétérogène au cours de l'année probablement liée à une utilisation différente des milieux en fonction de la ressource alimentaire et des besoins en gîtes.

La Pipistrelle commune domine le cortège d'espèces pour chacun des deux échantillonnages, avec des niveaux d'activités moyens comparativement au référentiel national du MNHN (Bas et al., 2020), suivie par la Pipistrelle de Kuhl. Au mois de septembre, on retrouve une activité forte pour le Murin de Natterer avec 23 contacts par nuit alors qu'un seul contact avait été enregistré en juillet. Il convient de noter qu'il s'agit de l'espèce de murin la plus régulièrement inventoriée au travers de ce suivi, ceci pouvant s'expliquer par son identification acoustique plus aisée comparativement aux autres espèces du genre.

Comme les précédentes années, le nombre de contacts est peu abondant, mais la richesse spécifique s'avère intéressante avec 11 espèces identifiées sur l'année (tableau 7). Certains sons, de qualité trop faible pour être identifiés, peuvent cependant être attribués au groupe des murins ainsi qu'aux oreillards.

Cette année, la Noctule commune a pour la première fois été détectée grâce à ce suivi par point d'écoute passive sur la RNR. En effet, elle y avait été identifiée une première fois en 2012 par le biais d'un inventaire en écoute active. Autre espèce rarement inventoriée, le Petit Rhinolophe a également été détecté cette année alors qu'il n'avait été recensé sur le site qu'en 2022 au cours de ce même suivi.

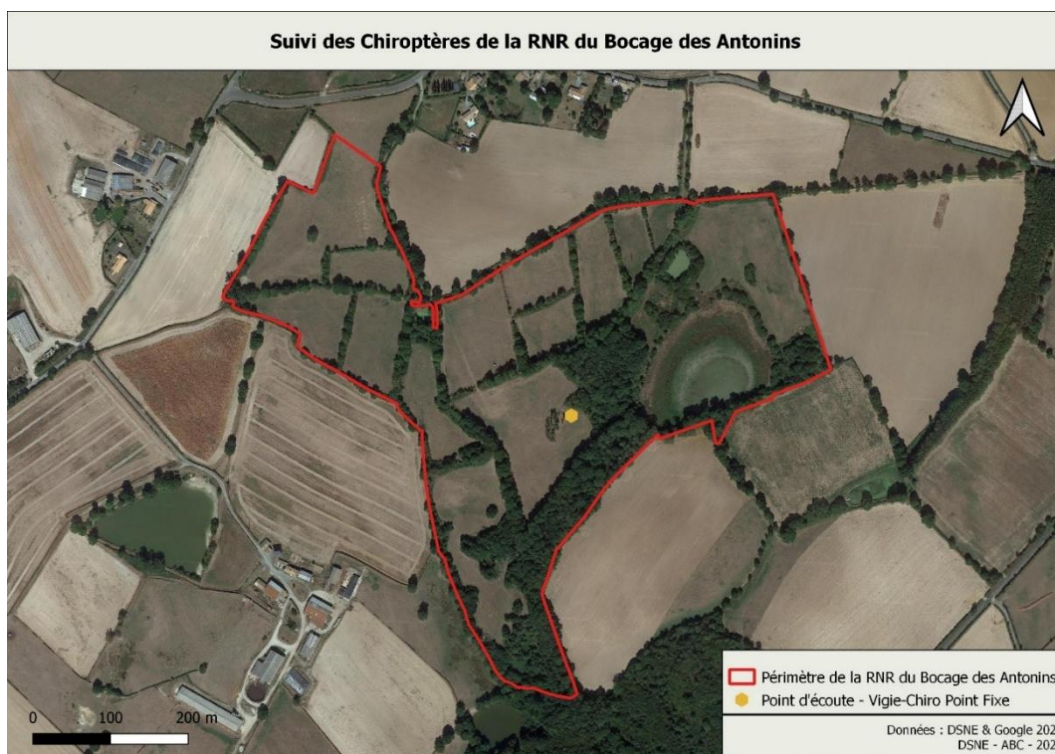


Figure 96 : Localisation du point de suivi des chiroptères de la réserve dans le cadre du protocole Vigie Chiro.

Tableau 7 : Liste des espèces de Chiroptères contactées entre 2012 et 2025 sur la RNR du Bocage des Antonins

Espèces	2012	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Barbastelle d'Europe</b>	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Grand Murin</b>		X					X	X
<b>Grand rhinolophe</b>	X	X	X		X		X	X
<b>Murin à moustaches</b>	X				X	X	X	
<b>Murin à oreilles échancrées</b>				X	X		X	X
<b>Murin de Bechstein</b>		X						
<b>Murin de Daubenton</b>	X		X	X	X			
<b>Murin de Natterer</b>		X	X	X	X	X	X	X
<b>Noctule commune</b>	X							X
<b>Noctule de Leisler</b>		X	X	X	X	X	X	X
<b>Oreillard gris</b>			X	X	X	X	X	
<b>Oreillard roux</b>								
<b>Petit rhinolophe</b>					X			X
<b>Pipistrelle commune</b>	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Pipistrelle de Kuhl</b>	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Sérotine commune</b>	X	X	X	X	X	X	X	X



### 5.17 SE28 : Inventaire des abeilles et des bourdons

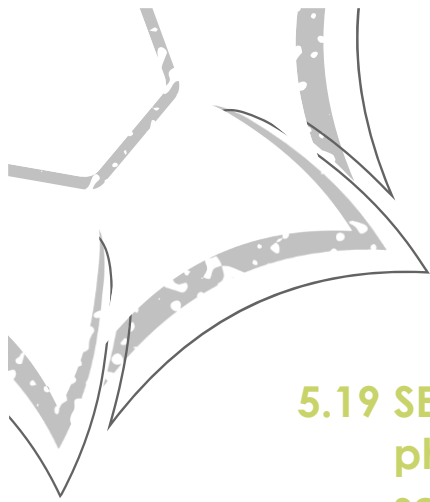
Cette opération de gestion est en cours de réalisation. En 2025, nous avons finalisé le tri des échantillons d'abeilles et de bourdons récoltés dans le cadre des inventaires précédents sur les coléoptères (pièges Polytrap™) et les syrphes (tentes malaises) (figure 97). Nous avons contacté le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (GREIA) pour étudier les possibilités de détermination de ces échantillons. Les premières identifications devraient intervenir en 2026.



Figure 97 : Tri des échantillons d'abeilles et de bourdons collectés dans la RNR du Bocage des Antonins.  
© Alexandre Boissinot.

### 5.18 SE30 : Inventaire des mollusques

La Société Limousine d'Étude des Mollusques (SLEM) a réalisé un premier inventaire des mollusques de la RNR du Bocage des Antonins en 2024. En 2025, nous avons prévu de compléter cet inventaire en réalisant des échantillonnages complémentaires. Faute de disponibilité, cette action n'a pas été réalisée.



## 5.19 SE34 : Mise en place des pièges photographiques pour la surveillance des secteurs à forts enjeux -Etude de la fréquentation

Les pièges photographiques achetés en 2022 ont été installés tout au long de l'année 2025 pour compléter les connaissances naturalistes du site (mammifères et oiseaux principalement) et surveiller la réserve (figure 98). Nous avons pu observer 8 espèces de mammifères sur les pièges photos, dont à plusieurs reprises des Genettes communes et une martre (figure 99).



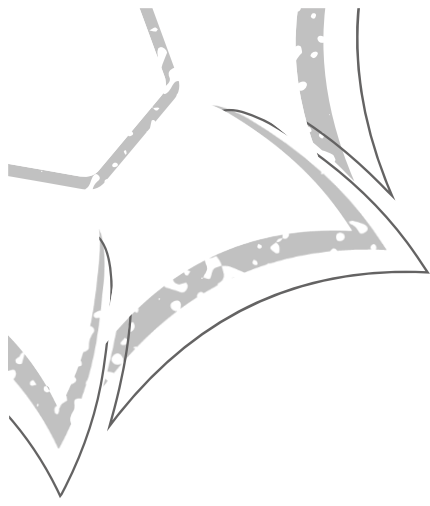
Bushnell CORE\_CAM 73F 22C 06-21-2025 08:36:44

Figure 98 : Martre des pins observée dans un boisement en bordure de l'étang des Forges au mois de juin 2025 © DSNE



29.40 inHg 22C 08/18/2025 03:23AM CAMERA1

Figure 99 : Adulte de Genette commune observé sur la RNR du Bocage des Antonins en août 2025 © DSNE



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ



RE : Recherche



## VI/ RE : Recherche

### 6.1 Rappel des objectifs et généralités

Quatre opérations de gestion liées à des travaux de recherche ont été planifiées sur la réserve en 2025. L'ensemble des actions a été réalisé.

### 6.2 RE1 : Suivi démographique des populations de reptiles

Albane Moisant, en service civique à la RNR du Bocage des Antonins pendant 8 mois, a mené pour la neuvième année consécutive le suivi démographique des couleuvres de la réserve naturelle. Ce travail a été réalisé en collaboration avec Olivier Lourdais (Chargé de recherche au CNRS de Chizé – UMR 7372) ainsi que Gopal Billy (Doctorant au CNRS de Chizé). Voici un résumé de cette étude. Depuis 2017, un suivi par Capture-marquage-recapture (CMR) des populations de couleuvres de la réserve est mis en place sur la base du protocole national POPReptiles de la Société Herpétologique de France (SHF). Chaque année 15 haies échantillons, soit un linéaire total de 950 m., sont prospectées entre mars et octobre une cinquantaine de fois. Les haies étudiées sont orientées au sud, sud-est et sont équipées de plusieurs plaques refuges (anciennes bandes transporteuses de carrières de 0,5X1 m) pour faciliter la détection des serpents. Trois espèces de couleuvres sont présentes sur la réserve : a) la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), b) la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) et c) la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*).

#### ➤ Principaux résultats de l'année 2025

En 2025, 50 sessions ont été réalisées, elles se sont réparties de la façon suivante (figure 100) :

- 4 en mars
- 10 en avril
- 9 en mai
- 8 en juin
- 5 en juillet
- 5 en août
- 6 en septembre
- 3 en octobre

Au total, 143 captures dont 66 *Z. longissimus*, 62 *N. helvetica* et 15 *H. viridiflavus* ont été effectuées en 2025, cela correspond à 37 individus différents de *Z. longissimus*, 39 de *N. helvetica* et 14 de *H. viridiflavus* (figure 100). Le nombre de sessions étant légèrement variable selon les années, le nombre de captures est recalculé en linéarisant par rapport au nombre de passages (tableau 8). Celui-ci est ainsi moins important en 2025 qu'en 2023 ou 2024 (respectivement 185 et 186 captures), il est en revanche plus ou moins équivalent à celui de l'année 2019.

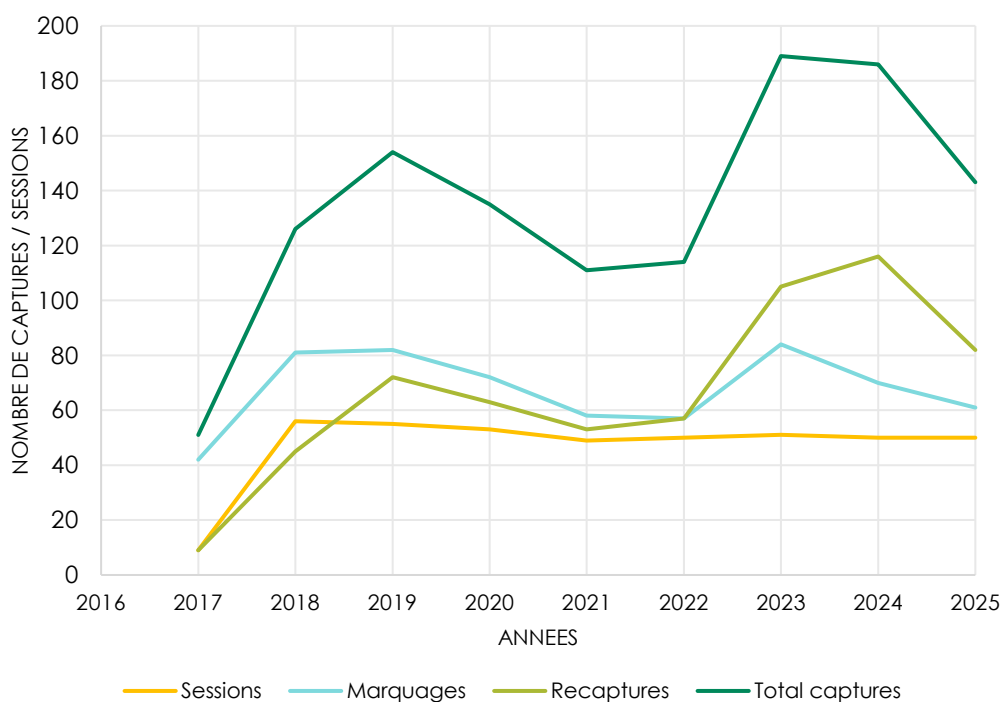
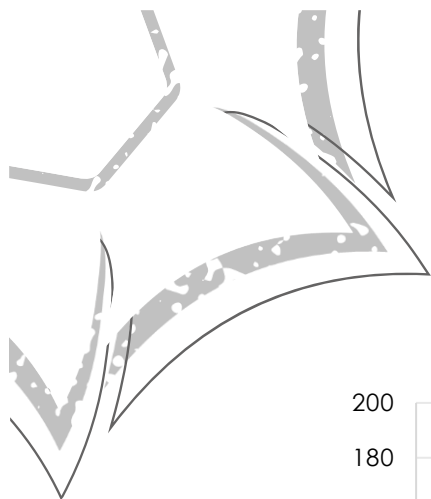


Figure 100 : Évolution du nombre de captures, marquages, recaptures et sessions par année.

Tableau 8 : Détail du nombre de captures, marquages, recaptures et sessions par année

Année	Sessions	Marquages	Recaptures	Taux de recapture (%)	Total captures	Total captures rapportées au nombre de sessions
2017	9	42	9	18	51	
2018	56	81	45	36	126	113
2019	55	82	72	47	154	140
2020	53	72	63	47	135	127
2021	49	58	53	48	111	113
2022	50	57	57	50	114	114
2023	51	84	105	56	189	185
2024	50	70	116	62	186	186
2025	50	61	82	57	143	143

Tout comme les années 2023 et 2024, le nombre de recaptures reste supérieur au nombre de marquages (tableau 9). Cependant, pour la première fois depuis que le suivi par CMR est mis en place sur la RNR du Bocage des Antonins, le taux de recapture est en régression par rapport à l'année passée (57% en 2025 contre 62% en 2024), il est équivalent à celui de 2023.



Tableau 9 : Évolution du taux de recapture par espèce par année

Année	Taux de recapture (%)		
	<i>N. helvetica</i>	<i>Z. longissimus</i>	<i>H. viridiflavus</i>
2017	7	29	40
2018	30	46	33
2019	42	60	25
2020	37	61	50
2021	30	63	61
2022	31	75	46
2023	48	67	71
2024	47	73	83
2025	48	73	27

Au total, 60 nouveaux individus ont été marqués en 2025. En s'intéressant plus particulièrement au taux de recapture par espèce, on remarque qu'il y a autant de marquages que de recaptures pour *N. helvetica*. En revanche, le nombre de recaptures est plus important pour *Z. longissimus* mais plus faible pour *H. viridiflavus* (tableau 9). Les taux de recaptures de *N. helvetica* et de *Z. longissimus* sont similaires entre 2025 et les années précédentes et semblent se stabiliser. A l'inverse, celui de *H. viridiflavus* est très faible en 2025, particulièrement par rapport à 2024 : la majorité des individus capturés n'étaient pas marqués.

➤ **Phénologie des espèces**

Le nombre de captures par espèce est très variable selon le mois de l'année. En 2025, *N. helvetica* est la première des trois couleuvres à être détectée (dès le mois de mars). Le premier individu de *Z. longissimus* est capturé à la fin du mois de mars et *H. viridiflavus* est quant à elle plus tardive, les premières détections ont eu lieu au mois d'avril (figure 101).

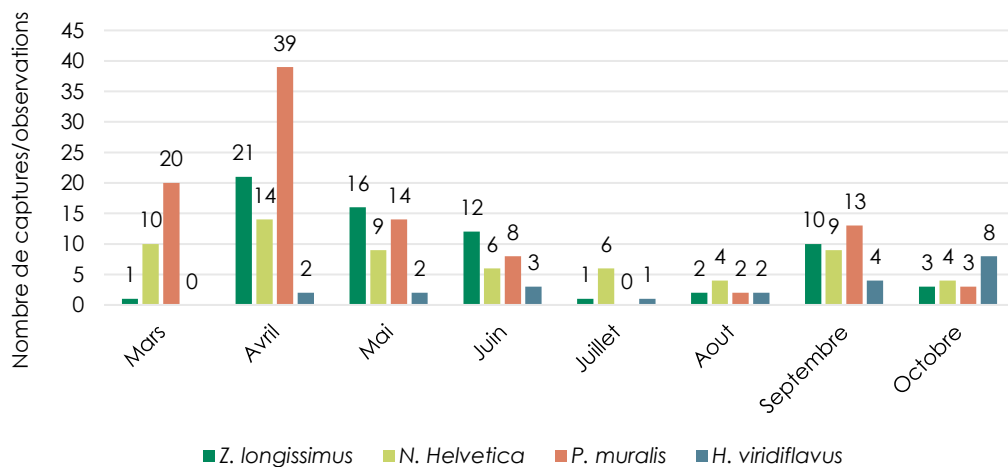


Figure 101 : Nombre de captures (couleuvres) et d'observations (*P. muralis*) par mois par espèce en 2025



Afin de pouvoir comparer la détection entre les mois, les années et les espèces, le nombre moyen de captures par session a été calculé (figure 102).

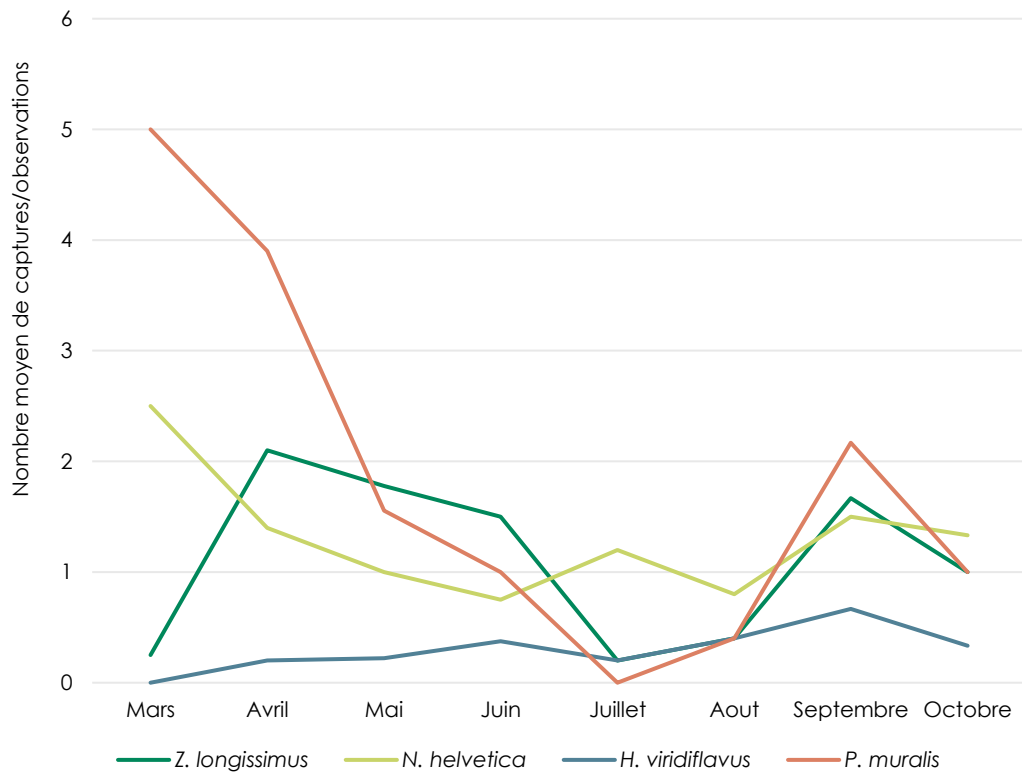


Figure 102 : Nombre moyen de captures (couleuvres) et d'observations (*P. muralis*) par mois par espèce en 2025

Au début des sessions de CMR en 2025 (en mars), l'espèce de couleuvre majoritairement détectée est *N. helvetica* (figures 102 et 103). La tendance s'inverse ensuite aux mois d'avril, mai et juin au cours desquels *Z. longissimus* est la plus capturée. En été (juillet et août), *N. helvetica* est à nouveau majoritaire et le nombre de captures moyen de *H. viridiflavus* et de *Z. longissimus* est identique. Enfin, le nombre de captures de *N. helvetica* et de *Z. longissimus* est plus ou moins équivalent sur les mois de septembre et d'octobre. La détection de *H. viridiflavus* est moins importante (nombre moyen de captures par session inférieur à 1) mais plus stable au cours de l'année. En 2025, le mois de septembre est un pic de détection pour les quatre espèces.

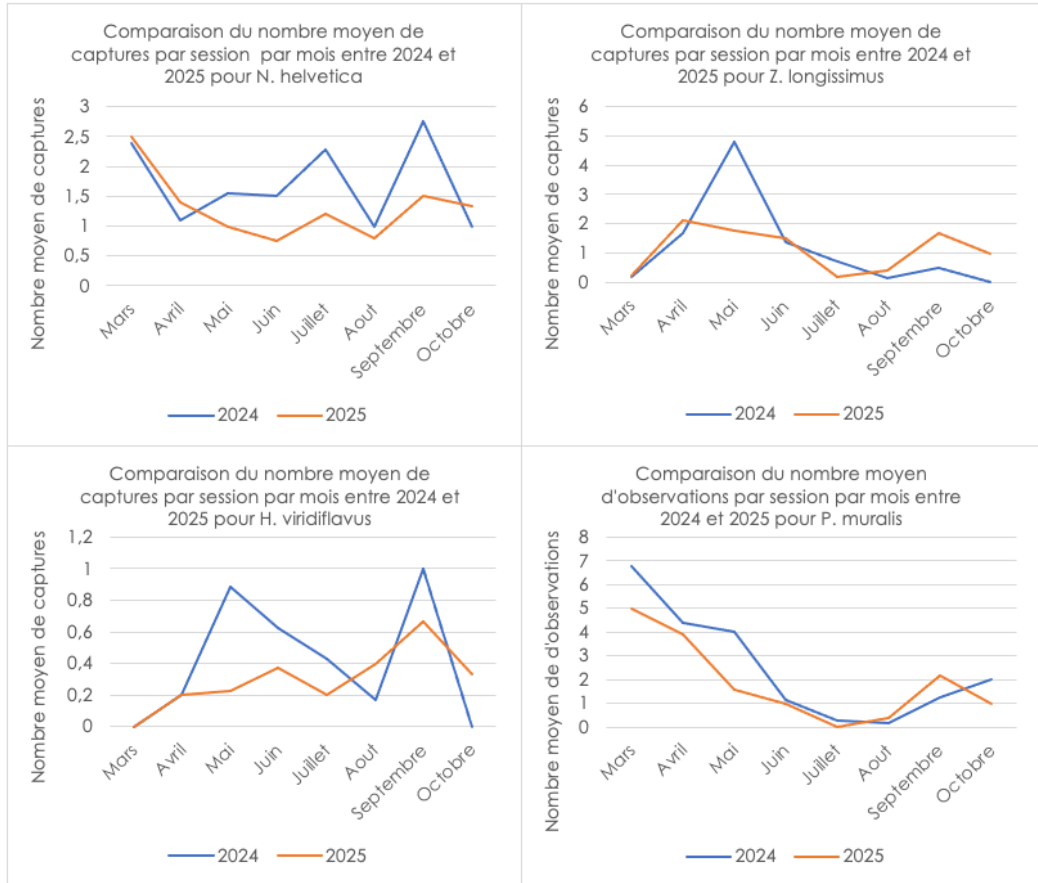


Figure 103 : Comparaison du nombre moyen de captures (couleuvres) et d'observations (*P. muralis*) par mois entre 2024 et 2025 pour *N. helvetica* (en haut à gauche), *Z. longissimus* (en haut à droite), *H. viridiflavus* (en bas à gauche) et *P. muralis* (en bas à droite).

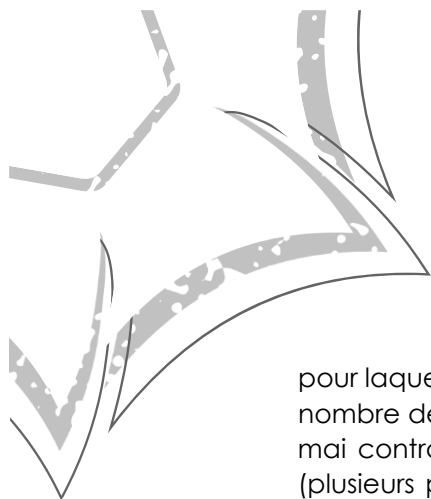
Pour chaque espèce, le nombre moyen de captures est comparé entre 2024 et 2025 car ces deux années sont très différentes d'un point de vue météorologique (figure 5). En effet, si 2024 fut une année particulièrement pluvieuse avec un nombre de captures important, 2025 fut caractérisée par un climat chaud et sec.

- *N. helvetica*

Pour *N. helvetica*, les deux courbes suivent la même tendance, à l'exception du mois de mai qui est une augmentation du nombre de captures en 2024 et une diminution en 2025. En 2024, trois pics d'observations sont présents (mars, juillet et septembre), contrairement à 2025 où le pic se situe seulement en mars avec cependant une légère augmentation des captures pour juillet et septembre.

- *Z. longissimus*

Pour *Z. longissimus*, les deux courbes suivent globalement la même tendance, à l'exception du mois de mai. En effet, si le nombre de captures diminue en mai 2025 par rapport à mai 2024 pour les quatre espèces de reptiles, *Z. longissimus* est celle



pour laquelle cette chute est la plus brutale (supérieure à une division par deux du nombre de captures). En 2024, le pic de captures est particulièrement marqué en mai contrairement à 2025 où les observations sont plus homogènes sur l'année (plusieurs pics plus légers en avril, juin et septembre). Les mois de septembre et d'octobre ont été particulièrement intéressants en 2025 avec un nombre moyen de captures plus important qu'en 2024.

- *H. viridiflavus*

Pour les deux années, le nombre moyen de captures de *H. viridiflavus* reste assez faible comparé aux autres espèces (inférieur ou égal à 1). En 2025, un seul pic d'observations a lieu au mois de septembre contrairement à l'année 2024 où deux pics sont présents (en mai et en septembre). Les écarts notables entre les deux courbes se situent en mai (nombre de captures proche de 1 en 2024 et proche de 0 en 2025) et en septembre, mois durant lesquels le nombre de captures est plus grand en 2024. A l'inverse, en octobre, plus d'individus sont détectés en 2025.

- *P. muralis*

Pour *P. muralis*, les deux courbes suivent globalement la même tendance avec un nombre d'observations plus important en 2024 pour les mois de mars, mai et octobre et plus grand en 2025 pour septembre. Le pic d'observation se situe en mars pour les deux années puis est dégressif jusqu'à l'été où le nombre de détections est proche de 0 avant de remonter en septembre et octobre lorsque les températures redescendent. L'écart le plus marqué entre les deux courbes est au mois de mai (division par deux) au cours duquel la dégression est particulièrement brutale en 2025. *P. muralis* est également l'espèce pour laquelle le nombre d'observations est le plus variable sur une année.

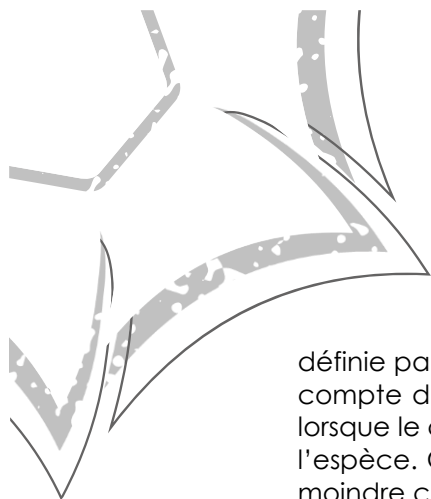
[Synthèse complète en suivant le lien suivant.](#)

### 6.3 RE3 : Utilisation de l'écocomplexe bocager par les Amphibiens et les Reptiles

**Albane Moisant en service civique sur la RNR a conduit un travail de modélisation avec le logiciel Graphab pour étudier le réseau écologique utilisé par le Triton marbré autour de la réserve naturelle. [Rapport complet en suivant le lien suivant.](#)**

Les modélisations du réseau écologique sont réalisées sur le logiciel Graphab qui a été développé par le laboratoire THEMA. Son fonctionnement repose sur la création de graphes paysagers qui mettent en évidence la connectivité écologique du paysage pour une ou un ensemble d'espèces. Dans cette étude, seul le Triton marbré est étudié, la modélisation est donc faite pour une seule espèce (Girardet et Cluzel, 2018).

La modélisation du paysage repose sur la théorie des graphes paysagers qui se déclinent sous forme de nœuds (les taches d'habitats) reliés entre eux par des liens (les corridors). A chaque tâche d'habitat est associée une capacité qui traduit le potentiel de la tâche à accueillir une population. Par défaut, la capacité est



définie par la surface mais elle peut être modifiée par l'utilisateur pour prendre en compte d'autres paramètres. Un lien entre deux taches sera créé par le logiciel lorsque le coût de déplacement entre ces taches est inférieur au seuil maximal de l'espèce. Ce coût peut être exprimé en distance euclidienne ou en distance de moindre coût. La distance euclidienne mesure la distance « à vol d'oiseau » entre deux taches sans prendre en considération les éléments paysagers qui la composent. Les distances de moindre coût sont plus pertinentes puisqu'elles permettent de prendre en compte l'hétérogénéité du paysage. Le coût total entre deux taches est ainsi exprimé par la somme des valeurs des coefficients de friction établis pour chaque pixel de la matrice paysagère traversée. Le chemin de moindre coût représente le trajet optimal entre deux taches, c'est-à-dire celui qui minimise le coût total (Girardet et Cluzel, 2018). Ces modélisations du réseau écologique constituent donc un outil fonctionnel permettant aux structures gestionnaires d'espaces naturels d'orienter les actions de gestion. En effet, lorsqu'une zone d'étude est trop large pour pouvoir être prospectée dans son intégralité, l'utilisation des graphes paysagers permet d'orienter les prospections et de définir les zones sur lesquelles agir en priorité. La modélisation du réseau écologique repose sur plusieurs étapes :

1. Construction de la carte d'occupation du sol (figure 104)
2. Attribution d'un code pour chaque unité paysagère de la carte d'occupation du sol
3. Etablissement des coefficients de friction
4. Définition d'une taille minimale des taches, du coût maximal et association des coefficients de friction aux codes d'habitat
5. Réalisation du graphe paysager
6. Choix des métriques de connectivité
7. Estimation du modèle de distribution de l'espèce (figure 105)

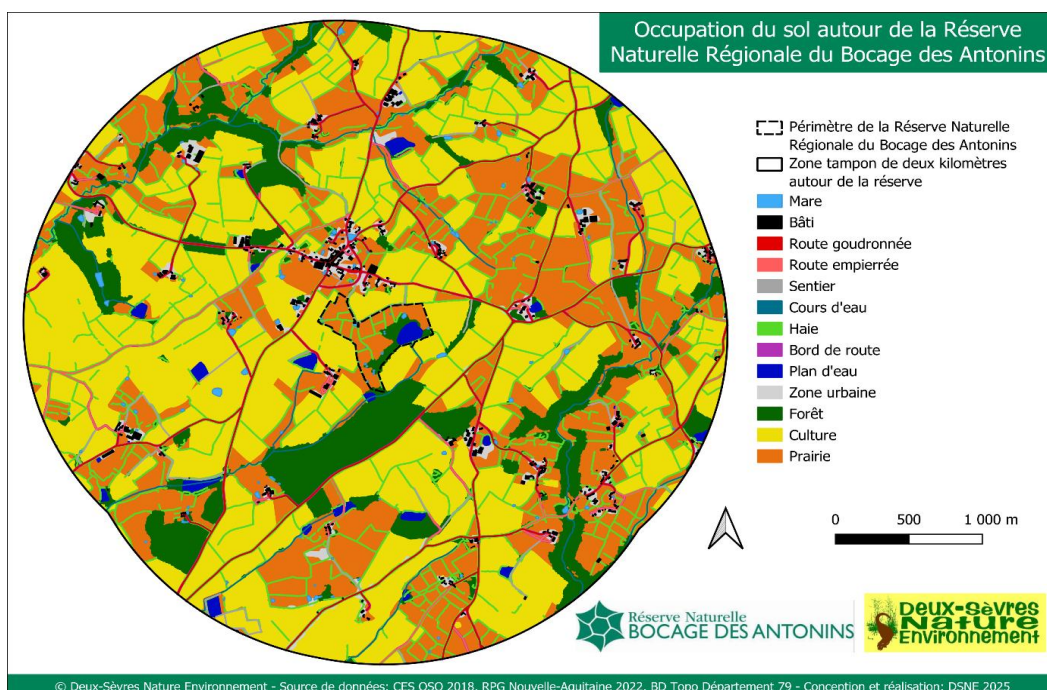


Figure 104 : Cartographie d'occupation du sol autour de la RNR du Bocage des Antonins

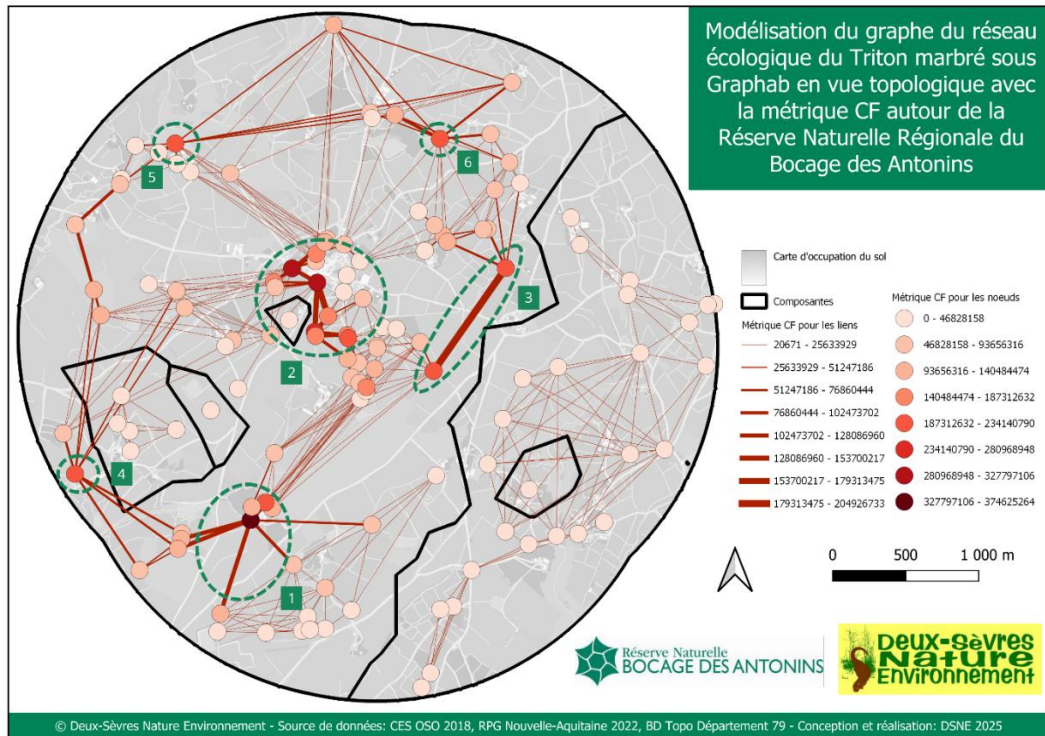


Figure 105 : Cartographie de la modélisation du graphe du réseau écologique du Triton marbré sous Graphab en vue topologique avec la métrique CF autour de la RNR du Bocage des Antonins.

## 6.4 RE5 : Caractérisation des cortèges de faune et de flore associés aux arbres têtards

En 2025, un inventaire des bryophytes sur les troncs de 25 arbres têtards a été conduit par les deux chargés de mission flore et habitats de Deux-Sèvres Nature Environnement. Voici les principaux résultats de ce travail.

### 1. Diversité bryologique

20 taxons de bryophytes différents ont été observés sur le tronc des 25 arbres têtards étudiés (tableau 10). L'ensemble de ces 20 espèces ont été observées soit sur écorce (corticole), soit à la base du tronc (humocorticole), soit les deux. Aucune n'a été observée uniquement sur le bois mort des troncs (sapro-lignicoles).

Les sapro-lignicoles se trouvaient ici sur un bois très peu décomposé ; il s'agissait de bois mort sur pied, en cœur de tronc ouvert, le plus souvent encore très dur, sans dégradation physique visible.

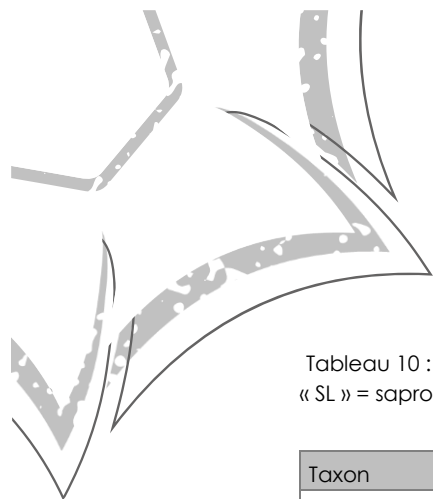


Tableau 10 : Liste des bryophytes observées sur les 25 arbres. « C » = corticole, « HC » = humo-corticole, « SL » = sapro-lignicole

Taxon	C	HC	SL
<i>Alleniella complanata</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011	x	x	x
<i>Anomodon viticulosus</i> (Hedw.) Hook. & Taylor, 1818	x	x	x
<i>Brachytheciastrum velutinum</i> (Hedw.) Ignatov & Huttunen, 2002		x	
<i>Brachythecium cf. rutabulum</i> (Hedw.) Schimp., 1853	x	x	x
<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp., 1851	x	x	x
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i> Hedw., 1801	x	x	x
<i>Hypnum resupinatum</i> Taylor, 1849	x	x	x
<i>Isothecium alopecuroides</i> (Lam. ex Dubois) Isov., 1981		x	
<i>Kindbergia praelonga</i> (Hedw.) Ochyra, 1982		x	
<i>Leptodon smithii</i> (Dicks. ex Hedw.) F.Weber & D.Mohr, 1803	x	x	
<i>Leucodon sciuroides</i> (Hedw.) Schwägr., 1816	x		
<i>Lewinskya affinis</i> (Schrad. ex Brid.) F.Lara, Garilleti & Goffinet, 2016	x		
<i>Metzgeria furcata</i> (L.) Corda, 1829	x	x	x
<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff., 1855	x	x	x
<i>Ptychostomum capillare</i> (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen, 2007	x	x	x
<i>Rhynchostegium confertum</i> (Dicks.) Schimp., 1852	x	x	x
<i>Scleropodium cespitans</i> (Wilson ex Müll.Hal.) L.F.Koch		x	
<i>Syntrichia laevipila</i> Brid., 1819	x		
<i>Zygodon rupestris</i> Schimp. ex Lorentz, 1865	x		
<i>Zygodon viridissimus</i> (Dicks.) Brid., 1826	x		
Nombre de taxons :	16	15	10

À ces 20 taxons s'en ajoutent 3 observés de manière fortuite sur certaines branches basses (contacts aéro-corticole), branches qui n'ont pas fait l'objet de relevés exhaustifs contrairement aux troncs.

- *Cryphaea heteromalla*
- *Pulviger a lyellii*
- *Frullania dilatata*

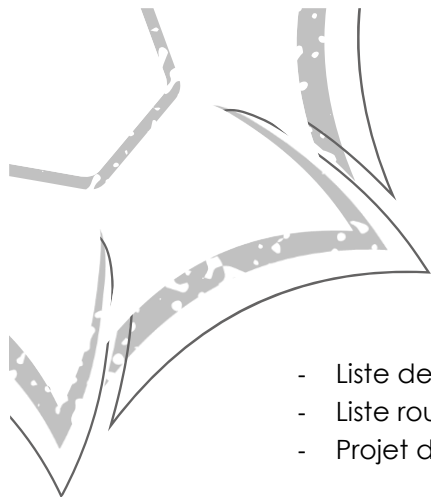
Ces trois taxons ne sont pas pris en compte dans la suite des analyses.

## 2. Bioévaluation

Aucune des espèces observées ne bénéficie d'un statut de patrimonialité, en l'état actuel des outils de bioévaluation disponibles :

- Liste des espèces de bryophytes protégées sur l'ensemble du territoire national<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000865328>



- Liste des espèces de bryophytes protégées sur l'ex-région Poitou-Charentes<sup>2</sup>
- Liste rouge européenne des bryophytes (Hodgetts et al. 2019)
- Projet de livre rouge national (Depériers-Robbe 2000)

À ce jour en Nouvelle-Aquitaine, les bryophytes ne bénéficient pas de liste rouge régionale ou de liste d'espèces déterminantes ZNIEFF. Bien qu'aucune des espèces observées ne figure sur l'un des outils de bioévaluation actuellement disponibles, deux espèces ne semblent pas très communes en Deux-Sèvres, en l'état actuel des connaissances :



**Leptodon smithii** : en Deux-Sèvres, cette pleurocarpe corticole semble avoir une certaine affinité pour les vieux arbres et en particulier les chênes. Elle ne semble pas rare à l'échelle départementale, mais serait globalement rare dans le centre-ouest : Hugonnot & Chavoutier (2024) l'indiquent : « largement répandue en France, plus fréquente dans la région méditerranéenne, rare sur la façade océanique, moyennement fréquente, localement menacée ». Elle a été observée sur le tronc de 2 frênes (FR09 et

FR10). Elle se reconnaît aisément à l'œil nu de par son port : à l'état sec ses rameaux s'enroulent en crosse de 0,5 à 1 cm de diamètre.

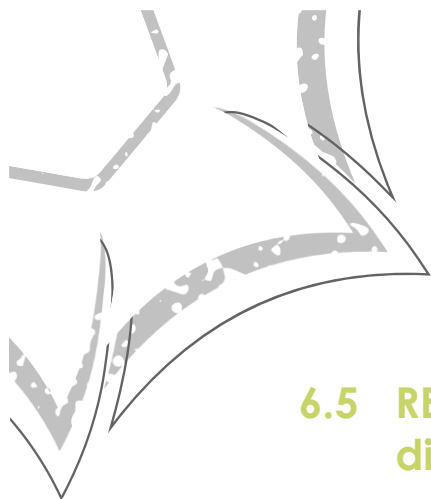


**Brachytheciastrum velutinum** : cette discrète pleurocarpe n'est mentionnée que sur 3 stations en Deux-Sèvres à l'heure actuelle (CBNSA 2025). Toutefois, du fait de sa petite taille, elle est sans doute sous-observée comme beaucoup de bryophytes (*comm. pers.* Émilie Bernard). Elle a été observée sur un seul arbre, un

frêne (FR010). Cette espèce de port assez peu caractéristique nécessite un examen microscopique pour confirmer son identité.

Bien que n'abritant pas d'espèces à statut de patrimonialité, les arbres têtards de la RNR peuvent héberger des espèces peu communes qui n'auront pas d'autres habitats ailleurs sur la réserve. [Rapport complet en suivant le lien suivant.](#)

<sup>2</sup> Arrêté du 19 avril 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes complétant la liste nationale <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000663820/>



## 6.5 RE9 : Programme de recherche/étude sur différentes thématiques en lien avec la conservation des espaces bocagers/zones humides/changement climatique. Selon les opportunités

Poursuite en 2025 de la collaboration avec le CNRS de Chizé sur deux programmes de recherche :

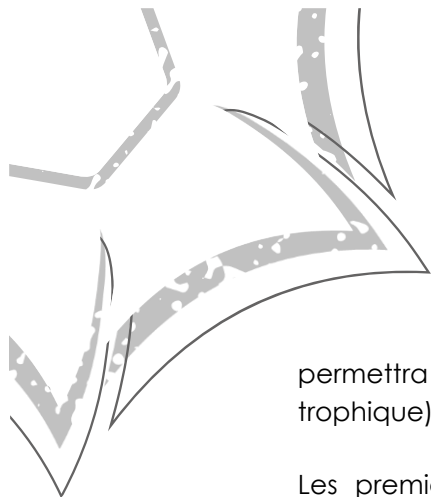
- « ShedTox : quantification des pesticides et éléments traces dans les mues de serpents »
- Cartographie des bocages de France

### 1/ Programme « ShedTox : quantification des pesticides et éléments traces dans les mues de serpents ».

Nous collaborons avec Olivier Lourdais, chargé de recherche au CNRS de Chizé (UMR7372), dans le cadre du projet ShedTox. Dans le cadre de ce programme, nous avons fourni des mues récoltées sur la réserve naturelle (figure 106). Les analyses sont en cours et les premiers résultats devraient être disponibles courant 2025. Voici un résumé du programme de recherche :

L'impact des contaminants sur les organismes est tel qu'il est considéré comme l'une des cinq grandes causes de la perte de biodiversité dans le monde. Les activités humaines produisent, utilisent et libèrent dans l'environnement de nombreux composés chimiques. Ces contaminants se retrouvent alors dans les sols, l'eau et l'air où ils rentrent en contact directe avec les organismes vivants. Différentes voies de contamination sont alors possibles, notamment l'exposition cutanée et la consommation de proies contaminées. Une fois entrés dans l'organisme, les contaminants peuvent être stockés dans différents tissus, notamment la peau. Les phanères sont alors une voie d'évacuation des contaminants comme cela a été démontré pour les plumes des oiseaux. De la même manière, la mue des serpents peut offrir un moyen d'évacuer les contaminants et éviter leurs effets néfastes sur l'organisme. La peau des reptiles est donc à la fois une voie d'entrée (exposition cutanée) et d'élimination (mue) des contaminants (Figures 77 et 78).

Notre objectif est d'étudier l'exposition des serpents aux contaminants en utilisant la mue comme tissu intégrateur de ces derniers. En pratique, nous allons doser les contaminants (ETM et pesticides) et la position trophique (IS) dans les mues (n=733) de 15 espèces en France et en Espagne. La moitié des mues (n=355) provient des sites suivis sur le long terme en Loire Atlantique (label "SEE LIFE CNRS") ce qui



permettra d'examiner les caractéristiques individuelles (sexe et taille, niveau trophique) et éventuellement le succès reproducteur.

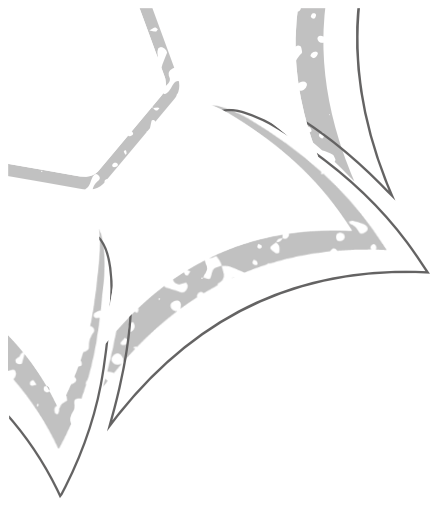
Les premiers résultats indiquent la présence d'un pyrazole (et deux de ses métabolites), un organophosphoré et d'un pyréthrinoloïde. Nous analysons aussi les isotopes stables (C et N) afin de connaître la position trophique des individus.



Figure 106 : Mue de Couleuvre verte et jaune. © Alexandre Boissinot

## 2/ Cartographie des bocages de France

Poursuite de la contribution au projet de cartographie des Bocage de France coordonnées par le CNRS de Chizé (Olivier Lourdais CEBC – UMR 7372). Entamé en 2023 dans le cadre de la convention de partenariat OFB-CNRS-DSNE, le travail a été poursuivi en 2025 avec la production d'une première cartographie (Figure 79) et des nouvelles analyses réalisées par Olivier Lourdais, Michaël Guillon et Shimin Wei. L'objectif est d'identifier les paysages agricoles en France avec un focus sur les paysages d'enclos. La méthode utilisée pour la classification est celle de « clustering en K-means » pour réaliser des groupes « paysagers ». Ce projet va se poursuivre en 2026 afin de stabiliser les analyses et publier les résultats.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**TE : Travaux d'entretien  
et de maintenance**





## VII/ TE : Travaux d'entretien et de maintenance

### 7.1 Rappel des objectifs et généralités

Les travaux d'entretien et de maintenance planifiés sur la réserve en 2025 s'inscrivent dans 3 objectifs à long terme (OLT) :

- OLT A : Préserver l'identité paysagère de la réserve. Maintenir et assurer un bon état de conservation de la mosaïque d'habitats du site et des cortèges de faune/flore associés ;
- OLT E : Mettre en place une stratégie d'accueil et de sensibilisation du public dans l'objectif d'améliorer l'appropriation du rôle fondamental de la RNR (acteurs, habitants et usagers) ;
- OLT G : Mettre en place toutes les procédures de suivis pour une bonne lisibilité de la gestion, des besoins humains et financiers : mission administrative, de police/surveillance.

20 opérations de gestion liées aux travaux d'entretien et de maintenance ont été planifiées sur la réserve en 2025. L'ensemble des actions a été réalisé.

### 7.2 TE2 : Gestion des refus de pâturage par broyage

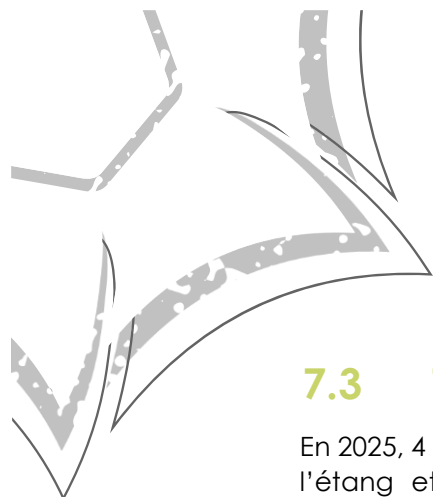
Depuis 2017, suite au changement d'agriculteurs et à la mise en place des clôtures permanentes, les zones de refus sont moins importantes sur les parcelles pâturées. En 2025, le broyage des refus a été réalisé les 20 et 21 octobre ainsi que le 28 novembre. Les interventions ont été réalisées avec un micro tracteur munie d'un broyeur à fléau, une débroussailleuse ainsi qu'une tondeuse débroussailleuse (figures 107 et 108). Il concerne les parcelles de la pointe, le grand pré, des bourbes, de la Naide des petits étangs, le champ de l'étang, des champs des petits étangs et de la Pointe. Les ronciers qui se développent en cœur de parcelle ont été broyés pour la plupart, notamment lorsqu'ils commencent à occuper une place importante. Nous sommes intervenus sur un environ 1600 m<sup>2</sup> de roncier en 2025 dans les prairies.



Figure 107 : Localisation de la gestion des refus de pâturage par broyage en 2025.



Figure 108 : Gestion des refus de pâturage au cœur de parcelles de prairie sur la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot



### 7.3 TE3 : Fauche des prairies

En 2025, 4 prairies ont été fauchées pour faire du foin (Champ Volleau, Champ de l'étang et Pointe de l'étang, partie haute des Bourbes) par Christophe et Guillaume Baribault ainsi que Robert Ricochon. Les parcelles ont été fauchées à partir de la mi-juin. La parcelle du champ Volleau (0338) a été fauchée le 19 juin et a produit 8 bottes de foin. La bande de 30 m. du haut des Bourbes a produit 3 bottes. Les parcelles du champ de l'étang (0324) et de la Pointe de l'étang (0325 et 0326) ont été fauchées le 28 juin. Elles ont produit chacune 8 et 5 bottes de foin (tableau 11, figures 109 et 110). La petite parcelle entre le bois de l'étang et la réserve de l'étang a été fauchée le 5 novembre 2025 dans le cadre du chantier pédagogique avec les étudiants en BTS GPN de Melle. Le produit de la fauche a été mis en tas en bordure de parcelle pour servir d'abris à la petite faune.

Tableau 11 : Nombre de bottes de foin produites par parcelle entre 2019 et 2025.

Parcelles	Date de fauche	Nombre de bottes
Champ Volleau	15 juin 2019	11
	20 juin 2020	15
	19 juillet 2021	15
	14 juin 2022	12
	13 juin 2023	15
	15 juillet 2024	12
	19 juin 2025	8
Champ de l'étang	15 juillet 2020	6
	16 juillet 2021	7
	14 juin 2022	7
	5 juin 2023	14
	30 juillet 2024	15
	28 juin 2025	8
Pointe de l'étang	15 juillet 2020	7
	16 juillet 2021	7
	14 juin 2022	4
	5 juin 2023	4
	30 juillet 2024	5
	28 juin 2025	5

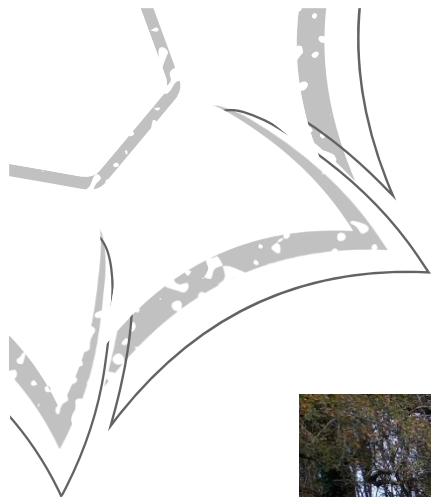
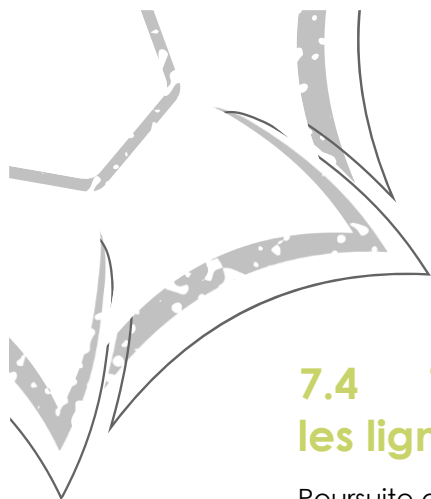


Figure 109 : Fauche avec exportation de la végétation dans la petite prairie en bordure de l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot



Figure 110 : Bottes de foin issues de la fauche de la prairie du champ Volleau sur la RNR du Bocage des Antonins. © Alexandre Boissinot



## 7.4 TE4 : Restauration des prairies colonisées par les ligneux

Poursuite de la gestion des ligneux sur les prairies du bas des bourbes, du Champs Volleau et en bordure de l'étang des Forges le 9 octobre, le 5 novembre et le 13 novembre 2025, notamment avec des étudiants en Bac Pro GMNF de la MFR de Saint-Loup Sur Thouet et des étudiants en BTS GPN du Lycée agricole de Melle. Nous avons supprimé des jeunes pousses de frêne, de saule, de chêne, de tremble ainsi que des ronciers et ramassé des branchages qui ont été mis en tas en périphérie dans le boisement. En 2025, 3560 m<sup>2</sup> de prairies ont été gérées (figure 111).



Figure 111 : Localisation des zones de restauration des prairies colonisées par les ligneux.

## 7.5 TE7 : Gestion de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges

Le contrôle de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges a fait l'objet de deux chantiers. Le premier le 05 novembre avec les étudiants en BTS GPN de Melle et le second le 28 novembre 2025 avec des adhérents et bénévoles de DSNE. Nous sommes intervenus en bordure de l'étang des Forges pour supprimer les jeunes pousses de ligneux (saules principalement) ainsi que quelques frênes. Les jeunes arbustes ont été arrachés manuellement ou avec l'aide d'un arrache arbuste. Environ 170 mètres de berge ont été gérés en 2025 (figures 112, 113 et 114).

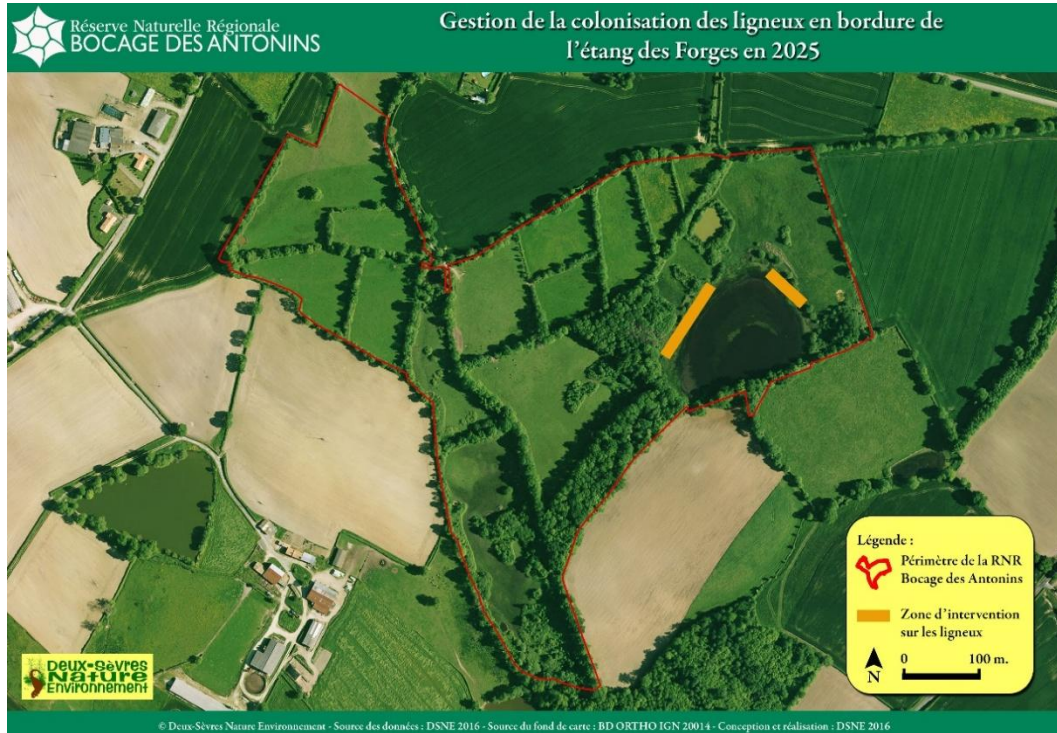


Figure 112 : Localisation des zones d'interventions pour la gestion de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges en 2025.



Figure 113 : Suppression de jeunes ligneux avec un arrache arbuste. © Alexandre Boissinot



Figure 114 : Arrachage manuel de jeunes ligneux en bordure l'étang des Forges en 2025. © Alexandre Boissinot

## 7.6 TE8 : Gestion des niveaux d'eau

Suite à la restauration de l'exutoire de l'étang des Forges, de la réserve de l'étang et de la mare n°3, des visites régulières sont réalisées en période hivernale quand l'étang est plein et notamment lorsqu'il y a de fortes pluies. Les feuillages ainsi que des débris de branches sont enlevés régulièrement afin d'éviter que les pièces d'eau ne débordent afin de ne pas endommager leur digue (figure 115).



Figure 115 : Exutoire de l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot



### 7.7 TE9 : Contrôle, régulation ou destruction des espèces envahissantes : Ragondins, Rats musqués et toutes autres espèces envahissantes

La population de Ragondin a été surveillée en 2025. Celle-ci ne semble pas en expansion sur la réserve naturelle. Aucune campagne de piégeage n'a été réalisée cette année. Le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*), découvert en 2023 sur la mare pédagogique de la Maison de la réserve, a été surveillé en 2025 (figure 116). Quelques jeunes pieds (<10) ont été arrachés au printemps. Suite à ces arrachages, aucune autre observation n'a été rapportée au cours de l'année. Les arrachages manuels réalisés en 2024 semblent avoir portés leurs fruits. La veille sera poursuivie en 2026 pour s'assurer de la disparition de l'espèce.



Figure 116 : Myriophylle du Brésil sur la mare de la parcelle de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot

### 7.8 TE10 : Restauration des mares et des dépressions humides

Nous avons restauré le 13 novembre 2025 quatre dépressions humides dans les parcelles des Bourbes avec les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup (figure 117). Ces dépressions servent d'habitats de reproduction pour plusieurs espèces d'amphibiens, notamment la Grenouille rousse, la Salamandre tachetée et occasionnellement le Triton palmé. De petite taille et de faible profondeur, ces petits habitats se comblent rapidement suite à l'accumulation de végétation et aux passages répétés des bovins. La restauration a consisté à enlever les boues accumulées à l'aide de pelles et de pioches. Les boues sont mises en tas dans les haies à proximité des dépressions (figures 118, 119 et 120).

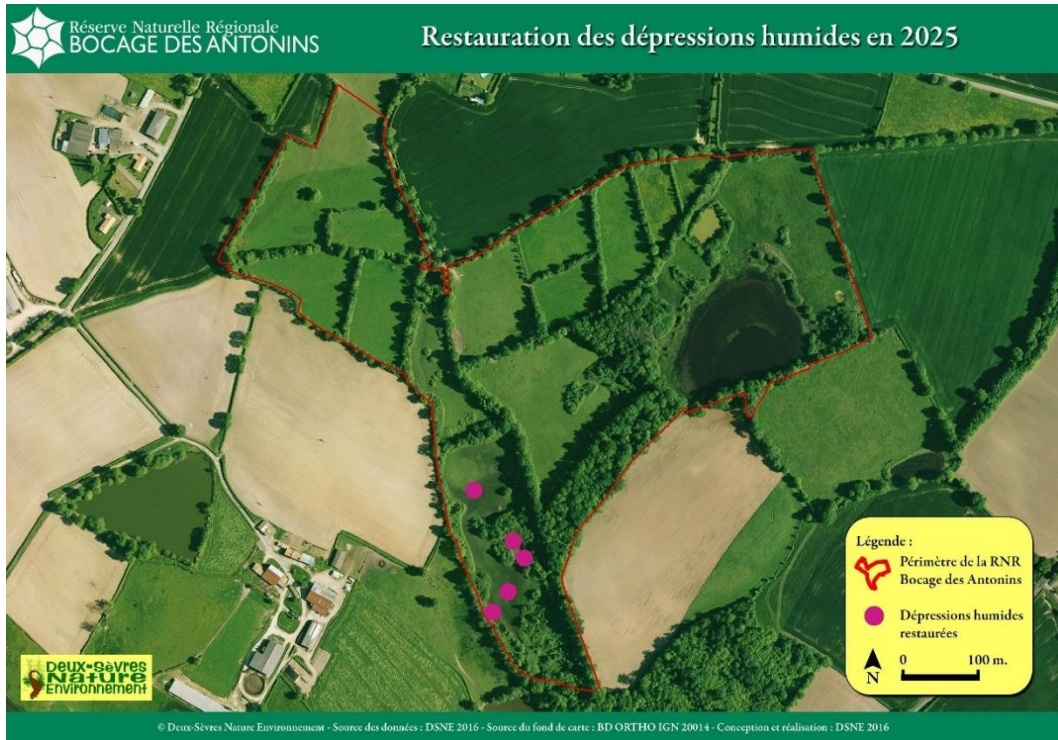


Figure 117 : Ornières restaurées en eau le 8 décembre 2025



Figure 118 : Décapage de la végétation et léger curage à la pelle des ornières. © Alexandre Boissinot

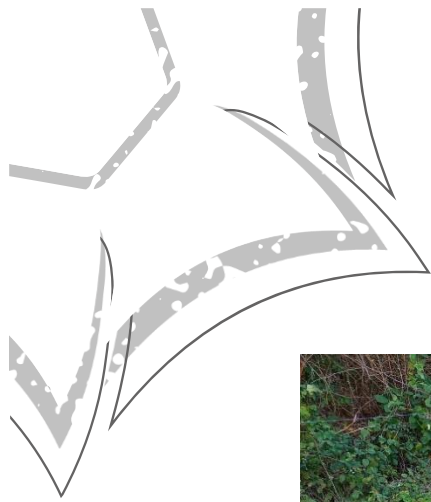
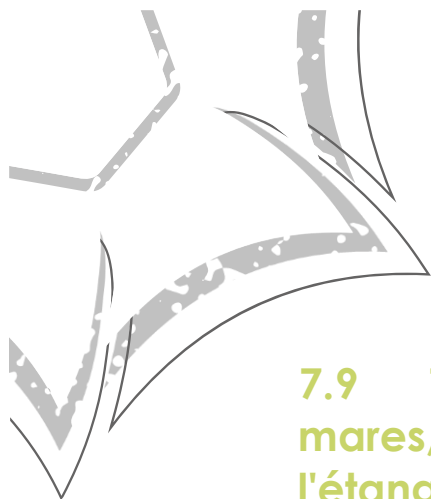


Figure 119 : Ornières restaurées. © Alexandre Boissinot



Figure 120 : Ornières restaurées en eau le 8 décembre 2025 © Alexandre Boissinot



## 7.9 TE11 : Gestion de la végétation rivulaire des mares, des dépressions humides et de la réserve de l'étang

Nous sommes intervenus en 2025 pour gérées la végétation rivulaire de la réserve de l'étang et de dix mares : n°4, 6, 7, 8, 9, 10, 15,16, 17, 18. Nous avons coupé les pouces de saule, de frêne, les ronciers et faucher la végétation présente en bordure (figures 121). Ce travail a été réalisé, en partie, avec les étudiants en bac pro GMNF de la MFR de Saint-Loup-Lamairé à partir de l'automne 2025 et avec les étudiants en BTS GPN du Lycée agricole de Melle.



Figure 121 : Localisation de la gestion de la végétation rivulaire des mares en 2025.

## 7.10 TE12 : Exploitation respectueuse et traditionnelle des haies selon les préconisations du Plan de Gestion des Haies

Nous sommes intervenues le 21 octobre et le 18 novembre 2025 avec un mini tracteur muni d'une barre sécateur et d'un broyeur à fléaux sur 5,6 kilomètres de haies (figures 122 et 123). Nous avons réalisé la taille des jeunes pousses des arbustes et des ronciers sur les bordures. Nous ne sommes pas intervenus sur certaines haies où les pousses d'arbres et d'arbustes étaient peu conséquentes.



Figure 122 : Intervention sur les haies avec un mini tracteur muni d'une barre sécateur. © Alexandre Boissinot



Figure 123 : Intervention sur les haies avec un mini tracteur muni d'un broyeur à fléaux. © Alexandre Boissinot

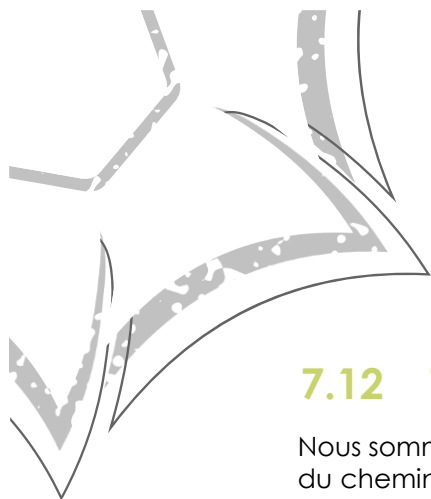


### 7.11 TE13 : Gestion des ourlets herbacés des pieds de haies

Intervention les 18 et 19 novembre 2025 à la tondeuse débroussailleuse par le conservateur et avec Jean Warnet (Entreprise Liberty Jardin 79), sur les pieds de haies où la végétation est particulièrement dynamique afin de dégager les clôtures (figure 124). La hauteur de broyage est réalisée à 15 cm de hauteur pour limiter les impacts sur la faune. Les interventions ont porté sur 5,6 kilomètres de pieds de haies en 2025.



Figure 124 : Exemple d'intervention sur l'ourlet herbacé d'une haie. La photo du haut montre le pied de la haie avant intervention et la photo du bas illustre l'ourlet après le passage du broyeur. © Alexandre Boissinot



### 7.12 TE14 : Gestion des arbres têtards

Nous sommes intervenus le 23 janvier 2025 sur des jeunes trognes (nb 4) en bordure du chemin pédagogique dans le cadre du chantier réalisé avec les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup et Etienne Berger de l'association Bocage Pays Branché. Dans le cadre des chantiers pédagogiques du 9 octobre et du 13 novembre avec les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup nous avons également coupé les pousses de l'année sur les troncs des jeunes trognes des parcelles du Bas du Bourbe et du champ Volleau (figure 125).



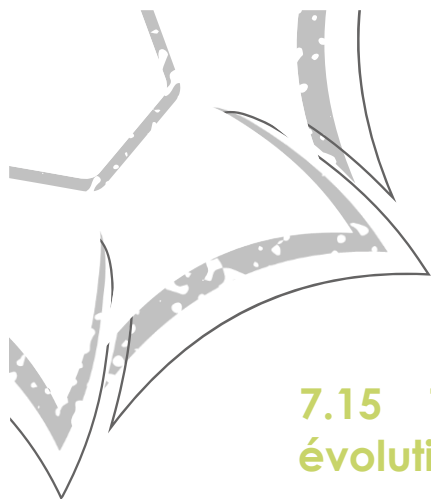
Figure 125 : Reprise des branches à la perche élagueuse sur une jeune trogne de Frêne. © Alexandre Boissinot

### 7.13 TE15 : Gestion des ligneux sur la digue de l'étang des Forges

Opération réalisée dans le cadre du chantier avec les adhérents de DSNE le 28 novembre 2025.

### 7.14 TE16 : Gestion du cordon de saules en bordure de l'étang des Forges

Opération réalisée dans le cadre du chantier avec les étudiants en BTS GPN du Lycée agricole de Melle le 05 novembre et avec les adhérents de DSNE le 28 novembre 2025.



## 7.15 TE17 : Maintien de haies et de boisements en évolution naturelle

Cette opération de gestion vise à développer la présence d'arbres sénescents, d'arbres morts, de lierre, de cavités et de fissures dans les arbres, des buissons vieillissants... Elle permet également d'observer le comportement et l'évolution naturelle d'une haie (n°19) et d'un boisement (n°2) sans intervention humaine (figures 126).

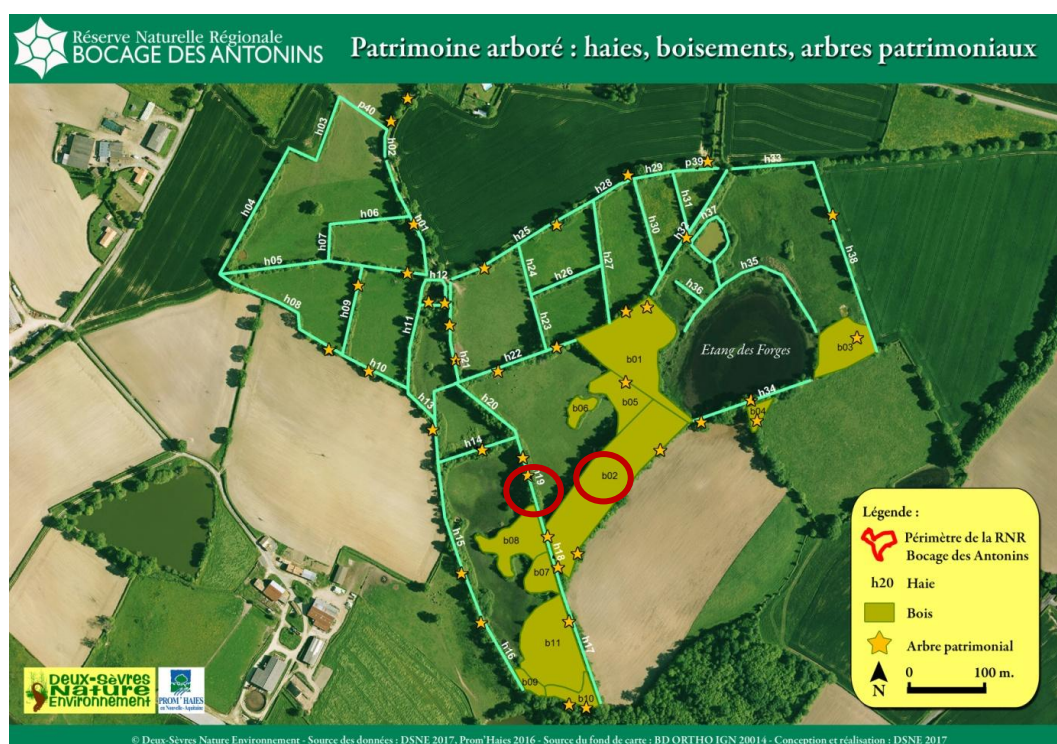


Figure 126 : Localisation de la haie n°19 et du boisement n°2 laissés en évolution naturelle (rond rouge).

## 7.16 TE19 : Gestion du bois mort

Une veille est réalisée tout au long de l'année sur les vieux arbres morts, notamment ceux localisés en bordure du chemin communal pour raison de sécurité.

## 7.17 TE20 : Valorisation du bois et des rémanents

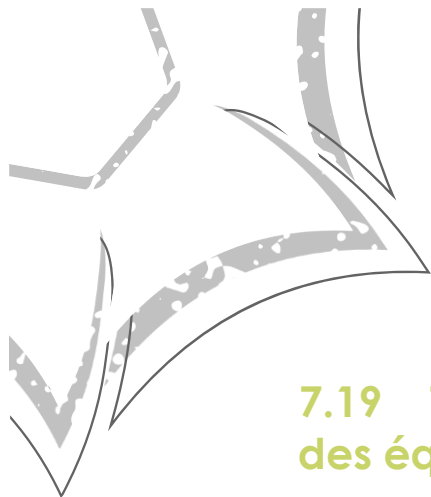
Nous sommes intervenus le 14 novembre avec les entreprises Arbo&Sens et Arboré Passion sur un Frêne et un Tremble qui sont tombés sur des clôtures (figure 127). Les arbres ont été débités pour faire du bois de chauffage pour la Maison de la réserve naturelle. Les branchages ont été mis en tas en lisière de boisement ou dans la haie pour servir d'abris pour la petite faune. Une partie du bois débité ces dernières années et entreposé à l'entrée du champ des petits étangs a également été acheminé à la Maison de la réserve pour chauffer le bâtiment.



Figure 127 : Débitage d'un tremble tombé sur une clôture. © Alexandre Boissinot

### 7.18 TE21 : Formation de nouveaux arbres têtards

Nous avons formé de nouveaux arbres têtards (nb 4) dans le cadre du chantier pédagogique réalisé le 22 et 23 janvier 2025 avec les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup et Etienne Berger de l'association Bocage Pays Branché. La création d'un arbre têtard est assez simple. Elle s'effectue sur un arbre jeune au cours de l'hiver et lorsque le diamètre du tronc est compris entre 5 et 15 cm. La première étape consiste à élaguer les branches latérales de l'arbre sélectionné (1). Ensuite, l'étêtage consiste à réaliser une coupe nette de la cime du tronc entre 1,5 et 2 m. de hauteur (2). La coupe est réalisée à la tronçonneuse, à la perche élagueuse ou avec une scie à main. Au bout de 3-4 années, l'arbre a formé des branches (3) qu'il faut à nouveau couper pour former la « tête » de l'arbre têtard (4). En fonction de l'essence de l'arbre et de sa croissance, en quelques dizaines d'années l'arbre têtard est formé (5) et une exploitation des branches pour la production de bois de chauffage, de plaquettes, de piquets ou de fourrage peut être réalisée tous les 3 à 15 ans.

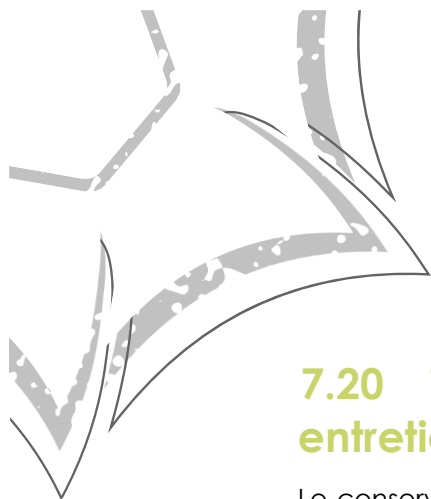


### 7.19 TE22 : Entretien de la végétation aux abords des équipements, portails, sentier de découverte et panneaux d'information

Entretien et nettoyage des aménagements pédagogiques (pupitres, tables, observatoires) au printemps et début septembre en prévision de la fête des 10 ans de la réserve naturelle (figure 128). Des copeaux ont également remis au pied de chaque pupitre et au niveau de l'observatoire de l'étang pour favoriser leur accessibilité.



Figure 128 : Nettoyage des pupitres d'information sur le parcours pédagogique qui longe la RNR du Bocage des Antonins. © Albane Moisant

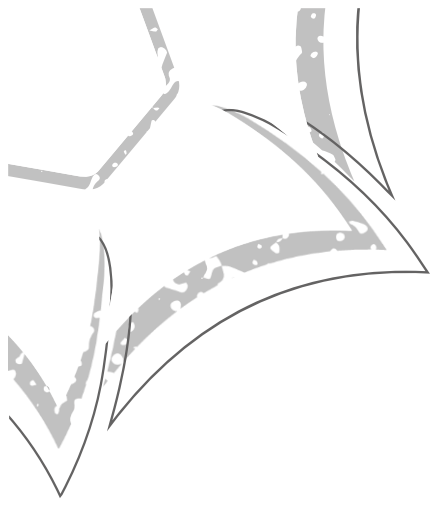


### **7.20 TE24 : Mise en sécurité des cheminements, entretien des arbres par élagage et/ou abattage**

Le conservateur est intervenu à l'automne 2025 avec une perche élagueuse sur plusieurs arbres en bordure du chemin pédagogique pour couper quelques branches pour sécuriser le chemin. Une veille est réalisée tout au long de l'année.

### **7.21 TE25 : Entretien du matériel, local de stockage, outils et véhicules de la RNR (réparations, nettoyage...)**

Le matériel (débroussailleuse, tronçonneuse) de la réserve a été entretenu et révisé en 2025 par une entreprise spécialisée.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ

# TU : Travaux uniques et équipements





## VIII/ TU : Travaux uniques et équipements

### 8.1 Rappel des objectifs et généralités

L'ensemble des six opérations de gestion liées aux travaux uniques et d'équipements (TU) a été réalisé en 2025. Le chantier de la Maison de la réserve ainsi que les démarches administratives associées ont nécessité un important temps de travail pour le conservateur de la réserve naturelle (≈ 350 heures en 2025).

### 8.2 TU6 : Mise en exclos des herbiers, plantes patrimoniales (ex. macre)

Nous avons réalisé un exclos dans l'étang des Forges le 28 novembre 2025 afin de tester la mise en défend des herbiers (figure 129). Cet exclos nous permettra ainsi d'apprécier la pression exercée par les ragondins et foulques sur la végétation aquatique de l'étang des Forges. L'exclos, d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup>, a été installé au niveau de la roselière à *Schoenoplectus lacustris* / *Scirpetum lacustris* (figure 130). Cette ceinture de végétation est régulièrement consommée par les ragondins qui exercent une pression importante sur celle-ci et ainsi limite son développement.

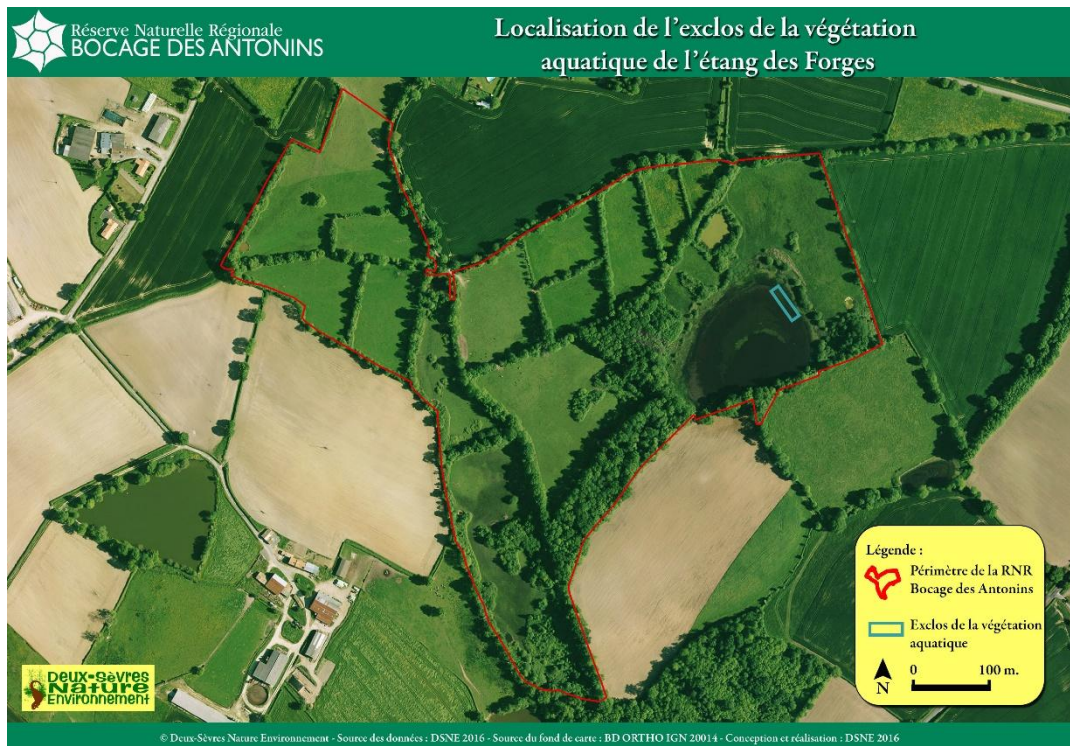
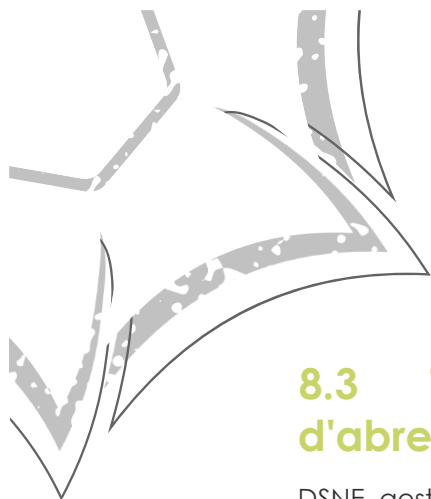


Figure 129 : Localisation de l'exclos de la végétation aquatique mis en place dans l'étang des Forges en 2025.



Figure 130 : Exclos de la végétation aquatique mis en place dans l'étang des Forges. © Alexandre Boissinot



### 8.3 TU8 : Mise en place d'exclos et de systèmes d'abreuvements pour les bovins sur les mares

DSNE, gestionnaire de la réserve a installé en 2023, avec les agriculteurs du site, un système d'abreuvement solaire autonome pour desservir l'ensemble des parcelles pâturées par le troupeau de bovins de la race Parthenaise (figure 131). Cet aménagement vise à faciliter le travail des agriculteurs du site (confort et gain en temps de travail) et à limiter l'utilisation du tracteur. L'eau est pompée dans une des mares du site. Outre l'alimentation en eau, cet aménagement permet de créer un marnage sur cette mare et favorise le développement de cortèges de plantes associées à ces conditions, telles que la Pillulaire à globules (espèce protégée) et la Cicendie naine. Un système est installé sur la pompe pour ne pas assécher la mare durant les périodes de sécheresse. En 2025, nous avons assuré la maintenance de la pompe et mis en place trois nouveaux bacs abreuvoirs avec des flotteurs afin que chaque parcelle soit équipée.



Figure 131 : Bac abreuvoir galvanisé et équipé d'flotteur automatique installé en 2025 pour l'abreuvement du troupeau de bovins. © Alexandre Boissinot

### 8.4 TU13 : Mise en défens des haies, pose d'un système de clôture et entretien

Gestion à la tondeuse débroussailleuse de la bande herbeuse sous les clôtures dans les parcelles des bourbes, le grand pré et le champ Volleau (figure 132). Les interventions ont eu lieu le 21 octobre 2025 par le conservateur de la réserve. La maintenance des clôtures a également été réalisée : remplacement d'isolateur, mise sous tension de la clôture, coupe de branches qui touchent le fil électrique...



Figure 132 : Entretien du dessous des clôtures électriques à la tondeuse débroussailleuse. © DSNE

## 8.5 TU17 : Mise en place de la signalétique RNR

Un pupitre a été installé au niveau de l'entrée de la Maison de la réserve pour indiquer l'accessibilité du bâtiment. Ce pupitre reprend la même charte utilisée pour les autres aménagements sur le site (figure 133).



Figure 133 : Pupitre de la Maison de la réserve. © Alexandre Boissinot



## 8.6 TU18 : Chantier pédagogique de plessage des haies, formation d'arbres têtards

Le chantier pédagogique de plessage des haies et de formation d'arbres têtards a été réalisé les 22 et 23 janvier 2025 avec les étudiants en BAC Pro. GMNF de la Maison Familiale Rurale de Saint-Loup-Sur-Thouet et Etienne Berger de l'association Bocage Pays Branché (figures 134, 135 et 136).

Dans le cadre de ce chantier nous sommes intervenues sur deux haies déjà plessées par le passé afin de réaliser du plessage sur les pousses de nouvelles branches. Nous avons également repris plusieurs arbres têtards et formés quelques trognes. Lors de la deuxième journée, les étudiants ont été évalués dans le cadre d'un contrôle en cours de formation (CCF) sur ma thématique du bocage.

Ces deux journées ont été riches en échanges entre les étudiants, les formateurs et les professionnels qui encadraient le chantier.



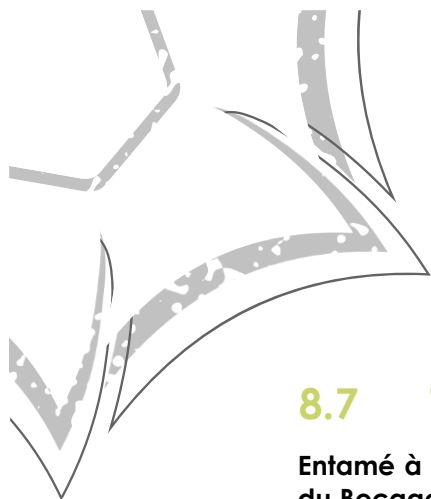
Figure 134 : Mise en œuvre du plessage avec les étudiants en Bac Pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup et l'association Bocage Pays Branché. © Alexandre Boissinot



Figure 135 : Travail d'équipe pour le plessage de cette grosse branche de Frêne a nécessité concertation et un travail d'équipe. © Alexandre Boissinot



Figure 136 : Chantier de plessage finalisé sur une haie en bordure du parcours pédagogique de la RNR. © Alexandre Boissinot



## 8.7 TUX : Maison de la réserve

Entamé à l'automne 2021, le projet de Maison de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins a été finalisé en 2025 avec l'inauguration du bâtiment le vendredi 12 septembre (figure 137).

- **Rappel du contexte de la création de la Maison de la réserve**

Dès la genèse du projet, DSNE a souhaité concevoir un projet cohérent avec les enjeux de la RNR : promouvoir la biodiversité, créer un bâtiment support pédagogique, offrir un lieu accueillant et fonctionnel, assurer une bonne gestion de la ressource à travers le réemploi et des approvisionnements locaux, limiter l'impact de la construction sur l'environnement proche et naturel. En 2024, devenu propriétaire de la parcelle, DSNE retient l'agence Archimag pour le projet. À partir des intentions de l'appel à projet, basé sur la faisabilité réalisée par 100 Détours, l'équipe d'architectes alimente de son expérience la conception et la construction du bâtiment. Le réemploi est au centre du projet et fait l'objet d'un travail de sourcing avec l'élaboration d'un dossier de consultation aux entreprises (cadre et éléments concernés tels que les menuiseries, finitions intérieurs, luminaires, etc.) ainsi que la mise en place d'un système de bordereaux, permettant de tracer la provenance, les caractéristiques et la mise en œuvre des éléments de réemploi. L'approvisionnement en matériaux locaux et biosourcés est limité à 50 km autour du chantier. Les entreprises à l'œuvre sont formées sur le chantier à de nouvelles techniques comme l'isolation en paille hachée.

- **L'année 2025, la finalisation de la construction**

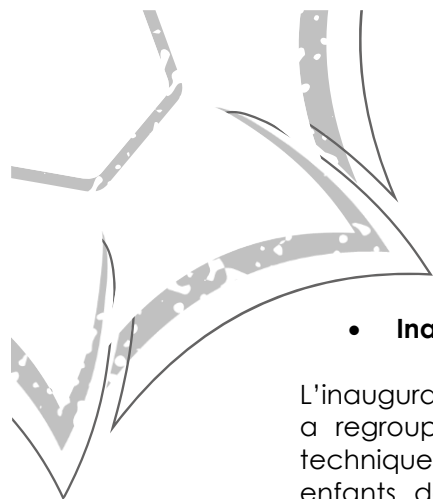
Entamé à l'automne 2024, les travaux de construction se sont succédés tout au long du printemps et en du début de l'été 2025. Des réunions de chantiers ont eu lieu tous les lundis avec Magalie Bodin (Archimag – architecte du projet), DSNE (maître d'ouvrage) et les entreprises des différents lots afin de suivre les différentes étapes de construction et valider les aspects techniques (figure 138).

Accompagnée par un formateur spécialisé, une équipe de bénévoles de DSNE a participé également à la fabrication de murets en pierres sèches. Le bâtiment est devenu un support d'apprentissage et de biodiversité, il incarne un lieu accueillant et intégré à l'environnement.

Le bâtiment a été achevé le 30 juin 2025 (DAACT). Les prises de vues réalisées tout au long du chantier ont permis de suivre l'évolution de la construction du bâtiment.

La Maison de la réserve a bénéficié du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Gouvernement (France Relance, Fonds Vert), de la Commune de Saint-Marc-La-Lande et de la MAIF.

Pour découvrir plus en détail la construction de la Maison de la réserve, vous pouvez visualiser l'épisode n°6 de la série de vidéos consacrée à la RNR du Bocage des Antonins. Lien : <https://youtu.be/Qt3jiKt2MYU?si=-g0Jf1TyEWCVmE9u>



- **Inauguration du bâtiment le 12 septembre**

L'inauguration du bâtiment a été réalisée le vendredi 12 septembre 2025. Celle-ci a regroupé une centaine de participants dont les partenaires financiers et techniques, élus, administrateurs et bénévoles de DSNE, propriétaires de la réserve, enfants de l'école des Petits Antonins, habitants... Pour ce temps inaugural important, DSNE a organisé un programme spécial :

- Accueil guidé des participants avec Chloé Martin et Jean-Pierre Pouvreau de La D'âme Compagnie (figure 139) ;
- Immersion sonore dans la collégiale de Saint-Marc-La-Lande avec présentation en avant-première de la création de Boris Jollivet « L'oreille des Trognés » ;
- Accueil sur le terrain de la Maison de la réserve par les enfants de l'école des Petits Antonins accompagnés de l'équipe pédagogique pour présenter la classe dehors qu'ils pratiquent tous les mercredi matin sur l'Aire Terrestre Educative (ATE) (figure 140) ;
- Présentation de la conception de la Maison de la réserve par Alexandre Boissinot (DSNE), Magalie Bodin (Archimag – architecte du projet), Benjamin Verger (100Détours) et Jérémie Koempgen (100Détours) (figure 141) ;
- Coupe du ruban et discours des partenaires financiers et techniques du projet (figure 142) ;
- Verre de l'amitié ;
- Projection du film sur la construction de la Maison de la réserve réalisé par Valentin Trucchi et Léa Collober.



Figure 137 : Discours de la présidence collégiale de Deux-Sèvres Nature Environnement lors de l'inauguration de la Maison de la réserve en présence du vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Communauté de communes Val de Gâtine, de l'Etat et du Maire de Saint-Marc-La-Lande. © Dominique Faucher



Figure 138 : Réhabilitation d'une ancienne stabulation agricole (photo du haut) en Maison de réserve naturelle (photos du bas).

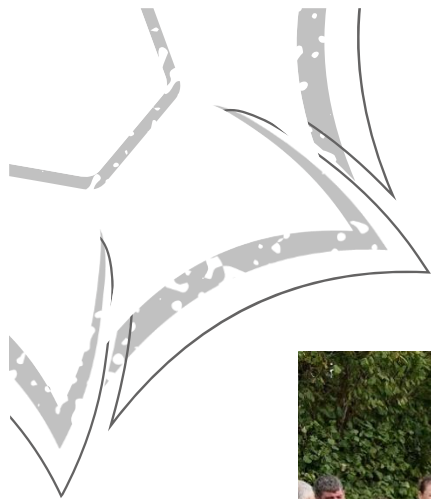


Figure 139 : Accueil guidé de l'inauguration de la Maison de la réserve avec La D'âme Compagnie. © Dominique Faucher



Figure 140 : Présentation en chanson de la classe dehors pratiquée par l'école des Petits Antonins de Saint-Marc-La-Lande sur les parcelles de la Maison de la réserve. © Dominique Faucher

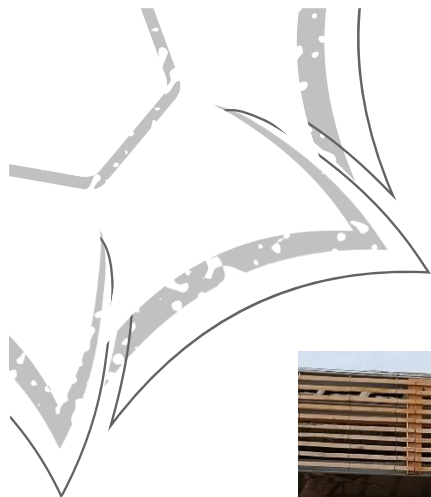
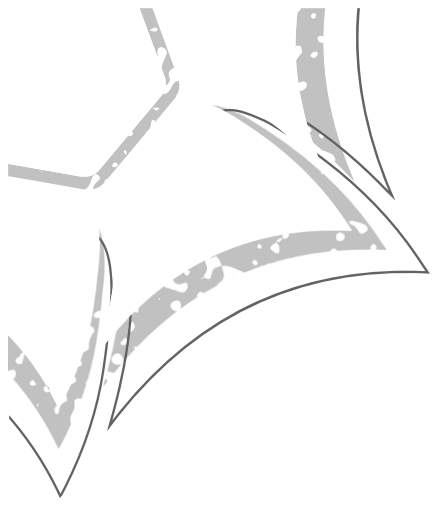


Figure 141 : Présentation de la conception de la Maison de la réserve par DSNE, Archimag et 100Dépays. © Dominique Faucher



Figure 142 : Coupe du ruban d'inauguration de la Maison de la réserve par Guillaume Rioux (vice-président à la Région Nouvelle-Aquitaine), Pascal Olivier (maire de Saint-Marc-La-Lande), Anne Faucher (présidence collégiale de DSNE). © Dominique Faucher



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ

# Bilan financier 2025



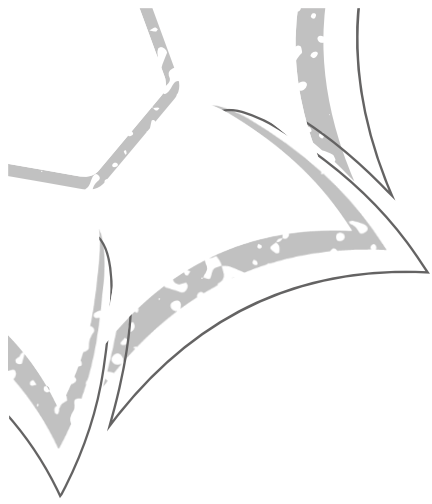


## IX/ Bilan financier 2025

Tableau 12 : Bilan financier 2025 de la RNR du Bocage des Antonins

Exercice 20.2.5

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
60 – Achat	4680	11159	238	70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	0		
				73 – Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures	4680	11159	238	74- Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	124571	130624	
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>800</b>	<b>636</b>	<b>80</b>	-Gouvernement Fond Vert	3000	3000	100
Locations				-Agence de l'Eau Loire Bretagne	9815	12650	129
Entretien et réparation	500	290	58	Région(s) :			
Assurance				-Nouvelle Aquitaine	93500	93500	100
Documentation	300	346	115	Département(s) :			
				-			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>36016</b>	<b>35600</b>	<b>99</b>	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	30282	30167	100	Communauté de communes Val de Gâtine	7500	7500	100
Publicité, publication	2534	2640	104	Commune(s) :			
Déplacements, missions	3200	2793	87	-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	4960	4960	100
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>83075</b>	<b>83229</b>	<b>100</b>				
Rémunération des personnels	83075	83229	100	Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées	5796	9014	156
Autres charges de personnel							
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
<b>66- Charges financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>				<b>77- Produits exceptionnels</b>			
<b>68- Dotation aux amortissements</b>				<b>78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>			
<b>CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION</b>				<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION</b>			
Charges fixes de fonctionnement				Autofinancement			
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>	<b>124571</b>	<b>130624</b>	<b>105</b>	<b>Total des produits</b>	<b>124571</b>	<b>130624</b>	<b>105</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>4</sup></b>							
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>10027</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>10027</b>	
860- Secours en nature				870- Bénévolat	0	10027	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services				871- Prestations en nature			
862- Prestations							
864- Personnel bénévole		10027		875- Dons en nature			
<b>TOTAL</b>	<b>124571</b>	<b>140651</b>	<b>113</b>	<b>TOTAL</b>	<b>124571</b>	<b>140651</b>	<b>113</b>

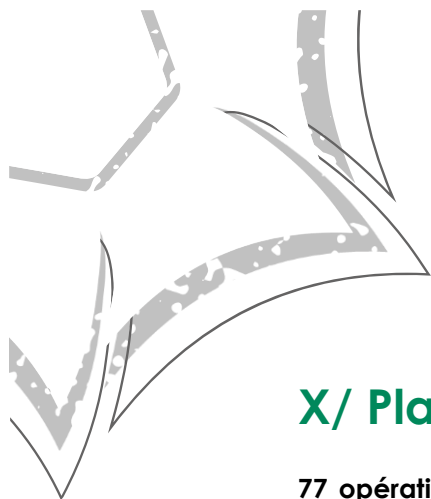


Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ



# Planification 2026



## X/ Planification 2026

**77 opérations de gestion**, identifiées et planifiées dans le plan de gestion de la réserve (2018-2027) vont être mises en œuvre en 2026 sur la RNR du Bocage des Antonins. Ces opérations de gestion concernent : des actions pédagogiques, d'informations, animations et d'éditions (PI), la gestion administrative (AD), les travaux d'entretiens (TE), les suivis, études et inventaires (SE), les travaux uniques et d'équipement (TU), des travaux de recherche (RE) ainsi que les missions de police (PO) (figure 143).

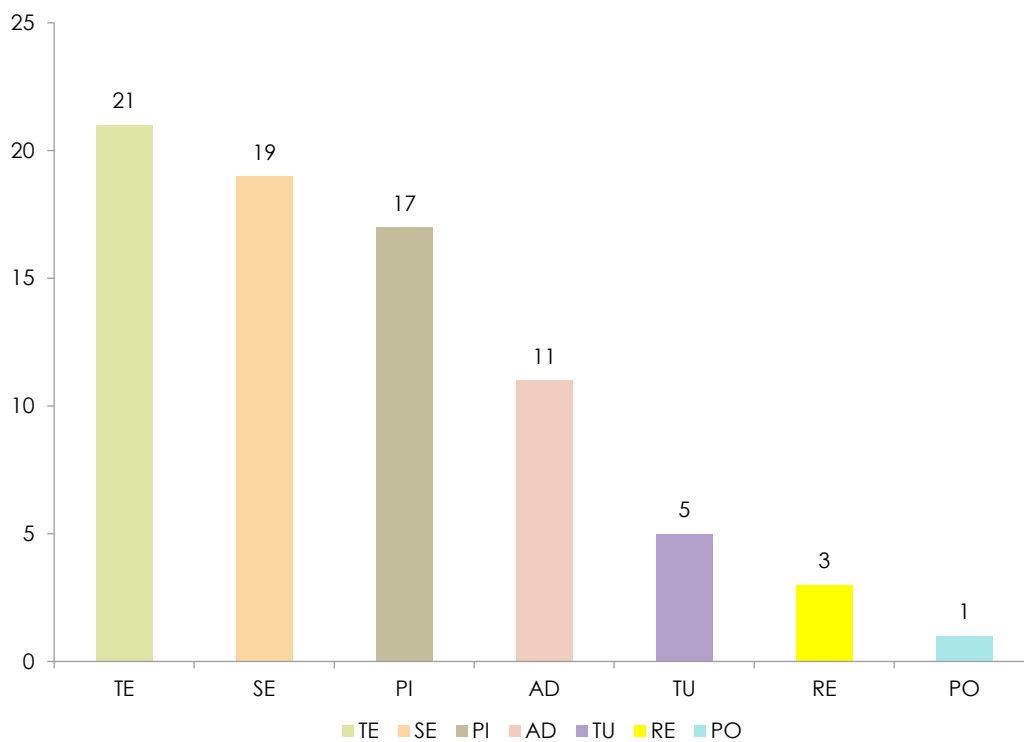
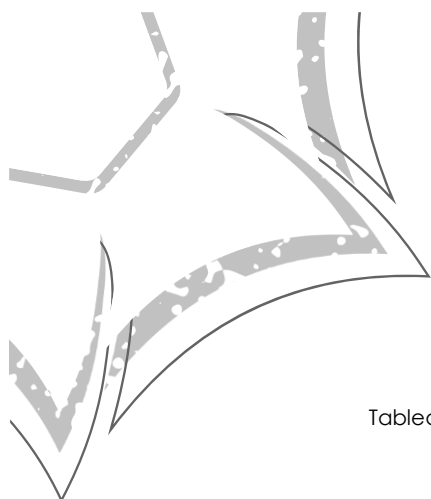


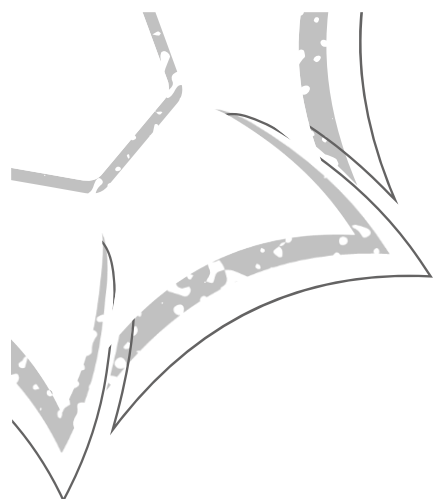
Figure 143 : Répartition du nombre d'opérations de gestion planifiées en 2026 sur la RNR du Bocage des Antonins en fonction des différentes catégories.



Tableau 13 : Programmation prévisionnelle des opérations de gestion en 2026.

Opérations de gestion	Priorité	Nb Jour 2026
SE2 : Réactualisation de l'inventaire floristique de la RNR	1	15
SE3 : Suivi des communautés végétales de l'étang des Forges : avant et après curage	1	8
SE5 : Récolte de graines d'arbres et arbustes pour la production de plans d'origine locale	2	0
SE6 : Suivi photographique du paysage	1	3
SE7 : Favoriser une trame bocagère plus large	1	1
SE8 : Médiation et concertation avec les agriculteurs riverains	1	1
SE9 : Veille foncière - échange de parcelles	1	4
SE10 : Suivi de la qualité Nitrate, phosphate, PH, T°...) et de la quantité d'eau	1	6
SE11 : Dosage des contaminants (pesticides) - selon opportunité	1	0
SE12 : Suivis des communautés végétales des prairies	1	10
SE13 : Evaluation et suivi de la qualité fourragère des prairies	1	5,5
SE14 : Suivi de la Chalarose du Frêne - veille sanitaire	1	0,5
SE15 : Suivi des communautés d'odonates	1	8
SE18 : Suivi des communautés d'amphibiens	1	8
SE19 : Suivi des communautés d'oiseaux nicheurs	1	0,5
SE20 : Suivi des communautés de chauve-souris	1	4,5
SE28 : Inventaire des abeilles et des bourdons	1	0,5
SE30 : Inventaire des mollusques (complément 2024)	1	0,5
SE34 : Mise en place des pièges photographiques pour la surveillance des secteurs à forts enjeux -Etude de la fréquentation	1	0,5
PI1 : Participation/communication à des congrès, colloques, conférences, journées techniques...	1	3
PI2 : Réalisation de publications	1	12
PI3 : Participation à des formations	1	3
PI4 : Participation à la dynamique d'un réseau d'échanges d'expériences et de	1	1,5
PI5 : Bibliographie sur les différentes thématiques en lien avec le Plan de Gestion de la RNR	1	3
PI7 : Organisation de sortie nature sur différentes thématiques en lien avec la RNR	1	4
PI8 : Participation aux manifestations de dynamique nationale et du réseau des espaces protégés : "Journées Mondiales des Zones Humides", "Fréquence Grenouille", "Fête de la Nature"	1	1
PI11 : Réalisation d'un film	1	0,5
PI12 : Création de nouveaux outils et supports pédagogiques, tous publics	1	2,5
PI13 : Mise en place de programmes pédagogiques à destination des écoles	1	6
PI14 : Accueil d'apprenants (stagiaire, service civique, apprenti...) - DAT	1	18
PI15 : Accueil des classes d'enseignement supérieur (suivant la demande)	1	3
PI16 : Participation et accueil de formations pour adultes	1	8
PI17 : Organisation de chantiers éco-volontaires, en fonction des besoins de la réserve	1	1,5
PI18 : Renforcement de la lisibilité de la réserve : gestion du site Internet, infolettre, liens au sein des réseaux associatifs, RNF, conception et édition des programmes	1	6





PI20 : Participation Congrès RNF	1	3
PI26 : Organisation de 1 à 2 visites de terrain par an (compréhension des enjeux biologiques, mesures de gestion, résultats obtenus...) avec les propriétaires	1	1
TE2 : Gestion des refus de pâturage par broyage	1	2
TE3 : Fauche des prairies	1	1
TE4 : Restauration des prairies colonisées par les ligneux	1	1
TE5 : Vidange de l'étang des Forges	1	3
TE7 : Gestion de la colonisation des ligneux en bordure de l'étang des Forges	1	1
TE8 : Gestion des niveaux d'eau	1	1
TE9 : Contrôle, régulation ou destruction des espèces envahissantes : Ragondins et Rats	1	1,5
TE10 : Restauration des mares et des dépressions humides	1	2
TE 11 : Gestion de la végétation rivulaire des mares, des dépressions humides et de la réserve de l'étang	1	1,5
TE12 : Exploitation respectueuse et traditionnelle des haies selon les préconisations du Plan de Gestion des Haies	1	2
TE13 : Gestion des ourlets herbacés des pieds de haies	1	2
TE14 : Gestion des arbres têtards	1	2
TE15 : Gestion des ligneux sur la digue de l'étang des Forges	1	1
TE16 : Gestion du cordon de saules en bordure de l'étang des Forges	1	1
TE17 : Maintien de haies et boisements en évolution naturelle	1	0
TE19 : Gestion du bois mort	1	0,5
TE20 : Valorisation du bois et des rémanents	1	1,5
TE21 : Formation de nouveaux arbres têtards	1	1
TE22 : Entretien de la végétation aux abords des équipements, portails, sentier de découverte et panneaux d'information	1	1
TE24 : Mise en sécurité des cheminements, entretien des arbres par élagage et/ou abattage	1	1
TE25 : Entretien du matériel, local de stockage, outils et véhicules de la RNR (réparations, nettoyage...)	1	2
TU6 : Mise en exclos des herbiers, plantes patrimoniales (ex. macre)	1	1,5
TU8 : Mise en place d'exclos et de systèmes d'abreuvements pour les bovins sur les	1	1,5
TU13 : Mise en défens des haies, pose d'un système de clôture et entretien	1	1
TU18 : Chantier pédagogique de plessage des haies, formation d'arbres têtards	1	2
TUX : Maison de la RNR	1	15,5
AD1 : Rédaction, enregistrement, suivi des infractions et dérangements constatés	1	0,5
AD2 : Budget et opérations comptables : assurer la préparation, le suivi et l'exécution du budget annuel. Etablir le budget prévisionnel, gestion comptable propre à la RNR, recherche de financement	1	21
AD3 : Réalisation des plannings d'activités au regard du calendrier prévisionnel, suivi analytique de chaque salarié	1	2
AD4 : Rédaction et diffusion du rapport annuel d'activités	1	9
AD7 : Représentation de la réserve (réunions...)	1	3



AD8 : Comité consultatif de la RNR	1	3
AD9 : Organisation des échanges et réunions préalables à la validation interne des documents	1	2,5
AD10 : Suivre une stratégie d'extension du périmètre classé en RNR, mettre en place les procédures de classement de nouvelles parcelles	1	1
AD13 : Gestion du matériel, outils et véhicules de la RNR (assurance, stock...)	1	1,5
AD14 : Maintien des relations régulières avec acteurs locaux et les partenaires privilégiés	1	1,5
AD15 : Participation aux réseaux des espaces naturels gérés : RNF, CREN, Conseil Départemental... Mutualisation des moyens, entraides... et aux réseaux de conservation des espaces bocagers (collectif bocage, CIVAM...)	1	1
RE1 : Suivi démographique des populations de reptiles	1	7
RE3 : Utilisation de l'écocomplexe bocager par les Amphibiens et les Reptiles (Etude de télémétrie - caractérisation microclimatique)	1	2,5
RE5 : Caractérisation des cortèges de faune et de flore associés aux arbres têtards	1	5
PO1 : Surveillance ciblée de la RNR sur les périodes "à risques" : chasse, période d'ouverture du site au public, cueillette des champignons	1	2

**TOTAL JOURS 266,5**

**TOTAL ETP 1,2**



Tableau 14 : Budget prévisionnel 2026 de la mise en œuvre du plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	5 300	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures	5 200	<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	134 736
Autres fournitures	100	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
		Agence de l'Eau Loire Bretagne	11 117
<b>61 - Services extérieurs</b>	800		
Locations			
Entretien et réparation	500		
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	300	Nouvelle Aquitaine	97 949
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	36 350	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	32 950		
Publicité, publication			
Déplacements, missions	3 400	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres		Com. Com. Val de Gâtine	7 500
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	92 286	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	92 286	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	4 960
Charges sociales		Aides privées (fondation)	13 210
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET</b>	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	134 736	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	134 736
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>7</sup></b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	0	<b>TOTAL</b>	0



Tableau 15 : Détail des charges associées au budget de la RNR 2026

**a. 60 – Achats : matières et fournitures, autres fournitures**

<b>Matières et fournitures</b>	<b>Coûts</b>
Matériel suivi de la fore	500
Matériel suivi photographique	100
Matériel suivi de la faune (odonates, amphibiens, chauve-souris, mollusques)	250
Matériel programme pédagogique pour les écoles	150
Matériel pour les actions TU : maintenance clôtures, pompe solaire, Maison RNR	3400
Matériel suivi des reptiles (étude CMR + microhabitats + étude)	500
Habillement RNR	300
<b>Autres fournitures</b>	<b>Coûts</b>
Divers matériels liés aux opérations de gestion : animations, chantiers...	100

Total Achats : **5 300 euros**

**b. 61 – Services extérieurs**

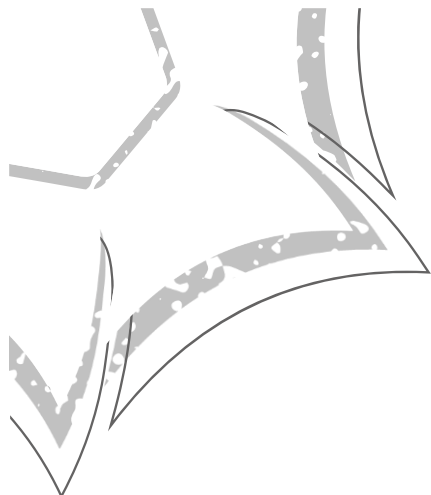
<b>Entretien et réparation</b>	<b>Coût</b>
Révision-réparation matériel RNR (Tronçonneuse, débroussailleuse, voiture RNR...)	500
<b>Documentation</b>	<b>Coût</b>
Livres, documents techniques en lien avec les opérations en places	300

Total Services extérieurs : **800 euros**

**c. 62 – Autres services extérieurs**

<b>Rémunérations intermédiaires et honoraires</b>	<b>Coûts</b>
Prestation suivie des communautés d'oiseaux nicheurs	1700
Prestation détermination échantillons faune	3000
Participation à des congrès, conférence (SHF, RNF)	1100
Journée anniversaire de la RNR : spectacle, conférence	1500
Réalisation de petits films	6000
Création de nouveaux support pédagogiques	4500
Site Internet	150
Prestation bus Chantier GPN	500
Restauration des mares et des dépressions humides	2000
Prestation gestion des haies	2000
Prestation élagueur, gestion arbres têtards et du boisement	1000
Entretien voitures	500
Prestation accompagnement chantier pédagogique	500
Maison RNR	5500
Prestation test ADN sur les trognes	3000
<b>Déplacements, missions</b>	<b>Coût</b>
Frais de déplacements et de missions associés aux opérations de gestion	3400

Total Autres services extérieurs : **36 350 euros**

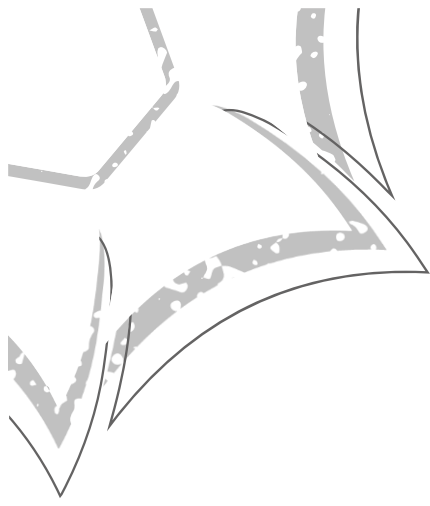


d. 64 - Charges de personnel

Personnel	Fonction	Coût salaire 2024 (coût jour en euros)	Nb jours	Coûts
Alexandre Boissinot	Conservateur RNR	314,78	195	61382
Marc Bruneau	Chargé de mission faune	253,5	7,5	1901
Paul Cousin	Chargé de mission flore et habitats	229,2	35	8021
CDD Botaniste	Chargé d'étude flore et habitats	229,16	2	458
Christophe Blouin	Chargé de mission EEDD	236,3	6	1418
Emilien Brabant	Chargé d'études mammifères	201,95	4	808
Ludovic Rolland	Chargé de mission faune	239	6	1434
Vincent Le Boullec	Chargé de mission faune	247,64	14	3467
Annabel Bachelier	Responsable administratif et financier	272	3	816
Nicolas Cotrel	Directeur DSNE	414	8	3312
	Service civique	620 (/mois)	8 (mois)	4959
	Stagiaire DAT	718,3 (/mois)	6 (mois)	4310

Total Charges de personnel

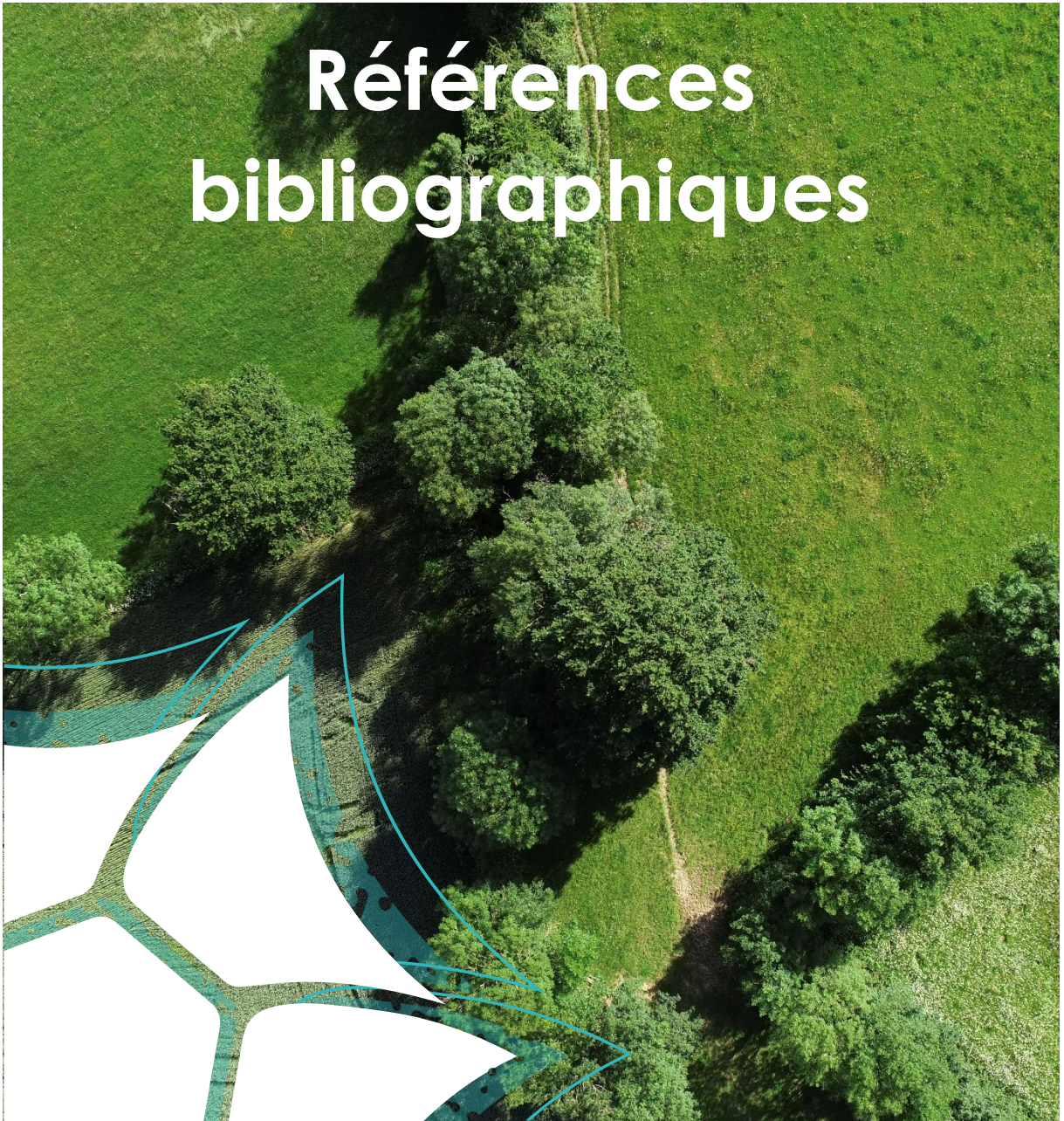
**92 286 euros**



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ

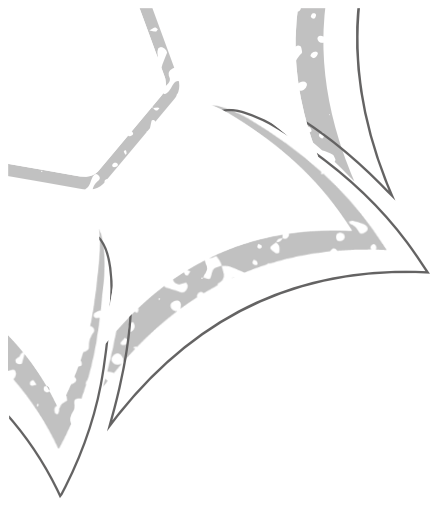
# Références bibliographiques





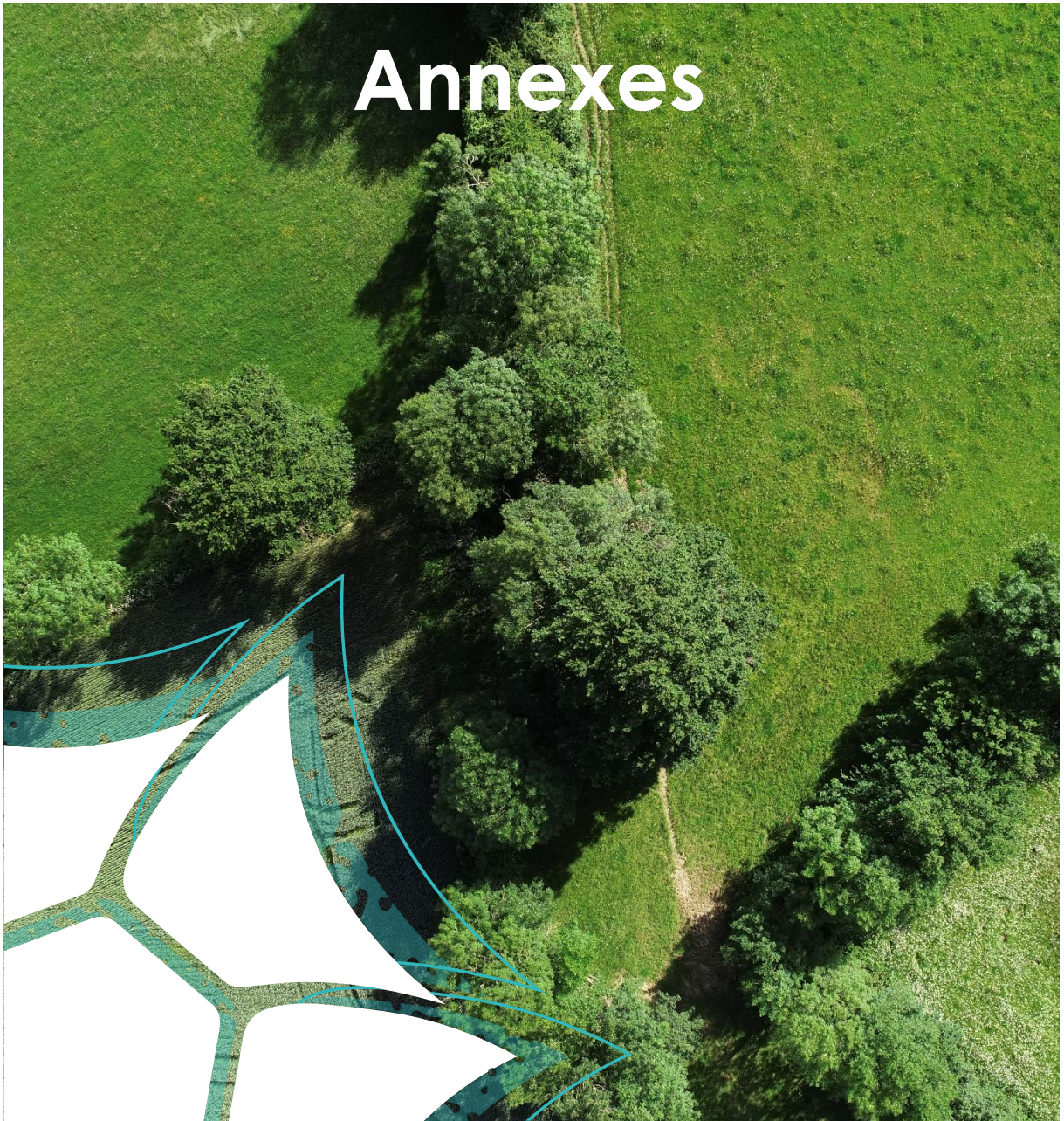
## XI/ Références bibliographiques

- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2018 – Plan de Gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Volume I : textes, figures et tableaux. Rapport d'étude pour la région Poitou-Charentes. 334 p.
- Deux-Sèvres Nature Environnement, 2023 – Bilan quinquennale du plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. 102 p.

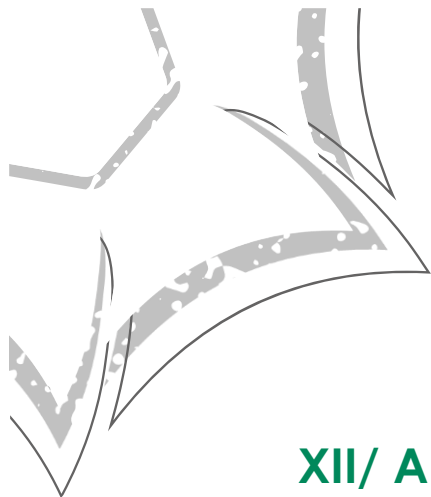


Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ



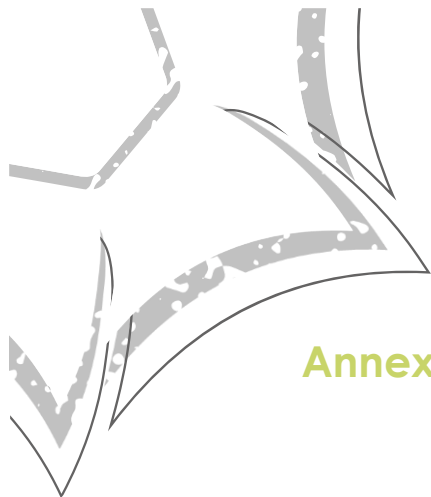
Annexes



## XII/ Annexes

### Sommaires des annexes :

- Annexe 1 : Compte rendu du comité de gestion du 18 février 2025
- Annexe 2 : Lettre des Antonins n°17
- Annexe 4 : Revue de presse 2025
- Annexe 4 : Flyer de la Fête du Bocage des Antonins
- Annexe 5 : Carton d'invitation à l'inauguration de la Maison de la réserve



## Annexe 1 : Compte rendu du comité de gestion du 18 février 2025



### RNR Bocage des Antonins

Comité Consultatif de Gestion du 18 Février 2025 – Salle communale de Saint-Marc-La-Lande

#### Personnes présentes (Annexe 1) :

Alexandre BOISSINOT (DSNE), Claire BUROT (SECO), Léa COLLOBER (Propriétaire), Elliot CHEVALIER (GODS), Ronan CESBRON (Pays de Gâtine), Fabrice CONORT (OFB 79), Nicolas COTREL (DSNE), Martin DONNET (SECO), Sébastien DOUCET (Lycée Agricole de Melle), Marie-Hélène FROGER (PROM'HAIES NA), Thaddeus GAUVIN (Lycée Agricole de Melle), Jean-Pierre GEORGES (DSNE), Frédérique GROLLEAU-TARRADE (DDT 79), Marine LAVAL (Région Nouvelle-Aquitaine), Olivier LOURDAIS (CEBC UMRS 7372 – CNRS), Michel METAIS (CSRPN), Albane MOISANT (DSNE), Pascal OLIVIER (Maire de la Commune de Saint-Marc-La-Lande et SMBVSN), Jean-François POILANE (SCI de la Plaine des Forges), Jean-Marie ROUVREAU (Propriétaire), Emma SIBAUD (GODS), Justine VIDAL (CEN Nouvelle-Aquitaine).

#### Personnes/structures excusées :

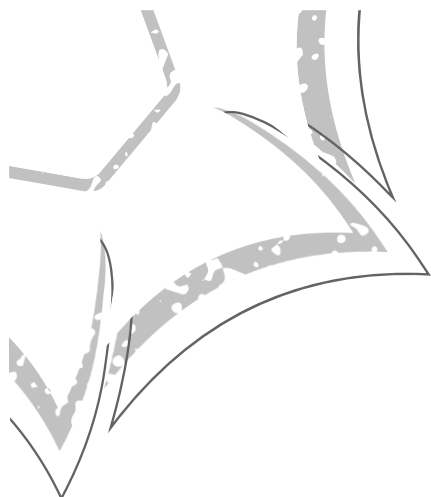
ACCA de Saint-Marc-la-Lande, Chambre d'Agriculture 79, Communauté de Communes Val de Gâtine, Christophe BARIBAULT (GAEC Pied Fourré, agriculteur), Guillaume BARIBAULT (GAEC Pied Fourré, agriculteur), Laurent BERTHON (AELB), Mathilde BONNET (DREAL NA), Stéphane CHARRIER (Entomologiste), Christelle CHASSAGNE (Région Nouvelle-Aquitaine), Olivier COLLOBER (Propriétaire), Département des Deux-Sèvres, Jérôme DUDOUIT (PROM'HAIES NA), Patrick GATIGNOL (SBCO), Fabrice LAUMOND (SMBVSN), Sophie MORIN (OFB), Robert RICOCHON (Propriétaire).

Début 09h45 - Fin 12h30

#### Ordre du jour :

- Tour de table ;
- Exemples d'opérations de gestion réalisées en 2024 ;
  - Intervention du Lycée agricole de Melle – chantier pédagogique
  - Présentation de la vidéo sur les prairies naturelles de la RNR
- Présentation et avancement du projet de Maison de la réserve naturelle ;
- Planification des opérations de gestion en 2025 ;
- Visite du chantier de construction de la Maison de la réserve.

Le Powerpoint présenté lors du comité de gestion est joint au compte rendu.



Mots d'introduction d'Alexandre Boissinot (Conservateur de la RNR du Bocage des Antonins – DSNE) et de Marine LAVAL (Chargée de mission Biodiversité à la Région Nouvelle-Aquitaine et des RNR) suivis d'un tour de table.

## **I/ Exemples d'opérations de gestion réalisées en 2024**

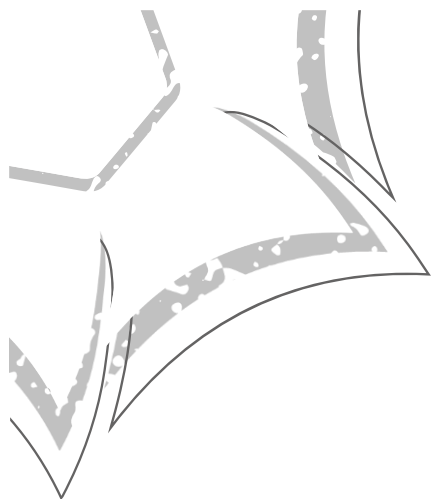
En 2024, un 1 ETP et 77 opérations de gestion ont été planifiées. Parmi ces actions, 68 sont finalisées (88%), 5 sont en cours et (7%) et 4 n'ont pas été réalisées (5%).

### **1.1 Retour sur la finalisation de l'évaluation quinquennale**

- Entre 500 et 800 personnes sont accueillies tous les ans sur la RNR du Bocage des Antonins, ce qui semble un bon compromis pour le gestionnaire au regard de la taille du site. Sachant que ce chiffre est à compléter avec la fréquentation libre du sentier pédagogique. Ceci vient en complément de la pédagogie scolaire dispensée sur le site.
- La question est posée sur la portée de l'action pédagogique. Plusieurs établissements viennent régulièrement sur le site : Collège de Champdeniers, Collège de Mazières en Gâtine, ainsi que la MFR de St Loup sur Thouet, les Lycées agricoles de Melle et de la Roche-sur-Yon ainsi que le Campus des Sicaudières.
- La connaissance naturaliste a fortement progressé entre 2018 et 2024. 1482 taxons rajoutés à la liste des espèces de la Réserve, soit un total actuellement de 2 662 taxons. Site d'intérêt national pour les Coléoptères saproxyliques, suite aux inventaires menés avec l'ONF. La réserve est ainsi reconnue comme un site de référence pour les forêts de feuillus de l'ouest de la France.

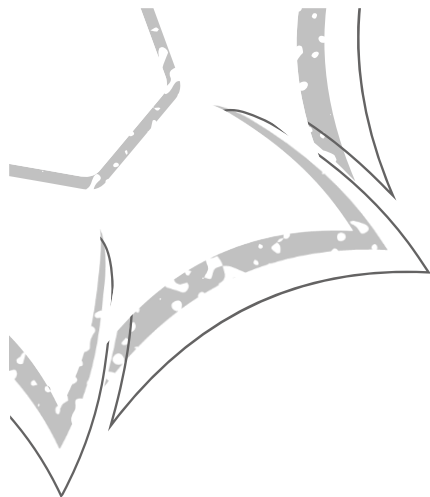
### **1.2 Publications et pédagogie (PI)**

- Quelques actions pédagogiques et d'information sont mises en avant, notamment des sorties nature (papillons de nuit, sortie lors du FIFO...), support de cours de mathématiques à partir des suivis par CMR des reptiles de la RNR pour les étudiants de la MFR de St Loup... Les 48h de la nature de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec un focus sur la Gâtine poitevine ont été réalisées sur la RNR, avec la présentation du spectacle « Une Traversée ». Une vidéo d'une chanson sur « la classe dehors » réalisée par les enfants de l'école primaire de Saint-Marc-la-Lande a été présentée.
- Deux formations associatives ont également été dispensées sur la gestion des mares en Poitou-Charentes ainsi que sur les Amphibiens et Reptiles en France avec le CPIE Brenne-Berry.
- Accueil d'un service civique et le partenariat avec le CNRS sont présentés. Ceci a permis la réalisation d'analyses notamment sur la fonctionnalité du bocage pour les reptiles (échantillon de 141 haies dans le département dont 4 dans la RNR) et qui s'est traduit par plusieurs articles scientifiques et communications dans des colloques.
- Réalisation d'un échange autour de la complexité de conservation des haies qu'a rencontré le PETER de Gâtine dans la traduction de la SNAP. La RNR dans le cadre de ce projet a été valorisé dans la



traduction de la SNAP envisagée sur le projet de PNR de Gâtine poitevine, pour les visites de la procédure de création du parc avec forcément un arrêt sur le site, la recherche de solutions pour la conservation des haies du territoire. Le 19 mars, un oral auprès du CNPN aura lieu pour soutenir la version 1.2 du projet de charte du PNR, puis le 20 mars auprès de la fédération des PNR puis le Ministère. Procédure de classement en moyenne de 10 ans, démarré en effet en 2016.

- Côté inventaires naturalistes, une restitution de l'inventaire des insectes coprophages (bousiers) de la RNR a été réalisé par Stéphane Charrier, bénévole de DSNE.
- Parmi les chantiers pédagogiques réalisés sur le site en 2024, les élèves du Lycée agricole de Melle sont intervenus pour rouvrir des zones non mécanisables. T. Gauvin présente l'intérêt de ces chantiers école qui permettent de découvrir les opérations de gestion, manipuler du matériel thermique, encadrer un chantier. Ceci vient en complément des cours théoriques pour découvrir les réalités de terrain. Plusieurs photos de ces chantiers sont présentées. A. Boissinot précise qu'il s'agit de prairies qui n'avaient pu être pâturées depuis 2 ans, en raison des conditions météorologiques, sur ce secteur des Bourbes présentant de forts enjeux écologiques, et remercie vivement le Lycée agricole pour ce partenariat. S. Doucet complète sur l'intérêt pédagogique de comprendre les enjeux de tels chantiers, au niveau organisationnel, gestion de groupe, consignes de sécurité... pour éviter des approches ensuite trop théoriques de rédaction de mesures de gestion par les étudiants.
- Un travail sur les haies est mené avec Bocage Pays Branché et la MFR de St Loup sur les pratiques traditionnelles de plessage et de formation des arbres têtards. D'autres publics, de filières agricoles, sont également accueillis.
- Plusieurs chantiers participatifs et bénévoles ont été organisés en lien avec la construction de la Maison de la RNR, notamment la finalisation du nettoyage du bâtiment, la construction d'un abri à reptiles via du ré-emploi des matériaux du bâtiment, la fabrication de nichoirs et gîtes à chauve-souris qui seront intégrés dans le bâtiment et notamment le bardage. Un partenariat avec une entreprise adaptée (Prest'ea) est mis en avant. Sur la RNR, ce type de chantier est également pratique, notamment pour la gestion de la digue de l'étang, des ornières à Grenouille rousse...
- La RNR a eu l'honneur d'être le lieu de tournage privilégié du film « Odyssée Mare » réalisé par L. Collober, Grand prix du Festival de Ménégoût en 2024. Il sera projeté le 3 avril au cinéma de Parthenay en lien avec DSNE.
- Un nouveau film a été produit pour la RNR, le 5<sup>e</sup>, sur les prairies naturelles du site, par V Trucchi et L. Collober. Il est présenté lors du comité de gestion. Il y présente les agriculteurs qui exploitent le site depuis 2018 et leur cahier des charges, l'intérêt agronomique des trèfles et lotiers qui ont des valeurs agronomiques particulières, le lien et l'accompagnement du gestionnaire de la RNR pour la gestion des clôtures et de l'abreuvoir mais aussi plus globalement sur cet écosystème.... L'intérêt biologique des prairies du site, la régression majeure de ce milieu et les menaces pesant sur le maintien et le bon état nécessaire sont également présentés. La région trouve très intéressante ce type de vidéo et trouverait pertinent de la valoriser davantage. Quid du FIFO, en présentation des formats courts, ou sur les stands de la Région ou du Pays de Gâtine ? L'écriture du scénario se fait entre les cinéastes et le gestionnaire. L'épisode 6 portera sur la construction de la Maison de la RNR. Les précédents épisodes, disponibles sur le Youtube DSNE, portaient sur la présentation



générique du site, les propriétaires et l'historique, le bocage et les haies...Lien pour visionner le film sur les prairies de la RNR : <https://www.youtube.com/watch?v=jUiDMnWj2sQ&t=88s>

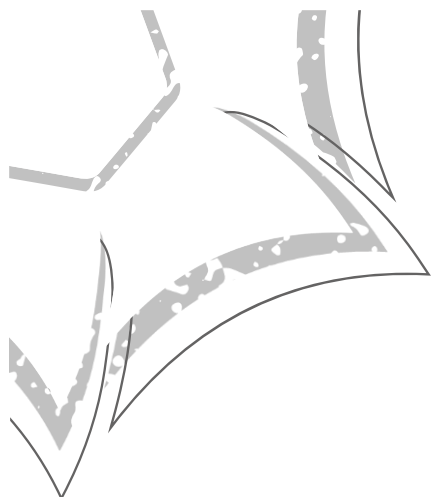
- Accompagnement de DSNE pour la récupération des livres de René Verriet de Litardière par la Commune de Ménigoute dans le cadre du projet de médiathèque naturaliste.

### 1.3 Suivis écologiques (SE)

- Les suivis de la qualité de l'eau (paramètre Nitrate) sont présentés. La RNR sert de station de traitement pour les nitrates en provenance des parcelles cultivées en tête de bassin-versant de la réserve. L'impact est lié au fumier épandu sur ces parcelles. Même si la tendance est à la baisse, l'impact est fort sur les écosystèmes de la RNR. Le dialogue avec les agriculteurs est présent et il faut trouver des solutions pour assurer une bonne qualité d'eau sur le long terme.
- Le suivi des oiseaux, lancé en 2018, est présenté par le GODS, avec notamment l'évolution interannuelle des 10 espèces les plus abondantes du site, avec notamment une forte baisse de la Fauvette à tête noire depuis 2022, du Troglodyte et de l'Etourneau depuis 2023, ce qui est proche de ce qui est observé sur d'autres sites. Le biais observateur est possible. Une analyse poussée avait été réalisée en 2023. Les communautés restent stables, mais les effectifs de certaines espèces peuvent fortement varier.
- La Grenouille rousse, découverte en 2013 sur le site, présente de fortes variations interannuelles, avec 20 pontes notées en 2024 (pic de 200 en 2018). Cette espèce est particulièrement sensible au dérèglement climatique. Le constat est plus positif pour la Grenouille agile, notamment grâce aux créations de mares et à la gestion des points d'eau.
- Grâce au partenariat avec l'ONF, 163 espèces de coléoptères ont été identifiées dont 137 saproxyliques, sur un chêne têtard, dont 19 nouvelles espèces détectées.
- Un nouveau partenariat, avec la SLEM, a permis un 1er inventaire des mollusques du site, avec 29 espèces identifiées dont *Omphiscola glabra glabra* qui est intéressante puisqu'elle est considérée comme un bon marqueur de la qualité des mares et fossés qu'elle peuple.

### 1.4 Travaux de recherche (RE)

- Le suivi démographique des reptiles a été reconnu comme un des rares sites labellisés par le CNRS pour le suivi à long terme de l'évolution d'espèces (« programme « SEE-Life »). La courbe de l'évolution des effectifs des 3 serpents de la réserve est présentée. Grâce au calcul du taux de survie des tendances ont été dégagées, dont la mise en évidence probable de l'impact de la restauration de l'étang des Forges en 2019 sur la survie de la Couleuvre helvétique entre 2019 et 2021 (mise en assec du plan d'eau et curage) avant de retrouver un niveau plus stable.
- Participation à un programme de recherche porté par le CNRS de Chizé (CEBC – UMR7372) sur le dosage des contaminants dans les mues de serpents. Plusieurs mues de la réserve ont été données dans le cadre de ce programme.



### 1.5 Travaux d'entretien (TE et TU)

- Gestion des ourlets herbacés des pieds de haies en octobre avec une entreprise spécialisée et taille des haies à la débroussailluse. Premier retour positif sur l'utilisation de ce matériel léger qui ne compacte pas les prairies et permet d'accéder facilement au-dessous des clôtures.
- Restauration (curage) de 3 mares et création de 2 nouvelles en septembre 2024.
- Finalisation de l'installation de la pompe solaire d'abreuvement. Retour positif car les agriculteurs du site n'ont pas amené d'eau de l'été. Des bacs rigides et des flotteurs ont été installés pour éviter que les vaches ne les bousculent et fassent marcher la pompe en permanence. Des bacs complémentaires seront installés en 2025.

#### ○ Zoom sur la Maison de la RNR

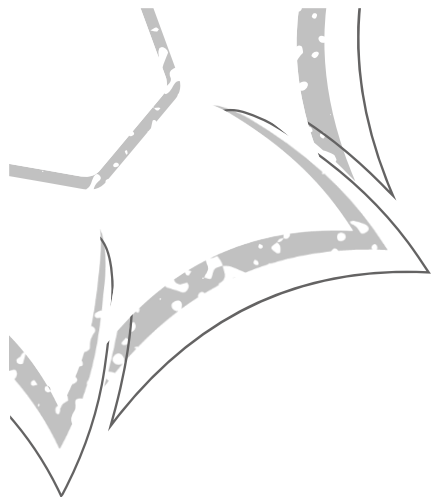
- Les photos du site avant sont rappelées et des photos de l'avancement du chantier sont présentées. Le chantier avance bien. La valorisation d'une bille de chêne donnée à DSNE à la scierie de Pamplie va permettre la réalisation de mobiliers pour la Maison (bibliothèque, bureau...), le réemploi de la ferraille pour créer une œuvre en lien avec l'école des Petits Antonins (Karlito), l'impression en grand format d'une œuvre illustrant la biodiversité des trognes avec pas moins de 600 espèces (Florian Gadenne), collaboration avec Boris pour créer un « cinéma pour les oreilles au rythme du bocage ».
- Quid du musée des vieux outils dans le bourg de Saint-Marc-la-Lande, mais le tout a été vendu, dont le bâtiment.
- Une mare vitrée est prévue à côté du bâtiment, avec un appel à financement participatif dont un soutien de la MAIF. Chantier réalisé, en partie, en auto-construction. Ce type d'aménagement pédagogique reste rare en France (moins de 10), à un tarif abordable (cf le coût du verre). La campagne de dons est toujours active, et peut être relayé autour de vous : <https://www.helloasso.com/associations/deux-sevres-nature-environnement/collectes/decouvrons-la-richesse-de-la-vie-dans-une-mare>

## II/ Planification 2025

79 opérations de gestion, 1,2 ETP, budget total de 124 571 € avec les mêmes partenaires que l'année passée et l'accompagnement de la Communauté de communes Val de Gâtine. L'année 2025 sera notamment marquée par l'inauguration de la Maison de la réserve et les 10 ans du classement.

### 2.1 Publications et pédagogie (PI)

- Les pratiques de gestion restent les mêmes, plusieurs actions sont présentées dont les sorties nature programmées en 2025, poursuite de l'Aire Terrestre Educative de St Marc la lande.



- Une nouveauté est la formation et le lancement d'une démarche de diagnostic d'ancrage territorial (DAT) pour questionner l'intégration du site dans son environnement. M Métais présente cette nouvelle démarche, intéressante, pour questionner le gestionnaire pour éviter un enfermement sur soi. M Laval présente l'intérêt de cette approche sociologique, complémentaire à celle écologique pratiquée dans le cadre du plan de gestion, dont des pistes d'action sur l'axe PI. Ce travail pourra être présenté lors du CCG 2026. Cela permet le plus souvent aux RNR de pouvoir disposer par la suite d'un renfort de sociologue au sein du CCG, ce qui fera un lien privilégié avec le projet de PNR de Gâtine.

#### 2.2 Suivis écologiques (SE)

- Les suivis prévus cette année dans le cadre du plan de gestion sont présentés. Une nouveauté pourra être le lancement de l'inventaire des abeilles et bourdons de la RNR. Des contacts ont été pris pour réaliser les déterminations.

#### 2.3 Travaux de recherche (RE)

- Cinq opérations de recherche seront poursuivies, dont les bryophytes des arbres têtards. Expérimentation d'une méthode par ADNE pour étudier les cortèges d'amphibiens des trognes (prélèvement de terreaux dans les arbres).

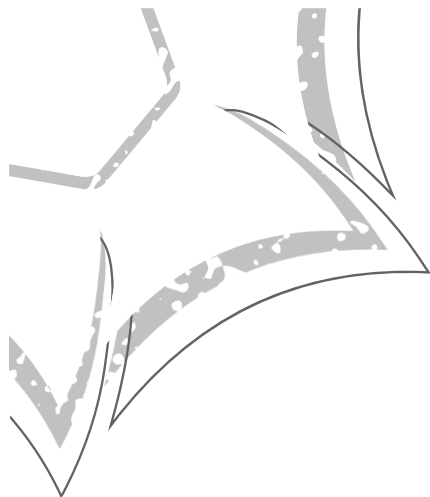
#### 2.4 Travaux d'entretien (TE et TU)

- Une dizaine d'opérations d'entretien du site restent programmées pour les prairies, mares, cheminements, entretien des équipements...
- Maison de la RNR : finalisation du chantier au cours du printemps 2025, auto-construction de murets en pierres sèches, phytoépuration, mare vitrée, aménagement du site.

#### 2.5 10 ans de la RNR et inauguration de la Maison de la réserve

DSNE et la Région Nouvelle-Aquitaine ont bloqué les dates suivantes pour célébrer les 10 ans du site et l'inauguration du bâtiment :

- Vendredi 12 : inauguration de la maison
- Samedi 13 : anniversaire des 10 ans
- La programmation de ces deux jours est en cours de construction par DSNE avec déjà des interventions programmées des Recycleurs de sons, de Boris Jollivet (cinéma pour les oreilles), l'exposition photo de Camera Natura, la projection du film de la construction de la maison, la mise à disposition de l'Escape Game du CPIE sur le bocage, des balades naturalistes ...
- Plusieurs propositions émergent des discussions :
  - Présentation de la thèse Léandre Mandard sur l'impact du remembrement ;
  - Importance du temps inaugural formel avec les élus ;
  - Jumelage avec d'autres réserves, comme les 40 ans de Moëze-Oléron ;
  - Exposition photo sur le bocage des BTS GPN de Melle réalisée il y a 3 ans (dont photos de Manon), peintres sur le bocage à la MPT de St aubin le Cloud.



- DSNE rappelle l'objectif de créer un temps collectif pour fédérer à cette occasion autour de la Réserve. Opportunité potentiellement de créer un collectif type les amis de la réserve :
  - Le lien a été fait avec la maison du patrimoine ;
  - Un lien est en cours avec les autres réserves naturelles de la région ;
  - A voir avec l'APE de l'école de St-Marc-la-Lande.
- Les aquarelles sur les pommes du verger conservatoire de St-Marc-la-Lande peuvent être mise à disposition.
- La Région NA pourra amener un kakémono présentant le réseau des RN en région. Les services de la Région se rapprocheront de leur service événementiel.
- Un temps de travail, de questionnement, autour de la perception à 10 ans à venir de la réserve pourrait être réaliser à l'occasion de ce weekend : le paysage moderne de l'éco-complexe bocager, l'image de réservoir de biodiversité, le temps long lié à la préservation de ce milieu, les haies qui peuvent représenter des écosystèmes de forêts primaire.

### III/ Questions diverses

- M. Métais fait un retour sur le projet de Parc éolien à 1 km de la RNR qui a été examiné par le CSRPN et qui a rendu un avis très défavorable. Les retours sont identiques pour la commune de Saint-Marc-La-Lande, la Communauté de Communes ainsi que l'ABF. Eolienne à moins d'1km de la réserve, déboisement avec de potentiels gros impacts. Dossier mal construit : ZPS citée, mais pas de données de la RNR. Prochaine étape : autorisation du Préfet. Avis sur le site de la DREAL.

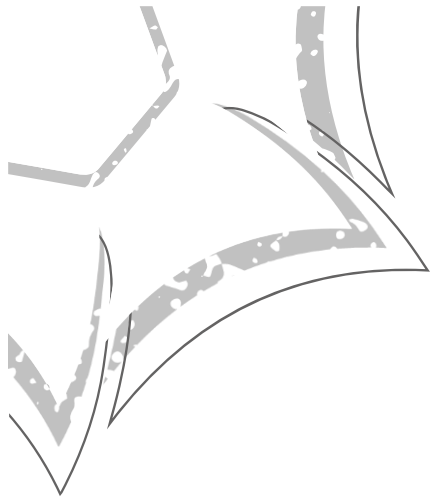
### IV/ Sortie sur le terrain l'après-midi

Le conservateur de la RNR du Bocage des Antonins a accompagné les membres du comité de gestion sur le chantier de la Maison de la réserve afin de leur montrer l'avancement des travaux et échanger sur plus en détails sur les démarches associées au projet (réemploi, matériaux biosourcés, provenance, intégration d'aménagements favorables à la biodiversité dans la construction...).

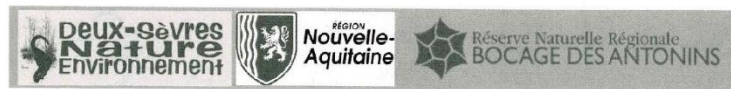
Secrétaires de séance :

M. Laval (Région Nouvelle-Aquitaine)

N. Cotrel (DSNE)



Annexe 1 : feuille d'émargement des participants au comité consultatif de gestion du 18/02/2025



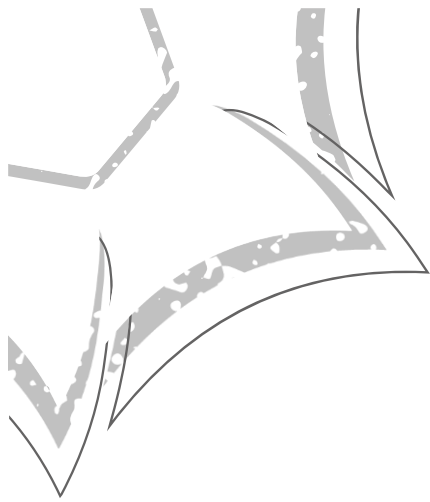
Feuille de présence

Réunion : Comité de Gestion Date et Lieu : 18/02/2025  
18/02/2025 St Paul la Lande

Nom / Prénom	Organisme	Signature
Boissmor Alexandre	DSNE	
FROGER Jean-Remi	DSNE	
Albare, Moisant	DSNE	
LAVAL Marine	Région N-A	
CONORT Fabrice	OFB 79	
FROGER Jean-Henri	Prom'haies	
SIBAUD Emma	GODS	
Chevalier Elliot	GODS	
Grolleau-Jarrade Frédérique	DDT 79	
OLIVER P.	ST JARC	
Thaddée CAUVIN	Lycée Agricole Nalle	

**Deux-Sèvres Nature Environnement**  
 48 rue Rouget de Lisle - 79000 Niort - 05 49 73 37 36 - contact.dsne@yahoo.fr - www.dsne.org  
 Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme  
 SIRET 78146070400039 - APE 9499Z

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



DOUST Sébastien

lycée Agricole  
de Melle

Olivier Lourdaïs

CEBC

Jean François Portém

copropriétaire

Martin Domest

SECO

Domest

Clotilde BIROT

SECO

Ronan Cebron

Pays de Gâtine

Justine VIDAL

CEN - NA

Jean-Marc ROUVREAU

copropriétaire

Michel METAIS

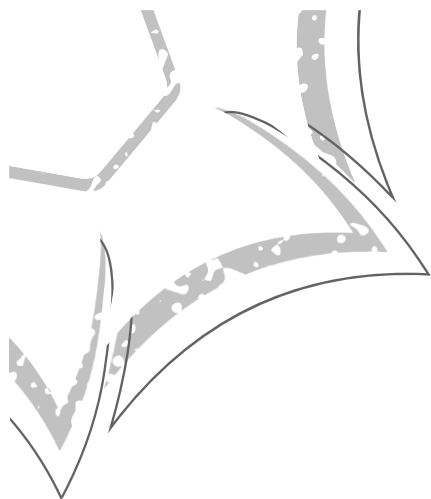
CSRPAL Nèle Apt

Léa Collaber

lea.collaber@ymail.com

Nicolas COTTEL

DSNE



Pour le volet pédagogique et information, les actions ont encore été nombreuses cette année avec la participation et la présentation de travaux conduits sur la RNR dans le cadre du 51<sup>ème</sup> Congrès de la Société Herpétologique de France, la réalisation de publications scientifiques avec la valorisation des actions menées sur la RNR ainsi que les formations et sorties grand public. Les activités pédagogiques scolaires se sont poursuivies, avec un programme pédagogique avec l'école primaire de Saint-Marc-La-Lande et celle de Champdeniers. Voici quelques exemples de résultats :

- ✓ P11 : Participation à 7 événements.
  - Exemples : Communications dans le cadre de 51<sup>ème</sup> Congrès de la Société Herpétologique de France du 23 au 26 octobre 2024 à Carcassonne (11). Présentation des travaux de recherche sur les trognes de la RNR dans le cadre colloque du réseau Entomologie de l'Office national des forêts (ONF) à Luçon (85). Réalisation d'une conférence sur la thématique des trognes et de la biodiversité dans le cadre du Festival international du film ornithologique de Ménégoute, Ménégoute (79).
- ✓ P12 : 3 publications et une autre en préparation.
- ✓ P17 : 15 sorties en 2024. Ces sorties ont regroupé 330 personnes.
- ✓ P13 : mise en place d'un programme pédagogique avec l'école de Saint-Marc-La-Lande. 5 séances sur les thématiques du bocage, du paysage, de l'agriculture et de la biodiversité. Programme pédagogique avec l'école primaire de Champdeniers avec 9 interventions.
- ✓ P16 : organisation de deux formations pour adultes. Le 01/02/2024 « Formation « Mare » avec les salariés d'associations du réseau Poitou-Charentes Nature (15 personnes), le 27/04/2023 « Formation « Reptiles et amphibiens » pour le CPIE Brenne-Berry (14 personnes)
- ✓ P18 : mise à jour du site internet, 35 articles de presse, 22 articles Facebook, deux infolettres.



## Annexe 2 : Lettre des Antonins n°17



### Vie de la réserve



#### Le bocage des Antonins : 10 ans et une Maison de la réserve !

L'année 2025 marque une étape importante dans la vie de la RNR du Bocage des Antonins avec les 10 ans du classement et l'inauguration de la Maison de la réserve naturelle, la première de Nouvelle-Aquitaine. Pour cette occasion la « Fête du Bocage des Antonins » a été organisée les 12 et 13 septembre 2025 avec au programme : temps officiel d'inauguration du bâtiment avec les partenaires financiers et techniques du projet, spectacles musicaux, animations nature, films, expositions photos, grimpe d'arbres, jeux pour les enfants... Retour en images sur ce weekend de festivités en pages 5, 6 et 7.

#### Deux nouvelles réserves naturelles régionales en Deux-Sèvres

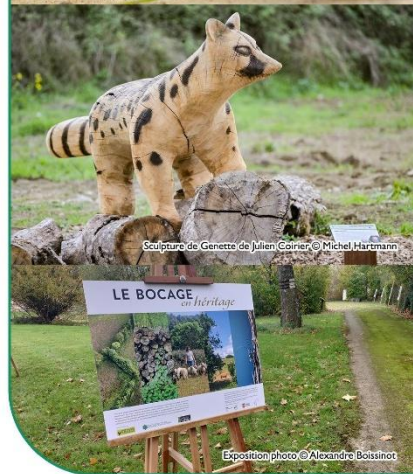
Au printemps 2025, les sites de la Vallée du Pressoir (56 hectares) ainsi que le Marais de Galuchet et des boucles de la Sèvre Niortaise (151 hectares) ont officiellement rejoint la grande famille des Réserves Naturelles Régionales (RNR) portant ainsi leur nombre à trois dans le département des Deux-Sèvres. Bienvenue à elles !

« Avec la Maison de la Réserve, DSNE s'est offert un beau cadeau d'anniversaire pour les 10 ans de la RNR ! Beaucoup de monde pour l'inauguration avec les représentants de la Région, de l'État, de la Communauté de Communes de Val de Gâtine, de la commune de Saint-Marc-la-Lande qui ont salué le travail réalisé par notre association pour mener ce projet ambitieux. Nous avons voulu un bâtiment qui fasse le lien entre la Réserve et le village, qui nous rappelle l'activité agricole du Bocage, un bâtiment qui corresponde aux valeurs que nous défendons : préservation de l'environnement, respect de la biodiversité, utilisation des ressources locales, et c'est une réussite !

Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés dans ce projet un peu fou : 100 Détours, qui, avec la première esquisse de réhabilitation de la stabulation agricole, nous a permis d'y croire et de nous lancer, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, qui nous a guidés dans la sélection de l'architecte, le Cabinet Archimag qui a compris notre démarche et a su la transmettre aux entreprises, à ces entreprises qui se sont impliquées à l'exercice du réemploi et des matériaux bio-sourcés, les bénévoles des chantiers participatifs qui ont travaillé dur à différents moments de la construction, et un grand merci à notre conservateur, Alexandre, qui a piloté de main de maître le chantier et les deux jours de fête...

Et après l'inauguration, la Fête des 10 ans a été magnifique, même sous les averses ! des spectacles pleins d'humour et de fantaisie, des dessins d'arbres mystérieux, des papotages instructifs sur la richesse du Bocage, une restauration associative et participative qui nous a régales, et encore des bénévoles, beaucoup de bénévoles pour accueillir un public nombreux, une Fête qui restera un souvenir mémorable de richesse associative, de convivialité, de plaisir partagé. À dans 10 ans ! »

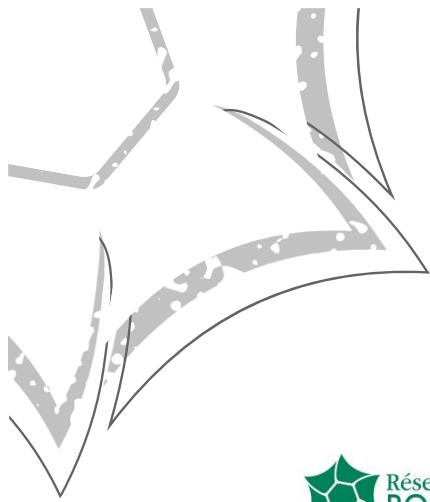
Pascale Jean dit Berthelot, Magali Migaud, Jean-Pierre Georges et Anne Faucher,  
Présidence collégiale de Deux-Sèvres Nature Environnement



### La parole à la gouvernance collégiale de DSNE



La lettre des Antonins - N°17 Décembre 2025



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



La lettre des Antonins  
N°17 Décembre 2025



## Pédagogie - formation

### Accueil d'Albane Moisant

Albane Moisant a rejoint l'équipe de Deux-Sèvres Nature Environnement pour une mission de service civique de 8 mois sur la RNR du Bocage des Antonins, notamment pour étudier les reptiles et amphibiens du site.

« Tout juste diplômée d'une école d'ingénieurs, j'ai commencé mon service civique à DSNE mi-février pour reprendre le suivi des reptiles et des amphibiens sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Passionnée par la faune, je suis heureuse de pouvoir participer à cette étude tout en améliorant mes compétences en herpétologie et en découvrant les missions associées à la gestion d'une réserve naturelle. Étant originaire de Normandie, le service civique à DSNE va également être l'occasion pour moi de découvrir la biodiversité et les paysages des Deux-Sèvres. » Albane Moisant.



Albane Moisant © Alexandre Boissinot

### La RNR a l'honneur dans deux émissions de radio

Deux émissions de radio parlent de la réserve naturelle et de la richesse associée au bocage et plus particulièrement aux mares.

- Émission du 17/05/2025 «Prise de Terre» de la Radio Télévision Suisse qui donne carte blanche à Léa Collober, cinéaste nature et réalisatrice du film «Odysée Mare» tourné sur la réserve naturelle. Elle nous livre une version radiophonique originale de cette plongée naturaliste et poétique dans le monde merveilleux et insoupçonné d'une petite mare.

- Émissions du mois d'octobre et décembre «C'est beau la nature» de Radio Gâtine. Cette émission explore les enjeux du vivant, un espace de parole et de rencontres avec celles et ceux qui cultivent un lien sensible, engagé ou poétique avec notre environnement: naturalistes, chercheurs, militants et acteurs associatifs.

### Un cinéma pour les oreilles au rythme du bocage

Boris Jollivet, audionaturaliste, est venu s'immerger dans le bocage de la réserve naturelle pour capter les sons de la nature au rythme des saisons et réaliser une composition sonore intitulée « L'Oreille des trognes ».

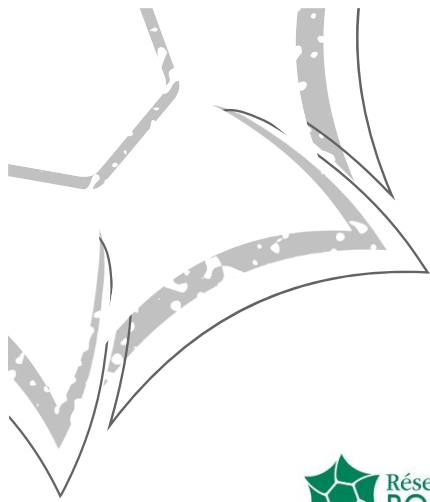
« L'oreille des trognes c'est le temps, le temps qu'il a fallu aux paysans depuis des siècles pour bâtir, développer, entretenir, ses haies, ses mares, ses prairies... Le temps qu'il faut à la nature pour, se reproduire, conquérir et survivre. Une infinité d'êtres et de matières, tous en interaction les uns avec les autres au rythme des saisons, un équilibre, une symphonie. Entre puissance et fragilité au cœur du bocage, les trognes nous montrent, le chemin de l'humilité. »

Au-delà de la simple écoute, il nous ouvre un monde extraordinaire qui se laisse découvrir avec patience et silence. Ce cinéma pour les oreilles a été présenté lors de l'inauguration de la Maison de la réserve et dans le cadre du 41ème Festival international du film ornithologique de Ménégoût. Lors de ces deux manifestations, un peu plus de 400 personnes se sont immergées par le son dans la réserve naturelle du Bocage des Antonins. À redécouvrir le 3 avril 2025 à Saint-Marc-la-Lande.



Prise de son dans le terreau d'une trogne. © Alexandre Boissinot





Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



La lettre des Antonins  
N°17 Décembre 2025

## Pédagogie - formation

### Une nouvelle vidéo sur la construction de la Maison de la réserve

Un nouvel épisode de la série de vidéos sur la RNR du Bocage des Antonins a été consacré à la construction de la Maison de la réserve. Cette vidéo retrace les différentes étapes de la construction et met en avant l'exemplarité du bâtiment : économie circulaire, réemploi, matériaux biosourcés, intégration d'abris pour la biodiversité... Réalisation : Valentin Trucchi et Léa Collober - 26 mn.

Episode 6 : La construction de la Maison de la réserve : <https://youtu.be/Qc3jjKtZMYU?si=hUcPQjU6kBbjGQx>



### Le bocage des Antonins sur ARTE

Le bocage et la RNR du Bocage des Antonins sont à l'honneur sur ARTE dans la série documentaire "Les promesses de la terre - Redécouvrir le bocage". Cet épisode a été tourné en partie sur la RNR et dans le nord du département des Deux-Sèvres. On y retrouve les collègues des associations Bocage Pays Branché et de La Buissonnante.

*Synopsis : « Aménagé depuis le Moyen Âge, le bocage est un ensemble formé de haies, de clairières et de mares. En moins de 50 ans, ce type de paysage a été drastiquement réduit pour favoriser l'agriculture intensive. Le reconstruire apparaît aujourd'hui comme une évidence car il offre protection et nourriture aux troupeaux, ainsi qu'une multitude d'habitats pour la faune sauvage. Dans le Maine-et-Loire, un éleveur laitier a replanté des haies dans lesquelles il a réintroduit des arbres fruitiers. Dans les Deux-Sèvres, un pépiniériste cultive des essences locales afin de recréer un bocage semblable à celui qui prévalait autrefois dans la région. Non loin de là, la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins est classée depuis 2015 ».*

À visionner en cliquant sur le lien suivant : <https://youtu.be/HcnFS UFh4U?si=TwizycaXjT8nzfYC>



BRENNE - BERRY

### Formation Reptiles et Amphibiens

Alexandre Boissinot (conservateur de la RNR) intervient avec Olivier Swift (naturaliste écologue) comme formateur dans le cadre de la formation « Reptiles et Amphibiens » proposée par le CPIE Brenne - Berry tous les ans. Réalisée en mai 2025, celle-ci a réuni 13 participants, des quatre coins de la France, qui travaillent dans des bureaux d'études ou des associations de protection de la nature. Tout au long de la semaine, des recherches d'espèces ont été menées sur le terrain afin de travailler sur les critères de détermination et les techniques de prospection. Des ateliers en salle sur l'accoustique des grenouilles vertes, l'identification des mues de serpents, des mesures de gestion favorable à l'herpétofaune ont également été présentés. Plus d'informations sur la formation : <https://cpiebrenne.fr/former/stages-en-brenne/>

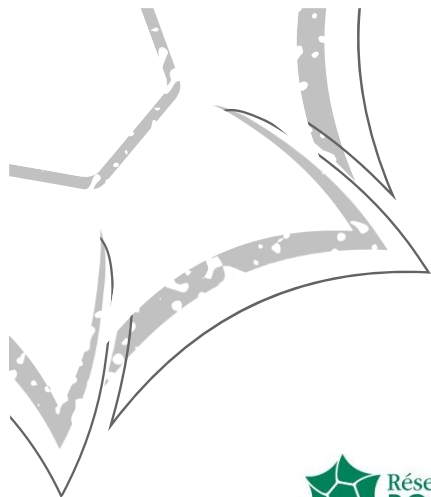


### Journées nationales de l'architecture



À l'occasion des Journées nationales de l'architecture (JNA), le CAUE des Deux-Sèvres a proposé la visite de la Maison de la Réserve, un bâtiment pensé comme un véritable démonstrateur d'une architecture frugale, pédagogique et engagée. L'événement a rencontré un vif succès, notamment auprès des architectes et acteurs du cadre bâti, venus découvrir ce projet qui met en œuvre : des matériaux biosourcés et de réemploi, des dispositifs pour la biodiversité, une gestion raisonnée de l'eau et une phytoépuration, et une approche exemplaire d'économie circulaire. Une visite inspirante, qui illustre concrètement les transitions à l'œuvre dans l'architecture et l'aménagement. Nous remercions tous les intervenants qui ont mis en avant les qualités architecturales de ce projet. Découvrez la fiche complète du projet sur le site du CAUE : <https://www.caue79.fr/Publinum/maison-de-la-reserve/>





Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



**La lettre des Antonins**  
N°17 Décembre 2025

## Les chantiers



### Chantiers pédagogiques avec les BTS GPN de Melle et les Bacs pro. GMNF de la MFR de Saint-Loup

Depuis de nombreuses années, DSNE accueille sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins des chantiers pédagogiques avec les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) du **Lycée Agricole Jacques Bujault de Melle** et les étudiants en Bac Pro. Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) de la **MFR de Saint-Loup**. Ces interventions s'inscrivent dans les opérations de gestion planifiées dans le plan de gestion de la RNR (2018-2027). Les étudiants de BTS GPN sont intervenus le 5 novembre en bordure de l'étang des Forges pour faucher et exporter la végétation d'une prairie oligotrophe, arracher des jeunes ligneux (saules, frênes, trembles) pour contrôler leur colonisation en bordure de l'étang des Forges afin de maintenir la diversité des habitats de l'étang, débroussailler les accès... Les Bac Pro. GMNF sont intervenus le 13 novembre sur les ronciers et les jeunes ligneux qui colonisent une prairie humide. Ils ont également taillé les branches basses de jeunes arbres têtards (trognons), dégagé les clôtures et entretenu des dépressions humides favorables à la reproduction de certaines espèces d'amphibiens (Grenouille rousse, Salamandre tachetée). Ces journées ont été l'occasion pour les étudiants de se mettre en situation concrète de gestion d'espaces naturels, de s'organiser et communiquer pour répondre aux objectifs fixés et de se former à l'utilisation d'outils (débroussailluse, tronçonneuse, sécateur de force, scie d'élagage...). Des chantiers réalisés dans la bonne humeur et avec de nombreux échanges. Un grand merci aux enseignants et aux étudiants pour ces belles journées !

### Chantier avec les adhérents de DSNE

Chaque année un chantier est réalisé sur la RNR avec les adhérents de Deux-Sèvres Nature Environnement. Une dizaine de bénévoles se sont réunis le 28 novembre pour intervenir en bordure de l'étang des Forges pour arracher les jeunes pousses de saule qui colonisent les bordures de l'étang et plus particulièrement les pelouses amphibies, des habitats à fort enjeux sur le site. Un exclos a également été réalisé autour de joncs des tonneliers pour les protéger des ragondins. Une journée qui a permis également de nombreux échanges entre adhérents.



Création de l'exclos © Alexandre Boissinot

### Gestion des haies et des ourlets herbacés

Un peu plus de 5,7 km de haies et lisières forestières sont présentes dans la RNR. Cette année nous sommes intervenus fin octobre et mi-novembre pour entretenir les haies avec un micro tracteur muni d'une barre sécateur. Le micro tracteur présente l'avantage de limiter le tassement du sol et l'utilisation d'une barre sécateur, pour la coupe des jeunes pousses, permet une coupe précise qui facilite la cicatrization des branches tout en limitant les maladies. Les ourlets herbacés en pied de haies ont été broyés en veillant à maintenir une hauteur de coupe supérieure à 15 cm pour limiter les impacts sur la faune.



Micro tracteur et barre sécateur pour la gestion des haies © Alexandre Boissinot



Broyage des ourlets herbacés en pied de haie et sous les clôtures © Alexandre Boissinot



Restauration des ornières pour la reproduction des amphibiens © Alexandre Boissinot



Les BTS GPN du Lycée agricole de Melle © Alexandre Boissinot

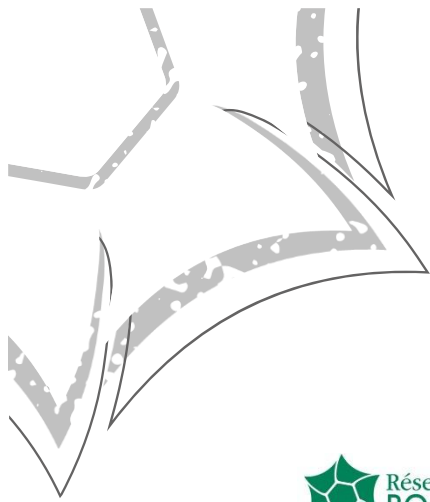


Les bacs Pro GMNF de la MFR de Saint-Loup © DSNE

4

La lettre des Antonins - N°17 Décembre 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ



**Les chantiers**

**Finalisation du chantier de la Maison de la réserve**

Après environ un an de travaux, la Maison de la réserve naturelle a été finalisée et inaugurée le 12 septembre 2025 en présence des partenaires techniques et financiers du projet. La concrétisation de plusieurs années de travail pour venir à bout de ce projet d'envergure pour Deux-Sèvres Nature Environnement (Plus d'informations dans les Infolettres n°15 et n°16).

En parallèle à la construction du bâtiment assurée par les entreprises, des chantiers ont été réalisés en autoconstruction par DSNE avec la précieuse aide de nombreux bénévoles :

- sciage de planches à la scierie de Pamplie pour réaliser à terme des aménagements pour le bâtiment ;
- construction des murets en pierres sèches sous l'encadrement du murailleur Vincent Boutteaud ;
- aménagement de la mare pédagogique vitrée et de la phytoépuration.

Deux-Sèvres Nature Environnement tient à remercier l'équipe de Maîtrise d'œuvre du projet ainsi que toutes les entreprises qui sont intervenues sur le chantier. Nous remercions également les partenaires financiers et techniques pour leur confiance et soutien.

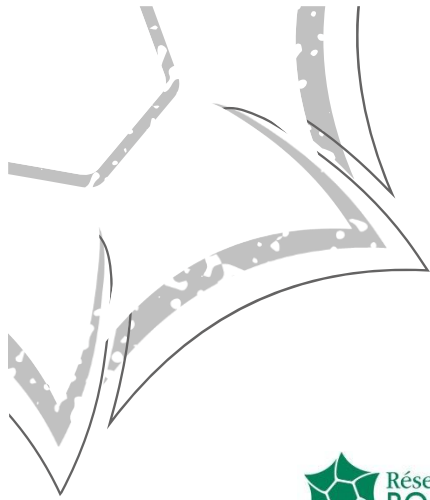


**Etapes de construction**



La Maison de la réserve est réalisée avec le soutien :

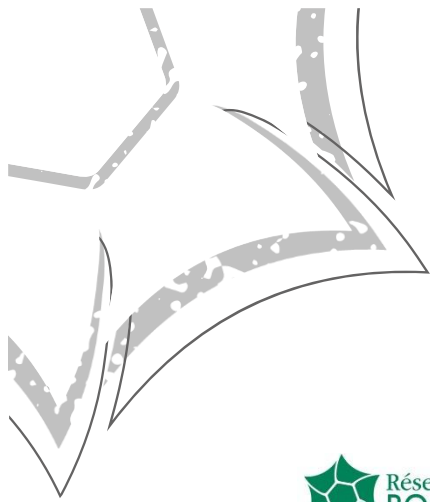




Retour en images de l'inauguration de la Maison de la réserve et des 10 ans !

1 - Les préparatifs avec l'équipe de bénévoles





Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



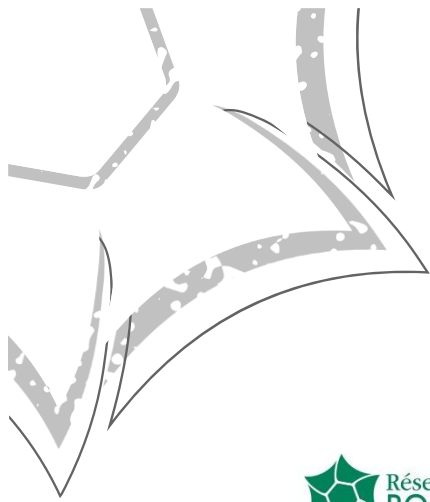
La lettre des Antonins  
N°17 Décembre 2023

## Retour en images de l'inauguration de la Maison de la réserve et des 10 ans !

### 2 - L'inauguration du bâtiment



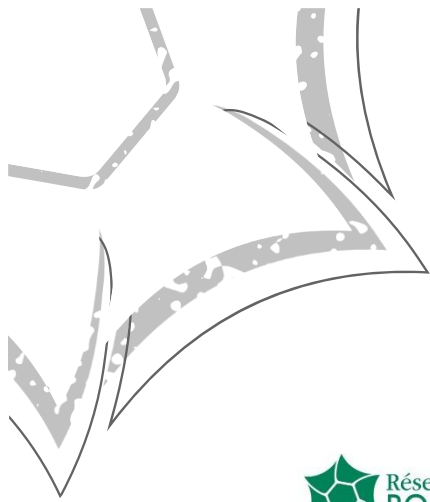
RAPPORT D'ACTIVITÉ



Retour en images de l'inauguration de la Maison de la réserve et des 10 ans !

3 - La fête des 10 ans du classement





**Études sur le site**

**Suivi des oiseaux**

Le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)** réalise chaque année le suivi des communautés d'oiseaux de la réserve naturelle. Ce suivi reprend la méthodologie appliquée depuis l'état initial en 2018, avec trois passages par point d'écoute réalisés au cours de la période de reproduction, d'avril à juin. L'objectif de ce suivi est de dégager les tendances de long terme concernant les populations d'oiseaux au sein de la réserve et d'étudier l'influence de la gestion sur celles-ci. Voici les principaux résultats pour l'année 2025.

Avec 144 espèces d'oiseaux dont 58 sont des nicheurs, la RNR du Bocage des Antonins confirme son rôle d'écrins de bocage préservé. Après une année 2024 marquée par une saison de reproduction particulièrement humide et défavorable, les données récoltées en 2025 montrent un retour à des effectifs relativement similaires à ce qui a été observé depuis le début des suivis en 2018. L'année a en particulier été bonne pour le Lioriot d'Europe et la Tourterelle des bois. La Bouscarle de Cetti, elle, confirme son installation dans la réserve. Globalement, l'analyse des indices biologiques montre une diversité spécifique et des indices d'abondance meilleurs qu'en 2024 mais qui restent dans la moyenne basse de ce qui a été observé depuis le début des suivis (Tableau 1).

Les principales espèces détectées lors des Indices Ponctuels d'Abondances sont, en 2025, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, le Merle noir *Turdus merula*, la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, la Mésange charbonnière *Parus major*, et le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*. La forte représentativité de ces espèces est jugée normale aux regards des résultats obtenus sur d'autres sites du département ou de la région.

Les données *ad libitum* recueillies en 2025 permettent d'ajouter le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et la Caille des blés *Coturnix coturnix* à la liste des oiseaux de la réserve. Pour le Faucon pèlerin, il s'agit très probablement d'un individu du couple nichant au sein de la carrière de Mazières-en-Gâtine, à quelques kilomètres de la réserve.



Tableau 1 : valeur comparée de deux indices biologiques entre 2018 et 2025

Année de suivi	Abondance moyenne par point	Richesse spécifique moyenne par point
2018	55,5	17,58
2019	56	22,16
2020	66,75	20,83
2021	59,58	20,25
2022	59,08	20,08
2023	54,83	21,25
2024	45,58	18,92
2025	53,58	19,17



Merle noir © Paulin Mercier



Faucon pèlerin © Arthur Morris

**Suivi des amphibiens**

Dix espèces d'amphibiens se reproduisent dans la réserve. Les communautés d'amphibiens sont suivies annuellement sur le site depuis 2013 dans l'ensemble des mares (nb 19), l'étang des Forges, la réserve de l'étang et plusieurs dépressions humides. Ces suivis se divisent en 2 études distinctes liées à la phénologie des espèces et aux habitats de reproduction.

La première étude porte sur la Grenouille rousse qui peut se reproduire à partir de fin décembre. 4 passages sont réalisés entre janvier et mi-février sur l'ensemble des dépressions favorables à la reproduction de l'espèce afin de comptabiliser les pontes. En 2025, 29 pontes de Grenouille rousse ont été comptabilisées ce qui reste particulièrement faible (Figure 1).

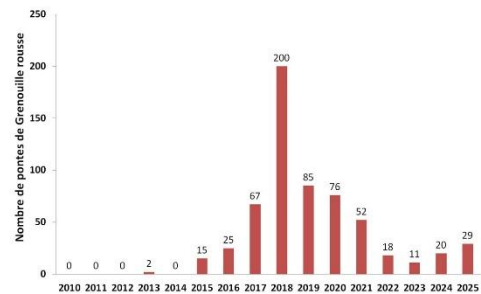


Figure 1 : Evolution du nombre de pontes de Grenouille rousse entre 2013 et 2025

La seconde étude porte sur les communautés d'amphibiens des mares, de la réserve de l'étang et de l'étang des Forges. Trois passages amphibiens sont réalisés entre mars et juin sur l'ensemble des points d'eau (Protocole POPAmphibiens SHF). En 2025, la richesse spécifique naïve moyenne sur l'ensemble des points d'eau suivis est de 5,5 espèces (min 1, max 7). Ce résultat est plus faible qu'en 2023 et 2024 (Figure 60). Nous avons pu constater également l'effet bénéfique de la restauration des mares sur plusieurs espèces d'amphibiens

Les pontes de Grenouille agile sont comptabilisées sur le site sur l'ensemble des points d'eau suivis depuis 2013 (Figure 62). Ces données permettent également d'apprécier les tendances d'évolution de l'espèce sur la réserve. L'année 2025 a été très bonne et constitue la meilleure année depuis le début du suivi avec plus de 700 pontes comptabilisées (Figure 2).

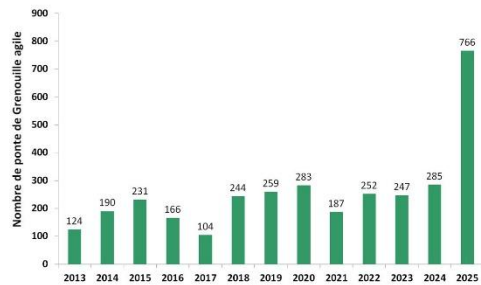
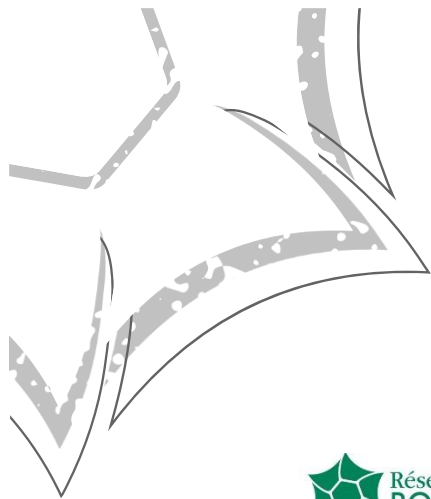


Figure 2 : Evolution du nombre de pontes de Grenouille agile entre 2013 et 2025



Carnet d'obs !



Mammifères (46 espèces)

**Blaireau européen** : empreintes, d'un individu, observées le 23/01/2025

**Cerf élaphe** : empreintes, d'un individu, observées le 19/03/2025

**Écureuil roux** : 1 individu observé le 27/08/2025

**Genette commune** : 1 individu observé au piège photo le 23/04/2025

**Martre des pins** : 1 individu observé au piège photo le 28/09/2025



Empreintes de Blaireau © Alexandre Boissonot



Oiseaux (142 espèces)

**Bécasse des bois** : > 5 individus observés le 11/02/2025

**Bécassine des marais** : > 10 individus observés le 25/11/2025 en bordure de l'étang des Forges

**Bouscarle de Cetti** : 1 individu entendu le 25/11/2025

**Bouvreuil pivone** : 1 individu entendu le 11/02/2025

**Caille des blés** : 1 individu entendu le 13/07/2025. Nouvelle espèce pour le site

**Faucon pèlerin** : 2 individus observés le 12/03/2025. Nouvelle espèce pour le site

**Grève castagneux** : 1 individu observé le 15/05/2025 sur l'étang des Forges

**Grèbe huppé** : 1 individu observé le 03/04/2025 sur l'étang des Forges

**Grue cendrée** : >10 individus observés en vol au-dessus de la réserve le 05/11/2025

**Héron pourpré** : 1 individu observé le 19/07/2025 en bordure de l'étang des Forges

**Loriot d'Europe** : 2 individus entendus le 06/05/2025

**Sitelle torche-pot** : 1 individu entendu le 25/11/2025



Reptiles (5 espèces)

**Couleuvre d'Esculape** : 1 adulte observé le 2/10/2025

**Lézard à deux raies** : 1 subadulte observé le 25/04/2025

Observations naturalistes de l'année 2025



Amphibiens (10 espèces)

**Grenouille commune** : 2 individus observés le 04/06/2025

**Grenouille de Lessona** : 1 mâle adulte observé le 04/06/2025 dans une mare

**Rainette verte** : 1 mâle adulte observé le 05/11/2025

**Triton marbré** : 2 adultes observés sous un morceau de bois le 25/11/2025

**Salamandre tachetée** : 1 adulte observé le 13/11/2025



Libellules (44 espèces)

**Agrion de Mercure** : 1 mâle observé le 07/05/2025. Nouvelle espèce pour la réserve

**Cordulégastre annelé** : 1 individu observé le 16/07/2025

**Épithèque bimaculée** : plusieurs exuvies observées le 07/05/2025 en bordure de l'étang des Forges. Nouvelle espèce pour la réserve

**Onychogompe à pinces** : 2 individus observés le 15/07/2025



Exuvie d'Épithèque bimaculée © Marie Brunet



Papillons de jour (57 espèces)

**Gazé** : 1 individu observé le 10/06/2025. Nouvelle espèce pour la réserve

**Hespérie du dactyle** : 2 individus observés le 23/06/2025

**Petit nacré** : 1 individu observé le 14/08/2025

**Petit sylvain** : 1 individu observé le 23/06/2025

**Tabac d'Espagne** : 1 individu observé le 03/09/2025

**Thécla du chêne** : 1 individu observé le 30/06/2025



Gazé © Laurent Debardès

La lettre des Antonins - N°17 Décembre 2025



Champignons (>450 espèces)

**Hygrocybe conica** : >5 pieds le 05/11/2025

**Hygrocybe miniata** : >10 pieds le 05/11/2025



Bryophytes (54 espèces)

**Isoetecium alopecuroides** : observée le 13/10/2025 sur le tronc d'un frêne têtard suivi sur la RNR, dans une vieille haie

**Leptodon smithii** : observée le 13/10/2025 sur un frêne têtard suivi sur la RNR, station découverte par Michel Bonnessée en 2019

**Pseudophemerum nitidum** : abondante sur les berges exondées de l'étang des Forges le 21/11/2025

**Pylaisia polyantha** : observée le 13/10/2025 sur le pied de plusieurs troncs d'arbres têtards suivis sur la RNR

**Riccia fluitans** : petite hépatique aquatique présente dans plusieurs mares de la réserve, observée le 03/04/2025



Leptodon smithii © Paul Cousin



Plantes (410 espèces)

**Ache inondée** : bien répartie sur l'ensemble des berges de l'étang des Forges le 21/11/2025

**Callitriche à angles obtus** : nouvelle espèce pour la réserve, observée dans la mare 6 le 19/05/2025

**Flûteau nageant** : réapparition de l'espèce dans la mare 8 suite à un léger curage le 15/05/2025

**Laïche puce** : état de conservation favorable de la station sur la RNR, observée le 23/06/2025

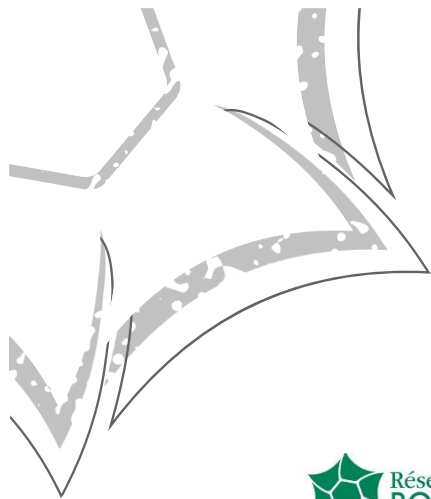
**Littorelle à une fleur** : plusieurs stations observées sur les berges de l'étang des Forges le 27/08/2025

**Taraxacum sect. Celtica** : nouveau taxon pour la réserve, probablement confondu auparavant avec la section *Palustris*, observé le 03/04/2025 aux bourbes



Flûteau nageant © Stéphane Barbier





Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



**La lettre des Antonins**  
N°17 Décembre 2025

## Actualité sur le bocage d'ici et d'ailleurs

### Publication « Création et restauration des mares en France »

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) vient de publier le rapport « Création et restauration des mares en France. Définitions, fonctionnement et techniques d'intervention ». Cette étude dresse une synthèse complète des connaissances scientifiques et techniques relatives à la création et à la restauration des mares, afin d'appuyer les gestionnaires et acteurs de terrain. Disponible en accès libre avec le lien suivant : <https://www.zones-humides.org/publication-creation-et-restauration-des-mares-en-france>

### Les brèves bocagères de l'ONG Terre Verte au Burkina Faso

L'ONG Terre Verte intervient au Burkina Faso depuis 1989 à travers des associations inter-villages locales, dans la réalisation de périmètres bocagers (wégoubri en langue mooré), un concept nouveau d'aménagement rural mis au point par la Ferme pilote de Guié dans les années 90 et maintenant repris dans d'autres fermes pilotes burkinabè. Les brèves bocagères de l'ONG donnent des éléments sur les saisons agricoles en lien avec les périmètres bocagers. À consulter sur le site suivant : <https://eauterreverdure.org/>



### Pour plus de renseignements :

Gestionnaire de la réserve :  
Alexandre Boissinot (conservateur)  
Deux-Sèvres Nature Environnement  
48 rue Rouget de Lisle - 79 000 Niort  
Tel : 05 49 73 37 36 - 06 49 13 25 37  
Email : [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)  
[www.bocage-des-antonins.fr](http://www.bocage-des-antonins.fr)



### Retrouvez-nous sur :



[youtube.com/@dsnedne7931](https://www.youtube.com/@dsnedne7931) [facebook.com/dsne79](https://facebook.com/dsne79) [instagram.com/dsne79/](https://instagram.com/dsne79/)

Avec le soutien financier :



En partenariat avec :



Réalisation : DSNE, A. Boissinot - Décembre 2025.  
Crédit photographique : Boissinot A., Barbier S., Bruneau M., Cousin P., Debordes L., Faucher D., Georges J.P., Hartmann M., Ingrand C., Mercier P., Trucchi V.

## Évènements à venir

● **27 février 2026 : conférence « Comprendre et limiter l'érosion hydrique des sols et des transferts vers les cours d'eau ».** Conférence de Romain Reulier (Maître de conférence en géographie, université de Caen) sur les problématiques liées à l'érosion des sols, leurs mécanismes et leurs conséquences sur les activités humaines, les milieux naturels et les infrastructures. Des pistes d'actions seront également exposées. RDV : Salle communale d'Aiffres. En soirée, l'horaire sera communiqué ultérieurement. Contact : DSNE – Tél : 05.49.73.37.36 – [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)

● **3 avril 2026 : cinéma pour les oreilles « L'oreille des trognons ».** Fermons les yeux ! Ouvrons nos oreilles... Boris Jollivet capte les sons de la nature et s'immerge dans la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins. Au-delà de la simple écoute, il nous ouvre un monde extraordinaire qui se laisse découvrir avec patience et silence. Une immersion sonore à découvrir ! RDV : 20h, Salle communale à Saint-Marc-la-Lande. [Sur inscription](#). Contact : DSNE, A. Boissinot, 06 49 13 25 37, [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)

● **04 avril 2026 : sortie nature « La vie microscopique des mares ».** Plancton, petits crustacés, mollusques, larves d'amphibiens et de libellules... venez découvrir la vie microscopique des mares de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins avec Léa Collober, réalisatrice du film "Odyssee Mare" (Grand prix du FIFO de Ménégoûte 2024). RDV: 9h30, Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. [Sur inscription](#). Contact : DSNE, A. Boissinot, 06 49 13 25 37, [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)

● **25 avril 2026: sortie nature « Concilier bocage, agriculture et nature ».** Découverte du bocage de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins, des pratiques agricoles du site et des enjeux de conservation de la biodiversité. Prévoir des bottes. RDV : 9h30, Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. Contact : DSNE, A. Boissinot, 06 49 13 25 37, [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)

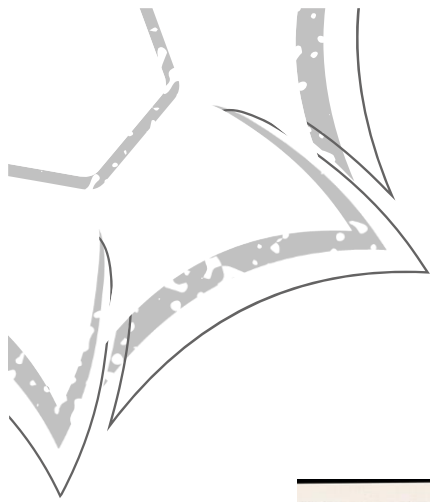
● **07 mai 2026: sortie nature « À la découverte des papillons de nuit ».** Venez découvrir la richesse en papillons nocturnes au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Plus de 400 espèces ont déjà été répertoriées sur le site ! Prévoir des bottes. RDV : 21h30, Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. [Sur inscription](#). Contact : DSNE, V. Le Bouleec, 06 48 38 42 33, [vincent.lebouleec@dsne.org](mailto:vincent.lebouleec@dsne.org)

● **13 mai 2026: sortie nature « Découverte et étude des reptiles ».** La RNR du Bocage des Antonins abrite 5 espèces de reptiles. Depuis plusieurs années, des études sont menées pour évaluer les pratiques de gestion, l'évolution des populations... Plongez-vous le temps d'une après-midi dans la peau d'un herpétologue et venez apprendre à reconnaître les serpents de la réserve naturelle. RDV : 14h, Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. Contact : DSNE, A. Boissinot, 06 49 13 25 37, [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)

● **05 septembre 2026: sortie nature « À la rencontre des araignées ».** Venez découvrir le monde diversifié des araignées pour mieux comprendre leurs modes de vie et la manière dont elles utilisent leur environnement. Vous apprendrez les différentes techniques pour les capturer ainsi que les critères de détermination des familles et espèces les plus faciles à identifier. RDV : 14h, Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. Contact : DSNE, A. Saintilan, 06 18 32 73 00, [alexis.saintilan@gmail.com](mailto:alexis.saintilan@gmail.com)

● **19 septembre 2026: anniversaire de la RNR du Bocage des Antonins.** Le programme sera communiqué ultérieurement. RDV : Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. Contact : DSNE, A. Boissinot, 06 49 13 25 37, [alexandre.boissinot@dsne.org](mailto:alexandre.boissinot@dsne.org)

● **26 septembre 2026: sortie nature « Découvrir la flore de l'étang des Forges ».** Venez découvrir et apprendre à reconnaître la flore et les végétations amphibies de l'étang des Forges et de la réserve de l'étang de la RNR du Bocage des Antonins. RDV : 13h30, Maison de la réserve à Saint-Marc-la-Lande. Contact : DSNE, P. Cousin, 05 49 73 37 36, [paul.cousin@dsne.org](mailto:paul.cousin@dsne.org)



Annexe 3 : Revue de presse 2025

NOTRE PLANÈTE

le C.O. du 03/03/25 - 730



Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins (Deux-Sèvres). Alexandre Boissinot, Florian Gadenne et Boris Jollivet ont commencé leur travail de repérage à la mi-février. Sous la pluie mais dans la bonne humeur. « Peut-être qu'avec de l'esthétisme, de l'émotion et un nouveau regard, le grand public prendra conscience de cette fragile richesse », espère le trio. Photo : CD. Muriel DELAGE

Un trésor vert à voir et à entendre

Les crayons de l'un et le micro de l'autre subliment la biodiversité de la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins.

Elle n'a que dix ans d'existence mais la Réserve naturelle régionale (RNR) du Bocage des Antonins veille sur un trésor bien plus ancien. Par ses prairies de fauche et de pâturage extensif, son étang pauvre en matière organique, ses sources, ses mares, ses haies et ses boisements pluri-centennaires, ce sanctuaire de biodiversité de 22,6 hectares niché en plein cœur des Deux-Sèvres est une fenêtre ouverte sur un monde pastoral en voie de disparition. Mécaniquement effacé par la même main qui l'a fait éclore et dessiné il y a des siècles. Alexandre Boissinot est le gardien de cet écran dont la gestion a été confiée à Deux-Sèvres nature environnement (DSNE). Mais pas question pour le conservateur de garder les clefs de la maison rien que pour lui. Chaque année, huit cents curieux, étudiants et enfants foulent ce tapis vert réconciliant agriculture et nature, véritable terrain de jeu et d'exploration pour les araignées, coléoptères, champignons, amphibiens, fourmis, reptiles, oiseaux ou chauves-souris. Plus de six cents espèces cohabitent parfois au sein d'une même trogne. C'est pour

« ces totems » que Florian Gadenne a quitté le Japon pendant quelques jours pour se perdre - ou plutôt se retrouver - dans ce coin perdu entre Niort et Parthenay, à la mi-février 2025.

« Capter l'esprit d'un lieu et de son patrimoine vivant »  
BORIS JOLLIVET  
Audio-naturaliste.

Passé par l'école des Beaux-Arts de Nantes, l'illustrateur naturaliste est venu contempler de ses propres yeux ces arbres têtards façonnés par l'homme et les merveilles ordinaires qui y trouvent refuge. « Enfin en vrai », après les avoir dessinés à des milliers de kilomètres de là, à raison de cinq à six heures par jour pendant six à sept mois. D'une minutie folle, son travail de crayonnage, d'encrage et de colorisation lève le voile sur un monde infiniment petit aux enjeux colossaux. « Tous les éléments inventoriés sont là. Je les ai reproduits à partir de photos mais ils ne sont pas à leur échelle sinon à celle qui est foi-

somnante et qu'on ne soupçonne pas », rapporte ce dernier tout heureux de pouvoir passer du cliché sur ordinateur à la réalité. « C'est tellement chouette d'être là, de pouvoir prendre le temps d'observer, de sentir, de ressentir ce qui se passe, de s'imprégner pour mieux ajuster ma version finale. » Le résultat sera à admirer sur 2,40 m x 1,80 m à partir de septembre prochain au sein du futur bâtiment dédié de la RNR.

Donner à voir mais aussi à entendre, c'est le sens de la venue parallèle de Boris Jollivet, visage familier des amateurs du Festival international du film ornithologique (FIFO) et des étudiants de l'Institut francophone de formation au cinéma animalier (IFFCAM) de Ménigoute. Depuis trente ans, cet audio-naturaliste installé sur les bords de Loire court le monde pour faire parler les silences et déceler les murmures. Connus pour ses collaborations sur « Le Lynx » ou « La Panthère des neiges », ce preneur de son d'un « cinéma pour les oreilles » ne pouvait pas refuser la perche tendue par Alexandre Boissinot. « On est en plein dans

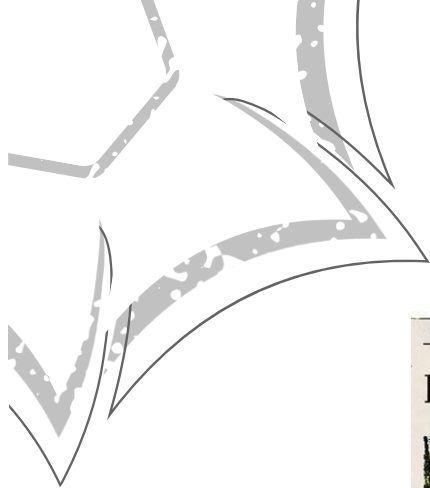
ce que j'aime : s'immerger pour capter l'esprit d'un lieu et de son patrimoine vivant. La nature a une instrumentation de dingue. Mon rôle dans cette histoire, c'est de créer une symphonie pour imiter ce voyage », éclaire le passionné capable de percevoir une abeille en pleine réverie, la tête d'un castor au petit matin ou des araignées qui tambourinent. Aussi surprenant que magique. « Là, j'aimerais bien pouvoir enregistrer une genette, ce serait formidable », glisse celui qui a déjà commencé sa récolte en cheminant avec sa parabole, en positionnant des micro-contacts dans les arbres, des hydro-

phones sous l'eau et d'autres pièges sonores. Ici pour entendre des vers à bois, là pour écouter des grenouilles agiles, ailleurs pour intercepter le chant d'un oiseau. « Je fouine, je cherche, mes équipements me permettent de jouer, d'isoler un son ou au contraire d'avoir une ambiance à 360 degrés. Je m'adapte au milieu dans lequel j'évolue. Je m'invoite alors je me fais discret », insiste Boris Jollivet qui a prévu de revenir au fil des saisons pour suivre les hommes, les animaux et les végétaux qui constituent cet écosystème encore trop méconnu. Mais peut-être plus pour très longtemps. Julien BENON

A SAVOIR  
Plusieurs soutiens

Cette collaboration inédite initiée par Alexandre Boissinot et Deux-Sèvres nature environnement bénéficie du soutien du Fonds vert pour accélérer la transition écologique dans les

territoires, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la commune de Saint-Marc-La-Lande et de la communauté de communes Val-de-Gâtine.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

RAPPORT D'ACTIVITÉ

le C.O. du 22/08/25 - 1921

## La Réserve naturelle des Antonins s'ouvre au public



La Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins, localisée dans la commune de Saint-Marc-la-Lande, est un espace dédié à la conservation et à la valorisation du paysage bocager, de la biodiversité et des pratiques agricoles associées. Ce site est l'un des rares espaces protégés en France consacrés à la conservation de ce patrimoine historique, culturel et naturel d'envergure. Pour accueillir le public, Deux-Sèvres nature environnement, gestionnaire du site, a choisi de rénover une ancienne stabulation agricole. La maison de la Réserve est un bâtiment qui se veut exemplaire et pédagogique sur l'économie circulaire, le réemploi, les matériaux biosourcés, l'intégration d'aménagements pour la biodiversité (mare vitrée, muret en pierres sèches...) ou encore la phytoépuration. Elle sera inaugurée le 12 septembre prochain.

**Tout un programme d'animations**  
Le 12 septembre à partir de 18 h 30 et le 13 septembre toute la journée, il sera fêté les 10 ans du classement de la RNR du Bocage des Antonins, lors d'un événement ouvert à tous. Ce sera l'occasion pour les habitants du territoire de venir visiter la maison de la Réserve et de profiter d'un programme d'animations : spectacles musicaux, animations naturalistes, balade contée, grimpe d'arbres, projection de films, mini-conférences sur le bocage, escape game, découverte d'œuvres artistiques (photos, peintures et sculptures), espace enfants.

La Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande est aujourd'hui terminée.

J79X09

Lundi 3 février 2025

## DEUX-SÈVRES

le C.O. du 03/02/25

# La goutte de trop pour DSNE

558

Entre baisses de subventions, gel des appels à projets et impossibilité de recruter des services civiques, Deux-Sèvres nature environnement est dans le dur. Son directeur est amer et en colère.

**De la colère, du découragement et beaucoup de frustration. Ce n'est ni plus, ni moins qu'une mise en péril.** Lâchés par Nicolas Cotrel, ces mots forts traduisent le mal-être et le désarroi des salariés et bénévoles de Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) touchés de plein fouet par la cure d'austérité décrétée par l'État et qui ruisselle au sein de toutes les collectivités locales. Les comptes de la nation sont dans le rouge alors le vert trinque. « La protection de la nature est la variable d'ajustement gouvernementale », pointe le naturaliste qui a fait ses comptes et il ne se sent pas bon.

**« Un service civique doit arriver dans 15 jours. On fait quoi ? »**  
NICOLAS COTREL  
Directeur de Deux-Sèvres nature environnement

Malgré une diversification de ses sources de revenus, la structure qui fédère près de 350 adhérents doit composer avec des zéros et des moins qui assombrissent son horizon et amputent son budget de 16 %.

« Quand vous vous investissez depuis des mois sur des projets et qu'un moment de leur mise en œuvre, il ne se passe rien et qu'aucune réponse n'est apportée, il y a de quoi être agacé et découragé », résume ce dernier avant d'égrainer les coupes : moins 50 % des aides de l'Agence de l'eau, « ce qui est particulièrement impactant pour la protection des milieux et l'eau potable », le gel temporaire des subventions du Département, « qui se traduit aussi par l'absence de marchés publics pour les Espaces naturels sensibles (ENS) ou les appels à projets comme le dispositif Ecorce

pour les scolaires », ou encore la diminution de 15 % de l'enveloppe de la Région allouée en faveur de la connaissance et protection du patrimoine naturel.

« Depuis novembre, que des mauvaises nouvelles »

« On parlait de 50 %. On va dire que la casse est limitée », tente de positiver ce dernier mis devant le fait accompli de l'impossibilité de recruter des services civiques depuis le 1<sup>er</sup> février. Ordre du ministère des Comptes publics, « Pour nous comme pour

d'autres acteurs associatifs, ces postes sont essentiels. On a une arrivée dans quinze jours, on fait quoi ? »

La même interrogation se pose pour « tous les sujets biodiversité et éducation à l'environnement » que DSNE porte. A ce jour, le projet d'étude sur l'amélioration de la connaissance des petits mammifères de la région. Suspendu, le déploiement des havres de paix pour la loutre sur toute la Sèvre niortaise. En attendant, le programme de suivi scientifique quasi-unique en France, conduit

avec le CNRS de Chizé sur les reptiles du Bocage. Reportée à nouveau, l'évaluation de la gestion de l'espace hautement remarquable de l'aérodrome de Niort. Annulée, la publication d'un des deux livres pédagogiques prévus en 2025.

« Depuis novembre, ce ne sont que des mauvaises nouvelles qui tombent mais il faut savoir que la réduction des budgets consacrés à la lutte contre les crises écologiques représente un déficit bien supérieur à la collectivité d'ici cinq à dix ans ! »

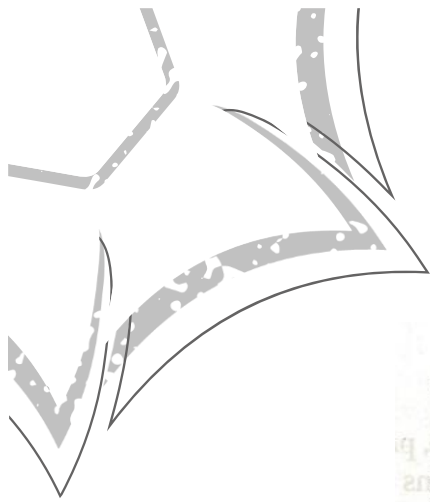
Julien RENON

**Environnement**  
**Nicolas Cotrel, un vert qui voit rouge**  
Entre baisses de subventions, gel des appels à projets et impossibilité de recruter des services civiques, Deux-Sèvres nature environnement est dans le dur. Son directeur est amer et en colère. PAGE 3



**La Nouvelle République**  
Lundi 3 février 2025

**point noir**  
**DSNE entre colère et découragement**  
Dans un communiqué adressé vendredi à la presse, Deux-Sèvres Nature Environnement se dit partagé entre « colère » et « découragement » en constatant que « les associations de protection de la nature de la région subissent de plein fouet les coupes gouvernementales et leur percolation au sein des collectivités ». L'association a chiffré la baisse globale de ses aides publiques à au moins 16% de son budget 2025, ce qui, déplore-t-elle, l'a déjà contrainte à abandonner un certain nombre de projets tels que l'étude prévue des petits mammifères de la région, le déploiement des havres de paix pour la loutre sur la Sèvre Niortaise, l'évaluation de la gestion écologique de l'aérodrome de Niort-Souché ou la publication de livres pédagogiques... DSNE a aussi dû renoncer, quinze jours avant son arrivée, au recrutement d'un jeune en service civique pour participer au suivi scientifique, avec le CNRS, des reptiles du Bocage. Redoutant « d'autres mauvaises surprises » dans les semaines à venir, DSNE rappelle que « toute réduction aujourd'hui des budgets consacrés à la lutte contre les crises écologiques, représentera des coûts bien supérieurs pour la collectivité d'ici cinq ou dix ans ».



le C.O. du 29/03/25 — 872

## Taille des haies : le report irrite

La FNSEA 79 aimerait un report de la date limite de taille des haies à mi-avril. Au grand dam des défenseurs de la biodiversité.



Alexandre Boissinot, conservateur de la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins. PHOTO ARCHIVES CO.-M DELAGE

La dérogation peut paraître anecdotique. Elle ne l'est pourtant pas pour le monde agricole et les associations engagées en faveur de la protection de la biodiversité. La taille des haies et arbres est en principe autorisée jusqu'au 15 mars. L'an dernier, cette échéance avait été reportée au 15 avril en raison des fortes pluies des mois précédents, compliquant l'accès aux champs dans les délais fixés.

Les dernières semaines ont certes été moins arrosées mais l'impact des fortes précipitations de l'automne et du début d'hiver est encore perceptible à certains endroits. De fait, une nouvelle dérogation pour la taille des haies et des arbres a été accordée par la préfecture jusqu'à lundi.

« Ce n'est pas suffisant », estime Thierry Bernier, secrétaire général de la FNSEA 79. Selon l'éleveur bovin, installé à Luché-Thouarsais, « les terrains sont encore trop humides dans la partie nord Deux-Sèvres. On commence à faire le tour des clôtures et les terrains ne portent pas encore le matériel. Avec toute la pluie tombée ces deux dernières années, il faudra trois ans au moins pour les restructurer. Certains champs n'ont pas vu passer la tailleuse depuis 2023. »

C'est la raison pour laquelle Thierry Bernier plaide pour une extension de cette dérogation calquée sur 2024, jusqu'au 15 avril donc. Une quinzaine de jours supplémentaires qui permettraient d'assurer le minimum, à savoir la taille des branches qui menacent les clôtures. A défaut, certains semblent déjà prêts à s'affranchir de la limite de fin mars. « On commence tout juste à aller dans les champs, depuis une dizaine de

jours », confie cet aître éleveur du nord Deux-Sèvres. « On va devoir tailler en avril, au moins les branches qui tombent sur les clôtures électriques pour pouvoir passer une année tranquille. Sinon, on retrouvera les animaux sur la route... »

« En général, on entretient trop les haies »

ALEXANDRE BOISSINOT  
Conservateur de la Réserve des Antonins

Cette extension de la dérogation, « c'est à contre-courant de ce qu'il faudrait faire », soupire Alexandre Boissinot, conservateur de la Réserve naturelle régionale (RNR) du Bocage des Antonins. « Avec le réchauffement climatique, les arbres débourrent plus tôt. Il y a des fleurs sur les prunelliers, les abeilles et pollinisateurs sont déjà à l'œuvre. Si on intervient sur la taille, on casse toute la ressource alimentaire de ces auxiliaires de cultures. Ceux qui demandent un allongement de la dérogation vont à l'encontre de leur propre outil de travail. On dégrade des services écosystémiques qui profitent à l'agriculture. »

Côté faune, « des oisillons sont déjà visibles par endroits. Une taille va

dégrader l'habitat d'espèces protégées, voire le détruire, ce qui est contraire aux mesures réglementaires. C'est aussi préjudiciable aux espèces d'intérêt cynégétique ». Selon Alexandre Boissinot, qui a contribué à un travail de recherches avec le CNRS de Chizé, « la période de taille devrait en fait se finir fin février. Certes, il y a la problématique de la pluviométrie mais ce n'est que le début des problèmes à ce niveau », pense-t-il.

Si Alexandre Boissinot convient que le monde agricole a été contraint de « gérer une situation pas évidente à l'automne avec le décalage des récoltes », ce souhait de report au 15 avril « reflète le rapport de certains à la haie. Il y a ceux qui vont simplement couper les branches pour dégager la clôture. Et puis ceux qui vont passer le broyeur sur toute une longueur pour faire propre. De manière générale, on entretient trop les haies. Une haie de 50 cm de large remplit moins son rôle agronomique. C'est d'ailleurs également valable pour les collectivités, qui taillent les accotements. On préconise de ne pas intervenir tous les ans. C'est du carburant et du temps de travail économisés. »

Fabien GOUAULT

### A SAVOIR

#### Le linéaire de haies recule

Malgré les opérations récurrentes de plantations entreprises dans le département, le linéaire de haies recule. « On estime la baisse à 7 % en Gâtine entre 2015 et 2022 », situe

Alexandre Boissinot. « Et il y a souvent une dégradation qualitative de ce qui reste. Il faut entretenir les haies, mais plutôt en octobre ou novembre. Et pas tous les ans. »



Samedi 29 mars 2025

FRANCE

le C.O. 876

FRANCE-EXPRESS

Décarbonation en baisse

Les émissions de gaz à effet de serre en France ont baissé de 1,8% en 2024, selon les premières estimations publiées hier par Citepa...

La guerre de l'eau

La région municipale chargée de l'eau à Paris a déposé plainte contre X hier pour pollution de son réseau d'eau potable aux polluants éternels (PFAS)...

ÉCHIRÉ

Un bon nettoyage de la nature et du numérique



Engagé, le groupe a récolté 1,5 m³ de déchets.

Le Digital clean up day et l'aine la nature propre auront été une belle réussite à Échiré.

La matinée du samedi 15 mars a été consacrée au nettoyage au sens large du terme. À la Baratte tout d'abord, un nettoyage numérique à destination des tablettes, smartphones, ordinateurs...

« Une trentaine de personnes ont participé, c'est une belle réussite, s'est félicité Didier Richard, président de l'ACCA. 1,5 m³ a ainsi été ramassé. »

L'AFFAIRE

Enquête sur une vidéo des Jeunes agriculteurs

Une enquête a été ouverte pour outrages et actes d'intimidations à la suite de la diffusion par le syndicat Jeunes Agriculteurs d'une vidéo, présentée comme humoristique...

Environnement

La taille tardive des haies, un enjeu sensible

Alexandre Boissinot, écologue, met en avant l'impact d'une taille tardive sur la biodiversité alors que des agriculteurs plaident pour un entretien jusqu'à 15 avril.



PAGE 3

ENVIRONNEMENT

Tous au compost en Bocage bressuirais : les premiers rendez-vous



Les premiers rendez-vous de Tous au compost en Bocage bressuirais ont lieu ce week-end.

L'Agglomération du Bocage bressuirais participe à la quinzaine nationale Tous au compost, deux semaines pour sensibiliser, partager un moment convivial et permettre de (re)découvrir le compostage individuel ou partagé.

trésor naturel. Gratuit (tél. 05 49 81 15 15). Rendez-vous Les Bienfaits d'Harmonium, 8, La Rousselière, La Chapelle-Gaudin.

Infos pratiques : Inscription en ligne sur www.agglo20fr. Pour toute information, contacter la Direction des déchets au 05 49 81 15 15.

Mais il débloque le gel des subventions « non-obligatoires » décidé en décembre

C'est sous la forme d'une vidéo que la présidente (divers droite) du Conseil départemental des Deux-Sèvres, Coralie Dénoeux, a annoncé hier le dégel des subventions non-obligatoires aux associations.

« Des économies en interne » Désormais, « le brouillard s'est levé » estime Coralie Dénoeux. « Quand bien même l'État ponctionne nos recettes et impose encore des dépenses supplémentaires sans les financer, nous refusons d'en faire payer le coût au secteur associatif »

», indique-t-elle, au nom de la majorité départementale. Une référence, notamment, au choix de ne pas appliquer la revalorisation du RSA début avril, choix qui se traduit par le fait de ne pas augmenter la somme allouée à la Caisse d'allocations familiales.

Fabien GOUAULT

faits divers

Une voiture pleine de déchets poussée dans le Thouet

C'est une histoire singulière dont les conséquences sont regrettables. Tout commence dans la matinée de jeudi, lorsqu'une infirmière rend visite à une patiente sous curatelle, âgée de 61 ans, à son domicile de Sainte-Radegonde (commune déléguée de Thouars).

Jusqu'à 4 m de profondeur Elle a alors brisé les vitres du véhicule avant de le pousser dans l'eau. Il s'est directement enfoncé dans la rivière, qui peut atteindre 4 m de profondeur à cet endroit, à tel point qu'il n'est plus du tout visible aujourd'hui.

des déchets présents à la surface de l'eau, tout comme la disparition de la voiture de la semaine dernière, permettent cependant aux forces de l'ordre de confirmer les faits. Désormais, tout l'enjeu est de pouvoir récupérer la voiture au plus vite, afin de limiter la pollution de la rivière par les ordures massées dans l'habillage, mais aussi par les fluides du véhicule. Cela dit, l'équation comporte de nombreuses inconnues pour la police municipale, en première ligne dans ce cas très particulier.

Frédéric Michel et donc " au plus vite "



# parthenay

patrimoine

la NR du 02/04/25 - 891

## Les pierres angulaires de la réserve naturelle

Huit bénévoles de DSNE ont participé à la création de murets en pierres sèches pour la future Maison du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande.

Lancé en septembre 2024, le chantier de construction d'une Maison pour la réserve naturelle régionale (RNR) du bocage des Antonins bat son plein à Saint-Marc-la-Lande, l'ancienne stabulation agricole laissant petit à petit sa place à un espace pédagogique. Sa livraison est espérée en juin 2025, trois mois avant l'inauguration, à la mi-septembre, « un beau cadeau pour les dix ans de la réserve », se réjouit d'avance Alexandre Boissinot, conservateur du site sanctuarisé sur 22 hectares et géré par l'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE). « Ce sera la première maison d'une réserve naturelle en Nouvelle-Aquitaine et un bâtiment qu'on voulait exemplaire, en cohérence avec ce qu'on est. »

**L'inauguration de la maison, « un beau cadeau » pour les dix ans de la réserve**

Réemploi des matériaux, approvisionnement en bois dans un rayon de 20 kilomètres autour de Saint-Marc-la-Lande, isolation avec de la paille, récupération des eaux de pluie, installation de panneaux photovoltaïques, mais aussi valorisation des savoirs anciens ont garni le cahier des charges de ce projet chiffré à près de 500.000 €, avec des financements de la Région (300.000 €), de l'État (183.000 €) et de la commune (2.000 €). « 600 à 800 personnes viennent chaque année dans la réserve, nous aurons un outil, dont le but premier est pédagogique, pour les accueillir, leur servir d'abri et proposer des maquettes et des supports pour parler des enjeux autour du bocage, ajoute Alexandre Boissinot. Les enfants de Saint-Marc, qui font classe dehors, pourront aussi y venir. »

**Calage et remplissage**

L'un des faits marquants de cette construction s'est déroulé du lundi 24 au vendredi 28 mars : huit bénévoles de



Vincent Boutteaud (à droite), murailleur, a distillé ses conseils aux bénévoles de Deux-Sèvres nature environnement engagés dans ce chantier participatif, à l'instar de Dominique. (Photo NR, Maxime Chataigner)

Deux-Sèvres nature environnement se sont portés volontaires pour participer à un chantier participatif de création de murs en pierres sèches. Un savoir-faire ancien parfait pour accueillir lézards, araignées et insectes, assure le conservateur de la réserve, qui entend, à terme, agrémenter le site de nichoirs et de gîtes pour les chauves-souris.

En chef d'orchestre : Vincent Boutteaud. Installé à Fors, dans le sud des Deux-Sèvres, il est depuis 2017 murailleur, spécialisé donc dans les murs en pierres sèches érigés « sans liants ni mortier, tout est question de calage et de remplissage, assure-t-il. J'aime l'architecture vernaculaire et je veux essaimer : les bénévoles repartent avec une technique accessible à tous, en quelques jours, on a les règles de base ». Il rappelle que les murs en pierres sèches, emblématiques du territoire, acceptent les mouvements et peuvent tenir plus de 300 ans. En Gâtine, sur cette frontière entre le granit et le calcaire, Vincent Boutteaud est tombé « sur une infinité de pierres ».

« Beaucoup d'humanité » Parmi les bénévoles de Deux-Sèvres nature environnement croisés jeudi 27 mars, Chris-

tophe et Dominique, qui s'affairaient à ériger un muret bientôt support d'un banc. « J'ai voulu participer de façon oisive mais il y a de vraies exigences, avance le premier, habitant de Melle. Nous sommes des inconditionnels de la réserve de Saint-Marc, on participe souvent à des chantiers, notamment d'ouverture de milieux. Là, c'était l'occasion d'acquérir des connaissances et de rendre service. » « Je souhaitais apprendre la taille de la pierre, prolonge Dominique, Niortais. On donne du

sens à ce lieu en apportant, sans mauvais jeu de mots, notre pierre à l'édifice. » Il l'assure : être apprenti murailleur impose la modestie. « Il faut choisir à l'œil et les pierres, ici, ce sont des matériaux de chien, au dernier coup, la pierre peut entièrement casser, sourit-il. C'est une belle expérience, il y a beaucoup d'humanité et de partage avec les professionnels et les architectes. On sent qu'on n'est pas que des petites mains. »

Maxime Chataigner



La conclusion du chantier de construction de la Maison de la RNR du bocage des Antonins est espérée pour le mois de juin 2025. Avant l'inauguration en septembre. (Photo NR, Maxime Chataigner)



vie associative

la NR du 16/04/25 - 983

Gâtine environnement sur les ondes

C'était l'heure de l'assemblée générale pour Gâtine environnement samedi 12 avril au matin dans la Maison du temps libre à Parthenay. L'occasion pour Klaus Waldeck, son président depuis 2007, de rappeler que « la force de notre petite association, c'est son réseau de proximité et sa solidarité ». Les passerelles avec Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), Sauver les Gazillères ou encore Les bois d'Amailloux-Chiché sont citées. « Nous sommes en étroite collaboration avec DSNE, notamment sur les réactions aux enquêtes publiques, et nous travaillons au sein des suivis de site du centre d'enfouissement des déchets à Amailloux ou encore sur le chantier à la cimenterie Calcia à Airvault », prolonge Klaus Waldeck.



Les adhérents de Gâtine environnement réunis samedi 12 avril autour du président Klaus Waldeck (2<sup>e</sup> à gauche). (Photo NR, Maxime Chataigner)

**À la rentrée, une émission sur Radio Gâtine**  
La nouveauté pour Gâtine environnement en 2025, c'est le retour d'une chronique orchestrée toutes les deux semaines sur les ondes de Radio Gâtine. La première émission est espérée en septembre. « Il y aura

des actualités sur l'environnement et le milieu naturaliste, une interview d'un invité autour du jardin, de la nature ou d'une action particulière, et la minute culture avec la présentation d'un livre ou d'une œuvre », précise Jean Collon, secrétaire. Des chroniques voulues différentes de ce qui était fait jusqu'au milieu des années 2010 par Châtillon environnement, ancien nom de l'association créée en 2000. Gâtine environnement, qui

ambitionne d'enregistrer des émissions au sein de la future Maison de la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande dont le chantier doit se conclure en juin 2025, devrait accueillir pour sa première les deux parrains de ce nouveau projet : la journaliste, réalisatrice et écrivaine Marie-Monique Robin et le jardinier-écrivain Éric Lenoir.

M. C.

environnement

la NR du 15/05/25 - 156

La grand-messe des naturalistes de DSNE

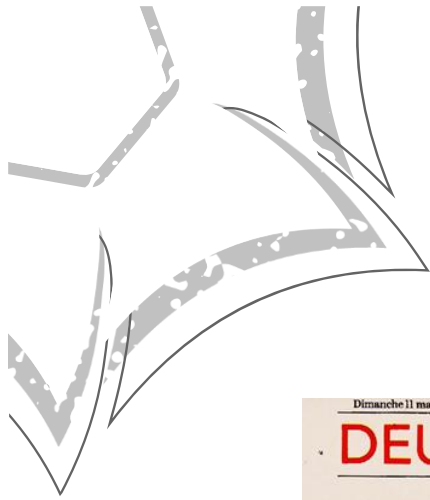
L'ophris de la passion, c'est une des raretés que l'on découvre quand on diminue le nombre de fauches d'herbes. Ainsi parle, tout en préparant son assemblée générale (le 17 mai à la salle des fêtes de Sainte-Neomaye), Nicolas Cotrel, le directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), d'une orchidée disparue des radars depuis longtemps. Le site dont il parle appartient à une entreprise avec laquelle DSNE (11 salariés, 380 adhérents et une centaine de bénévoles) a passé un contrat de gestion du foncier. Cette année, l'association poursuivra ce type de partenariats avec le privé, les services de l'État, les collectivités ou les syndicats de l'eau. Des instances où DSNE siège, consulte, prépare des études et influe de tout son poids pour parfois « libérer les consciences ». C'est cette ex-

pression qu'utilise le directeur quand il évoque l'action de l'ancien président du Département, Éric Gautier, quand celui-ci avait réussi à imposer les fauches tardives des bords de route. Avec la suppression des pesticides, une action nécessaire car l'approvisionnement en eau potable est menacé. « Par des retours en arrière, sur le plan législatif, interprète Magalie Migaud, représentante légale de l'association. Le glyphosate est toujours en circulation et il est question de remettre en circulation des néonicotinoïdes. » Parmi les projets 2025 : l'appui à Parthenay pour la création du Parc naturel régional, la création d'un verger solidaire, l'inauguration les 12 et 13 septembre de la Maison de la réserve aux Antonins de Saint-Marc-la-Lande.



Directeur et membres de DSNE dans la cour d'une ancienne école, où d'anciennes variétés d'orchidées poussent librement. (Photo NR)

Philippe Engerbeau



Dimanche 11 mai 2025

## DEUX-SÈVRES

le c.o. du 11/05/25

1128

# Sur tous les fronts par nature

Elles veillent, alertent, questionnent, sensibilisent, partagent. Les équipes de Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) se démènent entraînant dans leur sillage de plus en plus d'adhérents.

Les 369 adhérents de Deux-Sèvres Nature environnement (DSNE) et notamment les 82 nouveaux visages qui ont rejoint la dynamique association ont rendez-vous le 17 mai à Sainte-Néomaye, dans le Saint-Maixentais, pour l'assemblée générale. L'occasion pour chacun de mesurer le travail de fond engagé encore l'an passé par le collectif de onze salariés, renforcé par un service civique, trois stagiaires et une personne en mécénat de compétences. Et de repartir de l'avant après le coup de gueule de son directeur Nicolas Cotrel dans nos colonnes en début d'année à la suite de la cure d'austérité décrétée par l'État.

### EVEILLER ET ALERTER

C'est peu dire que l'équipe et les bénévoles sont sur tous les fronts. Avec 110 interventions dans 43 classes, ce sont 1 100 élèves qui ont été touchés, soit à peu près le nombre de personnes que lors des 81 animations grand public conduites sur l'ensemble du territoire et sur quatorze thématiques différentes. Mais la structure ne fait pas seulement qu'éveiller les consciences, elle joue également les vigies sur les grands enjeux environnementaux. Elle a ainsi apporté sa contribution à six enquêtes publiques en délivrant malheureusement à chaque fois un avis défavorable dont quatre pour des projets éoliens. Fortement impliquée dans les instances de l'eau, elle est également à l'initiative de la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant la période complémentaire de chasse au blaireau par vénerie sous terre.

Partie prenante de cinq actions en justice, elle a aussi servi de relais à 126 signalements dans le cadre de la campagne nationale « Sentinelles de la nature ». Plus d'une dégradation sur trois était liée à l'usage de pesticides...

### CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

En matière d'expertise écologique, DSNE reste un acteur sollicité et reconnu, associé à quatorze projets régionaux de connaissance et de conservation. Sept zones Natura 2000 bénéficient d'un accompagnement et neuf sites relevant des Conservatoires d'espaces naturels (CEN) ont été évalués. Autres chiffres



Nicolas Cotrel et les équipes de DSNE ont sensibilisé plus de 1 000 personnes en 2024 par leurs 81 animations grand public en Deux-Sèvres.

PHOTO ARCHIVES CO - MARIE DELAGE

significatifs, cinq plans d'actions régionaux ont été mis en place pour des espèces prioritaires, sept collectivités et trois entreprises ont été aidées pour la gestion de leurs espaces, deux Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) ont été créées et huit ont été mises à jour.

### S'ÉMERVEILLER ET S'INQUIÉTER

Pour 2025, l'association compte bien capitaliser sur l'émergence de deux nouvelles Réserves naturelles régionales (RNR), une à Niort (Marais Galuchet) et une autre à Thouars (Vallée du Pressoir). Avec celle du Bocage des Antonins en Gâtine (voir par ailleurs), le département s'affirme comme la tête de gondole de la Nouvelle-Aquitaine. L'année doit aussi marquer la poursuite des travaux de restauration et de création des mares menés en étroite collaboration avec le monde agricole. En 2024, deux ont vu le jour, quatre ont été réhabilités. DSNE compte bien poursuivre son appui en direction des collectivités et des acteurs économiques locaux. Un projet sur les

espaces verts naturels à Parthenay est prévu de même que deux nouveaux boisements en partenariat avec Créateur de forêt à Niort et Saint-Gelais.

Reste le sujet délicat de l'eau potable. L'association en fait toujours sa priorité et ne cache pas ses inquiétudes alors que l'impact des polluants éternels - les maudits PFAS - commence seulement à émerger à la surface des nappes déjà malmenées par les concentrations de nitrates et les pesticides. A ce titre, l'association plaide encore et toujours pour une

meilleure protection des points de captage par les pouvoirs publics.

Julien RENON

## 20%

### DE FRÉQUENTATION EN PLUS

Le site internet de l'association a enregistré une hausse de fréquentation de 20 % en 2024. DSNE fédère plus de 5 180 abonnés sur les réseaux sociaux. L'an passé, 130 articles de la presse locale ont été recensés. Une visibilité méritée.

### REPÈRES

## Une Maison pour les dix ans de la RNR du Bocage des Antonins

Gestionnaire de la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande, Deux-Sèvres nature environnement fêtera les dix ans de ce sanctuaire de biodiversité de 22,6 hectares les 12 et

13 septembre. Ce week-end marquera l'inauguration officielle de la Maison de la RNR qui est en cours de construction dans le bourg de la commune de Gâtine.



La Nouvelle République  
Vendredi 30 mai 2025

**à chaud**  
*la NR*  
**À Thouars  
OleosynBio passe  
à la puissance 3**

Installée à Thouars, la société OleosynBio, spécialiste des huiles de tournesol et de colza bio, est en plein essor. L'usine, ouverte en 2020 du côté de la rue Jean-Devaux, avait d'ores et déjà besoin d'agrandir son outil de production, qui était déjà saturé. Ainsi, elle a investi dans une troisième ligne de trituration du tournesol, capable de doubler la production d'huile (de 30 à 60 tonnes par jour). En complément de cette extension, la société Etablissements Aurouze a implanté sur le site de Thouars une unité de raffinage d'huiles végétales bio d'une capacité de 12.000 tonnes par an pour alimenter le marché des agro-industries et des conditionneurs et ainsi pallier l'absence d'unité de raffinage en France. Cet ambitieux projet a été soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 220.718,72 € et par l'Union européenne pour un montant de 131.920,00 €.



OleosynBio ouvre une 3<sup>e</sup> ligne de trituration des plantes oléagineuses. Photo archives NR

**FAIZÉ-MAULAIS**

*le C.O.*  
**Thouaret : de beaux travaux de mise en valeur**

Reportée une première fois à cause des intempéries, la visite inaugurale des travaux de restauration de la continuité écologique et de la mise en valeur du Thouaret a eu lieu en présence des personnalités et des entreprises qui ont œuvré à la réalisation de ce magnifique ouvrage. Plusieurs scénarios étaient envisagés. Celui retenu permettait la conservation de l'ancienne chaussée, une demande des représentants locaux. Le président du syndicat du Thouaret, Gérard Giret, a remercié toutes les personnes physiques ou morales qui ont permis cette réalisation. Vanina Séchet, technicienne à l'Agence de l'eau délégation Poitou-Limousin, a rappelé le rôle de l'organisme : « Chaque délégation met en œuvre les objectifs de réduction des pollutions, de protection des ressources en eau et de restauration des



Le poisson Vanino, gardien du site, œuvre d'un artiste local. Photo C.O.

milieux aquatiques par le biais des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et des contrats territoriaux ». Guillaume Riou, conseiller régional, a conclu en rappor-

tant « les bienfaits de la protection du milieu aquatique ». Durant l'été, une pêche électrique sera faite afin de vérifier si les migrations de poissons ont bien été effectives.

**SAINT-MARC-LA-LANDE**

*le C.O.*  
**Le conseil dit non au projet éolien**

Lors du conseil municipal du 15 mai, le projet de création d'un parc éolien à proximité de la commune a donné lieu à une nouvelle délibération.

Les élus municipaux avaient déjà délibéré, lors d'autres conseils, refusant catégoriquement l'implantation de deux éoliennes au sud de Saint-Marc-la-Lande, du fait de la proximité avec le bourg, de la visibilité avec la Commanderie des Antonins, de la Collégiale et de la Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins. Jeudi 15 mai, ils ont à nouveau dû se pencher sur le projet. Dans le cadre d'une enquête publique environnementale relative au projet d'exploitation d'un parc éolien dans la commune de Cours toutes les communes alentour devaient se prononcer.



Pascal Olivier, maire de Saint-Marc-la-Lande, et les élus ont voté contre l'installation de deux éoliennes dans une commune voisine.

« Non » à l'unanimité. Plusieurs arguments ont été mis sur la table : La carte réalisée par la Dreal, au nom du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine le 30 mai 2023, indiquant les zones susceptibles d'être favorables au développement de l'éolien terrestre dans les Deux-Sèvres et excluant la commune de Cours ; la délibération de la communauté de communes Val de Gâtine du 9 juillet 2024 prise à l'unanimité interdisant l'installation de nouvelles éoliennes dans les zones agricoles et naturelles sur le Pui Val d'Egray ; le ressentiment de la population de Saint-Marc-la-Lande et des habitants proches de la commune, pour ce projet... Après avoir débattu, au regard de ces éléments, le conseil municipal s'est opposé une nouvelle fois à l'unani-

mité au projet d'implantation de deux éoliennes.

**AGRICULTURE**  
**Aide d'urgence aux jeunes viticulteurs**  
Lors de sa venue en Gironde fin mars, le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire a annoncé un fonds d'urgence pour les exploitations viticoles des jeunes installés, doté d'une enveloppe nationale de 9 millions d'euros. Ce fonds doit permettre d'accompagner les exploitations viticoles des jeunes installés les plus en difficulté, et répondre au défi du renouvellement des générations. Ce soutien prend la forme d'une aide de trésorerie exceptionnelle à destination des exploitations viticoles des jeunes installés entre 2020 et 2024 et ayant 40 ans au plus à la date d'installation. En Nouvelle-Aquitaine, la

**CONFÉRENCE**  
*le C.O.*  
**Partisan d'une « écologie positive », il incite à « réinventer l'économie »**

« Réconcilier l'économie avec la biosphère ». C'est le thème de la conférence que donnera Jean-Pierre Goux, lundi 2 juin (19 h-21 h 30), au Ludylab à Chambretaud (Charente) en Vendée, près de Cholet, à l'invitation du Centre d'échanges et de réflexion pour l'avenir (CERA), un laboratoire d'idées qui rayonne sur le nord Vendée, le Choletais, le nord Deux-Sèvres et le Vignoble nantais. Après avoir été chercheur en mathématiques pendant presque dix ans, il travaille dans le secteur de l'économie et de l'énergie. Passionné par l'écriture et la conquête spatiale, il a écrit un roman d'anticipation « Révolution Bleue » qui révèle un secret caché dans « Le Petit Prince » pour sauver l'humanité. Partisan d'une écologie positive, Jean-Pierre Goux estime que « le défi du XXI<sup>e</sup> siècle est de réinventer l'économie pour faire face aux limites planétaires et régénérer la biosphère ». Il dit aussi avoir « été marqué par ce



Jean-Pierre Goux. Photo: MARCO MAURICO

que les astronautes appellent l'overview effect : la vue de la Terre depuis l'espace, une planète bleue, sans frontières ». Lors de sa conférence, le public pourra voir des images de notre planète Terre vues de l'espace sur l'écran géant du Ludylab.

Tarif : 20 € gratuit adhérents CERA et moins de 30 ans. Réservations : www.le-cera.com.

phase de dépôt des demandes d'aides est ouverte du jeudi 15 mai au mercredi 4 juin inclus. Les dossiers sont à déposer sur la plateforme : demarches-simplifiees.fr.

**PRÉCISION**  
**Marais de Galuchet**  
Contrairement à ce qui figure dans l'article publié dans le journal du samedi 24 mai, à propos de la future réserve naturelle urbaine du marais de

Galuchet, le règlement de la future réserve naturelle régionale prévoit l'interdiction de la chasse, excepté la possibilité de réguler les ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), mais la pêche sera maintenue dans le respect de la réglementation déjà en vigueur. Par ailleurs, si les coupes à blanc des boisements ne seront pas permises, l'exploitation des peupliers et leur replantage seront possibles.





énergies renouvelables

La NR du 26/06/25 - 1442

## Éoliennes à Cours: des avis hostiles

Un nouveau projet de parc éolien dans les Deux-Sèvres, à Cours (Val de Gâtine) a suscité près de soixante-dix observations lors de l'enquête publique, close le 13 juin. Très majoritairement contre.

Un projet de nouvelles éoliennes dans les Deux-Sèvres, à Cours en Val de Gâtine, suscite des réactions en très grande majorité hostiles. C'est ce qui ressort à la lecture de près de soixante-dix contributions lors de l'enquête publique qui s'est achevée le 13 juin dernier. Forté par Vallico, le projet prévoit l'implantation de deux éoliennes de 172,5 m de haut en bout de pales. Si le conseil municipal de Cours s'est prononcé en faveur du projet, il ne fait pas l'unanimité chez ses voisins.

**« On ne doit pas mettre en péril la biodiversité »**

La commune voisine de Saint-Marc-la-Lande, qui aurait une vue sur les éoliennes à un kilomètre du bourg, a voté contre à l'unanimité, le 16 mai. Le conseil municipal déplore un « dossier truffé d'erreurs, d'imprécisions, d'omissions et de photomontages subjectifs ». Où l'on apprend d'ailleurs qu'il y a eu comme une tentative d'acheter l'avis favorable de cette commune: « Le maire a refusé les compensations financières que la société a tenté de proposer, précisant que la commune n'était pas à vendre », peut-on lire dans l'avis du conseil, figurant dans les contributions. Elle considère que le développement de son territoire est « essentiellement basé sur son patrimoine naturel et historique », jugé « incompatible » avec ce



Le nouveau projet à Cours, en Val de Gâtine, porte sur des éoliennes de 172,5 m. (Photo d'illustration NR)

projet. Elle s'inquiète par ailleurs pour le devenir du héron cendré, espèce protégée, alors que le projet est proche de la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins: « On ne peut pas préserver à 700 m et détruire au niveau du parc éolien. »

**« Aggravant l'effet de forêt d'éoliennes »**

La communauté d'agglomération de Niort, dont les limites s'arrêtent au bord de Cours (les plus proches communes étant Germond-Rouvre, Villiers-en-Plaine et Saint-Maxire), indique, elle aussi, s'opposer à ce projet. « L'ajout d'un nouveau

parc, dans un secteur déjà saturé, constituerait une surexposition visuelle et un effet de mitigation aggravé. Le projet viendrait s'ajouter à d'autres parcs proches, aggravant l'effet de "forêt d'éoliennes" contraire aux préconisations du Sraddd (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) Nouvelle-Aquitaine qui recommande "un rééquilibrage volontariste vers le sud et d'une solidarité avec les territoires infrarégionaux denses en éolien". » Préconisations qui sont restées jusqu'ici au stade de vœux pieux dans un document sans traduction concrète.

L'Agglo de Niort observe que « le projet est implanté [...] à proximité du parc naturel régional du Marais poitevin et du site classé du marais mouillé poitevin; dans le futur parc naturel régional de Gâtine poitevine », estimant que « l'ajout de nouvelles éoliennes autour ou dans ces sites impacterait défavorablement leur haute valeur environnementale et paysagère ». L'association Deux-Sèvres nature environnement a également déposé un avis défavorable: « On ne doit pas mettre en péril la biodiversité pour produire des énergies renouvelables. On ne peut pas répondre à l'urgence climatique par une aggravation

de la dégradation de la biodiversité. » Or, dans ce cas précis, elle s'oppose compte tenu « des enjeux environnementaux de la zone d'implantation envisagée, notamment de la présence d'espèces de chiroptères d'altitude fortement impactées par le développement éolien » et « de la trop faible distance entre le bout des pales et les haies à enjeux forts ».

**« Le projet est juste scandaleux »**

L'impact sur l'environnement, la santé et la qualité de vie des hommes comme des animaux, qu'ils fussent sauvages ou d'élevage, est globalement critiquée par les participants à cette enquête publique. « À qui profite la production d'électricité? », s'interroge Valérie, de Cours. « Il est inacceptable que le bien-être et la qualité de vie de toute une population soient sacrifiés pour le profit de quelques-uns », estime Clémence de Mazères-en-Gâtine. « Une énergie qui ne nous profitera pas directement; nous n'en récolterons que des inconvénients », juge un contributeur anonyme. « Attristée et choquée », Fabienne, qui vient ici en « vacances tous les étés pour fuir le bruit de la ville et trouver le calme de la campagne », dénonce « des monstres de métal qui pollueraient ce beau paysage ». « Le projet est juste scandaleux. » L'avis du commissaire-enquêteur est attendu pour ces prochaines semaines. Il sera suivi de la décision par la préfecture d'autoriser ou non ce projet.

Hélène Echassier

### ••• Le Conseil d'État dit non au projet éolien à Melleran

Depuis 2022, le projet de la société WPD Énergie 104 avait du plomb dans l'aile. Ce n'était pas faute pour ses dirigeants d'avoir promis que la population d'oiseaux, notamment les busards cendrés, n'aurait rien à redouter du parc éolien qu'elle projetait d'implanter au sud de la petite commune de Melleran, à proximité d'une zone Natura 2000.

**Avis défavorable du ministère des Armées**  
Mais, déjà, le ministère des Armées avait émis un arrêté défavorable en signalant que les cinq éoliennes culminant à 200 m auraient un impact sur le fonctionnement du radar militaire de Cognac. Le préfet des Deux-Sèvres avait signifié son opposition par un arrêté du 2 mai 2022. Déboutée en 2024 de sa demande d'annulation par la cour administrative d'appel de

Bordeaux, la société revenait une dernière fois, jeudi 15 mai, devant le Conseil d'État, ultime arbitre en matière d'aménagement éolien. WPD Énergie 104 affirmait cette fois que « la méthode de calcul utilisée par le ministère pour étudier l'intervisibilité entre les radars et les éoliennes était erronée » et que juger que son projet pourrait occasionner une gêne avérée pour le radar militaire de surveillance de Cognac constituait « une erreur de droit ». La société soulignait également que le dernier mémoire produit le 29 septembre 2023 par le ministère des Armées ne lui avait pas été communiqué. Par une décision rendue lundi 23 juin, le Conseil d'État n'épilogua pas sur ces considérations et rejette l'ensemble de ces arguments.

ALP

**ON EN PARLE le C.O.**  
**Une balade contée sur les castors et les loutres**

La compagnie Parolata Sung propose une balade contée le long de la Sèvre où il sera question de loutres, de castors, de hérouilles et d'autres animaux merveilleux qui accompagnent les participants au fil de l'eau. Le 10 juillet à 17 heures, rendez-vous entre la Bleurie et le Moulin Claveau ; depuis la voie Verte, prendre la sortie PM 69. À partir de 5 ans, sur réservation. Contact : 05 49 65 29 27 ; bibliotheques@agglo2b.fr

**la crèche la NR**  
**Deux agaves de douze mètres en fleurs**

C'est grand étonnement depuis le début du mois de mai pour Yves Calhault, habitant de Chaligny à La Crèche. « Des deux pieds d'agave, supportés d'un séjour en Corne et mis en pleine terre en 2006, devant la maison, sont désormais ébourrés et une hampe florale a émergé au cœur de la rosette de feuilles », explique le propriétaire. Les fleurs tubulaires jaune verdâtre atteignent environ douze mètres. Elles sont aussi hautes que la maison. « C'est la première fois que les deux plantes fleuraient au jour de 15 ans. Malheureusement, elles s'écroulent également leur mort », ajoute Yves Calhault. Suite à cette exceptionnelle floraison, les feuilles et la hampe sèchent et seules les graines persistent.

**la NR**  
**le chiffre**  
**41.137**

C'est le montant en euros soit 50 % du coût du projet voté par le conseil départemental des Deux-Sèvres lors de la dernière commission permanente pour le développement touristique de la Sèvre niortaise à La Mothe-Saint-Héry. Le projet se décline en deux parties reliées par la Sèvre et des circuits de randonnée. Il comprend d'une part un parcours de promenade et de pêche. Cet espace d'environ 3.000 m<sup>2</sup> prévoit deux pontons de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite, des tables de pique-nique, le rafraîchissement d'un bras de la rivière par une passerelle, des tables de pique-nique, le rafraîchissement de traverser le canal pour accéder directement aux jardins de l'Orangerie donnant un aspect à la fois ludique et spectaculaire au patrimoine de la commune. Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre du Contrat d'ambition Deux-Sèvres 2022-2025 visant à développer les équipements d'accessibilité et de mise en valeur des principaux cours d'eau deux-sévriens. Ce projet permet de proposer des activités de pleine nature, respectueuses de l'environnement à des publics variés : habitants, visiteurs, randonneurs, pêcheurs. Il a pour but de développer l'offre touristique en valorisant le patrimoine naturel et historique dans un contexte de développement touristique de cette Petite Cité de caractère ; repérer et moderniser du camping, ouverture d'un hôtel dans le centre de la commune, offres de visite avec le moulin l'Abbé et la maison des Tumulus et ainsi inciter à la prolongation des séjours touristiques.

**boisné la NR**  
**Les élèves de François-d'Assise ont pédalé pour l'environnement**

Les élèves de l'école François-d'Assise se sont mobilisés pour une cause écologique. (Photo M)

Pour la quatrième année consécutive, l'Agglo2b a participé au challenge de la mobilité interécoles lancé au niveau régional. Cette année, il a réuni 10 écoles du Bocage bressuirais. Plus de 800 élèves ont relevé le défi de réduire l'utilisation de la voiture pour se rendre à l'école pendant la semaine du 29 au 31 mai 2025. À ce petit jeu, l'école François-d'Assise de Boisné a été lauréate du plus bel effort avec plus de 16 % des élèves qui ont changé de mode de déplacement, adoptant majoritairement le vélo. Quelques jours auparavant, les plus âgés de l'école avaient participé à l'opération « Savoir rouler à vélo ». Dany Guillier, vice-président aux transports et aux mobilités, est venu féliciter les élèves pour leur effort en faveur de notre environnement. Chaque enfant a reçu un petit sac à dos garni de quelques récompenses.

**la NR**  
**Les élus s'opposent au projet éolien de Cours**

Le conseil municipal de La Xaintray s'est réuni le 26 juin. Après avoir validé le procès-verbal de la réunion de conseil du 12 mai, les élus ont abordé les points à l'ordre du jour. **Projet éolien sur la commune de Cours.** Les élus considèrent que ce projet pourrait être préjudiciable au paysage, à la biodiversité et au patrimoine environnemental. Ils avancent une incompatibilité entre le développement de l'éolien sur le territoire et le Parc naturel régional de Gâtine poitevine et évoquent le préjudice que pourraient causer ces installations proches de la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins. Par conséquent...

**la NR**  
**le billet de la NR**  
**Radical**

Remplis des réserves de substitution pour l'irrigation revendiqués à vide l'écoulement à la petite cuillère ? C'est un peu la conclusion du rapport sur la ressource en eau à l'horizon 2050 publié dernièrement par le haut comité de la Sèvre niortaise, le rapport indique que la construction de retenues aggraverait la situation hydrique durant les mois d'hiver et au printemps et en automne tout en limitant le stress hydrique de l'hiver et de l'été. Un scénario radical qui repose sur la sobriété avec une réduction de la consommation de viande de 50 % et une diminution substantielle des surfaces dédiées à l'alimentation animale mais aussi une forte baisse des usages résidentiels et de la production industrielle. Sans surprise, c'est celui que préconise le haut comité au plus tôt. Il nous fera pas plaisir à tout le monde. Baptiste Bize

**la NR**  
**A SAVOIR**  
**Des mutuelles appellent aussi à voter contre la loi**

Nathalya Mayance, présidente d'Apvia Mutuelle, fait partie des dirigeants de vingt groupes associatifs signataires d'une tribune appelant les 577 députés à rejeter la loi Duplomb, notamment en raison de la réaffectation des résidences collectives à une réelle transition agricole, qui elle vers une sorte des pratiques agroécologiques à large échelle, et les conditions d'implantation de ces protections de l'environnement qui sont ceux du 21<sup>e</sup> siècle.

**le C.O. du 13/07/25**  
**SAINT-MARC-LA-LANDE**  
**Une mare vitrée pour observer de près la richesse de la vie aquatique**

La Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins, localisée dans la commune de Saint-Marc-La-Lande, est un espace dédié à la conservation et à la valorisation du paysage bocager, de la biodiversité et des pratiques agricoles associées. « Ce site est l'un des rares espaces protégés en France consacrés à la conservation de ce patrimoine historique, culturel et naturel d'envergure », explique Alexandre Boissinot, conservateur de la réserve. Pour accueillir le public, Deux-Sèvres nature environnement, gestionnaire du site, a choisi de rénover une ancienne stalle agricole. La Maison de la réserve est un bâtiment qui se veut exemplaire et pédagogique. « L'importance de préserver ces espaces » Parmi ces aménagements en faveur de la biodiversité figure une mare vitrée devant laquelle le public peut se tenir. Elle permet d'observer sous l'eau les insectes, les amphibiens et la flore aquatique. « Cet outil a pour but de montrer l'incroyable richesse de la biodiversité des mares et l'importance de les préserver. Nous invitons les habitants à contribuer s'ils le souhaitent au financement des outils pédagogiques qui accompagneront la mare. » Aussi, une cagnotte a été mise en ligne sur Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/deux-sevres-nature-environnement/collectes/decouvrons-la-richesse-de-la-vie-aquatique>. Le public aura la possibilité de découvrir cette mare les 12 et 13 septembre, lors de la fête des dix ans du classement de la réserve. Il sera également possible de visiter la Maison de la réserve tout juste inaugurée, afin de profiter d'un très riche programme d'animations.



**l'Image**

la NR



**VACHE.** Jours de fête à Lezay à l'occasion de la foire agricole. Festi'Agri, qui s'est achevée dimanche soir. Les milliers de visiteurs ont pu admirer les belles blondes d'Aquitaine venues de toute la France, se disputer les prix du concours national, en parallèle du concours de parthenaises. Mais la petite nouvelle, la bazadaise, qui avait droit à son premier concours local, a suscité beaucoup de curiosité. Tant pour sa robe grise que par cette scène attendrissante d'un veau tétant sa mère. (Photo NR)

**c'est pour bientôt**

la NR

**en bref**

la NR

**NATURE**

**À la découverte des chauves-souris des grottes de Loubeau**

Deux-Sèvres nature environnement organise une sortie nature vendredi 29 août à Melle, pour partir à la découverte des mystérieuses chauves-souris qu'accueillent les grottes de Loubeau, avec la ville de Melle qui gère ce site Natura 2000. Rendez-vous à 20h30 au lavoir de Loubeau.

Gratuit. Inscription: emilien.brabant@dnsne.org; 06.48.38.42.45.

**LOISIRS**

la NR

**Fête du bio à Chizé le 30 août**

L'Apiece (Association de protection, d'information et d'études de l'eau et de son environnement) organise la 11<sup>e</sup> édition de sa Fête du bio, samedi 30 août à partir de 14h, sur le terrain du château de Chizé. Au programme: marché de producteurs locaux et bio, artisanat, ateliers, animations, ambiance musicale, buvette et restauration sur place. Et première Eau'lympiade: lancer de boîtes de paille, foot les yeux bandés...

Entrée libre et gratuite. Contact: animation@apiece.org; 05.49.08.87.62.

Deux-Sèvres nature environnement organise deux jours de festivités, vendredi 12 et samedi 13 septembre, à Saint-Marc-la-Lande. Le vendredi, la fête s'ouvrira à 18h30 avec la diffusion d'un film sur la construction de la Maison de la

réserve, suivie d'un repas (ratatouille) et d'un spectacle musical animé par les Recycleurs de sons. Le lendemain, les visiteurs seront accueillis dès 9h30 pour une journée dédiée à des animations naturalistes.

**saint-généroux**

la NR

**Le gué de Caillas, un lieu bucolique pour une pause fraîcheur**



Plusieurs circuits de randonnée permettent de découvrir ce lieu. (Photo Karine et Gérard)

Le gué de Caillas, à Saint-Généroux, c'est un petit coin de verdure caché au bout d'un chemin de terre, après un abri de berger. L'endroit est bucolique, enchanteur, verdoyant. On y entend la rivière couler, les oiseaux chanter, les grenouilles coasser, et le bruit du vent dans les arbres. La quiétude, le silence et la beauté du lieu se mêlent à la fraîcheur, fortement appréciée lors des épisodes de fortes

chaleurs qui ont ponctué cet été. Avec la possibilité de plonger dans la rivière, où l'eau, certes fraîche, est bien claire. Pour y accéder, il vous faudra être curieux, et chercher cette île cachée. Plusieurs circuits de randonnée permettent de découvrir ce lieu magique. La randonnée du gué de Caillas, notamment, s'étend sur un parcours de 10 km. À vos chaussures pour deux heures et demie de marche, afin de découvrir et apprécier!

Les itinéraires de randonnée sont notamment disponibles sur randogs.net

**ESPAGNE**

le C.O.

**La fin des incendies « se rapproche »**



Province de Leon (Espagne), vendredi. Des habitants retardent comme ils peuvent la progression du feu. La fin des incendies qui ravagent l'Espagne depuis deux semaines, « se rapproche », a déclaré selon la Protection civile. Il reste toutefois selon elle « 18 incendies de forêt actifs », et la région de Castille-et-Leon, reste « particulièrement » inquiétante. Un pompier a été tué au Portugal après avoir été blessé en combattant un des incendies forestiers qui sévissent à travers le pays.

**environnement**

la NR

**Les incendies ravageurs se poursuivent au Portugal**

Un pompier a été tué au Portugal après avoir été blessé en combattant un des incendies forestiers qui sévissent à travers le pays, a annoncé, samedi, la présidence portugaise dans un communiqué. Il s'agit de la quatrième victime des incendies cet été au Portugal. Selon des médias portugais, le pompier, âgé de 45 ans, travaillait pour une entreprise privée de lutte anti-incendies. Le Portugal, comme son voisin, l'Espagne, où quatre personnes ont également perdu la vie, fait face à des incendies ravageurs. Ceux-ci ont brûlé plus de 60.000 hectares, malgré une baisse des températures qui a amélioré la situation, selon la Protection civile. D'après des données du Système européen d'information sur les feux de forêt (Effis), près de 278.000 hectares de terres ont brûlé depuis le début de l'année au Portugal. En 2017, plus de 563.000 hectares avaient brûlé dans des incendies qui ont fait 119

morts, une année record depuis que l'Effis a commencé l'enregistrement de ces données, en 2006.

**Vagues de chaleur et sécheresses**

La péninsule ibérique est fortement touchée par le dérèglement climatique d'origine humaine. Ce dernier provoque des vagues de chaleur et des sécheresses plus longues qu'auparavant, asséchant la végétation et favorisant ainsi les incendies de forêt, selon les experts.

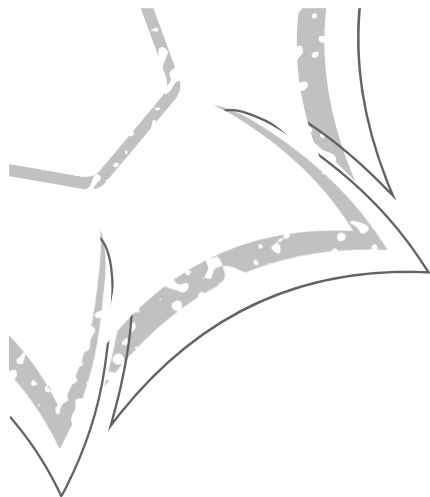
En Espagne, la fin des incendies, qui ravagent le pays depuis deux semaines et ont fait quatre morts et détruit des centaines de milliers d'hectares, « se rapproche », a déclaré samedi la directrice générale de la Protection civile à la télévision publique TVE. « Il ne reste plus grand-chose et la fin se rapproche », a estimé Virginia Barcoenes. Il s'agit d'incendies très « traités » et « il faut faire un dernier effort pour mettre fin à cette terrible situation », a-t-elle toutefois ajouté.

1737

**Bocage des Antonins : dix ans, ça se fête**

Le 12 septembre à partir de 18h30 et le 13 septembre toute la journée, il sera fêté les 10 ans du classement de la Réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins, à Saint-Marc-la-Lande. Ce sera l'occasion pour tous les curieux de venir visiter la maison de la Réserve et de profiter d'un programme d'animations : spectacles musicaux, animations naturalistes, balade contée, grimpe d'arbres, projection de films, mini-conférences sur le bocage, escape game, découverte d'œuvres artistiques (photos, peintures et sculptures), espace enfants...



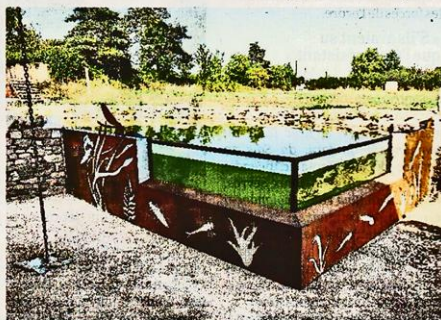


le C.O. du 26/08/25

1742

## ÉVÈNEMENT

### La réserve naturelle régionale du bocage des Antonins fête ses dix ans



Le week-end anniversaire est une bonne occasion d'inaugurer la nouvelle mare vitrée, qui vient d'être terminée. PHOTO : DÈNE LA COLLOBER ET ADRIANNE BOISSINOT

Cette année, la réserve naturelle régionale (RNR) du bocage des Antonins souffle sa dixième bougie. Elle est reconnue pour sa diversité de milieu rare sur une telle surface (22,59 hectares). Pour fêter ses dix ans comme il se doit, la RNR s'associe à l'association partenaire Deux-Sèvres nature environnement. Ensemble, elles ont organisé deux jours de festivités pour que le public découvre la réserve et les actions qu'elle entreprend.

Le vendredi 12 septembre, dès 18 h 30, les visiteurs pourront assister à une projection de film. Réalisé par Valentin Trucchi et Léa Collober, il raconte et retrace l'histoire de la nouvelle Maison de la réserve. Il s'agit d'une mare vitrée qui permet d'observer le développement de la faune aquatique. Ils partageront ensuite la « ratatouille de l'amitié », un moment convivial avec les organisateurs de ces deux journées. Le repas est offert par l'association Deux-Sèvres Nature Environnement.

Puis, le samedi 13 septembre, après un café d'accueil à 9 h 30, plusieurs ateliers sont possibles. Sur inscriptions auprès de l'association Deux-Sèvres Nature Environ-

nement, ceux qui le souhaitent pourront par exemple découvrir la vie microscopique des mares ou en apprendre plus sur les serpents. Un atelier dessin et peinture est également disponible, ainsi qu'une balade commentée de l'exposition « Le bocage en héritage ».

Après un repas partagé, les animations reprennent à 14 h 30, avec deux possibilités. Des conférences à la salle communale, d'abord. Elles traiteront de sujets variés, comme le bilan des 10 ans de travaux de la RNR ou la répartition des espaces bocagers. Et, pour ceux qui préfèrent se promener, une balade contée est organisée dans la réserve. Elle sera animée par un intervenant du Nombri du monde.

À 17 h 30, un spectacle tout public, intitulé « La forêt libre » sera joué par l'artiste Azhella. Puis, la soirée se poursuivra en jeux et en cinéma, avec un apéro jeux, un « quiz sonore naturaliste » et la projection du film « La vache, le territoire et nous » en présence des réalisateurs. Pour ceux qui veulent aussi découvrir la faune de nuit, un atelier découverte des papillons et initiation à l'astronomie débutera à 22 h 30.

Juliette PAPET



environnement

# Réserve des Antonins : dix ans

Dix ans après sa création, la réserve du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande va fêter son anniversaire les 12 et 13 septembre 2025. L'occasion de découvrir sa nouvelle « Maison ».

C'est un beau cadeau qui va marquer un bel anniversaire. La réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande va dévoiler sa « Maison de la réserve » les 12 et 13 septembre. Un week-end riche en festivités pour fêter ses dix ans d'existence. Le site qui s'étend sur 23 hectares a ceci d'original qu'il protège un lieu qui n'a, a priori, rien d'exceptionnel ou d'extraordinaire qui saute aux yeux : des prairies où paissent des vaches parthenaises, une vingtaine de mares, un étang, des arbres têtards et des haies. « C'est la seule réserve de la Région consacrée à un bocage et il n'y en a que cinq en France. Ce n'est pas classique car c'est un paysage qui peut être considéré comme banal ! », souligne Alexandre Boissinot, le conservateur de la réserve, salarié de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) qui en a la gestion, confiée par la Région.



Alexandre Boissinot et Anne Faucher sur le site de la Maison de la réserve qui sera inaugurée le 12 septembre. (Photo NR)

« Ce n'est pas quelque chose sous cloche »

Et pourtant ! « C'est un paysage qui disparaît », observe Anne Faucher, membre de la gouvernance collégiale de DSNE. Or, les observations et recherches depuis dix ans sur place ont confirmé que derrière cette apparence banale, le bocage regorgeait de richesses phénoménales, tant pour la faune que pour la flore dont la survie est intimement liée à la conservation de ce paysage de prairies bordées d'arbres et de haies. « Sur les 23 ha, on trouve plus

de 410 plantes sur les 1.600 répertoriées dans le département. Soit à peu près 25 %. C'est très précieux d'avoir une telle richesse sur une petite surface ! », note Alexandre Boissinot. « On le doit sûrement à la famille Verriet de Litardière », historico propriétaire d'une partie des lieux dont « René était un botaniste de renommée internationale » qui a dressé des inventaires ici. « On a un historique incroyable de plus d'un siècle ! », se réjouit le conservateur, heureux de voir que les efforts de conservation du milieu portent leurs fruits : « En restaurant une mare, trois espèces sont réapparues qu'on avait pu voir il y a cent ans mais plus jamais observées ensuite ».

Si ce bocage est particulièrement préservé, c'est aussi « grâce à la gestion particulière des agriculteurs qui n'ont pas mis d'intrants, de pesticides et qui ont conservé les haies, de vraies haies. Certaines font quatre à cinq mètres de large ». Les agriculteurs sont d'ailleurs toujours présents dans la réserve qui élève des parthenaises. Un point essentiel : « L'humain est très présent dans la réserve. Ce n'est pas quelque chose sous cloche. S'il n'y a pas d'élevage, il n'y a pas de bocage. L'idée, c'est de montrer qu'on peut concilier une activité agricole d'élevage et nos paysages remarquables du bocage. C'est un enjeu qu'on doit avoir ! » Et c'est ce que prouve la réser-

ve depuis dix ans, démontrant que l'homme peut avoir une activité sans dénaturer son environnement et que tout le mon-

de est gagnant. « C'est un paysage fonctionnel sur plein de plans, sur l'eau, sur l'effet brise-vent, sur les températures aussi. On fait des suivis avec le CNRS de Chizé et quand il fait 40 degrés au milieu de la prairie, on ne dépasse pas les 20 °C dans la haie ».

« La haie, c'est primordial » Sans compter les bénéfices en termes de biodiversité dans ces vieilles haies : « Les gros arbres grouillent de vie, même quand ils sont morts. Aujourd'hui, on peut dire que la haie, c'est primordial. Cela a renforcé l'intérêt de protéger de vieilles haies. On ne peut pas remplacer des haies anciennes arrachées par de jeunes plantations. » Alexandre Boissinot en veut pour preuve ses recherches sur les arbres têtards. « Dans une trogne, il peut y avoir 200 à 300 espèces hébergées : des oiseaux, des amphibiens, des insectes dans le terrain, des champignons... » Sur l'ensemble de la réserve, en une décennie, ce sont « plus de 2.700 espèces qui ont été inventoriées ».

Hélène Echassieriau

## La maison dans une ancienne stabulation

En plus de participer à la restauration et la préservation des lieux, Alexandre Boissinot s'emploie aussi à transmettre. « Il y a un parcours pédagogique autour de la réserve avec un observatoire et tous les ans, quatre à cinq sorties grand public sont organisées » en plus de l'accueil de groupes, notamment des scolaires. « Plus de 7.000 personnes » ont été sensibilisées en quelques années sur la réserve. « Mais on n'avait pas de lieu d'accueil. » C'est désormais chose faite avec la « Maison de la réserve », « une ancienne stabulation que nous avons transformée » avec Archimag de Bressuire et 100 Déjeuners de La Chapelle-Saint-Étienne. Un bâtiment original avec un bardage à claire-voie intégrant un maximum de

matériaux recyclés et des aménagements pour vivre en harmonie avec la faune locale. « Des hirondelles sont venues y nicher pendant le chantier ». La plus belle démonstration de l'intégration de la Maison dans son environnement. Les humains, eux, pourront la découvrir les 12 et 13 septembre à l'occasion de festivités. « On est présents sur tout le département, très attachés à la Gâtine et au Bocage pour sa diversité et sa fragilité. La réserve est encore méconnue. Cette Maison sera un outil pédagogique. Ce sera la première maison d'une réserve naturelle dans la région », souligne Anne Faucher pour Deux-Sèvres Nature Environnement, propriétaire du bâtiment.



### en bref

#### BIODIVERSITÉ 8<sup>e</sup> édition des 48 h Nature

Les 48 h Nature font leur grand retour les samedi 27 et dimanche 28 septembre

partout en Nouvelle-Aquitaine. Pour cette 8<sup>e</sup> édition, la Région invite chacun à se déconnecter du quotidien pour mieux se reconnecter à la nature et à celles et ceux qui la

protègent. Plusieurs animations gratuites seront proposées sur tout le territoire, au cœur des plus beaux sites naturels régionaux. Balades guidées, ateliers nature, jeux de piste,

expositions ou observations de la flore et de la faune rythmeront ce week-end pensé pour éveiller les plus jeunes et impliquer toutes les générations autour de la préservation de la

biodiversité. Gratuit et accessible à tous, en famille, entre amis ou en solo.

Toutes les activités sont à retrouver sur le site : [48hnature.fr](http://48hnature.fr)

### Des nouvelles d'ici et d'ailleurs

#### VISIONS SECRETS

Une première en France : dix jeunes visons nés en captivité au sein du parc animalier de Zoodyssée, dans les Deux-Sèvres, ont été relâchés en milieu naturel en toute discrétion, les 7 et 25 août. Ils goûtent désormais à la vie sauvage en Charente et en Charente-Martinique. Une nouvelle étape d'une première opération de ce type en France pour empêcher la disparition de ces carnivores semi-aquatiques.

#### LE BIO POUR TOUS

Les habitants cotisent selon la hauteur de leurs revenus. Tous reçoivent en retour un crédit mensuel de 100 €, plus 50 € par personne, à dépenser dans des commerces engagés dans l'alimentation et le circuit court. Le complément financier sera assuré par la Ville, la Métropole et le Département. C'est le concept de Caisse commune de l'alimentation, lancé par la Ville de Nantes. Quatre premiers quartiers sont impliqués. Un système similaire devrait voir le jour dans le Pays de Retz.

#### Ô LES BEAUX POISSONS

Des poissons qui avaient déserté la Seine autrefois trop polluée font



Le parc animalier Zoodyssée est situé dans les Deux-Sèvres et veille notamment sur le très menacé vison d'Europe.

leur retour à mesure que l'eau s'assainit. C'est ce qu'a constaté un recensement annuel des poissons réalisé fin juillet par un hydrobiologiste et son équipe, mandatés par le syndicat d'assainissement des eaux usées de l'agglomération parisienne. Au pied de la tour Eiffel, depuis un bateau, ils ont immergé une perche dans laquelle circule pendant quelques secondes un courant électri-

que qui paralyse les poissons. Le temps de les pêcher à l'éprouvette, les compter et les relâcher. Dans leurs filets, ils ont trouvé chabot, un petit poisson historique de la Seine, classé vulnérable au niveau européen, qui ne survit que dans des eaux de bonne qualité et avait disparu dans les années 1970. D'autres espèces sont aussi de retour, comme le brochet.

### azay-le-brûlé

#### Une balade à la carrière de Ricou pour bien débiter la rentrée

La prochaine sortie avec l'association L'Homme et la pierre est programmée mercredi 3 septembre à 14 h 30. Au départ de Ricou, une ancienne carrière à ciel ouvert à Azay-le-Brûlé, cette visite entièrement gratuite permettra au public de découvrir la richesse de la vallée de la Sèvre : sa biodiversité, son patrimoine, son histoire, ses

activités humaines... Le parcours d'environ 4 km sera conduit par Loïc Nau, guide nature aux Grimpeaux de l'Herminette, et par Stéphanie Tézard, guide conférencière chez Atemporelle et coordinatrice du réseau L'Homme et la Pierre.

Renseignements et inscription au 05.49.63.13.86.

### candide

#### Niche

Que faire de son chien quand on travaille ? Le laisser tout seul dans son appartement étriqué ? C'est difficile pour le maître comme pour l'animal. À Paris, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, le « social club canin » The Doggy, inauguré mi-juillet, propose mur à jouets, toboggan et même une piscine à balles, qui rencontre « un gros succès chez les goldens et chez les bulldogs », sourit le cofondateur Lenny Pomerantz. L'accès est réservé aux membres - pour 60 euros par mois - qui peuvent y faire garder leur chien, télétravailler en sa présence, ou simplement le faire jouer. « Les chiens sont comme nous : ils ont envie de sortir, de s'amuser tous les jours, pas juste une fois », estime Lenny Pomerantz. Plus des deux tiers des Français considèrent en effet comme tel leur animal de compagnie, selon une récente enquête Ipsos. Le chiffre grimpe même à 84 % chez les 25-34 ans. Bref, ce nouveau marché de la garderie des animaux de compagnie semble être une véritable niche.

### travaux

#### Crevant : chaussée et mur en rade

Salut temps pour les ouvrages d'art à Crevant... En février dernier, la communauté de communes du Thouarsais avait présenté les importants travaux de rénovation de la chaussée (barrage), pour un investissement de 550 000 € (HT). Ils consistent à restaurer l'ensemble de l'ouvrage, très endommagé par endroits, et à raser le sommet en enlevant les 25 cm de rehausse ajoutés sur toute la longueur (environ 140 m) au début du 20<sup>e</sup> siècle. Une passe à poissons et un passage pour les canoës doivent aussi être aménagés.



La rénovation de la chaussée est reportée à 2026 mais l'expertise du mur effondré (à l'arrière-plan) est imminente. (Photo archives NR)

« Un sujet lourd et long » Prévu de juin à septembre 2025, le chantier est resté en rade et n'aura finalement pas lieu avant l'année prochaine. « L'appel d'offres pour trouver des entreprises capables de réaliser les travaux étant resté infructueux, nous avons préféré le reporter, indique la collectivité. Le niveau d'eau doit être bas, ils n'auront donc pas lieu avant le printemps voire l'été 2026 »

### ST-MARC-LA-LANDE

#### La réserve des Antonins fête ses dix ans

PAGE 6



(Photo NR, Hélène Echasseriau)



parthenay et la gâtine

environnement

la NR du 06/09/25 1800

Le Bocage des Antonins fête ses 10 ans



Pascale Jean Dit Berthelot, Clara Schnapper et Alexandre Boissinot, respectivement administratrice de DSNE, chargée de mission et conservateur pour la réserve naturelle. (Photo NR)

L'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) invite le public à venir fêter les dix ans de la réserve naturelle régionale des Antonins de Saint-Marc-la-Lande les vendredi 12 et samedi 13 septembre, afin de découvrir le site et les actions réalisées pour sa sauvegarde ainsi que la toute nouvelle maison de la réserve qui sera inaugurée pour l'occasion.

Clara Schnapper, chargée de mission coordinatrice des projets bio diversité et vie associative ; Alexandre Boissinot, conservateur de la réserve naturelle des Antonins et Pascale Jean Dit Berthelot, membre du bureau de DSNE ont contribué à concocter le programme d'animations riche et festif.

Bal avec les Recycleurs de sons

La soirée d'ouverture du vendredi débutera avec la projection à 18 h 30 du film consacré à la construction de la maison de la réserve conçue en éco construction à partir d'une ancienne stabulation, concrétisa-

tion d'un long travail, souligne Alexandre Boissinot. Elle se poursuivra de manière conviviale avec une ratatouille de l'amitié (offerte par DSNE), un spectacle musical et bal avec les recycleurs de sons « qui permettra de questionner notre rapport aux objets » explique Alexandre Boissinot.

Animations naturalistes

La matinée du samedi sera consacrée, à partir de 10 h, à des animations naturalistes : découverte de la vie des mares, des serpents, balade commentée et ateliers dessins peinture. Un papotage sur la biodiversité du bocage ouvrira l'après-midi, suivi d'une balade contée animée par le Nombriil du monde.

La libre forêt, spectacle à partir de 3 ans qui traite du rapport entre les habitants de la forêt et les humains, sera ensuite proposé par l'artiste et naturaliste Arzhella à 17 h 30 et précédera un apéro jeux « quiz sonore naturaliste » et la projection à 20 h 30 du film *La vache le territoire et nous* du Carug, réalisé dans le cadre du

projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine en présence du réalisateur. La soirée se clôturera à 22 h 30 avec une sortie nocturne à la découverte des papillons de nuit et une initiation à l'astronomie.

Clara Schnapper et Pascale Jean Dit Berthelot précisent que tout au long de la journée du samedi, des animations seront également proposées en continu : escape game « le mystère du bocage » avec le CPIE de Coutières ; grimpe d'arbre et découvertes naturalistes avec ArborAddict et les Grimpeaux de l'Hermitain ; expositions photos ; peintures ; jeux ; livres...

« Nous avons essayé de faire un programme accessible à tous les publics, entièrement gratuit, afin de sensibiliser à la biodiversité, créer de l'échange et faire connaître le sentier pédagogique qui est ouvert en libre accès toute l'année », conclut Alexandre Boissinot.

Restauration et buvette sur place. Programme complet, contact et inscriptions : 05.49.73.37.36. ou 06.49.13.25.37. et sur dsne.org



Vendredi 12 septembre 2025

## SORTIR EN DEUX-SÈVRES

Le C.O. du  
12/09/25 - 18 32

# « Je m'émerveille toujours autant »

Depuis dix ans, Alexandre Boissinot veille sur la Réserve naturelle du Bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande. Le site qui s'étend sur 22,6 hectares fête ses dix ans aujourd'hui et demain.

Elle est un exemple autant qu'un témoignage de la réconciliation de la nature et de l'agriculture. Nichée entre Niort et Parthenay, la Réserve naturelle du Bocage des Antonins de Saint-Marc-la-Lande est un écrin de 22,6 hectares alliant bon sens paysan, résilience du vivant, mosaïque de paysages et biodiversité. Un trésor sur lequel Alexandre Boissinot veille avec tendresse et passion depuis dix ans et sa classification par la Région Nouvelle-Aquitaine au terme de cinq longues années de procédure. « Par mon métier, c'est vrai que je suis un privilégié », s'amuse le chasseur conservateur intervenant pour le compte de Deux-Sèvres nature environnement (DSNE). « Je m'émerveille toujours autant. J'ai beau connaître les lieux et les arpenter régulièrement, à chaque fois que j'en fais le tour, je découvre quelque chose de nouveau qui m'interpelle, aiguise ma curiosité, me fait dire que cette terre est perpétuellement en mouvement. »

« C'est réconfortant de voir la nature se relever »

ALEXANDRE BOISSINOT

Conservateur de la Réserve naturelle des Antonins

Une dynamique à laquelle la main de l'homme n'est pas étrangère. « Elle est même étroitement liée », abonde le naturaliste qui loue l'ambition de préservation partagée par les onze propriétaires et les deux éleveurs fédérés par ce projet unique en Deux-Sèvres qui a fait deux petits cette année à Niort (Marais Galuchet) et dans le Thouarsais (Vallée du Pressoir). En Gâtine, le temps a déjà fait son œuvre et conforté « le caractère exceptionnel » du site à l'échelle nationale. Les inventaires déjà réalisés confirment la forte



« Cette Réserve est d'une telle richesse qu'elle nous engage à la partager », confie Alexandre Boissinot, le conservateur de la réserve naturelle.

PHOTO: ANCHRES CO - MARK DELAGE

concentration de coléoptères saproxyliques dans seulement quatre des trois cents arbres centenaires.

Au total, 321 espèces de ces insectes - dont le cycle de vie est lié à la dégradation du bois - ont été répertoriées. Trente-quatre sont d'intérêt patrimonial dont deux sont extrêmement rares en France. Trois sont menacées en Europe et une vingtaine sont des relictives des forêts primaires d'Europe centrale, des espaces préservés de toute intervention humaine. Et puis, il y a les découvertes fortuites réalisées à l'issue d'un travail de renaturation d'une mare

qui s'était progressivement comblée au fil du temps. Trois plantes aquatiques en sommeil - le flûteau nageant, la renoncule tripartite et la renoncule de Lenormand - se sont réveillées comme par magie. « Dans le contexte actuel, c'est réconfortant de voir la nature se relever quand elle est épargnée par les graves perturbations qui affectent l'environnement comme les pesticides », commente Alexandre Boissinot. En fervent défenseur des haies et des trognons, ce dernier a également trouvé un terrain de jeu parfait pour conscientiser les citoyens face aux enjeux climatiques, de sécheresse et de quali-

té de l'eau.

Une mission qu'il compte bien poursuivre ces dix prochaines années en accueillant et en sensibilisant encore davantage le grand public - des enfants aux paysans en passant par les agents des collectivités - pour mieux faire connaître ce bout de territoire réenchanté. « Cette Réserve est d'une telle richesse qu'elle nous engage à la partager. »

Dix ans, ça se fête

A l'image du site, c'est un programme d'une diversité folle que Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) a concocté pour les dix ans de la RNR du Bocage des Antonins. Une soirée d'ouverture est prévue vendredi 12 septembre à partir de 18 h 30.

Elle débutera par la projection d'un film retraçant la construction de la toute nouvelle Maison de la Réserve inaugurée le même jour. Elle sera suivie d'un spectacle musical à 20 h 30.

Samedi 13 septembre, des animations naturalistes seront proposées de 10 h à 12 h 30 (atelier dessin et peinture, balades commentées...). Après, la pause repas, l'après-midi se déclinera en papotages scientifiques à la salle des fêtes (de 14 h 30 à 16 h 30), balade contée (14 h 30), spectacle (17 h 30), quizz sonore naturaliste (18 h 30). Un film et une sortie à la découverte des papillons de nuit clôtureront la journée. En parallèle, le public aura accès à des expositions de peintures, de photos et de sculptures ainsi qu'à un escape game et de la grimpe d'arbres.

Julien RENON

Inscriptions : 05 49 73 37 36 ;  
06 49 13 25 37 ; contact@dsne.org ;  
alexandre.boissinot@dsne.org



6

parthenay

environnement

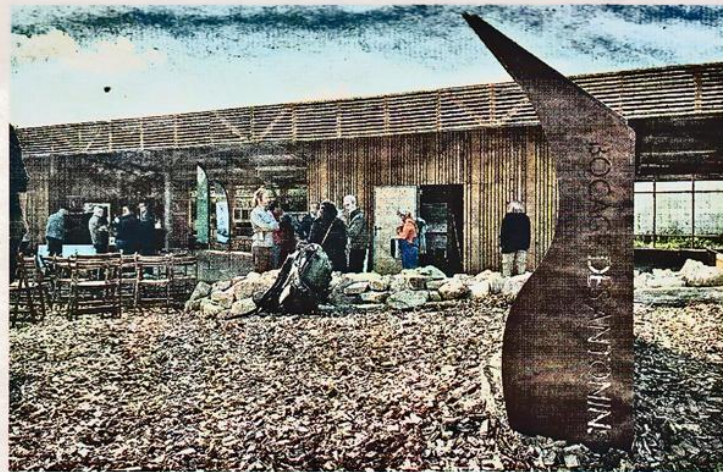
la NRD du 14/09/25

# L'aboutissement d'une première régionale

1840

La Maison de la réserve naturelle régionale a été inaugurée vendredi à Saint-Marc-la-Lande, en plein week-end de célébrations des dix ans du site.

**A**u fur et à mesure que les minutes s'égrènaient, vendredi 12 septembre dans l'après-midi, Alexandre Boissinot relâchait petit à petit la pression. Face à lui, l'aboutissement de quatre longues années de travail et d'échanges. Cette fameuse et tant attendue Maison de la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande, dont il est le conservateur pour Deux-Sèvres Nature environnement (DSNE). Une première du genre à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, de quoi forcer l'admiration de la centaine de personnes présentes à l'inauguration qui ont unanimement salué le dévouement d'Alexandre Boissinot.



La réserve naturelle régionale du bocage des Antonins, qui fête ses dix ans en 2025, s'étend sur 22,6 hectares à Saint-Marc-la-Lande. (Photo NR, Maxime Chataigner)

## « Quintessence » du projet de parc naturel régional de Gâtine poitevine

« Il faut s'imaginer qu'ici, il y avait une ancienne stabulation agricole, avec de la tôle en amiante et des cases pour les animaux, a-t-il rappelé. Nous voulions que ce bâtiment, autonome et pédagogique dans sa conception, ait du sens par rapport au milieu et fasse écho à l'école dehors qui se tient ici. Ça a été un long projet car ce n'est pas notre métier de concevoir des bâtiments, on est une association de protection de l'environnement ! » Pour concrétiser

cette idée, Deux-Sèvres Nature environnement s'est entourée de l'architecte Magalie Bodin, d'Archimag (Bressuire) et de Jérémie Koempgen et Benjamin Verger, de 100 détours (La Chapelle-Saint-Étienne), le dernier cité décrivant cette Maison comme un « trait d'union entre le village de Saint-Marc-la-Lande et la réserve naturelle » qui s'étend sur vingt-deux hectares et qui fêtait également ce week-end-là ses dix ans.

Plus de 800 personnes, écoliers, étudiants en MFR et en master et professionnels de l'environnement s'invitent chaque année dans ce havre de biodiversité.

Enveloppe en bois issu de forêts du Retail et transformé par la scierie de Pamplie, isolation en paille hachée pour la salle de réunion et de formation, panneaux photovoltaïques sur la toiture et toilettes sèches composent le nouveau bâtiment, à deux pas d'une mare vitrée qui a été le théâtre au bout de seulement deux semaines des premières pontes de grenouilles.

### Un projet à 510.000 €

Un projet dont le coût s'élève à près de 510.000 € à vu le jour grâce aux soutiens financiers de la Région Nouvelle-Aquitaine (300.000 €), de l'État

(183.000 €) et de la commune de Saint-Marc-la-Lande (2.000 €).

« Le bocage des Antonins et cette Maison représentent pour notre projet de parc naturel régional quelque chose d'essentiel, c'est la quintessence de ce qu'on a envie de soutenir pour l'avenir de ce territoire et ce sera la figure de proue de ce vaisseau amiral pour la Gâtine et pour la biodiversité », a appuyé dans son discours Jean-Pierre Rimbeau, vice-président du Pays de Gâtine, qui porte le projet de PNR de Gâtine poitevine, et président du Val de Gâtine.

Maxime Chataigner



**ENVIRONNEMENT**

**« 48 heures nature » : trois rendez-vous dans le département**

La 8<sup>e</sup> édition des « 48 heures nature » aura lieu les 27 et 28 septembre. La Région Nouvelle-Aquitaine transforme son territoire en laboratoire à ciel ouvert de la biodiversité. Animations nature, découvertes scientifiques, rencontres avec les gardiens de nos écosystèmes... Trois rendez-vous sont prévus en Deux-Sèvres. Le premier aura lieu dès le 26 septembre, avec une découverte de la Maison de la Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins, de 10 heures à 16 heures, à Saint-Marc-la-Lande.



La mare vitrée de la Maison de la Réserve naturelle régionale du bocage des Antonins sera notamment présentée.

PHOTO: DSNE LÉA COLOMBET ET ALBAUDRE BOURSIOT

**Le festival de la Sèvre niortaise**  
Il sera possible de découvrir les aménagements pédagogiques en lien avec le bâtiment : mare vitrée, exposition sur le bocage, sculptures... Le conservateur de la réserve sera présent pour expliquer les démarches associées au projet de construction et présenter la RNR du Bocage des Antonins (contact : alexandre.boissinot@dsne.org).  
Le premier festival de la Sèvre niortaise aura quant à lui lieu samedi 27 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30. À cette occasion, de nombreux partenaires et acteurs du territoire se réuniront pour proposer au grand public une randonnée au bord de la Sèvre niortaise sur le site des îles de Candé à La Crèche, pendant laquelle seront présentées les odonates (famille

des libellules). Les activités des différentes structures partenaires (Deux-Sèvres Nature Environnement, Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, La Fédération de Pêche des Deux-Sèvres...) seront aussi présentées. Pour finir, le festival se clôturera par la représentation du spectacle « Quand les rivières auront des dents » de la Compagnie Nom d'Un Bouc (contact au 07 48 94 83 21 ou par mail à o.amart@smbvsn.fr). Enfin, une visite du jardin naturel du château de Glénay est programmée samedi 27 septembre, de 14 heures à 17 heures (contact au 06 02 50 01 83).

L'ensemble de la programmation est à retrouver sur [48hnature.fr](http://48hnature.fr)

**environnement**

**Des associations engagées pour la nature**

Les grands nettoyage, organisé par la ville de Niort, samedi 20 septembre, plusieurs associations étaient présentes à Pont Boinet sur le thème de la propreté et le tri sélectif des déchets usagés. L'association Bazar est proposant un atelier de réparation de petit électroménager et de gravage de vélos. OBT, un lieu-unique dédié au textile et aux talents, faisait découvrir ses ateliers de couture et de réparation de textile.

Des actions de sensibilisation au climat Le service de prévention des déchets de l'agglomération a montré au public la réalisation

de pierre d'argile, nettoyant multi-usages. Un stand donnez prêter (sur le modèle des gratifia) permettait des échanges. Le stand de la Macif montrait des actions sur la sensibilité au climat et de la biodiversité avec un jeu, Macif action climat. L'Asstier Cilou présentait, quant à lui, le rehooking de meubles et d'objets. L'Association niortaise de jumelage coopération Cové Atakpandé (ANJCA) mène des actions de coopération et d'aide au développement. Le collectif Guéna est un groupe de musiciens utilisant des objets de récupération proposant un spectacle intitulé Les cubes.



Les volontaires s'équipent pour le ramassage des déchets.

**agriculture**

**Pourquoi la FNSEA appelle à manifester vendredi**

La FNSEA, premier syndicat agricole, prévoit une grande mobilisation vendredi 26 septembre, « face à une concurrence déloyale et à des contraintes toujours plus lourdes ». L'organisation n'avait pas pris part à la journée « Biogènes tout » du 30 septembre, ni à celle du 18 septembre à l'appel des syndicats. « Les agriculteurs sont au travail ! Ils sont dépendants du système agricole dans lequel chaque jour compte », avait justifié le président Arnaud Rousseau, après « Biogènes tout », dans Le Journal du dimanche, le 14 septembre. À la place, les agriculteurs sont appelés à descendre dans la rue vendredi, « contre le Mercosur (l'accord entre l'UE et le communautar économique d'Amérique du Sud). Les taxes imposées par Donald Trump et le flot des importations internationales qui ne respectent pas les normes qui sont les nôtres ». Différentes actions seront possibles, « à chacun sa façon d'exprimer sa colère », a précisé Arnaud Rousseau au média Actuif. Pour Hervé Lapié, secrétaire

général de la FNSEA, interrogé par Franceinfo, il s'agit de « marquer la pression sur le gouvernement qui arrive », afin de « réaffirmer l'ambition agricole de ce pays ». Des actions dans le Centre-Ouest La Confédération paysanne ne suivra pas le mouvement, préférant organiser sa propre journée de mobilisation, le 14 octobre, à Paris. La Fédération nationale bovine appelle de son côté les éleveurs à se joindre à la mobilisation, également venue de bout contre le traité de Mercosur. En Indre-et-Loire, la mobilisation agricole débute dès jeudi soir avec des mobilisations sur des ronds-points. Le lendemain, un cortège de tracteurs est prévu au nord et au sud de Tours. Dans tous les autres départements du Centre-Ouest, les actions débiteront vendredi matin, avec généralement des regroupements devant les préfetures et sous-préfetures, des distributions de tractés et des opérations escargot.

**L'IMAGE**

**La route s'effondre et forme un trou géant**



Bangkok (Thaïlande), mercredi 24 septembre. Une partie d'une route très fréquentée de Bangkok s'est effondrée tôt mercredi, laissant un immense gouffre et obligeant les personnes à proximité à évacuer, sans faire de victimes à ce stade. Le trou d'une profondeur de 50 mètres, qui s'est formé dans la rue Samien, près d'un poste de police et de l'hôpital Vajira, a provoqué une rupture de canalisation et a entraîné des lignes électriques dans la boue et les débris. Au moins un camion est tombé dedans.

**à venir**

**ANIMATIONS**

**Les 48 heures Nature**  
Le week-end des 26 et 27 septembre. Pour cette 8<sup>e</sup> édition, la Région invite chacun à se reconnecter à la nature et à celles et ceux qui la protègent. Des animations gratuites seront proposées au cœur des sites naturels. Dans les Deux-Sèvres le 26 septembre de 10 h à 16 h, découverte de la Maison de la Réserve du Bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande le 27 septembre de 9 h 30 à 16 h 30. Festival de la Sèvre niortaise à La Crèche (Îles de Candé) le 27 septembre de 14 h à 17 h, visite du jardin naturel du château de Glénay.

**ENERGIE**

**Total va construire un parc éolien géant**

TotalEnergies a remporté conjointement avec Tallemand RWK, l'appel d'offres du projet éolien en mer « Centre Manche 2 », plus grand programme d'énergie renouvelable en France, qui alimentera l'équivalent d'un million de foyers en électricité en 2025. L'investissement global s'élève à 4,5 milliards d'euros, le plus important de TotalEnergies dans l'Hexagone depuis une trentaine d'années.

**en bref**

**LA VOIX DES POULES**

**Sauvagerie de poules réformées**  
L'association La Voix des Poules organise un sauvagerie de poules de réforme de la race novobrown plein air, le samedi 27 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le mercredi 1<sup>er</sup> octobre de 10 h à 17 h à Courlay. Plus de 5000 poules sont disponibles pour ce sauvagerie. Le prix d'une poule est de 1 €. L'adresse du lieu sera transmise la veille aux personnes ayant réservé gratuitement via le site internet. Réservation sur : [www.lavoixdespoules.com/evenements](http://www.lavoixdespoules.com/evenements)



Réserve Naturelle Régionale Bocage des Antonins

DES NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS

LA LOIRE COMME UNE PERSONNE

Un collectif tente d'offrir au plus long fleuve de France une personnalité juridique. La mesure permettrait, selon le groupe, de mieux défendre la Loire face à des épisodes de pollution, de constructions ou encore aux conséquences du dérèglement climatique. A Bordeaux, une Déclaration des droits de la Garonne a symboliquement été signée mi-mai. Début juin, le Conseil de Paris a demandé au Parlement d'adopter une loi donnant à la Seine une personnalité juridique, s'appuyant sur les conclusions d'une convention citoyenne qui proposait notamment d'accorder à la Seine des droits « à exister, à couler, à se régénérer ».

PRÉSERVER LE CARACTÈRE NATUREL DE RUES

A Pornichet, entre La Baule et Saint-Nazaire, les rues du quartier Mercier, près de la plage Sainte-Marguerite, garderont leur caractère naturel à vie, après la création d'une servitude inscrite dans un acte notarié authentique, signé au début du mois par le maire. Cet acte met un terme à une ambiguïté cadastrale qui perdurait depuis près d'un siècle. La



Des citoyens se mobilisent pour donner une personnalité juridique à la Loire. L'objectif ? Mieux protéger le fleuve royal. Photo: Agence CC-BY-SA/CLAR

typicité des chemins en terre battue sera préservée.

UN TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN EN ÎLE-DE-FRANCE

Le premier téléphérique urbain d'Île-de-France sera mis en service samedi 13 décembre. Ses 4,5 km en font le plus long d'Europe. Ouvert tous les jours, de Villeneuve-Saint-

Georges à Créteil et à la ligne de 8 mètres, il aura une fréquence d'une cabine toutes les 23 ou 27 secondes, en fonction de la période de la journée. Les cabines sont calibrées pour accueillir dix voyageurs assis. Inclus dans l'abonnement Navigo, son tarif à l'unité est fixé à 2 euros.



Coup de projecteur sur les paysages de bocage

Le documentaire « Redécouvrir le Bocage », épisode de la série « Les Promesses de la Terre », sera diffusé sur Arte à 15h25 ce mercredi 1<sup>er</sup> octobre. Il mettra notamment en exergue les actions menées par l'association brassaraise La Buissonnière, dont Benoît Manceau est l'animateur, pour reconstituer les haies et le paysage de bocage. Des sites remarquables des Deux-Sèvres (vallée du Pressoir, Réserve naturelle régionale des Antonins) seront aussi mis en avant, tout comme Bocage pays branché ou l'association Deux-Sèvres Nature environnement.

ENVIRONNEMENT

Station d'épuration, déchets inertes... : des avis favorables à quatre projets

Le Conseil départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) des Deux-Sèvres s'est réuni le 24 septembre 2025. Quatre dossiers étaient à l'ordre du jour de cette réunion, dont le contenu est restitué sur le site internet de la préfecture des Deux-Sèvres. La demande d'autorisation relative à la création d'une chambre funéraire à Mauzé-sur-le-Mignon a ainsi été examinée. Elle a recueilli un avis favorable. Même orientation pour la demande de renouvellement de l'autorisation préfectorale d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes exploitée par la commune de Fresnes, au lieu-dit « Le Cloq ».

L'autorisation environnementale sollicitée pour la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Verge a également reçu un avis favorable. Il en a été de même pour le projet d'arrêté définissant le programme d'actions de la Zone de protection des aires d'alimentation des captages (ZPAAC) d'eau potable des Bouquets (Malmonge) et des Champs (Saint-Pierre-d'Exideuil). Un préalable aux décisions préfectorales

À la suite de ces avis, « la décision finale sera prise par le préfet des Deux-Sèvres pour les trois premiers dossiers et le préfet des Deux-Sèvres et le préfet de la Vienne pour le quatrième dossier », précise la préfecture des Deux-Sèvres. E.G.

Bassines : la Justice confirme « la démesure des volumes d'eau »

La Cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé vendredi l'illégalité de l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2021, pris conjointement par les préfets de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. Cet arrêté, qui concerne les bassines de Lay, de la Vendée, du Curé, de la Sière niortaise et du Marais Mouillé, permettait à l'Établissement public du Marais poitevin (EPMP), l'organisme unique de gestion collective de la ressource en eau du bassin-versant du Marais poitevin, de procéder « à la répartition entre exploitations irrigantes d'un volume d'eau démesuré », selon les mots des anti-bassines.

Le C.C.O. L'excès des volumes d'eau attribués et annulé l'autorisation préfectorale, en obligeant l'État à réduire d'un quart les prélèvements prévus.

« Revers cinglant » Bassines non merci réagit à la décision de la Cour administrative d'appel de Bordeaux : « La justice vient de trancher une nouvelle fois : les projets de méga-bassines dans le Marais poitevin sont incompatibles avec une gestion durable de l'eau. En confirmant l'illégalité de l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2021, la Cour administrative d'appel de Bordeaux inflige un revers cinglant à l'État et aux promoteurs des bassines. Cette décision, attendue et décisive, confirme ce que nous affirmions depuis des années : les méga-bassines sont illégales, injustes et écologiquement insoutenables pour le milieu naturel. Elles ne répondent en rien aux enjeux de préservation de la ressource en eau et mettent en péril les écosystèmes du Marais poitevin », écrit le Collectif dans un communiqué.

Association écologiste « persécutée » : la préfecture répond à l'ONU

Dans un document de quatre pages adressé à notre rédaction, la préfecture des Deux-Sèvres tient à apporter des précisions relatives à la parution de notre article évoquant le courrier du rapporteur spécial des Nations Unies sur les défenseurs de l'environnement, Michel Forst, condamnant les sanctions prises à l'encontre de l'association de protection, d'information et d'études de l'eau pour son soutien aux anti-bassines (lire CO du 5 septembre). Dans une lettre du 7 avril 2025, ce dernier avait demandé à Jean-Noël Barrot, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères aujourd'hui démissionnaire, de « prendre instantanément toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à la persécution, à la pénalisation et aux mesures répressives prises à l'encontre de l'association et de France nature environnement (FNE) afin d'empêcher que de nouveaux incidents ne se produisent ».

« Pas coutume de commenter dans le temps de l'instruction » Comme l'indiquent les services de l'État, « le préfet des Deux-Sèvres a été saisi par un courrier daté du 4 juin 2025 par les ministères destinataires de la correspondance du 7 avril 2025 [...], soit deux jours avant l'expiration du délai de réponse laissé par le rapporteur spécial. Des éléments chronologiques et de réponse ont été élaborés et proposés dans un délai raisonnable et sont en cours de consociation interministérielle », rétorque Tony Chesneau-Lloyd, le directeur de cabinet. Pour celui-ci, « les allégations écologiques se rapportent à des décisions administratives qui ont fait l'objet de recours, y compris contentieux, ou auraient été susceptibles de faire l'objet de recours hiérarchiques ou contentieux. La légalité, y compris au regard des engagements européens et internationaux de la France, aura vocation à être appréciée ultérieurement par les juridictions nationales et le cas échéant européennes compétentes. Des instances étant pendantes, il n'est pas de coutume de la commenter dans le temps de leur instruction, y compris vis-à-vis d'instances internationales, les autorités administratives et juridictions françaises étant souveraines ».

SAINTE-NÉOMAYE

Ciné débat vendredi autour des haies

Vendredi 3 octobre, l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) et la commune de Sainte-Néomaye, propose une soirée ciné débat autour de la gestion des haies et de la biodiversité.

À 20 h 30, à la salle des fêtes Le Temple, la soirée débutera par la projection du film documentaire « À tous les étages, les mille et une histoires d'une haie », réalisé par Marie Daniel et Fabien Mazzocco. « Ce film sensible et poétique explore les multiples rôles de la haie dans nos paysages, nos écosystèmes et nos vies. La projection sera suivie d'un échange animé par des intervenants de Prom'Haies et de DSNE, qui partageront leur expertise et répondront aux questions du public », explique Marion Villat, en charge de la communication.

Prom'Haies œuvre depuis 35 ans Pour rappel, Prom'Haies est une association environnementale qui œuvre pour l'arbre depuis plus de 35 ans. Elle a pour mission le développement des pratiques agroécologiques sur les exploitations agricoles et dans les collectivités. Elle forme particuliers et professionnels aux méthodes de plantations et de taille, de greffage et d'entre-



L'association accompagne les agriculteurs et les écoliers lors des plantations de haies, comme ici à Exoudun. Photo: CC

ten des haies. Elle accompagne les agriculteurs dans la définition de leurs projets agroforestiers et dans leur campagne de plantation. Elle sensibilise le grand public aux questions environnementales liées au rôle de l'arbre en général et de la haie en particulier. Enfin, elle expérimente de nouvelles techniques et matériels de plantations ou d'entretien, en privilégiant les partenariats, graines et plants locaux.

Entrée libre et gratuite. Renseignements au 06 95 55 06 94 ou à [fichet@promhaies.net](mailto:fichet@promhaies.net)



1966

environnement

# Elles perdent leur subvention

5.000 € en moins pour Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres. Les explications de Coralie Dénoues, le mécontentement des associations.

Le Département des Deux-Sèvres a décidé qu'il ne subventionnera plus les associations Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres (Gods). Sollicitée par la NR, la présidente du conseil départemental Coralie Dénoues explique que ce choix relève d'un changement de « mode de financement » : « On est passé d'un système de subvention à des rémunérations de prestation. »

**Une nouvelle forme de financement**

Coralie Dénoues indique que le Département a ainsi versé 19.300 € au Gods et 29.662 € à DSNE pour les inventaires et plans de gestion des espaces naturels sensibles qu'il leur a commandés (marchés 2024), ce avec l'idée de « permettre la sensibilisation à la biodiversité de manière permanente dans ces espaces ». Elle ajoute qu'au titre d'autres marchés votés le 22 septembre 2025, DSNE touchera près de 36.200 € et le



DSNE consacrait la moitié de la subvention de 5.000 € pour éditer le calendrier interassociatif des sorties nature. (Photo NR, Emmanuel Touron)

Gods près de 13.000 €. « Pour 2026, les marchés sont en cours de rédaction. » « C'est une autre façon de les financer en les rémunérant pour l'apport de leur expertise », conclut la présidente du Département.

**Mise en concurrence**  
« Le problème ici est qu'on confond subvention et prestation de

services », commente Anne Fauchet, l'une des porte-parole de DSNE en rappelant que ces 5.000 € permettaient des projets lancés à l'initiative de l'association comme le calendrier annuel des sorties nature et les livres « A la découverte de... », une série de petits guides sur les animaux des Deux-Sèvres. « Le Département nous met en

concurrence avec les bureaux d'études privés. On ne sait plus ce qu'on va percevoir d'une année sur l'autre. »

Pour Anne Fauchet, qui se demande au passage si DSNE ne paye pas ici ses prises de position sur la gestion de l'eau (et les « mégabassines »), la conclusion est claire : « Le Département ne soutient plus les associations de protection de la nature. » Elle en veut pour illustration supplémentaire l'absence de représentant du conseil départemental à la dernière assemblée générale de l'association ou à la récente inauguration de la Maison de la réserve naturelle du bocage des Antonins.

**« Un recul de la politique environnementale »**

De son côté, dans un texte adressé à la NR (et publié intégralement ci-dessous), le Gods, qui dit avoir vainement demandé des rencontres avec le Département, s'inquiète du « recul de la politique environnementale du conseil départemental quant à sa volonté de protection

des espèces (notamment celles à forts enjeux de conservation) et d'éducation à l'environnement à destination du grand public et plus particulièrement des scolaires ». Les ornithologues déplorent l'arrêt de la subvention de 5.000 € qui leur permettait notamment d'« assurer une mission de protection des oiseaux de plaine », ils regrettent aussi que le Département n'ait pas été davantage « proactif » dans le programme national de développement du réseau d'aires protégées, que sa politique sur les espaces naturels sensibles (compétence obligatoire financée par la taxe d'aménagement) « se limite le plus souvent à l'accueil des publics », qu'il se soit désengagé de l'animation Natura 2000 et ait stoppé le programme d'éducation à la nature Ecorce. Seul motif de consolation, le maintien du financement du parc Zoodyssée qui profite aux élevages conservatoires de cistude, vison d'Europe et outarde canepetière.

Emmanuel Touron

le C.O. du 15/10/25

ÉCOLOGIE

## Un modèle d'architecture durable à découvrir et visiter en Gâtine



La Maison a été inaugurée le vendredi 12 septembre. PHOTO: ANIMES CO

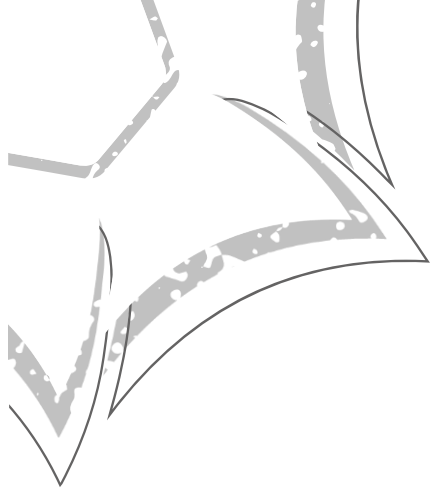
Vendredi 17 octobre à 17 h, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Deux-Sèvres organise une visite de la Maison de la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins, à Saint-Marc-la-Lande, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture (JNA).

Initié par Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), ce projet s'est voulu exemplaire et pédagogique sur l'économie circulaire, le réemploi, les matériaux biosourcés, l'intégration d'abris pour la biodiversité, la phyto-épuration.

De par tous ces aspects, le bâtiment offre une illustration parfaite d'une architecture de demain frugale et adaptée aux changements environnementaux et sociétaux actuels.

**Une heure de visite**

La visite est ouverte au grand public, aux professionnels, associations, collectivités. Elle durera une heure et se clôturera par un moment de convivialité et d'échanges. Gratuite, inscription recommandée en ligne.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



## Réserve Naturelle Régionale Bocage des Antonins

La Nouvelle République  
Jeudi 23 octobre 2025

**faits divers**

**NIORT**

**La police sauve un hérisson des mains des deux ravisseurs**

L'intervention est plutôt insolite, même si elle cache un phénomène qui n'est pas nouveau. Vers 23 h 45, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 octobre, une patrouille de la brigade anticriminalité (Bac) du commissariat de Niort effectuait une ronde dans le quartier de Sainte-Pezenne, à Niort, quand elle aperçut deux individus accompagnés d'un chien, dissimulés derrière un buisson. Non loin d'eux, les policiers ont retrouvé un panier en osier avec un petit hérisson à l'intérieur, bien vivant. Comme le rappelle le commissariat sur sa page Facebook, les hérissons sont « en quasi-extinction » et protégés au sein de la communauté européenne. L'animal a donc été remis en liberté par les policiers. Cette histoire n'est pas sans rappeler celle datant de 2023, quand un homme avait été interpellé dans le quartier du Clou-Bouchet, toujours à Niort, avec douze hérissons dans son coffre. Il avait alors indiqué qu'il avait l'intention... de les manger.

**FAITS DIVERS**

**La police repère deux individus suspects et sauve un hérisson**



Les policiers ont remis en liberté l'animal.

PHOTO ILLUSTRATION

Les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) de Niort ont réalisé une intervention insolite dans la nuit de mardi à mercredi. En patrouille dans le quartier de Sainte-Pezenne, ils ont repéré deux individus avec un chien cachés derrière un buisson... avec un hérisson vivant dans un panier en osier. Les policiers ont libéré l'animal « quasi menacé » d'extinction.

**PAMPROUX**

**La prolifération des pigeons inquiète**

Lundi 13 octobre, le conseil s'est réuni autour du maire Marie Naudin, qui, en préambule, a convié la société Dove Busters de Châtellerault. Le représentant de l'entreprise indique « avoir observé le retour massif des pigeons au nombre de 300 environ qui envahissent les bâtiments publics et privés. » En rappelant que « la prolifération des pigeons sédentaires, apporte un déséquilibre des autres espèces. Il est indispensable de protéger les bâtiments communaux, notamment l'église. Les pigeons ont besoin d'un lieu pour dormir, généralement du bâti, de l'eau et de la nourriture. » Thierry Gouband, adjoint à l'environnement, confirme : « Toutes les conditions sont réunies pour favoriser leur sédentarité à proximité de la rivière, sur l'église et autres bâtiments de proximité, avec la nourriture à proximité. Le réchauffement climatique favorise également la reproduction avec quatre à cinq nichées annuelles. Des actions de prévention peuvent être mises en place comme la vérification annuelle des bâtiments concernés pour s'assurer qu'ils sont bien clos. À Pamproux, le clocher de l'église attire cette espèce. Régis Marcussou, 1er adjoint, précise : « Une intervention de nettoyage des chéneaux et de remise en place des ardoises est en cours sur l'église afin d'assurer le clos de l'édifice et sa protection des faibles (30 gr par jour et par pigeon) qui sont corrosives. » Toutes les propositions sont à l'étude.

**les châteliers**

**Nuit des dragons.** Balade nocturne organisée par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), vendredi 24 octobre, à partir de 20 h 30. Afin de découvrir les secrets des salamandres tachetées qui arpentent les sous-bois humides. Les détails seront donnés lors de l'inscription auprès de Chloé Jean : chloe@cpie79.fr ou 05.17.31.01.29.

**La réserve des Antonins en lumière au Fifo**

Pour fêter les 10 ans du classement de la réserve naturelle régionale du Bocage des Antonins, Deux-Sèvres nature environnement propose plusieurs animations dans le cadre du Festival international du film ornithologique de Ménégoite : exposition photographique « Le bocage en héritage », une immersion sonore avec Boris Jolivet (audiobook) à l'église Saint-Jean-Baptiste de Ménégoite à 18 h, les 29, 30 et 31 octobre (sur réservation auprès du festival) et une sortie découverte de la RNR le 29 octobre (sur réservation auprès du festival).

**festival**

**L'Oiseau de l'année en expo au Fifo**

Chaque année depuis cinq ans, les associations de photographes nature Camera Natura, basée aux Châtelliers, et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) distinguent les meilleures œuvres des photographes participant au concours photo de l'Oiseau de l'année. Le palmarès vient d'être livré par Camera Natura, lundi 27 octobre, à la veille de l'ouverture du 4<sup>e</sup> Festival international du film ornithologique (Fifo) de Ménégoite : c'est un petit gravelot sur fond de ciel orangé qui l'emporte, avec la photographie d'Antoine Dusart (Charente-Maritime) élue en tête des dix images hissées au palmarès de cette édition 2025. Les dix photographes sélectionnés, parmi lesquelles figure, pour la première fois, celle d'un Deux-Sévrien en la personne de Paulin Mercier avec son adoucte hausse-cou photographiée sur l'île Madame (Charente-Maritime), seront exposés en grand format, en parallèle au Fifo qui se tient du mardi 28 octobre au dimanche 2 novembre. Comme chaque année, l'exposition trouvera place dans la grange de l'Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménégoite (Ifcam) aux Châtelliers.

**Record battu !**  
Les participations ont afflué de métropole et d'outre-mer. Avec 860 photos validées, nous battons notre record de l'an dernier, d'autant que responsables de Camera Natura. Mais nous ne courons pas après les chiffres, l'essentiel étant que les photographes participants soient soucieux de la préservation de la nature. L'occasion de rappeler que le chiffre importe bien moins que l'éthique qui préside à ce concours, comme aux concours de Camera Natura et de la LPO. « Ne nous volons pas la face, les photos de grande qualité que nous sélectionnons et que nous présentons au public sont un peu l'arbre qui cache la forêt. Car en toile de fond, la biodiversité continue de se dégrader. Les photographes sont eux-mêmes témoins de cet effondrement », indique-t-on chez Camera Natura.

**Quatre expositions en une**  
Allain Bougrin-Dubourg, président de la LPO, ajoute que « photographier la faune sauvage relève notre besoin de renouer avec le vivant. Mais sans que l'impact ne soit jamais se faire au détriment de ses sujets. Ce concours s'inscrit dans cette exigence : coupler l'art et l'éthique, la beauté et la responsabilité ».

Aux côtés des dix photos sélectionnées, l'exposition cohabitera avec celle d'une série de photographes des membres de Camera Natura sur le thème de « L'arbre, la vie ». Les nouveaux diplômés en photo nature de l'Ifcam présenteront, eux, le résultat de leurs travaux. Figure également en extérieur l'exposition de Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), « Le bocage en héritage ».

Sébastien Ackert

Exposition en accès libre du 28 octobre au 2 novembre, dans la grange de l'Ifcam aux Châtelliers. Rencontre officielle avec les auteurs des photos sélectionnées, samedi 1 novembre, à 11 h l'Ifcam en présence d'Allain Bougrin-Dubourg à 19 h 30. Camera Natura accueillera Laurent Girard, directeur et fondateur de la revue Image & Nature pour une rencontre informelle avec les passionnés de photo nature.



La photo du petit gravelot d'Antoine Dusart a remporté le concours de l'Oiseau de l'année 2025. (Photo: Antoine Dusart)



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

festival

La NR du 30/10/25 - 2029

## La campagne sublimée par Marc Ollivier

Installé dans le Marais poitevin, le jeune photographe de 26 ans dévoile au Fifo de Ménigoute sa captivante exposition « Campagnes sauvages ».

**M**a drogue, c'est ce shoot d'adrénaline quand on a un face-à-face et qu'on partage le regard avec celui de la faune sauvage. Dévoilée jusqu'au dimanche 2 novembre sur le salon d'art animalier du Festival international du film ornithologique (Fifo) de Ménigoute, l'exposition *Campagnes sauvages* de Marc Ollivier est de ces odes à la faune et la flore omniprésentes à nos portes. Cette nature, aussi extraordinaire que commune qu'on en occulterait parfois sa richesse et sa beauté. Ici des lièvres, là des cerfs et des sangliers, et bien sûr son animal fétiche, le renard. « *L'Image, c'est l'aboutissement d'une quête, après des heures de repérage et d'attente* », pointe ce fils d'agriculteur, passé par les rangs de l'Iffcam (Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute), basée aux Châteliers, entre 2022 et 2024. « *Il faut connaître les habitudes des animaux pour avoir cette chance.* »

**« J'avais cette passion, j'ai vu à Ménigoute que c'était possible »**

La campagne autour de Surgères (Charente-Maritime) a été le théâtre des affûts du jeune photographe de 26 ans, batelier aujourd'hui installé à Coulon dans le Marais poitevin. « *Je suis un passionné de nature, je l'ai découverte en accompagnant mon père à la chasse : je*



Fils d'agriculteur, Marc Ollivier a capté ces instants de vie sauvage dans la campagne autour de Surgères, en Charente-Maritime. (Photo NR, Maxime Chataigner)

*ne me suis pas mis à la chasse, mais à l'appareil photo oui, sourit Marc Ollivier. Au début, j'avais ce complexe d'être à la campagne, où il n'y a pas d'espèces phares. Il n'y a pas de sujets de savane par exemple. Mais finalement, il faut vraiment ne pas avoir ce complexe, tirer profit des lieux et se lancer des défis.* »

Présenter au salon d'art animalier du Fifo de Ménigoute, les seize clichés de son exposition, née il y a un an et qui a déjà connu six salons, c'est comme une bénédiction pour Marc Ollivier. « *C'est la date la plus symbolique pour moi, lance-t-il. J'y viens toujours avec des étoiles dans les yeux, je me souviens avoir vu ici Vincent Munier [photographe animalier et réalisateur de renom], j'étais comme un fou ! C'est ici que je me suis dit que je voulais faire l'Iff-*

*cam : j'avais cette passion, j'ai vu à Ménigoute que c'était possible.* »

### Le Marais poitevin dans son objectif

Dans le cadre de son master sur la conservation de la biodiversité pour le monde agricole, Marc Ollivier a remis à jour, dans le cadre d'un stage en 2022 auprès de Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), une étude réalisée quelques années plus tôt par Alexandre Boissinot, conservateur de la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande. L'enjeu : suivre les populations d'amphibiens et leur évolution dans soixante-dix-neuf mares du bocage de la Gâtine « *en tentant de comprendre comment les paysages alentours les ont impactés, notamment les haies, les cultures,*

*les parcelles* », souligne-t-il. Marc Ollivier salue immédiatement le précieux soutien d'Alexandre Boissinot et son importance dans son parcours. « *Il m'a fait lever les yeux sur les espèces présentes dans les cavités des arbres, sur les insectes, sur les amphibiens, j'ai pu élargir ma gamme d'espèces à observer.* » Un environnement dans lequel baigne désormais le batelier dans le Marais poitevin. Les renards, lièvres et sangliers ont laissé place à la loure d'Europe, à la rosalie des Alpes ou encore au martin-pêcheur. Au cœur du bocage humide, cerné de ces emblématiques arbres têtards, décor rêvé pour une prochaine exposition.

Maxime Chataigner

Instagram : @marc\_ollivier  
faune\_sauvage

## ... Coopérer pour sauver les patrimoines



Pierre-André Masteau, délégué départemental des Deux-Sèvres pour la Fondation du patrimoine, et Didier Gaillard, président du Pays de Gâtine, ont signé ce partenariat. (Photo NR, Maxime Chataigner)

Sur le Festival international du film ornithologique (Fifo) de Ménigoute, la Fondation du patrimoine et le Pays de Gâtine, à la manoeuvre pour le projet de Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine dont le classement est espéré en 2027, ont signé mercredi 29 octobre en début d'après-midi une convention de partenariat. L'objectif à travers ce document : renforcer la préservation et la valorisation du patrimoine bâti et naturel en Gâtine « *en accompagnant mieux les porteurs de projet* » notamment les municipalités, souligne Pierre-André Masteau, délégué départe-

mental des Deux-Sèvres pour la Fondation du patrimoine. « *On adjoint les forces des deux structures qui partagent des missions communes : promouvoir et protéger les patrimoines, prolonger Ronan Cesbron, directeur d'un Pays de Gâtine par qui transitent les fonds européens qui sont ensuite distillés sur le territoire. Les porteurs de projet n'auront plus à faire deux fois des lettres de motivation par exemple, et cela entre dans une stratégie globale pour la Gâtine. On entre véritablement en mode PNR.* »

M.C.

RAPPORT D'ACTIVITÉ



festival

# Ce qu'a changé son Grand Prix au Fifo

La NR du  
01/11/25  
2087

Avant la proclamation ce soir du palmarès du 41<sup>e</sup> Fifo, Léa Collober, première femme à remporter seule ce prix en 2024, revient sur cet instant indélébile.

**P**remière femme à triompher seule et première réalisatrice à être passée par l'Iffcam (Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute) aux Châteliers : ce fut un brillantissime coup double le samedi 2 novembre 2024 pour Léa Collober, lauréate du Grand Prix du Festival international du film ornithologique (Fifo) de Ménigoute. Une consécration pour la Deux-Sévrienne de 29 ans, installée près de Secondigny, portée par son documentaire *Odyssée mare*.

« Complètement étonnée » ce soir-là, Léa Collober savoure encore un an plus tard cette « très belle récompense ». « On ne s'était jamais dit que ce film, avec un petit budget, très local et avec seulement cinq personnes sur le projet, ferait l'unanimité ! » Celui d'un focus sur la microfaune des mares, « avec un esprit très science-fiction de l'infiniment petit à l'infiniment grand » tourné dans la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande.

**« Ça a renforcé ma légitimité en tant que naturaliste »**

Mais alors, qu'apporte un sacre au Fifo, dont la 41<sup>e</sup> édition sera conclue ce dimanche 2 novembre 2025, au lendemain de la proclamation, en soirée, du palmarès ? « Une visibilité assez impressionnante pour le film, qui a connu une cinquantaine de projections partout en France et des sélections dans d'autres festivals, se remémore Léa Col-



Léa Collober avait triomphé sur le Fifo en 2024 grâce à son documentaire « Odyssée mare », tourné dans la réserve naturelle régionale du bocage des Antonins à Saint-Marc-la-Lande. (Photo NR, Maxime Chataigner)

lober. Je n'avais même pas à solliciter les organisateurs, ils me contactaient directement, les festivals voulaient le film ! Ça a aussi permis que le travail au microscope soit connu et reconnu, on m'a contactée pour d'autres images sur ce format-là. » Surtout, « ça a renforcé ma légitimité en tant que naturaliste, sourit-elle. Je ne suis pas biologiste : je suis une amatrice de sciences et très curieuse, je vulgarise notamment les faits scientifiques sur la biodiversité à travers des vidéos sur mes réseaux sociaux. Ce gros bagage de naturaliste, ça m'a aidée pour la suite. » C'est là qu'elle met en lumière son passage sur les bancs de l'Iffcam basé aux Châteliers, entre 2018 et 2020, après des études de droit et de langues. Son dossier sur les araignées sauteuses a fait mouche pour entrer dans ce fleuron de la formation au cinéma ani-

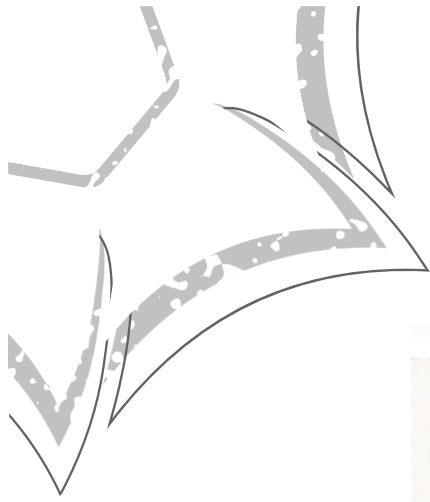
maler. « L'école m'a apporté la technique », reprend Léa Collober, de ces enfants du Fifo à sillonner les allées depuis toute petite.

**Et maintenant, le hanneton**  
Cette passion pour le vivant, son père Olivier n'y est pas étranger. Elle rappelle qu'il est de ceux qui ont impulsé la création de la réserve naturelle régionale de Saint-Marc-la-Lande. « Il a vite alerté sur la rareté de certaines plantes : la réserve devient un îlot de biodiversité dans un paysage de Gâtine désormais de plus en plus ouvert », se désole Léa Collober. Elle distille alors ses conseils à celles et ceux qui voudraient s'inscrire dans ses pas. « Rester curieux et informés, lire beaucoup de livres naturalistes et s'engager dans tous les sens du terme. S'engager physiquement en allant tous les jours dans la natu-

re, et s'engager moralement en militant pour ce à quoi on croit. Les passionnés, ça se ressent. » À Ménigoute vendredi 31 octobre, dans le cadre des rencontres franco-allemandes du collectif de la French connection, Léa Collober a pitché auprès de la chaîne Arte l'adaptation, sur laquelle elle travaille, du livre *Les Mémoires d'un hanneton*, écrit par Ernest-Marie-Jules Jeanbernat au 19<sup>e</sup> siècle. « Quand je l'ai lu, j'ai vu le film, lance-t-elle. Ce sera un film éco-produit, pour respecter les animaux et les valeurs que je défends et avoir un impact carbone très bas. » En quête de diffuseurs, Léa Collober espère boucler son nouveau documentaire d'ici à la fin d'année 2027.

Maxime Chataigner

« Odyssée mare » est à découvrir sur Salamandre TV.



énergies renouvelables - Cours

la NR le 17/11/25

## « Un fort impact visuel, non acceptable »

2173

Le projet de l'entreprise Valéco, via sa filiale la société PE de Cours, d'ériger deux éoliennes hautes de 172 mètres à Cours, près de Champdeniers, entre Niort et Parthenay, a fait l'objet, vendredi 14 novembre, d'un refus de la préfecture des Deux-Sèvres, comme l'ont indiqué nos confrères du *Courrier de l'Ouest*.

La demande, déposée en octobre 2023, avait enregistré de nombreuses oppositions lors des différentes étapes de consultation : l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, le conseil scientifique régional du Patrimoine naturel, dix des dix-sept communes consultées (trois dont Cours étant favorables), la communauté de communes Val de Gâtine et le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Gâtine, établissement public chargé de créer le Parc naturel régional du Pays de Gâtine. Le commissaire enquêteur, enfin, avait émis un avis défavorable à



La construction de deux éoliennes était envisagée à Cours.

(Photo archives NR, Mathieu Herduin)

l'issue de l'enquête publique réalisée en mai et juin. La préfecture a donc tranché en défaveur du parc éolien, considérant que la production électrique « modeste » des deux machines ne justifie pas les inconvénients du projet. Au

premier rang desquels « un fort impact visuel, non acceptable » pour les monuments historiques de Saint-Marc-la-Lande, la commanderie Saint-Antoine et l'église Saint-Médard : « L'étude d'impact sous-estime sa valeur » et les mesures visant à li-

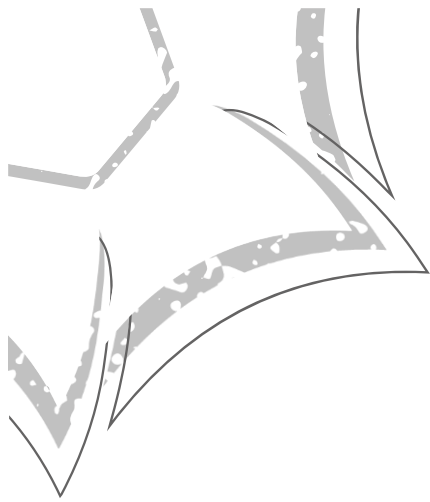
miter l'impact visuel ne sont « pas à la hauteur » relève l'arrêté.

### Huit hameaux

L'arrêté préfectoral est également motivé par l'impact sur le paysage, « une des dernières zones de bocage à haute densité au plan national », que le Parc naturel aura mission de conserver. Les éoliennes se trouveraient à un kilomètre de la réserve régionale des Antonins, secteur fréquenté par les hérons et les chauves-souris, pour lesquels il est relevé « l'insuffisance des mesures visant à [les] protéger ». La préfecture juge enfin que les habitants de huit hameaux environnants subiraient des « impacts visuels et sonores négatifs ».

La société PE de Cours a deux mois pour contester ce refus de l'autorisation environnementale auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux.

Sébastien Kerouanton



open média

Nous soutenir

# VIVANT

Lettre d'info

## A la Réserve Naturelle des Antonins, une maison à la pointe de l'éco- rénovation

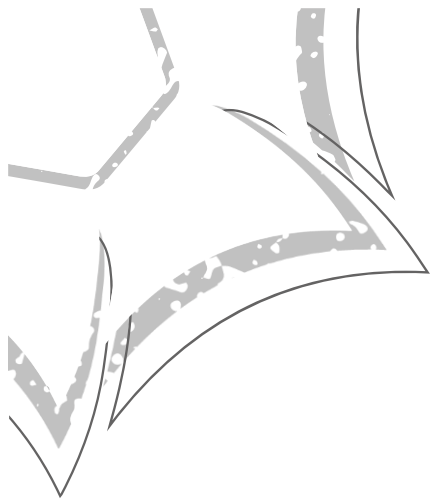
par [Marie Gazeau](#) | 21 octobre 2025

#biodiversité #ecohabitat #économie  
circulaire



La carte

Pour ses dix ans, la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins à St-Marc-La-Lande (79) s'est offert une maison. Réhabilitée avec le moins d'énergie fossile possible grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés, locaux ou de réemploi, l'ancien bâtiment agricole peut désormais accueillir le personnel de la réserve, le grand public... et la biodiversité.



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



open média  
**VIVANT**

Nous soutenir

Lettre d'info

en ce début d'automne.

### « Ce chantier me change des maisons classiques »

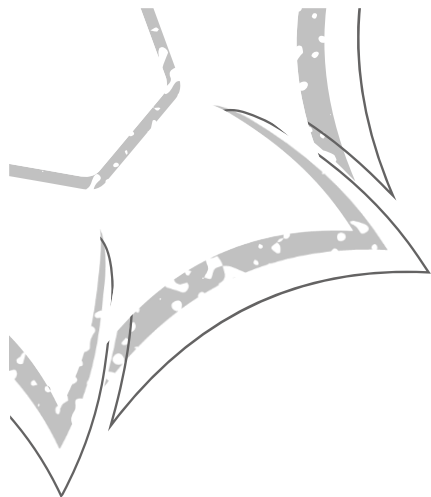
Dès les premiers travaux, l'ancienne dalle de béton a été démantelée et concassée en morceaux de tailles hétérogènes pour accueillir serpents, crapauds et autre petite faune locale sous la terrasse. « Ça nous a évité d'évacuer les gravats et de faire venir des matériaux », poursuit Alexandre Boissinot. Les hirondelles aussi se sont invitées sur le chantier. Et pour qu'elles puissent finir leur nichée, les artisans ont dû réorganiser leur travail. « Ce chantier me change des maisons classiques, explique Clément Thomas, charpentier pour l'entreprise Berthelot, et je me dis qu'il y a des choses que l'on pourrait faire ailleurs. » Pour intégrer des nichoirs au bardage, il a posé quelques planches plus larges. Et l'artisan, déjà sensible aux choses de la nature, a pu travailler des bois locaux et aiguïser son œil naturaliste tout au long du chantier. Deux semaines seulement après la mise en eau de la mare pédagogique située en face de l'édifice, sont apparues les premières pontes de grenouilles. « La nature répond déjà, ça fait du bien », sourit le conservateur de la réserve.



La carte

Pour réaliser ces bancs qui font aussi office de gîte à lézard, chaque pierre a été taillée et positionnée sous l'œil attentif du murailler Vincent Boutteaud. À contresens d'un contexte où tout va vite, ici des bénévoles ont passé des semaines de travail pour un résultat durable.

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



open média

## VIVANT

Nous soutenir

Lettre d'info

des temps d'animation. L'association Deux-Sèvres Nature Environnement en est le gestionnaire et y met en œuvre un programme adapté : inventaires, programmes de recherche, entretien, aménagement, échanges avec les agriculteurs en place, mais aussi accueil du public. Ce sont plus de 800 personnes qui viennent chaque année découvrir ce bocage particulièrement préservé. Il lui fallait donc un bureau et un espace d'accueil digne de ce nom.

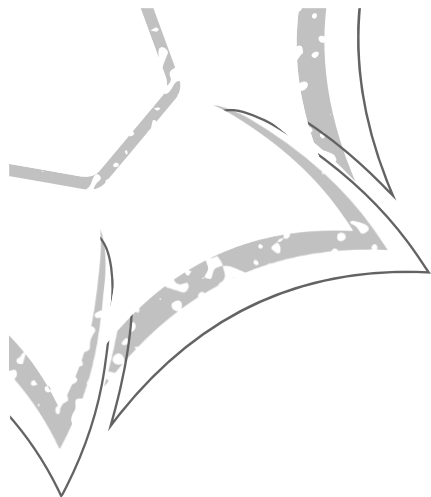


La carte

La maison compte un grand préau et deux « boîtes ». La première sert de lieu de stockage. La seconde est un espace de bureau chauffé au bois et isolé en paille hachée, un nouveau procédé pour lequel les artisans ont dû se former. Bardage, ganivelles et lutrins ont été réalisés à partir de bois du Beugnon scié à Pamplie. Le tout situé à moins de 30 km du chantier.

### Réemploi et proximité au cœur du cahier des charges

« Plutôt que de mettre le bâtiment par terre on s'est dit qu'il pouvait être conservé pour y installer une « boîte chauffée » qui accueille un bureau », explique Benjamin Verger, co-fondateur de [100 détours](#), fabricant de mobilier à partir de bois surcyclé. « C'est comme ça qu'est née la première esquisse de la maison de la réserve ». Le projet a ensuite pris de l'ampleur, et avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, un cahier des charges incluant le réemploi et la proximité d'approvisionnement en matériaux biosourcés a été rédigé. « Le niveau d'exigence pour ce chantier était très important », explique l'architecte Magali Bodin. Ce n'était pas rien d'aller au bout ». Le premier enjeu a été de mettre en adéquation les plans conçus en amont avec les matériaux disponibles en



## Des professionnels qui s'organisent localement

Cette démarche coûte plus cher que d'acheter du neuf *made in China*. Mais on ne finance plus la même chose.

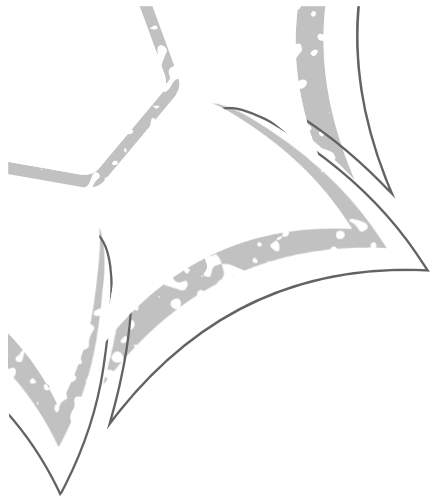
*On a demandé à un menuisier d'adapter d'anciens volets pour les portes intérieures. L'argent a été à la valorisation de son savoir-faire plutôt qu'aux revendeurs de matériaux.*  
Magali Bodin, architecte

Il a fallu que tous les acteurs du projet jouent le jeu. Certains commencent à avoir l'habitude de travailler ensemble. Il est courant que des entreprises du Bocage fassent don de vitrages à [la matériauthèque Accro'bât de Bressuire](#). Grâce à un important travail collaboratif le défi du local et du recyclage a été relevé. Et pour ce qui est des bois neufs, tous viennent de 30 km à la ronde. « Celle qui a le plus voyagé, c'est la porte de la cuisine ! s'amuse Benjamin Verger. Elle vient de la Gare du Nord. Après avoir accueilli des milliers de voyageurs à Paris, elle se retrouve au calme dans le bocage dans Antonins. »

## La carte

Rédaction : Marie Gazeau  
Photos : Clément Braud

## Vous aimerez aussi



open média

VIVANT

Nous soutenir

Lettre d'info

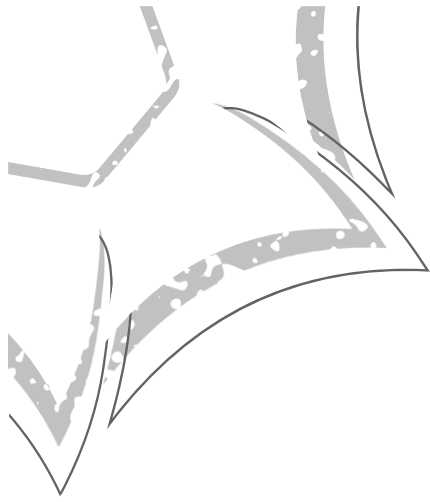


### À Poitiers, une école écologique a ouvert ses portes

Mieux construire pour mieux instruire. En septembre, les 86 élèves de l'école de Montmidi, à Poitiers (86), ont fait leur rentrée dans un bâtiment flambant neuf. Conçu pour répondre à la croissance démographique du quartier, il fait aussi la part belle aux matériaux locaux et durables, à la résilience énergétique et à la végétation. Une école qui s'adapte au changement climatique tout en favorisant l'éducation à la nature et à l'environnement. Photoreportage.

**V** Vivant le Média

**La carte**



## Faire Avec : quelle place pour le réemploi dans le bâtiment ?

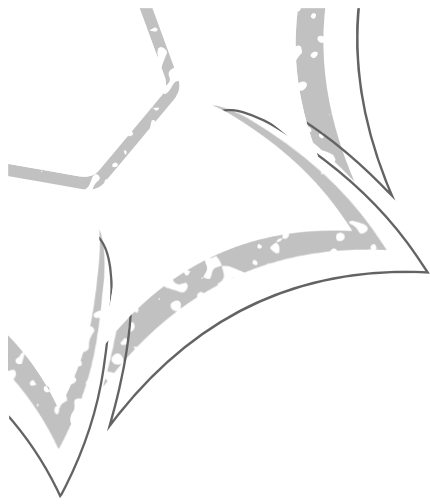
Faire Avec, c'est le nom du programme de rencontres autour du réemploi dans la construction lancé sur 2023-2024 par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Charente-Maritime, en partenariat avec l'Atelier Formidable. Objectif : sensibiliser les politiques, les professionnels et le grand public à la nécessité de penser de manière circulaire les besoins du secteur du bâtiment, qui génère en France 46 millions de tonnes de déchets par an. Interview de Pénélope Fléchet, architecte-pirate et fondatrice de l'Atelier Formidable, structure d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage.

**La carte**

**V** Vivant le Média

Partagez cet article en un clic





Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



open média  
**VIVANT**

**Nous soutenir**

**Lettre d'info**

accès à des contenus d'information sur la transition écologique et sociale, venant majeure de notre époque. Nous avons par ailleurs décidé de ne pas avoir recours à la publicité sur notre site, pour défendre un journalisme à l'écoute de la société et non des annonceurs.

Cependant, produire des contenus d'information de qualité a un coût, essentiellement pour payer les journalistes et photographes qui réalisent les reportages. Et nous tenons à les rémunérer correctement, afin de faire vivre au sein de notre média les valeurs que nous prônons dans nos articles.

Alors votre contribution en tant que lecteur est essentielle, qu'elle soit petite ou grande, régulière ou ponctuelle. Elle nous permettra de continuer à proposer chaque semaine des reportages qui replacent l'humain et la planète au cœur des priorités.

[Comprendre notre modèle économique](#)

[Faire un don](#)

**Abonnez-vous gratuitement à notre lettre d'information**

pour recevoir une fois par mois les actualités de la transition écologique et sociale.

[S'abonner](#)

**La carte**

[← Dans les écoles de Poitiers, la végétalisation par le réemploi](#)

[Avenir Climatique rouvre son ACademy →](#)

NOUS SUIVRE



NOUS CONTACTER

FORMULAIRE DE CONTACT

**Votre titre va ici**



Annexe 4 : Flyer de la Fête du Bocage des Antonins

Saint-Marc-la-Lande (79)

# Fête du Bocage des Antonins

déjà 10 ans !

★ Entrée gratuite ★

**Spectacles musicaux, animations nature, films, expositions photos et peintures, grimpe d'arbres, jeux pour enfants, restauration et buvette**

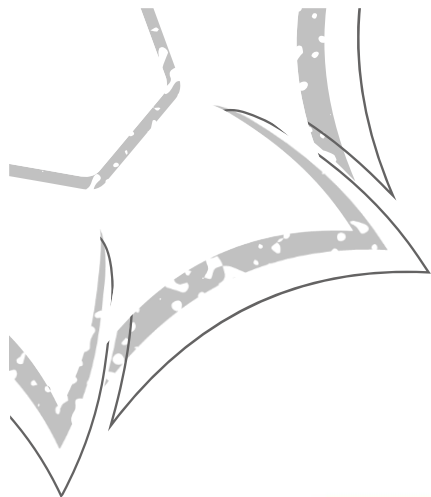
Venez fêter l'anniversaire de la réserve naturelle, découvrir son bocage préservé, sa biodiversité unique, les actions réalisées pour sa sauvegarde et la Maison de la Réserve tout juste inaugurée !

Organisée par :

Deux-Sèvres Nature Environnement

Réserve Naturelle Régionale BOCAGE DES ANTONINS

12 et 13 septembre 2025



## Vendredi 12 septembre

### SOIREE D'OUVERTURE DES 10 ANS DE LA RESERVE !

**18h30 :** Projection du film sur la construction de la Maison de la Réserve réalisé par Valentin Trucchi et Léa Collober

**19h30 :** Ratatouille de l'amitié offerte par DSNE

**20h30 :** Spectacle musical et bal des Recycleurs de sons, humoristique, étonnant et détendu qui invite petits et grands à la danse !



## Samedi 13 septembre

9h30 : Café d'accueil

### ANIMATIONS NATURALISTES

10h : Sur inscription auprès de DSNE (voir p.4)

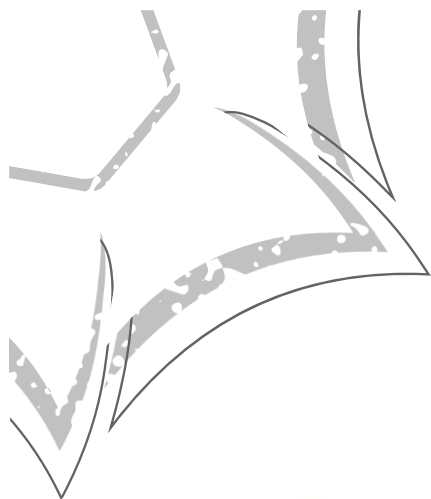
- **Atelier dessin et peinture** sur la nature avec Dominique Mansion
- **Découverte de la vie microscopique des mares** avec Léa Collober (réalisatrice du film « Odyssée Mare »)
- **Découverte et étude des serpents** de la réserve naturelle avec Albane Moisant (DSNE)
- **Balade commentée de l'exposition « Le Bocage en héritage »** par Camera Natura



### TEMPS CONVIVIAL

12h30 : Repas





## PAPOTAGES AUTOUR DU BOCAGE



**14h30 - 16h30 : Salle communale de Saint-Marc-la-Lande**

- Bilan de dix années de connaissances naturalistes dans le bocage des Antonins (Alexandre Boissinot - RNR du Bocage des Antonins, DSNE).
- Le bocage en France et en Deux-Sèvres : répartition, évolution et exemples de travaux de recherche sur la biodiversité de ce paysage (Olivier Lourdaï - CNRS de Chizé).
- Connaissances et enjeux de conservation des champignons des prairies naturelles des espaces bocagers (Yann Sellier - RNN du Pinail, GEREPI).
- Recréer le bocage sur sa ferme : retours d'expériences (Antoine Pasquier - agriculteur).

## BALADE CONTEE

**14h30 : Animée par le Nombriil du Monde**

## SPECTACLE

**17h30 : « La libre forêt » par Arzhella**

La forêt regorge de mystères pour Sève et Dune. Apprendre à s'y repérer, à reconnaître les arbres et champignons, à partager cet espace avec les autres visiteurs... Et qui les observe entre les branches ? Jeune public, à partir de 3 ans.

\*Tous publics\*

## SOIREE CINEMA ET NATURALISME

**18h30 : Apéro-jeux : « Quizz sonore naturaliste » avec Boris Jollivet**

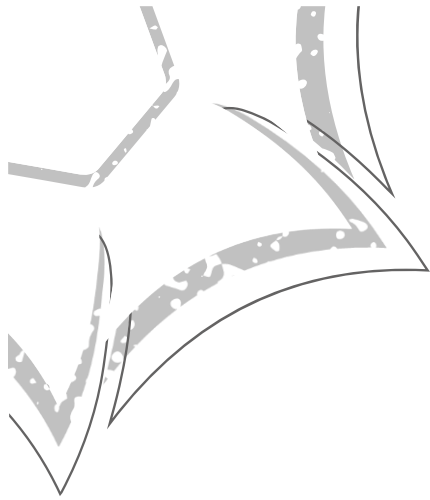
**20h30 : Film « La vache, le territoire et nous » en présence des réalisateurs - CARUG**

**22h30 : Découverte des papillons de nuit (Paulin Mercier - DSNE) et initiation à l'astronomie (Christian Lavand - DSNE)**



## EN CONTINU SUR LA JOURNEE DU SAMEDI 13 SEPTEMBRE

- **Escape Game « Le Mystère du Bocage »** avec le CPIE de Gâtine Poitevine et DSNE (sur inscription auprès de DSNE)
- **Grimpe d'arbres et découvertes naturalistes** avec ArborAddict et les Grimpereaux de l'Hermitain
- **Exposition photos « Le Bocage en héritage »** par Camera Natura et DSNE
- **Exposition peintures sur la Gâtine** par l'atelier Peindre Ensemble de la Maison Pour Tous de Saint-Aubin-le-Cloud
- **Découverte des œuvres artistiques du bocage des Antonins** : Julien Coirier et Jérémie Langer (sculpture bois, tronçonneuse), Karlito (sculpture en fer), Florian Gadenne (aquarelle), Ludovic Rolland (aquarelle)
- **Jeux et livres sur la nature, coloriages** pour les enfants
- **Restauration et buvette**



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins



ON VOUS ATTEND LES  
12 ET 13 SEPTEMBRE !



**LA MAISON DE LA RESERVE**

Pour accueillir le public, Deux-Sèvres Nature Environnement, gestionnaire du site, a choisi de rénover une ancienne stabulation agricole. La Maison de la Réserve est un bâtiment voulu exemplaire et pédagogique sur l'économie circulaire, le réemploi, les matériaux biosourcés, l'intégration d'abris pour la biodiversité, la phytoépuration...  
A découvrir les 12 et 13 septembre !

**CONTACT & INSCRIPTION**

**DEUX-SÈVRES NATURE ENVIRONNEMENT**

05.49.73.37.36 / 06.49.13.25.37  
contact@dsne.org (pour les inscriptions)  
alexandre.boissinot@dsne.org  
www.bocage-des-antonins.fr  
https://dsne.org  
www.facebook.com/dsne79 



**LOCALISATION**

**MAISON DE LA RESERVE  
6 RUE DES ANTONINS  
79310 SAINT-MARC-LA-LANDE**



Coordonnées GPS  
46.519689 / -0.378044



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



Crédits photos : Arzhello, A. Boissinot, L. Collober, D. Faucher, C. Ingrand, Recycleurs de sons / Illustrations : L. Rolland. Ne pas jeter sur la voie publique



Réserve Naturelle Régionale  
Bocage des Antonins

## Annexe 5 : Carton d'invitation à l'inauguration de la Maison de la réserve

# INAUGURATION DE LA MAISON DE LA RESERVE

## VENDREDI 12 SEPTEMBRE / SAINT-MARC-LA-LANDE (79)





Réserve Naturelle Régionale  
BOCAGE DES ANTONINS

INVITATION

**14h** : Accueil guidé  
**14h30** : Immersion sonore dans le bocage des Antonins avec Boris Jollivet (Audio-naturaliste)  
**15h** : Accueil sur le terrain de la Maison de la Réserve par les enfants de l'école des Petits Antonins  
**15h30** : Présentation de la conception de la Maison de la Réserve et des aménagements pédagogiques et artistiques  
**16h** : Coupe du ruban et discours  
**17h** : Verre de l'amitié

*Ce temps inaugural sera suivi d'une projection de film sur la construction de la Maison de la Réserve puis d'un spectacle musical des Recycleurs de sons.*

Organisée par :




Partenaires :







Crédit photo : Alexandre Robainot. Ne pas jeter sur la voie publique.